Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s3id13655020

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Son Alteſſe Royale

MONSIEUR,
FRÈRE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. Cic. *de Natur. Deor.*

JANVIER 1779.

TOME LI.

A PARIS,

Chez la V. THIBOUST, Imprimeur, place Cambrai.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT

POUR L'ANNÉE 1779.

DANS l'*avant-propos* de notre journal du mois de janvier 1778, nous avons déclaré que nous ferions part à nos lecteurs des objets biographiques & bibliographiques, ainſi que des anecdotes qui peuvent ſervir à l'hiſtoire de la médecine, afin de rendre notre travail plus intéreſſant, non-ſeulement aux médecins, aux chirurgiens & aux pharmaciens, mais encore aux ſavans de tous les ordres.

A l'égard du premier point, nous croyons avoir tenu parole, puisque après avoir payé à M. *Roux* le tribut d'éloges qu'il méritoit, et fait connoître enſuite M. *de Bordeu*, nous avons donné une notice hiſtorique du celèbre naturaliſte & botaniſte *Bernard de Juſſieu*, & que nous commencons cette année 1779, en rappelant les principaux traits de la vie de

M. *Bourdelin*, dont le nom sera toujours cher à la médecine, à la chymie et à l'humanité.

Nous n'avons pas omis le second point, c'est-à-dire, la partie bibliographique, de laquelle on ne s'occupoit pas assez avant 1777. En effet, on se contentoit de rapporter les titres des livres nouveaux, sans y joindre aucune notice. Cette simple annonce ne suffisoit pas pour les médecins, les chirurgiens et les pharmaciens de province. Nous avons cru devoir nous étendre davantage : ainsi, tantôt nous donnons une idée de l'ouvrage, tantôt nous l'apprécions ; lorsqu'il a déja paru, nous en indiquons la première édition, et celles qui ont suivi, s'il y en a déja eu plusieurs ; si c'est une traduction, nous marquons la date et le format de l'original. C'est en suivant ce plan, qu'à la fin de l'année 1777, nous avions déja inscrit dans le journal de médecine 50 ouvrages différens, & qu'on en trouve

le même nombre environ dans le cours de l'année 1778.

Quant aux mémoires, obſervations & diſſertations qui nous ont été envoyés, & que nous avons inſérés dans notre recueil, fait pour être conſulté, dans la vue d'y trouver des règles de conduite lorſqu'on rencontre des cas ſemblables ou analogues à ceux qui font l'objet de ces mémoires, nous nous ſommes quelquefois permis, mais ſobrement, d'en retrancher des phraſes entières, ſoit parce qu'elles ne nous ont point paru aſſez claires, ſoit parce qu'elles étoient étrangères au ſujet. Nous avons cru pouvoir auſſi changer les endroits dont la diction étoit vicieuſe, & réparer d'autres incorrections de ſtyle; quelquefois même nous avons refondu des mémoires entiers, lorſque certaines obſervations, excellentes d'ailleurs, étoient préſentées d'une manière trop diffuſe ou trop peu ſuivie. Nous nous ſommes livrés à ce travail ingrat,

pour obliger nos lecteurs & les auteurs eux-mêmes : auſſi ceux qui nous avoient envoyé ces mémoires ſi négligés, bien loin de blâmer la liberté que nous avons priſe, nous en ont au contraire remerciés.

On obſervoit encore dans ce *proſpectus*, qu'on avoit pris des meſures pour être à portée d'annoncer, avec la plus grande célérité, et les programmes par leſquels les académies et les ſociétés ſavantes invitent les phyſiciens & les médecins à s'occuper des ſujets qu'elles propoſent, & les conditions qu'elles exigent de ceux qui deſirent concourir pour mériter la couronne académique. Si quelquefois nous n'avons pas rempli toute l'étendue de cette promeſſe, c'eſt que notre zèle n'a pas été aſſez exactement ſecondé. Cependant on trouve dans notre journal de 1778, l'annonce d'un grand nombre de problêmes de phyſique & de médecine, propoſés non-ſeulement par les différentes académies de Paris, par celles des ſciences, par

la faculté de médecine, par l'académie de chirurgie, par la société royale de médecine, par la ſociété libre d'émulation; mais encore par les académies d'Amſterdam, de Bordeaux, de Copenhague, de Dijon, de Gottingue, de Lyon, de Manheim, de Mantoue, de Munich, de Soiſſons, de Suède, de Toulouſe, &c.

Comme il eſt impoſſible de préſenter l'analyſe ou l'extrait de tous les ouvrages qui ſe publient dans le cours d'une année, on ſe tromperoit ſi l'on penſoit que ceux dont on a rendu compte, ont été pris au haſard: on en a fait choix avec réflexion.

Tantôt le choix a été déterminé par l'importance ou par la nouveauté du ſujet; c'eſt alors que l'on s'est plu à tracer le plan de l'auteur, à le ſuivre dans ſa marche, à expoſer ſes principes, ſes preuves, ſes réflexions, & à inſpirer par-là au public le deſir de connoître plus particulièrement l'ouvrage.

Tantôt on s'eſt arrêté à ces productions faites pour ſéduire, où l'auteur débite avec oſtentation, comme nouvelle, une doctrine ſurannée que les phyſiciens du ſiècle précédent avoient condamnée à l'oubli; il falloit donc l'y faire rentrer pour toujours, en montrant que cette doctrine étoit fondée ſur des expériences impoſantes peut-être pour le vulgaire, mais dont l'homme inſtruit découvre aiſément la ſource & l'erreur.

Tantôt on s'eſt cru obligé d'avertir que tel & tel écrit étoient ſortis de l'atelier d'un adroit charlatan qui, pour s'enrichir (même aux dépens de la vie des citoyens), offre à la fatale crédulité des malades, de prétendus ſpécifiques nouvellement découverts: cette race pullule & ſe multiplie comme l'ivraie; l'un ſe montre avec un *ſel ſympathique* qui guérit en 24 heures les plaies pénétrantes dans la cavité de l'abdomen; l'autre préconiſe un *baume aromatique* qui guérit

infailliblement la phthiſie, l'aſthme, la peſte, & mille autres maux : celui-ci ſe préſente les mains pleines de paquets de *poudre hermétique fixe*, avec laquelle il combat victorieuſement toutes les maladies; celui-là diſtribue trois ſortes d'*élixirs* capables de faire rentrer dans la fatale boîte de Pandore tous les maux qui en ſont ſortis; cet autre ſe dit poſſeſſeur d'un admirable *ſyrop végétal* qui, plus sûrement que le mercure, a la précieuſe propriété d'effacer juſqu'aux moindres traces d'un commerce impur; tandis qu'un cinquième s'avance dans la place publique avec un *dépuratif du ſang*, par l'uſage duquel on doit vivre plus que *Neſtor;* d'autres encore, ayant à propoſer des préparations diſcréditées, que le public rejetteroit, ſi elles lui étoient offertes ſous leur véritable nom, les déguiſent ſous une autre forme, changent & les vaſes où elles étoient auparavant contenues, & l'étiquette, & l'enſeigne du vendeur;

ils vont même jusqu'à transporter le magasin dans une autre rue; en un mot, tant est féconde en ressources la cupidité de ces pestes publiques, ces imposteurs se tuent, pour ainsi dire, eux-mêmes, afin de ressusciter avec un nouvel arcane, de nouveaux noms & de nouvelles livrées.

Ne serions-nous pas coupables envers la société, si nous n'arrachions le masque dont se couvrent ces séducteurs d'autant plus dangereux, que tous promettent la guérison de maux dont ils ne connoissent ni la nature, ni le siége, ni la marche.

Ne suffit-il pas d'être citoyen pour mettre au nombre de ses devoirs l'obligation d'avertir ses concitoyens que ces certificats répandus avec profusion dans les carrefours & dans les maisons, portent le plus souvent le nom de personnes qui n'ont pas existé, ou qui ont vendu leur signature, ou qui même ayant eu le malheur de prendre du remède vanté, en ont été les victimes; qu'ils doivent fer-

mer l'oreille à ces éloges pompeux que débitent des prôneurs mercenaires, ou ignorans, & ſtupidement crédules par le deſir de faire du bien.

Cette obligation d'ailleurs nous eſt impoſée par le ſerment que nous avons fait comme médecins, & en devenant membres de la faculté de Paris, qui depuis plus de ſix cents ans qu'elle exiſte, a donné des preuves éclatantes de ſon zèle, de ſon dévouement pour le bien public, de ſon ſavoir, de ſon déſintéreſſement, qui par des ſervices ſignalés durant une longue ſuite d'épidémies cruelles qui dévaſtèrent la France, & ſur-tout la capitale, en 1345, 1374, 1418, 1450, 1485, 1489, 1496, 1510, 1528, 1547, 1562, 1574, 1580, 1588, 1596, 1606, 1665, a mérité l'eſtime générale qui lui eſt due. Dans ces différentes calamités publiques, la faculté fut toujours conſultée par les magiſtrats, & ſur les moyens qu'il falloit employer pour arrêter la contagion

qui exerçoit ſes fureurs ſur les citoyens de tout rang, de tout ſexe et de tout âge, & ſur les précautions qu'il y avoit à prendre pour éloigner le mal dès ſa naiſſance. Elle n'a pas montré moins de zèle pour conſerver la doctrine d'*Hippocrate* dans ſa pureté, pour combattre le charlataniſme, pour préſerver l'humanité des maux qu'entraîne toujours une nouveauté accueillie avec enthouſiaſme, & pour tirer des découvertes tout l'avantage qu'elles peuvent procurer en les ſoumettant à un examen ſcrupuleux & au creuſet de l'expérience : marche lente, il eſt vrai, mais qui épargne & aſſure la vie des hommes.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JANVIER 1779.

PREMIER EXTRAIT.

OBSERVATIONS faites & publiées par ordre du gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes; par M. DE HORNE, docteur en médecine, ancien médecin des camps & armées, & en chef des hôpitaux militaires, médecin ordinaire de madame la comtesse d'Artois, consultant de son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, censeur royal. A Paris, chez Monory,

libraire de S. A. S. monſeigneur le prince de Condé, rue de la comédie françoiſe. M. DCC. LXXIX. (*in*-8°.)

Les obſervations que nous annonçons ſont la ſuite & le complément d'un ouvrage du même auteur (1), qui a été très-accueilli des gens de l'art, & qui méritoit de l'être. En analyſant avec ſoin les principales méthodes, M. *de Horne* a développé, d'une manière préciſe, la véritable action de chacune : ce travail ne permet plus de méconnoître qu'une ſeule méthode ne peut convenir au traitement de toutes les maladies vénériennes, & qu'il ne faille néceſſairement les varier ſuivant le tempérament des malades, & les circonſtances qui l'accompagnent. Mais quoique notre auteur ait prouvé par le raiſonnement le plus concluant, cette importante vérité dans ſon premier ouvrage, il vient aujourd'hui de la confirmer d'une manière encore plus inconteſtable, en l'éclairant du flambeau de l'expérience.

Les obſervations que préſente M. *de*

(1) Expoſition raiſonnée des différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes, imprimée en 1775, chez *Monory*, libraire, rue de la comédie françoiſe. (*in*-8°.)

Horne, ſont faites avec ſoin & intelligence; elles portent l'empreinte de l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, & de l'impartialité la plus décidée. Pour les rendre telles, il a pris les précautions les plus ſages dans les maiſons de ſanté dont l'inſpection médicale lui avoit été confiée; il a fait conſigner dans des regiſtres les procès-verbaux les plus détaillés des maladies qu'on y traitoit. Le nom, l'âge, l'eſpèce de la maladie, les accidens qui en ſont inſéparables, ou qui lui ſont étrangers, le tempérament, le jour d'entrée & de ſortie de tous les malades, enfin tout ce qui pouvoit donner quelque éclairciſſement, indiquer le traitement, en déſigner l'eſpèce, en fixer le terme; rien n'y eſt oublié. Ce regiſtre étoit accompagné d'un autre encore plus détaillé, où l'on marquoit, jour par jour, le nom, l'eſpèce, la doſe, la qualité, le nombre des remèdes employés pour chaque malade, leurs effets ſucceſſifs, les motifs qui déterminoient quelquefois à les ſupprimer tout-à-fait, & à leur en ſubſtituer d'autres, enfin la terminaiſon de chaque maladie, le nombre des jours & la quantité de remèdes employés pour les guérir : c'étoit le journal exact, ou le véritable tableau de chaque traitement.

« Ces regiſtres, dit M. *de Horne*, qui,

ſous l'autorité du magiſtrat, reſteront dépoſés dans les bureaux de la police pour y être conſultés, ſeront la preuve la plus complète, s'il en étoit beſoin, de la vérité & de la sûreté de ces obſervations, & l'on pourra ſe convaincre, autant par le raiſonnement que par l'expérience, qu'il faut ſavoir varier les méthodes ſuivant les circonſtances, & qu'il ne peut y en avoir une qui ſoit générale & excluſive : c'eſt une vérité qu'on ne ſauroit trop répéter, & que les charlatans, dont le nombre eſt ſi conſidérable, cherchent toujours à éloigner & à obſcurcir. Je m'eſtimerai heureux, ajoute M. *de H.*, ſi j'engage par-là quelques médecins à continuer & à perfectionner ce genre d'obſervations, pour achever d'éclairer & de convaincre le public. Nos vœux ſeront remplis, s'il peut en réſulter un jour que le traitement des maladies vénériennes, livré juſqu'ici à l'empiriſme & à la charlatanerie, ſoit appuyé ſur des principes auſſi développés & auſſi certains que le traitement des autres maladies ; c'eſt le vœu que je forme pour le bien de l'humanité, & c'eſt le ſeul motif qui m'ait déterminé à me livrer à ce genre de travail. »

M. *de Horne* n'ayant pas eu l'intention de faire un traité des maladies vénériennes, qu'il

qu'il croit inutile & dangereux de tenter, après celui que nous a laiſſé le célèbre *Aſtruc*, mais ſeulement de donner des obſervations ſur les différentes manières d'adminiſtrer le mercure, il n'a pas cru devoir diviſer ſon ouvrage ſuivant les caractères particuliers, les ſymptômes & les différences de ces maladies; & il a jugé qu'il ſeroit plus avantageux de généraliſer ſes obſervations, & de ne les diſtinguer que par l'eſpèce de traitement préféré; c'eſt pourquoi il a diviſé ſon ouvrage en quatre parties. La première contient les maladies vénériennes qui ont été traitées par une ſeule méthode; la ſeconde, celles où la réunion de deux méthodes a été jugée néceſſaire; la troiſième comprend celles pour leſquelles on a été obligé d'employer d'abord ou ſucceſſivement pluſieurs méthodes; enfin la quatrième eſt une expoſition de quelques maladies reconnues incurables, malgré l'adminiſtration répétée du mercure ſous pluſieurs formes: cette quatrième partie contient en outre les obſervations des malades qui ont ſuccombé à cette maladie, ſoit dans le temps ou à la ſuite de leur traitement, ou même ſans avoir pris aucun remède dans les maiſons de ſanté, terminaiſon malheureuſe des maladies vénériennes,

mais plus commune qu'on ne croit. M. *de Horne* ajoute à ces dernières obſervations pluſieurs ouvertures & inſpections de cadavres, pour tirer au moins, de la mort de ces malheureuſes victimes, des lumières propres à en ſouſtraire d'autres à un pareil ſort.

Pour rendre ſes obſervations encore plus exactes & concluantes, on a fait, tout récemment à la requiſition de M. *de Horne*, la vérification des perſonnes de l'un & l'autre ſexe, qui ont été traitées dans les maiſons de ſanté; & il en a rapporté fidellement la note à la fin de chaque obſervation: il remarque néanmoins que cette vérification n'ayant eu pour objet que de prouver l'exiſtence de ces perſonnes d'une part, & de l'autre que leur ſanté n'a été aucunement altérée par les remèdes qui leur ont été adminiſtrés pour les guérir de la maladie vénérienne, elle ne porte point ſur la récidive de cette maladie, qu'on ne peut raiſonnablement garantir. Il ſuffit, en effet, par rapport à l'adminiſtration du ſublimé corroſif ſurtout, de prouver que la plus grande partie des perſonnes qui ont été guéries par ce remède jouiſſent encore actuellement de la meilleure ſanté: « On ne répond pas auſſi hardiment, continue M. *de Horne*, de leur perſévérance dans l'état

de ſalubrité : le ſublimé, en effet, guérit bien la vérole ; mais il n'a pas plus que les autres remèdes de ce genre, l'avantage de corriger toujours ceux qu'il a guéris, ni de leur perſuader l'avantage & la néceſſité de la ſageſſe & de la modération dans les plaiſirs. D'ailleurs, quelque envie, ajoute-t-il, qu'on ait eu de faire cette recherche ſur tous les malades, & de rendre ce renſeignement général, il n'a pas été poſſible d'y réuſſir, quelques-uns étant retournés en province, ou ayant changé d'état, ou n'ayant pu être trouvés à Paris ». Tant de précautions pour aſſurer & juſtifier l'exactitude des obſervations que préſente M. *de Horne*, ſont bien faites pour inſpirer de la confiance, & ne peuvent qu'augmenter celle qui lui eſt déja due perſonnellement. Mais, pour fixer encore plus l'opinion qu'on doit en avoir, nous allons examiner attentivement la première & la ſeconde partie de cet ouvrage, & préſenter quelques-unes des obſervations qui y ſont contenues. Nous nous occuperons inceſſamment des deux dernières parties.

Le chapitre premier contient les obſervations ſur les maladies vénériennes traitées par les ſeules frictions mercurielles ; elles ſont précédées d'un précis ſur les avantages & les déſavantages de

cette méthode, ſur ſon inſuffiſance dans certains cas ſur les préparations qu'elle exige, & ſur les inconvéniens qui en ſont inſéparables : M. *de Horne* en uſe ainſi à l'égard de toutes les autres méthodes.

« Si les frictions mercurielles, dit-il, ne ſont pas toujours le remède à préférer dans le traitement des maladies vénériennes ; ſi elles ne conviennent pas à toutes, & dans tous les cas, elles peuvent néanmoins être auſſi employées avec précaution, & devenir ſuffiſantes quand le virus eſt récent, qu'il occupe encore le tiſſu cellulaire de la peau, ou qu'il s'eſt arrêté aux chairs & aux glandes, & qu'il ne produit d'ailleurs aucune inflammation urgente. Le mercure introduit à l'organe de la peau, par ce moyen, exerce alors une action prompte & naturellement dirigée ſur le virus, pour ainſi dire, concentré dans ces parties ; & ſon action, en ce cas, eſt ſouvent auſſi sûre, auſſi complète qu'on peut le deſirer, ſur-tout ſi on la modère & ſi on l'emploie avec les modifications dont elle eſt ſuſceptible ; il eſt même des circonſtances, ajoute notre auteur, où cette méthode mérite la préférence ſur quelques autres, c'eſt quand les principaux organes de la vie & de la ſanté ſont notablement léſés, ou quand, à raiſon de leur texture, de leur

délicateſſe & de leur configuration, on a à craindre cette léſion. Mais pour préférer, dans ce cas, les frictions à toute autre méthode, il faut que la peau ne ſoit pas ſuſceptible d'éryſipele, ni d'une aſtriction opiniâtre que les bains ne puiſſent vaincre ; il faut en outre qu'il n'y ait point, ou qu'il y ait peu d'écoulement gonorrhoïque ; car il eſt prouvé que le mercure appliqué en friction, engorge & relache étonnamment les vaiſſeaux lymphatiques, qu'il les rend bâillans, & quil leur fait perdre preſque tout leur reſſort ; ce qui rend quelquefois ces ſortes d'écoulemens incurables, ſur-tout ſi on n'adminiſtre les frictions, comme on le fait communément, qu'à la fin du traitement des gonorrhées, méthode contre laquelle M. *Arnaud* s'eſt élevé avec autant de force que de vérité dans ſon excellent traité de la gonorrhée ».

Le chapitre ſecond contient les obſervations ſur les maladies vénériennes traitées par la ſeule application des emplâtres mercuriels. Cette méthode eſt très-ancienne ; elle a été pratiquée dès l'an 1553, & elle a été preſque auſſitôt abandonnée. On a voulu la reſſuſciter depuis peu, mais le ſuccès n'a pas répondu aux promeſſes des auteurs.

« Élle a quelque analogie, dit M. *de*

Horne, avec celle des frictions, en ce que le mercure crud, divisé autant qu'il peut l'être par des matières graisseuses résineuses, est introduit dans l'un & l'autre par l'organe de la peau ; mais l'intromission du mercure, par le moyen des emplâtres, est encore plus équivoque, & ne peut jamais raisonnablement s'estimer. Cette intromission peut être souvent très-considérable, & on n'en est pas averti à temps ; elle peut être en revanche très-foible, & rien n'apprend cet inconvénient que la longueur excessive du traitement, ou la persévérance des symptômes & l'opiniâtreté de la maladie, malgré cette application ; d'où il résulte que les emplâtres mercuriels ne sont ni un remède nouveau, ni un remède sûr ; qu'ils ne diffèrent des frictions que parce que, dans cette première méthode, on applique sur le champ à la peau toute la quantité de mercure qu'on croit nécessaire à la guérison, au lieu que dans les frictions on la divise pour l'augmenter ou la retrancher à volonté ; ce qui démontre nécessairement l'avantage des frictions sur les emplâtres ». Il n'y a eu que quatre malades traités par cette méthode.

La méthode des fumigations occupe le troisième chapitre. Après en avoir développé le mécanisme, M. *de Horne* croit

qu'il eſt des circonſtances où elle mérite d'être employée même de préférence, quand le corps eſt parſemé de puſtules, ou de dartres ſuppurantes ; quand il exiſte d'anciens écoulemens gonorrhoïques, ou des ulcères interminables aux parties de la génération ou à l'anus : le mercure, ſous cette forme, eſt en effet plus deſſiccatif, & il procure plus ſurement la déterſion & la cicatriſation des ulcères. Mais comme il exerce une action tonique, & quelquefois aſtringente, il faut éviter de l'employer toutes les fois qu'il y a phlogoſe, inflammation, douleur, ſenſibilité ou diſpoſition au carcinome. Il faut auſſi s'en abſtenir quand on a la poitrine délicate, qu'on eſt affligé d'un aſthme ſec & convulſif ; quand on eſt menacé d'un ulcère à la matrice, quand on eſt d'un tempérament trop ſec, ou qu'on eſt amaigri par la maladie ». Il n'y a eu que huit malades traités par les ſeules fumigations. Nous allons rapporter une des quatre obſervations que M. *de Horne* préſente à ce ſujet.

Première obſervation.

« 169. (1) Marguerite ..... native de la Picardie, âgée de vingt-deux ans, d'un

(1) C'eſt le numéro ſous lequel la malade eſt enrégiſtrée.

tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée le 21 août 1776, à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, attaquée, pour la première fois, de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par quantité de puſtules endurcies à l'extérieur de la vulve, par des condylômes ſur les grandes lèvres, des choux-fleurs & des poireaux tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur de la vulve, des crêtes de coq, & une fiſtule à l'anus. Il fut d'abord décidé qu'on la traiteroit par la ſolution de ſublimé corroſif, & par des fumigations locales, après y avoir été préparée par une ſaignée, une purgation & quelques bains; mais comme le ſublimé fit une impreſſion trop vive ſur ſon eſtomac, & qu'il en réſulta des vomiſſemens & quelques douleurs, on l'abandonna bientôt, & on ſe borna à adminiſtrer les fumigations générales, & enſuite les locales.

Cette malade commença les fumigations de cinabre artificiel à la doſe d'un gros, le premier ſeptembre, & elle les continua à cette doſe juſqu'au 18, en mettant un jour d'intervalle entre chaque fumigation : elle buvoit d'ailleurs de la tiſanne émolliente ſimple.

Dès le 18 ſeptembre les poireaux commencèrent à tomber, les puſtules à s'aplatir & à s'amollir. On continua les fu-

migations à la doſe d'un gros & demi juſqu'au 30, & à cette date il n'y avoit plus de poireaux ni de choux-fleurs, & les puſtules s'effaçoient viſiblement. On coupa les condylômes, qui ne reparurent plus; cependant l'ulcère fiſtuleux ſe détergeoit, & le dépôt qui étoit ſurvenu à la lèvre gauche de la vulve, que l'on avoit ouvert, & qui avoit bien ſuppuré, ſe deſſéchoit. Le 15 octobre il ne reſtoit plus qu'un point à l'ulcère fiſtuleux de l'anus, tout le reſte étoit cicatriſé. On avoit encore adminiſtré dix fumigations locales d'un gros de cinabre chacune.

Le 18 octobre cette malade fut miſe aux convaleſcentes, & elle ſortit quelques jours après parfaitement guérie, & ſans avoir éprouvé aucun accident. On avoit employé, pour ſa guériſon, 28 gros de cinabre en fumigation; les maux d'eſtomac & les vomiſſemens qui avoient été occaſionnés par le ſublimé, n'eurent aucune ſuite, & ne reparurent plus après qu'on l'eut abandonné. Cette femme a été viſitée depuis peu, & elle jouit de la meilleure ſanté ».

Le quatrième chapitre eſt entièrement conſacré au ſublimé corroſif, dont l'auteur détaille les avantages & les inconvéniens, ſans oublier toutes les précautions que ce remède exige; &, loin de le

préconiſer indiſtinctement dans tous les cas, il diſtingue avec la plus grande attention ceux où il faut bien ſe garder de le prendre, & il deſire, avec tous les médecins qui n'ont en vue que le bien public & l'utilité générale, que ce remède précieux confié aux ſeuls apothicaires, ne puiſſe jamais être donné ſans une ordonnance ſignée des gens de l'art, auxquels ſeuls l'adminiſtration devroit en être réſervée. « Quand on deſcend, dit M. *de Horne*, à la claſſe innombrable de gens de tout état, qui, ſans qualité, ſans connoiſſances, ſans précaution, ſans aucune diſtinction d'âge, de ſexe & de tempérament, & ſans égard au caractère eſſentiel de la maladie, donnent indiſtinctement ce remède à tout le monde, on gémit d'un abus qui peut avoir ſouvent des ſuites fâcheuſes, & on voudroit peut-être que les vertus de ce ſpécifique fuſſent encore ignorées. Il n'eſt pas en effet de bon citoyen qui, d'après ce dernier expoſé qui n'eſt que trop véritable, ne deſirât que le gouvernement proſcrivît l'uſage du ſublimé corroſif ; mais s'il eſt démontré que ce remède eſt par lui-même très-bon, & que, *quand il eſt bien adminiſtré*, il n'a aucun inconvénient, tous les vœux alors ſe réuniſſent pour qu'à une excluſion trop générale qui

priveroit les médecins d'un remède souvent difficile à remplacer, on substitue les moyens d'en prévenir les abus ».

« Tout doit céder à l'expérience, ajoute-t-il, en médecine sur-tout : c'est donc elle qu'il faut consulter ; c'est ce guide qu'il faut suivre pour savoir si l'on doit rejeter le sublimé de la pratique, ou l'admettre avec de justes & sages restrictions. Mais, si par le raisonnement on est parvenu à savoir que le sublimé ne convient pas à toutes les maladies vénériennes, l'expérience a appris que c'est un des meilleurs remèdes pour la guérison des chancres, des ulcères, des pustules, des phimosis, des éruptions cutanées, & que dans les gonorrhées virulentes qui exigent presque toujours, dès les commencemens, l'usage du mercure, on ne peut l'administrer sous une forme plus heureuse & plus conforme au traitement réfléchi de cette maladie ».

Parmi les observations présentées par M. *de Horne* sur l'administration seule du sublimé, nous en choisirons une au hasard, pour faire mieux juger de la manière dont il étoit administré dans ces établissemens

Observation quatrième.

« 491. Elisabeth-Catherine..... âgée de vingt ans, native de l'Isle de France,

n'étant pas réglée depuis ſix mois, ſans cependant qu'il y eût aucun ſigne de groſſeſſe, d'ailleurs d'un aſſez bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 10 mars 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, accompagnée de puſtules ulcérées ſur les grandes lèvres, & à la marge de l'anus, de poireaux au pli de la cuiſſe droite, & de condylômes au fondement.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença l'uſage du ſublimé corroſif, le 12 mars, à la doſe d'un quart de grain par jour juſqu'au 14 du même mois. Le 15, elle en prit un demi-grain par jour juſqu'au 26, & depuis le 26 mars juſqu'au 15 avril, on lui en donna trois quart de grains par jour (chaque priſe diſſoute dans une pinte de tiſane émolliente); ce qui fait en tout 21 grains de ſublimé.

Le 27, la gonorrhée étoit déjà diminuée, les poireaux étoient détruits, les puſtules s'effaçoient, & le condylôme s'amolliſſoit. Le 3 avril la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules étoient effacées, les poireaux n'avoient point reparu, & le condylome n'exiſtoit plus.

Le 10 avril, il n'y avoit plus ni gonorrhée, ni puſtules, ni poireaux; cette malade fut alors purgée deux fois, &

renvoyée enſuite, le 17, parfaitement guérie, ſans avoir éprouvé, pendant ſon traitement ni *depuis*, aucune douleur ni aucun accident de ce remède : ce dont on vient de s'aſſurer encore de nouveau ».

Il faut lire les autres obſervations, dont quelques-unes ſont très-intéreſſantes ; on y verra ſur-tout des enfans depuis l'âge de 2 juſqu'à 9 ans, guéris par ce ſeul remède ſans aucune eſpèce d'inconvénient ; toute la précaution que l'on prenoit alors, c'étoit de couper avec le lait de vache, la tiſane émolliente qui ſervoit de véhicule au ſublimé, & de proportionner ce dernier remède à l'âge tendre & à la foibleſſe de ces innocentes victimes de l'incontinence de leurs parens ». M. *de Horne* obſerve même à ce ſujet, que, c'eſt la forme la plus heureuſe, & la manière la plus ſûre de faire prendre du mercure aux enfans attaqués du virus vénérien ; qu'il s'allie aiſément avec leurs boiſſons, & qu'on le manie comme on veut ».

Avant de quitter ce chapitre intéreſſant, nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter une note qui nous a paru renfermer une vérité qu'on ne ſauroit trop répéter, & ſur laquelle on peut s'en rapporter à M. *de Horne*.

« Quelles que ſoient les proteſtations, dit-il, des charlatans, quelque déguiſe-

ment qu'ils apportent à leurs remèdes, dont ils varient la forme & le goût au gré de leurs intérêts & de l'opinion publique, on ſait que le ſublimé en eſt toujours la baſe. C'eſt avec ce ſpécifique *ſi dangereux entre leurs mains*, qu'ils ne craignent pas de préſenter leurs eaux miraculeuses, leurs ſyrops déguiſés, & les remèdes végétaux qu'ils aſſurent ne point contenir de mercure, & qu'ils annoncent comme une découverte qui leur eſt propre, & pour laquelle ils demandent les récompenſes du gouvernement avec d'autant plus d'aſſurance qu'ils ont l'art de tromper quelquefois les plus clairvoyans, & de mêler avec adreſſe à leurs décoctions, ou à la boiſſon ordinaire des malades, le remède qui peut guérir : *eſpèce d'eſcamotage fort en vogue depuis quelque temps.* C'eſt en vain qu'on dévoile ces gens à ſecret, ou qu'on les expulſe, en mettant le public en état de les apprécier, ils ſe reproduiſent preſque auſſitôt : c'eſt *une génération éternelle que l'avidité fait renaître, pour ainſi dire, de ſes cendres* ».

Le chapitre cinquième contient les obſervations ſur les maladies vénériennes traitées par la ſeule application des lavemens anti-vénériens. « La méthode d'introduire le mercure dans le corps humain

par le moyen des lavemens eſt aſſez récente, & on peut dire qu'elle eſt très-ingénieuſe ; on épargne par-là à l'eſtomac, ce qui eſt quelquefois très-important, le dégoût des boiſſons, & aux principaux viſcères l'impreſſion d'un remède qui peut être quelquefois relativement trop actif. » Après avoir détaillé les avantages & les inconvéniens de cette méthode, les cas où elle doit être employée, ceux où elle ſeroit inutile & même nuiſible, & les précautions qu'elle exige, M. *de Horne* « croit cette méthode ſupérieure à toutes les méthodes déjà connues pour la guériſon des vieilles gonorrhées, & à plus forte raiſon des récentes. On ſait, dit-il, combien cette maladie eſt ingrate à traiter, & combien elle eſt rebelle dans les femmes ſur tout : les lavemens anti-vénériens la terminent quelquefois d'une manière qui tient du prodige, & ces ſuccès ſouvent répétés, ſont dus ſur-tout à la maniere dont ce remède eſt adminiſtré. Il faut en effet le conſidérer comme un ſpécifique appliqué preſque immédiatement ſur le mal même, qu'il pénètre aiſément, promptement, & ſans aucune altération ; c'eſt un topique agiſſant, c'eſt une eſpece de bain local, dont l'effet ſe continue quelquefois pendant des heures entières, ſans augmenter pour cela le

relâchement tant à craindre dans cette maladie : s'il agit d'une manière non équivoque comme ſpécifique, il exerce preſque auſſi complétement ſon action tonique, & même graduellement aſtringente, ſur des parties originairement engorgées, & quelquefois devenues relâchées juſqu'à l'atonie la plus complète. On ne peut donc s'empêcher de le regarder comme un moyen de plus, & qui nous manquoit abſolument; & lors même qu'on ne voudroit pas le croire ſuffiſant, quand il eſt adminiſtré ſeul, quoiqu'il le ſoit en effet dans bien des circonſtances, il faut au moins convenir que c'eſt un remède ſecondaire & auxiliaire, très-avantageux, & dont les médecins tireront le plus grand avantage en l'employant à propos ».

De quatre-vingt-trois malades, traités par cette ſeule méthode dans les maiſons de ſanté, il n'en eſt mort qu'un ; & de 18 obſervations que rapporte M. *de Horne*, nous en allons préſenter une qui ſuffira pour juger de toutes les autres.

Obſervation cinquième.

» 306. Marie-Marguerite.... femme mariée, âgée de 29 ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, autrefois très-bien réglée, mais éprouvant depuis treize ans des ſuppreſſions fréquentes

fréquentes de ſes règles, ou une diminution conſtante dans cet écoulement périodique ; elle étoit d'ailleurs ſujette à des flueurs blanches, & elle avoit éprouvé, il y avoit dix-huit mois, des cuiſſons très-douloureuſes, une inflammation à l'urèthre, des difficultés d'uriner, & un écoulement virulent très-abondant, pour leſquels ſymptômes, après les préparations convenables, on lui avoit adminiſtré des frictions dans ſa chambre, pendant deux mois, avec peu de ſuccès.

Cette femme entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 30 ſeptembre 1776, ayant encore la même gonorrhée, & de plus un ulcère à la partie inférieure de la vulve, qui pénétroit juſque dans le rectum ; elle éprouvoit encore un reſte de ſalivation occaſionnée par les frictions qui lui avoient été adminiſtrées.

Le caractère & l'ancienneté de ſa maladie, joints à l'inſuffiſance déja éprouvée des frictions, déterminèrent à la traiter de préférence par la méthode des lavemens anti-vénériens : en conſéquence, après avoir été purgée & avoir pris ſept bains, elle commença l'uſage de ces lavemens. On lui en adminiſtra deux par jour, compoſés chacun d'une livre de décoction de graines de lin, & de deux

meſures de liqueur anti-vénérienne (1). Comme elle les gardoit bien, condition eſſentielle à la guériſon, on augmenta inſenſiblement la doſe de la liqueur ; on en mit d'abord trois meſures, & enſuite quatre dans chaque lavement, & elle les continua à cette quantité & à cette dernière doſe de la liqueur juſqu'au 6 novembre qu'elle fût reconnue bien guérie.

Le 19 octobre, la gonorrhée étoit déja preſque tarie, la fiſtule ſe détergeoit, & la ſalivation étoit diſſipée. On panſoit la fiſtule, on y faiſoit des injections vulnéraires, auxquelles on ajoutoit le baume du commandeur.

Le 25 octobre, la fiſtule ſe cicatriſoit ; on continua la même injection & les mêmes remèdes qui n'occaſionnèrent aucune tranchée ni douleur, & qui perfectionnèrent inſenſiblement la cicatriſation de la fiſtule : auſſi les lavemens ne paſſoient-ils plus par la vulve, comme ils le faiſoient dans les commencemens.

Le 31 octobre, cette malade fut miſe dans la ſalle des convaleſcentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules de Belloſte. Elle en ſortit parfaitement guérie le 6 novembre, après avoir pris 70 lavemens, pour leſquels on avoit em-

(1) La meſure contient cinq gros de liqueur.

ployé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Il n'en eſt pas réſulté le plus léger inconvénient, & cette femme ſe porte encore actuellement très-bien ».

Le Chapitre ſixième contient une obſervation ſur les bains antivénériens (1).

« Quoique les bains antivénériens, dit M. *de Horne*, ne doivent être communément regardés que comme un moyen ſecondaire de guérir la maladie vénérienne, cependant il eſt des cas où ils peuvent ſuffire, & même être quelquefois employés de préférence, ſur-tout quand les autres méthodes ont été à-peu-près inutiles, ou quand l'organe de la peau eſt tellement entrepris & dégradé par le virus, qu'il eſt intéreſſant & même néceſſaire de le ſoumettre à l'impreſſion habituelle & continuée des bains. Alors on réunit l'avantage de remplir par un ſeul moyen cette première & indiſpenſable indication, en même temps qu'on attaque le virus par le ſel mercuriel diſſous dans les bains; que par-là on en énerve l'action, & qu'on travaille à l'anéantir tout-à-fait ».

La perſonne qui fait le ſujet de cette obſervation intéreſſante étoit préciſément dans ce cas; elle avoit ſucé la maladie

(1) C'eſt à M. *Baumé*.

vénérienne avec le lait, & elle avoit, outre pluſieurs ſymptômes de cette cruelle maladie, une dartre univerſelle qui n'avoit pas épargné la racine des cheveux. Elle avoit pris les bains & le ſublimé ſans beaucoup d'avantage, on s'apperçut ſeulement d'une diminution légère dans le vice pſorique ; on fut même obligé de ceſſer l'uſage intérieur du ſublimé, & on lui ſubſtitua les bains anti vénériens, c'eſt-à-dire qu'on changea l'adminiſtration du remède ſans le quitter pour cela. Ces bains, pris pendant 12 jours, opérèrent inſenſiblement la guériſon de cette terrible maladie, & ils n'occaſionnèrent aucune eſpèce d'accident: depuis ce temps, la peau eſt devenue unie, blanche & douce, & cette fille paroît délivrée de cette incommodité pour toujours. Sur quoi M. *de H.* fait ces réflexions : « On n'auroit oſé donner, dit-il, à cette malade la quantité de ſublimé qui étoit néceſſaire pour la guerir radicalement ; mais en ſoumettant toute la peau à l'impreſſion de ce remède, outre que le secours devenoit plus immédiat & plus sûr, il en a été repompé ſuffiſamment pour opérer la mutation & la deſtruction du virus, ſans que les viſcères aient pu en être affectés ».

Le chapitre ſeptième contient des obſervations ſur les maladies vénériennes

traitées par quelques préparations de mercure insoluble.

« Quoiqu'il soit constant, dit M. *de Horne*, que le mercure soluble & miscible à nos humeurs opère plus promptement & plus sûrement la guérison du virus vénérien que les préparations insolubles, dont l'effet se borne souvent au canal intestinal ; cependant il est des cas où ces dernières préparations méritent la préférence : c'est quand il y a des humeurs épaissies, engorgées, qui obstruent les glandes ou les viscères, qui en altèrent la texture & l'organisation. Il faut alors des forces principalement dirigées vers les solides, & qui, en stimulant la fibre, & augmentant son ressort, en multiplient les vibrations, & produisent graduellement une action pressante sur les humeurs qu'on cherche d'ailleurs à diviser & à rendre évacuables par les boissons. C'est vainement qu'on insisteroit, dans ce cas, sur des moyens plus doux; ils seroient par cela même insuffisans, & il en résulteroit à la fin l'inertie de la fibre, pour avoir négligé de la stimuler à temps, & successivement l'oblitération des vaisseaux entrepris : ce qui s'opposeroit au parfait rétablissement des fonctions qui auroient été lésées, & laisseroit sou-

vent l'organe dans un état de dégradation vraiment insurmontable.

C'est dans ces circonstances que les pilules de *Keyser*, dont on a tant abusé d'ailleurs pour avoir voulu les généraliser, le mercure doux, la panacée, quelques prépicités mitigés, & les autres préparations de mercure insoluble, multipliées à l'infini, mais dont l'action fondante est à-peu-près la même, doivent & peuvent être employées, & qu'elles produisent souvent un effet qu'on attendroit vainement des autres méthodes «.

De 29 malades traités par les préparations de mercure insoluble, il en est mort un, dont on trouvera l'observation dans la quatrième partie; & M. *de Horne* en présente quatre dans lesquels on remarque assez constamment des engorgemens aux glandes des aines, des aisselles, des mamelles, aux glandes maxillaires & autres, des tumeurs scrophuleuses, des ulcères anciens de même caractère, qui ont été guéris par cette méthode : nous invitons les gens de l'art à les lire, elles le méritent; mais les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de les rapporter.

La seconde partie de cet ouvrage contient les observations sur les maladies vénériennes traitées par la conbinaison des deux méthodes.

« Il eſt toujours avantageux, dit M. *de Horne*, de guérir avec le moins de remèdes poſſibles, & avec les remèdes les plus ſimples ; c'eſt une vérité qui n'eſt méconnue d'aucun médecin : mais il exiſte des maladies vénériennes ſi compliquées ; les ſymptômes, qui les caractériſent, quoique produits par la même cauſe, ſont quelquefois ſi diſſemblables & ſi oppoſés ; elle attaque des organes dont la texture & les fonctions ſont ſi différentes, qu'il n'eſt ſouvent pas poſſible de remplir toutes les indications, & de prévenir tous les inconvéniens avec un ſeul & même remède. En effet, quand le virus épaiſſit, coagule la lymphe, quand il produit des excroiſſances dures & fongueuſes, qu'il engorge, groſſit & défigure les organes glanduleux, quand il y occaſionne des tumeurs indolentes, il exige d'autres ſecours que quand, par ſon acrimonie, il irrite, déchire & détruit les petits vaiſſeaux excrétoires de la peau, auxquels il s'attache, & y occaſionne des ulcères douloureux, & ſouvent très-corroſifs ; ou que, pénétrant juſqu'aux muſcles, aux membranes, au périoſte & aux os, il y produit les douleurs les plus aiguës, & prépare de loin la ſuppuration rongeante qui les diſſout, ou la carie qui les détruit. Le traitement doit varier encore

plus, quant à quelques-uns de ces ſymptômes effrayans ſe joignent ces fluxions inflammatoires ſi communes du canal de l'urèthre & des glandes qui touchent & avoiſinent le col de la veſſie; fluxions accompagnées d'écoulemens acrimonieux purulens, ſi difficiles à tarir ».

Il faudroit pouvoir ſuivre M. *de Horne* dans cette partie de ſon ouvrage, faite pour prouver que quoique le mercure, ſous toutes ſortes de formes, guériſſe la maladie vénérienne, cependant les différentes préparations que l'on fait de ce minéral en varient, en changent l'action, & qu'il n'eſt poſſible ni permis de les donner indiſtinctement à toutes ſortes de perſonnes, & dans toutes les maladies, ſous la même forme; mais nous nous bornerons à donner une idée de l'application qu'il fait de ces principes dans les diſcours qui précèdent chaque chapitre de ſes obſervations.

Le premier contient les maladies vénériennes traitées par les frictions mercurielles jointes aux ſudorifiques. Si les ſudorifiques, dit notre auteur, déterminent quelquefois ou même augmentent l'action du mercure quand elle eſt trop foible, ou quand elle eſt nulle, parce qu'il reſte comme niché dans quelques parties éloignées du torrent de la circulation; ſi

alors ils l'ébranlent & lui donnent une détermination avantageuſe pour la guériſon, & ſi dans ces circonſtances ils ont quelquefois opéré des miracles, on doit préſumer que les ſudorifiques auront encore plus d'efficacité, ſi on les donne concurremment avec les frictions, ſurtout dans les tempéramens relâchés ou dans des circonſtances où l'on a quelque raiſon de craindre le relâchement produit par l'admiſſion du mercure ſous cette forme. Il rapporte quatre obſervations qui prouvent ces principes, & de 47 malades traités par cette méthode, tous ont guéri.

Le chapitre ſecond préſente la combinaiſon des frictions avec les fumigations mercurielles, que M. *de Horne* juge néceſſaires toutes les fois qu'à des engorgemens glanduleux que les frictions locales peuvent réſoudre, ſe joignent des puſtules ſuppurantes, des ulcères rongeans qui infectent la peau, & qui ne permettent pas ſouvent d'employer les frictions; les fumigations alors procurent la déterſion & la cicatriſation des ulcères, & loin de contredire l'effet des frictions, elles l'aſſurent au contraire, & le rendent plus complet. Dans certains cas, dit-il, une méthode n'eſt qu'auxiliaire, tandis que l'autre eſt la principale, & alternative-

ment on en varie l'adminiſtration ſuivant les circonſtances.

Le chapitre troiſième eſt la combinaiſon des frictions avec le ſublimé corroſif.

« De toutes les préparations mercurielles, employées au traitement des maladies vénériennes, il n'en eſt aucune dont la combinaiſon ſoit plus heureuſe & plus univerſellement pratiquée. Quand on a jugé néceſſaire la réunion de ces deux moyens, on y a été déterminé ſans doute par l'avantage de pouvoir augmenter l'énergie du mercure ſimplement étendu & diviſé par l'activité de celui qui, donné ſous une forme ſaline, eſt exactement ſoluble, & miſcible à toutes nos liqueurs. C'eſt aux médecins de l'armée, pendant la dernière guerre en Allemagne, qu'on doit les premiers eſſais de la réunion de ces deux remèdes, & on l'a depuis pratiquée aſſez conſtamment & avec ſuccès, à Paris, ſous le nom de *méthode mixte* qu'on lui a donné ».

Nous allons rapporter une des 29 obſervations préſentées par M. *de Horne* ſur 499 malades traités dans les maiſons de ſanté par cette méthode, ſur leſquels il en eſt mort cinq, dont on trouvera les obſervations dans la quatrième partie.

Observation vingt-sixième.

« 20. Joseph George.... âgé de vingt ans, natif de l'Alsace, d'un tempérament délicat, ayant déja eu la maladie vénérienne qui s'étoit manifestée par une gonorrhée qui avoit été supprimée inconsidérément, & à la suite de laquelle il avoit éprouvé dans les membres des douleurs qui subsistoient encore, est entré à la maison de santé établie pour les hommes, rue des Brodeurs, le 20 juin 1776, avec une nouvelle gonorrhée accompagnée de deux bubons aux aines, de chancres entre le gland & le prépuce, qui occasionnoient un phimosis, & des douleurs nocturnes.

Après avoir été saigné & baigné, ce malade fut mis à l'usage du sublimé le 24 juin, à la dose d'un quart de grain par jour. Le 29, on lui en donna un demi-grain; le 4 juillet, trois quarts de grain; & le 19 juillet, un grain par jour, & il continua ce remède à cette dernière dose jusqu'à son parfait rétablissement. Les bains furent aussi donnés à ce malade tous les deux jours.

Le 24 juin, on lui administra une friction d'un gros de pommade mercurielle, & on les continua à cette dose tous les trois jours, jusqu'au 9 juillet qu'on fût

obligé de les ſuſpendre, la ſalivation étant ſurvenue : on n'interrompit pas néanmoins pour cela les bains & la ſolution du ſublimé corroſif. La ſalivation n'ayant pas été de longue durée, & ayant ceſſé le 14 juillet, on reprit les frictions le 15, & on en donna quinze de ſuite à la doſe d'un gros tous les deux jours, ſans que la ſalivation reparût.

A la viſite du 13 juillet on s'apperçut que les bubons commençoient à ſe réſoudre ; que les chancres étoient déja cicatriſés, & que le phimoſis étoit diſſipé : la gonorrhée étoit peu conſidérable.

Le 19 juillet, la réſolution des bubons étoit preſque complète, la gonorrhée commençoit à ſe tarir.

Le 26 juillet, il n'exiſtoit plus de bubons ni de gonorrhée.

Le premier août, rien n'ayant reparu, on ceſſa tout remède mercuriel pour purger le malade & l'envoyer aux convaleſcens.

Le 14 août, il ſortit parfaitement guéri, 54 jours après ſon entrée dans cette maiſon, nayant éprouvé d'autre inconvénient de ces remèdes, que la légère ſalivation dont il a été fait mention ».

Dans le chapitre quatrième il s'agit de la combinaiſon des frictions mercurielles avec les lavemens anti-vénériens.

« Si la ſolution du ſublimé corroſif, dit M. *de Horne*, jointe aux frictions mercurielles, en facilite, en aſſure le ſuccès, ſi le mercure appliqué à la peau ſous cette forme a quelquefois beſoin d'un véhicule pour en déterminer, en accélérer l'action, les lavemens anti-vénériens, dont la baſe eſt un mercure exactement ſoluble, doivent remplir le même objet dans les mêmes circonſtances. Ils méritent même d'être employés de préférence, quand l'eſtomac fatigué ou révolté par quelque cauſe que ce ſoit, ne peut ſupporter la première impreſſion du ſublimé. Les frictions concourront donc en ce cas avec les lavemens à la deſtruction totale du virus, & elles l'aſſureront encore plus poſitivement ; de ſorte qu'on peut dire que de la combinaiſon de ces deux remèdes, il réſulte ſouvent un effet qu'on n'auroit pu ſe promettre auſſi complétement d'un ſeul. M. *de Horne* donne la preuve de cette aſſertion dans douze obſervations qu'il préſente ſur 96 malades traités par la combinaiſon de ces deux méthodes ».

Obſervation cinquième.

« 479. Marie-Louiſe-Cunegonde. . . . femme mariée, âgée de 25 ans, native de Paris, d'un tempérament délicat, quoi-

que bien réglée, étoit affectée depuis cinq ans de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, & dont un des principaux ſymptômes (une gonorrhée virulente) avoit réſiſté à tous les remèdes qu'elle avoit pris pour s'en délivrer. Elle eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 février 1777, pour la même gonorrhée accompagnée de douleurs dans tous les membres.

Après toutes les préparations convenables, cette malade commença l'uſage des lavemens antivénériens, le 3 mars, à la quantité de deux par jour, & elle les continua juſqu'au 2 avril inclusivement; ce qui fait 62 lavemens, dans leſquels on avoit employé cinq pintes de liqueur antivénérienne.

Pendant l'uſage de ces lavemens, on lui adminiſtra neuf frictions de pommade mercurielle d'un gros chacune, à trois jours d'intervalle les unes des autres; & ces deux remèdes réunis ſuffirent à ſa guériſon radicale, & jugée telle le 2 avril.

Dès le 10 mars la gonorrhée commençoit à diminuer, & les douleurs des membres étoient moins vives.

Le 20 mars, les douleurs étoient encore plus diminuées; la gonorrhée étoit déja preſque tarie.

Le 27 mars, la gonorrhée étoit tarie

& les douleurs étoient dissipées ; de sorte qu'on envoya cette femme aux convalescentes, d'où elle sortit le trois avril en très-bon état, sans avoir éprouvé ni douleurs, ni coliques ».

Dans le journal prochain nous donnerons une idée de la seconde partie de cet excellent recueil d'observations.

RÉPONSE

A l'objection contre l'inoculation, tirée de la prétendue progression observée dans le nombre des morts, après son époque ; par M. CAPMAS, *ancien médecin pensionné de la ville de Montauban, & inspecteur des eaux minérales de sa généralité.*

La lettre de M. *Louis Odier* à M. *de Haen*, est, à mon avis, ce que nous avons de plus certain sur la progression observée dans la mortalité de la petite-vérole, avant & après l'époque de l'inoculation. Jusque-là, l'esprit de parti avoit plutôt présidé à la bizarrerie des calculs annoncés dans les papiers publics, qu'une exacte recherche faite d'après des registres dont l'exactitude sera toujours physiquement

impoſſible. Peut-on ſuſpecter en effet la bonne foi des célèbres *de Haen*, *Lettſom*, *Pringle*, *Raſt*, *Cramer*, *Short* & autres? Quelles contrariétés néanmoins ne trouve-t-on pas dans leurs computations, ſi on les compare enſemble? Quelles erreurs dans chacune en particulier? Eh comment auroit-on pu bâtir ſolidement ſur un fondement auſſi mouvant? Comment s'aſſurer du véritable nombre des victimes de la petite-vérole, par des regiſtres qui ne font que conſtater la mort des individus, & en marquer l'époque, ſans ſpécifier le genre de maladie (il eſt même impoſſible de le faire) ſous le poids de laquelle ils ont ſuccombé? C'eſt néanmoins l'attention ſeule qu'on auroit eue de caractériſer la cauſe particulière de leur mort, qui eût été capable d'inſpirer quelque confiance pour les différentes progreſſions obſervées dans la mortalité de la petite-vérole: elle ſeule eût dû ſervir de baſe aux recherches du calculateur; &, ſans elle, il ne pouvoit que marcher à tâtons & s'égarer. L'impoſſibilité phyſique de caractériſer l'eſpèce de maladie qui nous prive de la lumière, & le peu d'exactitude qu'on y apporte afin de la découvrir, ſe réuniſſent donc pour rendre ſuſpect le principe d'où ſont partis les ennemis de l'inoculation dans la vue de la combattre

qu e

quel fondement pourra-t-on faire ſur ſes conſéquences ?

On ne me conteſtera pas qu'on ne s'eſt guère occupé de noter le genre de mort de chaque individu avant l'origine de l'inſertion variolique. Les hommes n'avoient pour lors aucun motif de tranſmettre à leur poſtérité le tableau exact d'une cauſe ſpéciale de la ceſſation d'être de leurs ſemblables ; trop affligés du grand nombre de ceux qui ſuccomboient ſous ſa malignité avant qu'ils euſſent à peine vécu, ils ſe bornoient à fléchir le courroux du ciel, ſans chercher à retracer à leurs yeux le juſte ſujet de leur douleur.

Il eſt vrai que depuis cet heureux temps, les ennemis de l'inoculation, ſans ceſſe renaiſſans, n'ont rien oublié pour en faire proſcrire l'uſage. Ce n'eſt pas ici le lieu de parler des différens moyens qu'ils ont employés pour y parvenir. Je n'inſiſterai que ſur l'objection que j'ai annoncée, qui a paru la plus frappante quoique la plus foible, & dont j'ai déjà bien diminué la force. Peu ſatisfait de leurs premières attaques, & n'ayant pu affoiblir l'inoculation dans ſes principes, les anti-inoculateurs voulurent la combattre dans ſes effets : on vit naître de toutes parts pluſieurs tables des enterremens faits dans les principales villes de l'Europe, par leſ-

quelles on s'attachoit à démontrer que le nombre des victimes de cette maladie eſt plus conſidérable aujourd'hui qu'il n'étoit avant l'heureuſe époque des petites-véroles artificielles. M. *de Haen* fut un des premiers qui fit imprimer dans ſon excellent ouvrage intitulé, *Ratio medendi*, une table des enterremens faits à Londres, dont il prétendit faire un argument victorieux contre cette utile découverte que le paganiſme eût diviniſée : ſes adverſaires la citèrent à l'envi, & en firent leur cri de joie. Ils la regardoient déjà comme leur triomphe, quand M. le chevalier *Chaſtelleux* s'étant transporté ſur les lieux, démontra évidemment que les ſources où on avoit puiſé étoient fautives. Les ennemis de l'inoculation devinrent alors muets, & il ne reſta au célèbre *de Haen* que la douleur d'avoir écrit d'après des erreurs. MM. *Lettſom* & *Pringle*, s'empressèrent à reſſuſciter un feu mal éteint. Il réſulta de leurs calculs, que, depuis la pratique de l'inoculation introduite en Angleterre, Londres perd, années communes, 17 perſonnes de plus ſur 1000. On répondit d'abord que la population ayant beaucoup augmenté depuis la paix, il ne falloit pas être ſurpris que le nombre des morts fût plus grand : mais comme les rapports de la

mortalité, faits par M. *Pringle* long-temps après la publication de la paix, ſont d'accord avec ceux de M. *Lettſom*, l'argument ſubſiſte encore dans toute ſa force. Il n'eſt cependant pas difficile d'y répondre ; je dis plus, & j'ajoute que bien loin de nuire à l'inoculation, il détruit au contraire une des plus fortes objections des adverſaires.

Pour démontrer authentiquement la fauſſeté des nouveaux calculs, un ſecond voyage du chevalier *de Chaſtelleux* à Londres eût ſuffi ſans doute ; mais comme perſonne ne s'eſt donné la peine de faire des recherches auſſi minutieuſes, je me propoſe d'enlever à ces calculs toute eſpèce de vraiſemblance, en les oppoſant à des calculs contraires, dont les auteurs ne ſont pas moins reſpectables. Une ſeule & même ſource, conſidérée ſous un rapport abſolument égal, ne peut en effet prêter à des opinions oppoſées, ſans perdre toute eſpèce de droit à inſpirer la moindre confiance pour aucune. Telle eſt cependant celle où ont puiſé les adverſaires : je vais le démontrer.

M. *Raſt*, après y avoir apporté toute l'attention poſſible, nous aſſure, par ſes tables, que la mortalité de la petite-vérole a conſtamment ſuivi une progreſſion en diminuant ; & que depuis 1581 juſqu'à

1750, les nombres exprimans les rapports de mortalité avoient été 73, 62 & 56 sur 1000; tandis que, d'après M. *Odier*, ces mêmes nombres doivent être 70, 68 & 52. M. *Odier* va plus loin encore, & ajoute qu'il ne paroît pas que la mortalité de la petite-vérole ait jamais suivi une progression régulière: car si, au lieu de calculer de siècle en siècle, on se restreint de 25 en 25 ans, on verra que tandis que depuis 1581 jusqu'à 1600, le rapport de la mortalité de la petite-vérole avoit été, à peu près, de 70 sur 1000; il vint ensuite à 86, 79, 60, 48, &c. Tous ces différens calculs, pour prouver la progression en descendant, n'ont donc de réalité que dans la manière de les faire: leur fondement n'est donc qu'arbitraire. Qu'on ne s'imagine pas que l'ancienneté des époques ait été la cause des contradictions dont fourmillent toutes les tables qui ont paru. Leur inexactitude n'est pas moins gronde à commencer après l'origine de l'inoculation, qu'avant. On lit dans la table de M. *Odier*, qu'en 1759, où on avoit déjà beaucoup inoculé, le nombre des morts de la petite-vérole ne fut que de 38 sur 1000; que dans la période suivante, la mortalité doubla presque, & que dans la troisième elle s'arrêta à 52: la progression qu'a annoncé

M. *Odier*, dans ſes calculs, a donc ſuivi un ordre inconſtant, tandis qu'à la lueur du même flambeau, *Short* a voulu démontrer qu'elle avoit conſtamment été en montant. Pour préſenter enfin toutes ces contradictions ſous un même point de vue, & d'une manière bien palpable, je dirai que *Short* a prétendu prouver que la mortalité de la petite-vérole a conſtamment ſuivi une progreſſion en montant; que M. *Raſt* a cru trouver qu'elle étoit en deſcendant, & que M. *Odier* a avancé qu'elle tenoit de l'une & l'autre. De quel poids peuvent donc être des opinions auſſi contraires, calquées ſur un même principe mathématique ? Si des hommes célèbres, après avoir puiſé dans la même ſource, & après avoir eu pour guide le travail d'un tiers qui a un droit ſi bien acquis ſur nos éloges (*Cramer*), ont ſuivi des routes ſi différentes, quel fondement faire, & quelle foi ajouter à ceux qui ont fouillé dans les ténèbres des regiſtres, & qui ont travaillé à compulſer des livres auſſi immenſes que ceux de la ville de Londres, dont le volume ne peut qu'effrayer, & que peu de gens ſont en état de parcourir ſans traîner après eux un ennui & un dégoût peu propres à nourrir cette attention ſcrupuleuſe qu'on doit y apporter ? Si les regiſtres de Genève,

compulsés par un homme aussi célèbre, si les regiſtres, dis-je, d'une ville qui n'eſt qu'un point, eu égard à la capitale de la Grande-Bretagne, ont ſuffi pour égarer deux auteurs dans leurs recherches, quelle idée avoir de celles qui ont été faites par M. *Pringle* dans cette ville immenſe, dès que les premières ont d'ailleurs été démontrées ſi fautives ? Ce n'eſt pas ici une affaire d'opinion, où chacun, livré à ſon imagination, enfante à ſon gré des motifs plus ou moins ſpécieux, ſelon le degré de feu qui l'anime; il ne s'agit que de quelques loix d'arithmétique, & de quelques règles de calcul dont la moindre erreur eſt condamnable, & auxquelles tout homme tant ſoit peu inſtruit de la rigueur des vérités mathématiques, n'ajoutera jamais la moindre foi, dès qu'il ſaura d'ailleurs que pluſieurs auteurs également recommandables par leurs talens ont prononcé ſur un même fait d'une manière auſſi diſparate. Voilà donc cette objection tant prônée réduite à ſa véritable non valeur: c'eſt donc en vain que ſes partiſans avoient cru balancer, par le moyen de calculs imaginaires, les avantages réels de l'inoculation.

J'ajoute encore que ces calculs, bien loin de lui nuire, détruiſent au contraire une des plus fortes objections des adver-

ſaires ; car enfin, ſi la communication artificielle du virus variolique fomente la contagion, ſi elle l'entretient dans les villes, & ſi elle l'y propage, comme ne ceſſe de le répéter l'écho anti-inoculateur, on doit en conclure qu'on donne la petite-vérole véritable par ce moyen, & que ce même moyen ruine totalement le doute adroitement ſemé par les ennemis de l'inoculation ; ſavoir, que celle-ci ne communique pas la véritable petite-vérole, qui ne peut cependant ſouffrir la moindre variation.

GROSSESSE VAGINALE,

Obſervée par M. NOEL, membre du collège & de l'académie royale de chirurgie de Paris, &c.

On a pluſieurs obſervations de groſſeſſes ventrales ; ce ſont celles où les fœtus s'étant échappés par les déchirures de la matrice ou de ſes trompes, produites par des violences quelconques, ſont tombés dans le ventre de leur mère, y ont formé des adhérences avec les différens viſcères de cette capacité, d'où ils n'ont pas moins tiré leur nourriture que s'ils avoient eté contenus dans

l'utérus. Les auteurs ont rapporté beaucoup de ces faits intéreſſans qui prouvent juſqu'à quel point la nature ſait triompher du vice même des organes les plus utiles, pour terminer les fonctions les plus difficiles. La femme qui fait l'objet de cette diſſertation, en eſt la preuve la plus convaincante ; en effet, ſi la hernie du vagin dont elle étoit attaquée avant ſa groſſeſſe étoit une maladie pernicieuſe à ſa ſanté, à plus forte raiſon devoit-elle nuire à ſa groſſeſſe ; c'eſt cependant ce qui n'eſt pas arrivé : car le relâchement du vagin n'a exiſté au contraire dans cette occaſion, que pour favoriſer le phénomène le plus ſingulier qui ſe ſoit préſenté dans les cas de groſſeſſes par erreur de lieu.

Pendant le mois de juillet 1765, je fus appellé au village de Villacourt, près de Bayou en Lorraine (1), pour accoucher la femme d'un nommé *Girardot*, âgée de 38 ans, qui étoit, à ce qu'on me dit, dans les douleurs depuis trois jours. Les eaux qui s'étoient écoulées dès la veille de mon arrivée, avoient procuré la ſortie du cordon ombilical. Ayant examiné cette femme, j'ai trouvé que l'enfant préſentoit le dos ; mais il étoit tellement deſ-

(1) J'étois alors dans cette province.

cendu dans le détroit inférieur du baſſin, qu'on le voyoit à travers les grandes lèvres de la mère, qui étoient fort dilatées. Son ventre deſcendoit beaucoup par-deſſus les os pubis ; &, dans la région ombilicale, on ſentoit très-diſtinctement à l'extérieur du ventre une dureté de figure ſphérique, qui paroiſſoit ſéparée d'avec le volume de l'enfant. Ne jugeant pas que cette femme pût accoucher dans la mauvaiſe poſition qu'occupoit ſon enfant, dont le dos étoit plié dans le détroit inférieur du baſſin, la tête & les pieds dans une direction tranſverſale au-deſſus de l'arcade des os pubis de la mère, j'eſſayai de la repouſſer en haut, afin de pouvoir dégager & ſaiſir les pieds ; mais il me fut impoſſible d'y parvenir à cauſe de la réſiſtance qu'oppoſoit la dureté ſupérieure du ventre dont j'ai parlé : l'enfant étoit engagé ſi avant entr'elle & l'arcade des os pubis, que je ne pus l'avancer ni le reculer.

Cependant, comme la mère commençoit à s'affoiblir, & que les douleurs, qui n'avoient pas été vraies, n'exiſtoient plus, je fis relever & ſoutenir fermement ſon ventre en haut ; enſuite j'introduiſis mes doigts le long du dos de l'enfant qui me conduiſit dans une eſpace conſidérable au-deſſus des os pubis de la mère, où je

trouvai les pieds, & par leur moyen je parvins, avec beaucoup de peine, à tirer l'enfant qui étoit mort, comme je l'avois prévu, mais cependant d'un volume à me perſuader qu'il étoit à terme. Je procédai enſuite à l'extraction du placenta, que je fus chercher également dans la même cavité où j'avois trouvé l'enfant, & je terminai l'accouchement ſans que la mère ſe trouvât conſidérablement fatiguée. Il n'en fut pas de même de la groſſeur ſupérieure du ventre qui exiſtoit encore, ce qui me fit croire que ce pouvoit être un ſecond enfant : en conſéquence, j'introduiſis de nouveau ma main dans le vagin pour tâcher d'aller le ſaiſir dans la matrice ; mais il me fut impoſſible d'y parvenir. Quelques tentatives que j'aie faites, je ne pus jamais rencontrer l'orifice de ce viſcère ; j'obſervai ſeulement qu'en pouſſant en haut ma main introduite dans le vagin, contre la tumeur du ventre, elle répondoit parfaitement à l'autre main qui étoit appliquée ſur l'abdomen, & réciproquement celle-ci répondoit à la main qui étoit dans le vagin. Je diſtinguai d'ailleurs un grand nombre de franges mollaſſes adhérentes à toute la paroi de la cavité d'où j'avois tiré l'enfant ; ces franges m'avoient extrêmement gêné pendant l'accouche-

ment, en s'oppoſant à l'introduction de ma main. Ne pouvant rien tenter davantage, je quittai, ſur les dix heures du ſoir, cette femme qui avoit le pouls en aſſez bon état. Cependant le lendemain, ſur la fin du jour, j'appris ſa mort. J'y retournai pour tâcher de vérifier, par l'ouverture de ſon corps, tout ce que j'avois obſervé d'extraordinaire chez elle : le bas-ventre étant diviſé, je trouvai d'abord que ce qui formoit la tumeur du ventre étoit le corps de la matrice même devenue ſi dure & ſi ſquirrheuſe, que je ne pus l'ouvrir qu'avec un grand couteau de cuiſine, à coups de marteau. Le col de ce viſcère étoit entiérement fermé, & ſon corps, qui avoit par-tout plus d'un pouce d'épaiſſeur, avoit le volume & preſque la figure de la tête d'un jeune enfant ; les trompes étoient également ſquirrheuſes, ſans aucune marque de cicatrice ni de déchirure ; le vagin au contraire s'étoit ſi fort diſtendu à ſa ſurface antérieure & ſupérieure, c'eſt-à-dire, entre l'orifice externe de la matrice & ſon adhérence naturelle avec la veſſie, qu'il avoit formé une poche pareille à celle d'une gibecière, dans laquelle l'enfant s'étoit nourri parfaitement juſqu'au terme de neuf mois. La membrane de cette poche vaginale étoit inégalement

épaiſſe, & à ſa ſurface externe il y avoit quantité de vaiſſeaux très-variqueux qui répondoient intérieurement aux franges dont j'ai parlé, & qui, bien qu'elles fuſſent alors toutes gangrénées, me parurent avoir été vaſculeuſes, ou, pour mieux dire, d'une ſubſtance ſemblable aux grappes hémorrhoïdales ; toutes les franges avoient, excepté à l'endroit de l'attache du placenta, à deux travers de doigt de l'orifice externe de la matrice oſſifiée, deux ou trois pouces de longueur ; tous les autres viſcères du bas-ventte étoient dans leur état naturel. Ne pouvant comprendre ce qui avoit cauſé cette étrange groſſeſſe, je demandai aux parens s'ils ne ſavoient pas ce qui avoit pu la précéder. Ils m'apprirent que deux ans auparavant cette femme avoit eu une couche très-fâcheuſe, à la ſuite de laquelle il lui étoit ſurvenu une hernie conſidérable du vagin, qui deſcendoit preſque juſqu'aux genoux, ce qui la faiſoit beaucoup ſouffrir ; de façon que, pour ſe ſoulager, elle imagina de s'introduire elle-même dans le vagin réduit à ſa place, un chiffon de linge roulé en forme de peſſaire : mais, pendant cet intervalle, étant devenue groſſe une ſeconde fois, elle ſentit conſtamment des douleurs & des tiraillemens dans le ventre, qui répondoient vers les

reins. Ils ajoutèrent auſſi qu'elle ſe plaignoit d'un poids continuel dans le ventre, qui l'empêchoit ſouvant d'uriner & de marcher.

Malgré l'envie que j'eus d'être plus inſtruit, je ne pus en ſavoir davantage. Je me retirai ſans avoir pu conſerver les parties génitales, parce qu'elles étoient toutes gangrénées, particuliérement la poche vaginale.

Telle eſt l'hiſtoire exacte de cette curieuſe groſſeſſe qui a fait périr la malade ſi promptement, quoiqu'elle fût accouchée heureuſement ; mais on ceſſera d'en être ſurpris, ſi l'on fait attention à la ſtructure tendre & mollaſſe des grappes qui tapiſſoient l'intérieur de la poche vaginale, & qui ont indiſpenſablement ſouffert du froiſſement inévitable pendant l'accouchement : d'ailleurs le contact de l'air extérieur qui s'introduiſit, la chaleur & l'humidité des parties eurent bientôt procuré la putréfaction, & enfin la mort.

Cette obſervation m'a paru d'autant plus curieuſe, qu'elle eſt rare, & peut-être l'unique de ſon eſpèce. *Sennert* rapporte cependant un fait qui y a quelque reſſemblance (1). Il s'agit de la femme

(1) Liv. IV *medic. practic* ſect. 2.

d'un tonnelier qui, en aidant ſon mari à courber un cerceau, fut frappée dans l'aîne gauche de l'extrémité de cette perche. Il lui ſurvint une hernie conſidérable au ventre, qu'on ne put faire rentrer. Cette femme étant devenue groſſe, on ſentoit remuer l'enfant à travers la tumeur : au moment de l'accouchement on ouvrit cette hernie, & on tira l'enfant vivant avec le placenta. La matrice & les autres parties rentrèrent dans leur place.

Ruiſch a vu auſſi une femme à qui il étoit ſurvenu une hernie de matrice qui deſcendoit juſqu'aux genoux (1). Cette femme, quoique enceinte, ne laiſſa pas d'accoucher lorſque la ſage-femme eut fait rentrer ce viſcère. Ces deux faits, qui ſont fort intéreſſans, ne préſentent cependant que le déplacement de la matrice contenant des enfans qu'elle avoit probablement formés avant les accidens qui dérangèrent ce viſcère de ſa ſituation naturelle : au lieu que dans l'obſervation que je viens de rapporter, c'eſt l'enfant qui a établi, pour ainſi dire, ſon domicile dans le vagin.

---

(1) *Adverſ. anatom. med. chirurg.* ſect. 2, pag. 23.

SUITE ET FIN

De la lettre de M. BONNEL DE LA BRAGERESSE, le fils, médecin à Mende en Gévaudan, ſur une CARIE DU FÉMUR.

(Le commencement eſt dans le journal de décembre 1778, *page* 530).

Réflexions de l'auteur ſur ſon obſervation.

QUOIQU'IL n'y ait rien de plus triſte pour une ame ſenſible, que d'enviſager toujours les infirmités ſans nombre dont la condition d'homme rend ſuſceptible, il eſt néanmoins néceſſaire, pour le bonheur général, que les médecins ſoient au-deſſus d'une pareille foibleſſe. Chargés par la ſociété de tenir compte des maladies nombreuſes qui l'aſſiègent, ils ſe rendroient coupables envers elle s'ils laiſſoient perdre dans leurs mains les cas extraordinaires qu'ils obſervent : outre ce premier devoir, il en eſt encore pour eux un ſecond ; c'eſt de réfléchir ſérieuſement ſur les ſuites des cas malheureux qu'ils rencontrent. Et certes, ils peuvent réfléchir ſouvent : la nature, la bienfaiſante nature a ſes bornes, l'art a les ſiennes : heureux l'homme de génie

qui peut les reculer pour l'avantage de l'humanité!

Une première réflexion qui ne doit point nous échapper, c'eſt qu'en général les maladies qui attaquent les os ſont beaucoup moins connues que celles qui attaquent les autres parties de notre frêle machine : on peut même le dire, l'ignorance où nous ſommes à cet égard, tient beaucoup à la nature cachée de ces maladies qui, à raiſon de leur ſituation profonde, de leurs progrès lents & obſcurs, ſont toujours difficiles à connoître. La différence des cauſes qui attaquent les os, ſuivant qu'elles ſont externes ou internes, en indiquant tantôt les ſecours de la chirurgie, tantôt les ſecours de la médecine, & le plus ſouvent les uns & les autres réunis, a établi encore une eſpèce d'embarras dans le choix du miniſtre de la ſanté auquel ces maladies doivent être dévolues. Cette diſtinction n'a pu avoir lieu ſans diminuer l'ardeur de s'inſtruire à fond ſur cette branche mixte de l'art de guérir dans les deux profeſſions qui ſe la partagent. Auſſi (on peut le dire) quelque bons & quelque eſtimés que ſoient les ouvrages de *Petit* & de *Duvernay*, ils ſont encore incomplets l'un & l'autre, ne traitant guère que des cas chirurgicaux

des

des maladies des os. Les découvertes intéreſſantes de M. *Hériſſant*, en nous dévoilant les ſecrets de l'oſſification, peuvent répandre un très-grand jour ſur l'objet dont nous nous occupons. Cet ingénieux médecin a fait lui-même l'application de ſes découvertes dans quelques cas des maladies des os, & il ſeroit vraiment à ſouhaiter pour l'avancement de notre art, qu'un homme de talent remplît la tâche que s'étoit propoſée le ſavant académicien qui avoit ouvert la carrière. S'il eſt honorable d'être le premier à tenter des expériences nouvelles ſur un ſujet neuf, il ne l'eſt pas moins, ſans doute, de pourſuivre le travail commencé par l'homme de génie, & d'en tirer les fruits utiles qu'il eût obtenus, ſi une mort prématurée ne l'eût pas empêché de les cueillir lui-même.

Quel eſt le nom que nous devons donner à la tumeur de la cuiſſe en général, & à celle du *fémur* en particulier? Nous l'avouons, on ne peut qu'être très-embarraſſé, ſi l'on conſidère les rapports & les différences que cette tumeur a préſentés avec les tumeurs connues. L'opération montra évidemment qu'on ne pouvoit la regarder comme un abcès profond, ainſi que les ſignes extérieurs avoient dû le faire croire, ni comme une vraie

tumeur froide, ni comme une exoſtoſe pure & ſimple, puiſqu'on y reconnoiſſoit le caractère que le ſavant M. *Duvernay* donne à certaines concrétions oſſeuſes *d'exoſtoſes par épanchement ; & en manière de roche ;* ni enfin comme une *épine venteuſe*. La tumeur de notre malade tenoit, à toutes les maladies que nous venons d'énoncer, par quelque choſe. D'un genre mixte & compliqué, elle préſentoit d'abord, dans l'affection des muſcles, une manière de ſquirrhe d'une nature particulière ; dans l'affection de l'os c'étoit un ramolliſſement extrême déterminé par l'épanchement de la matière crétacée, dont l'extravaſation dans les muſcles & dans le tiſſu cellulaire avoit formé différens genres d'infiltrations oſſeuſes : on y obſervoit encore la carie & la dégénération d'une partie de la moëlle, &c. ; d'où il réſulte néceſſairement qu'on ne peut donner un nom ſimple à la maladie dont nous nous occupons. Participant à différens genres d'affections d'une manière aſſez ſtricte, elle ne pourroit avoir un nom qui lui convînt, à moins qu'on ne composât un très-grand nom de pluſieurs mots *techniques* effrayans qui ne ſont plus de mode ; j'aime mieux que mon expreſſion ſoit moins juſte, & lui conſerver le nom de *ſtalactite animale* que je lui

ai déja donné, quoiqu'il ſoit pourtant aſſuré que ce nom, borné à la ſeule tumeur oſſeuſe, & pris dans le ſens comparatif, lui convienne parfaitement.

En effet, un épanchement ſucceſſif du ſuc oſſeux paroît avoir ſuffi pour déterminer cette complication des maux; & voici de quelle manière on peut le concevoir. La portion ſupérieure du *fémur* fut d'abord ramollie par une acrimonie acide, produite peut-être elle-même par une diſpoſition ſcrophuleuſe des humeurs, diſpoſition dont on a pu remarquer pluſieurs indices chez notre malade. La matière crétacée à laquelle les os doivent leur ſolidité, ayant perdu la cohéſion qu'elle a dans l'état ſain avec le parenchyme cartilagineux de la portion ſupérieure du *fémur*, quitta l'eſpèce de tiſſu réticulaire qui la renfermoit, & s'épancha, par manière, d'infiltration, d'abord entre le périoſte & l'os, & ſucceſſivement dans les muſcles & le tiſſu cellulaire de la cuiſſe, & y forma ces concrétions oſſeuſes. Ce mécaniſme, qui paroît très-naturel, ne diffère pas, comme on voit, de celui qui produit dans les grottes ſouterraines les *ſtalactites* pierreuſes. Ce qu'il y a de vraiment extraordinaire, c'eſt de trouver des liaiſons & des analogies auſſi étonnantes d'un règne à l'autre.

Si l'on ne connoiſſoit pas le mémoire & les découvertes de M. *Hériſſant* ſur l'oſſification, on auroit, ſans doute, bien de la difficulté à croire le dégagement & le départ de la terre crétacée à travers les barrières où elle ſe trouve renfermée, & à attribuer à ſon épanchement les concrétions nombreuſes que nous avons trouvées dans la cuiſſe de notre malade; mais ces *erreurs de lieu* & ces départs, ſouvent aſſez prompts pour occaſionner les accidens les plus funeſtes, ne ſont plus des problêmes, même dans la médecine ſyſtématique. L'obſervation en avoit, de tout temps, conſtaté la vérité; mais il étoit réſervé à notre ſiècle, & ſpécialement au célèbre *de Bordeu*, de faire connoître l'organe cellulaire, & d'éclaicir par-là la théorie des métaſtaſes. Le ſédiment des urines n'eſt ſouvent que de la terre crétacée chez les perſonnes dont les os infectés par un *âcre* quelconque, perdent leur ſolidité naturelle. La goutte elle-même, cette maladie ſi commune & ſi redoutable, conſiſte principalement, d'après des obſervations exactes, en une diſſolution plus ou moins conſidérable de la matière crétacée des os, qui ſe dépoſe le plus ſouvent dans les articles voiſins de la partie qui ſe décompoſe, & y produit, par ſucceſſion d'attaques, des no-

doſités & des concrétions crétacées organiſées. Qui ne ſent au premier coup-d'œil la ſingulière analogie de la maladie dont nous venons de communiquer l'obſervation, avec celle-ci ? C'eſt dans les deux cas la matière crétacée qui eſt miſe en mouvement, déplacée & charriée dans des lieux où elle ne peut que nuire ; la ſeule différence eſt dans l'endroit où cette matière eſt dépoſée dans les deux cas, & c'eſt à cette différence qu'on doit rapporter leur configuration particulière. L'on conçoit ſans peine que les portions du tiſſu cellulaire, qui ont ſervi de réceptacle & de moule, ont été l'unique cauſe de la forme organiſée qu'a pris notre *ſtalactite*, cauſe qui ne ſauroit avoir lieu pour les nodoſités goutteuſes ; ajoutons encore que celles-ci ſe formant d'une manière beaucoup plus prompte par une eſpèce d'effort critique, doivent par-là même différer très-eſſentiellement de la concrétion oſſeuſe trouvée dans la cuiſſe de notre malade, qui n'a été produite que par un épanchement ſucceſſif, & long-temps continué de la même matière.

La manière ſeule dont cette *ſtalactite* oſſeuſe, a pris ſes accroiſſemens, a bien donné le temps à la nature, ce ſurveillant attentif de notre conſervation,

de faire quelques efforts pour s'oppoſer aux progrès de cette maladie. En effet, avertie par la douleur combien il étoit dangereux pour la ſanté de l'individu, que ces corps durs, étrangers aux muſcles, les irritaſſent, elle avoit pris d'abord le parti d'envelopper pluſieurs de ſes aiguilles oſſeuſes dans une eſpèce de poche qu'elle trouva, pour ainſi dire, le moyen de créer exprès, avec les parties cellulaires qui ſe rencontrent dans les environs. Enveloppées dans cette eſpèce de ſac, & comme empaquetées avec de la graiſſe, les aiguilles oſſeuſes auroient médiocrement gêné notre malade, ſi la même cauſe qui les avoit produites, & qui perſiſtoit toujours, n'eût encore déterminé des épanchemens nouveaux après ce premier travail de la nature. L'ordre qu'elle avoit mis dans ſa défenſe fut troublé par la continuité de l'attaque; les aiguillons multipliés d'un jour à l'autre dans ces parties, y déterminèrent un afflux conſidérable d'humeurs; l'engorgement augmenta de ſon côté, & les douleurs en proportion; la gêne & la compreſſion de l'os, jointes aux ſucs viciés qui avoient ſuffi pour le ramollir, en occaſionnèrent la carie; la moëlle ſe putréfia & acheva, par ſon épanchement, de porter le déſordre dans la tumeur où

le déchirement des muſcles par les excroiſſances oſſeuſes, l'afflux des humeurs, & les irritations continuelles des nerfs, avoient déja fait les plus grands ravages : la réſorption d'une pareille matière pouvoit bien entretenir la fièvre qui augmentoit à ſon tour le dépériſſement du malade : tel étoit l'état des choſes lorſque l'opération fut malheureuſement décidée & exécutée ; car il eſt certain qu'on n'auroit jamais eu la témérité de l'entreprendre, ſi on avoit été aſſez heureux pour avoir des ſignes des complications multipliées qui devoient la rendre inutile & funeſte, en avançant peut-être de quelques jours la mort du malade.

Mais la nature de cette maladie extraordinaire étoit obſcure par la ſeule ſituation ; car il paroît aſſez vraiſemblable que ſur quelque partie extérieure du corps qu'une pareille tumeur ſe fût manifeſtée, on auroit aiſément pu la reconnoître, ſinon pour ce qu'elle étoit véritablement, du moins on auroit pu imaginer que c'étoit une véritable exoſtoſe. Mais que, dans un ſujet qui avoit conſtamment joui d'une ſanté parfaite, on imagine que c'eſt à un échappement du ſuc oſſeux qu'on doit rapporter les cauſes d'une douleur vive à la partie ſupérieure de la cuiſſe, c'eſt ce qu'il étoit difficile

de penſer, & c'eſt ce que ne firent jamais les différens médecins que conſulta notre malade. On rapporta d'abord ſes ſouffrances à une ſciatique ; le volume & la tenſion de la cuiſſe ayant augmenté, & les durillons ayant paru, & dans cette partie & au ſein, on regarda, avec beaucoup de vraiſemblance, cette tumeur comme une véritable tumeur froide. La tenſion extrême de la calotte aponévrotique, qui recouvroit préciſément l'endroit où étoit l'engorgement, rendoit ſur tout le diagnoſtic difficile. La colliquation qui ſurvint enfin dans cette tumeur, manifeſta au tact la ſenſation d'un fluide épais renfermé profondément dans un ſac ſous les muſcles de la cuiſſe. Quelle idée pouvoit-on prendre de cette maladie ? que réſoudre dans un cas pareil ? Le danger inévitable & prochain où l'on voyoit le malade, les conſeils des médecins de Montpellier d'ouvrir la tumeur au premier indice d'abcès, l'inutilité de tout autre ſecours, décidèrent une opération qui conſtata qu'on n'avoit jamais eu ni pu avoir une connoiſſance exacte de cette tumeur.

Une réflexion qui ne nous paroît pas déplacée ici, c'eſt que la prétendue infaillibilité de diagnoſtic que quelques chirurgiens ignorans accordent à leur art,

n'eſt pas plus réelle que celle que nous voudrions pouvoir accorder à la médecine. La connoiſſance du cas dont il s'agit étoit bien certainement du reſſort du tact & des yeux, & néanmoins ces deux ſens y furent trompés.

Concluons donc avec vérité, que ſi la médecine eſt encore bien éloignée du degré de perfection où le temps & l'expérience doivent la porter un jour, la chirurgie, cette autre branche eſſentielle de l'art de guérir, ne touche pas encore à ce degré d'évidence & de ſuccès où quelques-uns veulent ſi généreuſement qu'elle ſoit déja parvenue, & où nous ſouhaiterions ſeulement de la voir bientôt pour le bonheur de l'humanité. On peut eſpérer les plus brillans ſuccès de l'émulation qui paroît animer ces deux profeſſions, qui ne ſont plus rivales que pour ſe devancer réciproquement dans la carrière des découvertes utiles.

Terminons cette lettre & ces réflexions en examinant ſi jamais il a été poſſible d'eſpérer de guérir cette tumeur, & dans quel moment. Tout le monde ſent, comme moi, qu'avec les connoiſſances les plus certaines du caractère de cette maladie, il étoit moralement impoſſible d'attendre aucun ſuccès des ſecours de la médecine & de la chirurgie dans les ſix

derniers mois, & peut-être avant. Les déſordres nombreux qu'avoit produit la pouſſe de ces différens corps oſſeux, ſoit dans la partie malade, ſoit dans toute la conſtitution du ſujet; le volume énorme d'une tumeur ſituée dans la partie la plus charnue du corps; le vice inhérent à l'os qui caractériſoit une véritable *ſpina-ventoſa*, tout auroit écarté dans ce moment l'idée de tout ſecours, dans l'eſpoir de guériſon; & l'art, avec les connoiſſances les plus sûres pour le diagnoſtic, n'eût tendu une main ſecourable au malade que pour charmer ſes violentes douleurs, & ſoutenir ſes forces, continuellement abattues par l'abſorption du délétère putride contenu dans la tumeur, par des ſouffrances continuelles, ajoutons & par la crainte & par le déſeſpoir d'un mal ſans remède. Le médecin bien inſtruit du caractère de cette maladie, ſe ſeroit contenté de conſoler un malade qu'il ne pouvoit arracher au tombeau, & ſe ſeroit vu contraint de jouer auprès de lui le rôle honorable de médecin expectant, par la raiſon qu'on doit l'être lorſque l'idée du ſecours qu'on pourroit mettre en œuvre ne peut être ſéparée de ſon inutilité. Mais changeons de thèſe, & ſuppoſons que la maladie eût été connue dans ſon principe comme elle le fut après l'opération, il

n'eſt pas douteux qu'on auroit tâché d'en arrêter les progrès par une étude approfondie des cauſes qui pouvoient y donner lieu, & par l'uſage des ſecours qu'on auroit jugés les plus efficaces pour les combattre. On ſe ſeroit aſſuré ſi aucune cauſe externe ne pouvoit pas avoir été le germe du vice de l'os, pour y porter les ſecours chirurgicaux qu'une chûte, un coup néceſſitent; & ſi l'on avoit pu ſoupçonner ou connoître l'accroiſſement ſucceſſif de cette concrétion oſſeuſe, & préſager ſes ſuites funeſtes, on auroit dès ce moment même, mis en œuvre les différens moyens que l'art auroit pu ſuggérer pour les prévenir : peut-être même, ſi on avoit vu l'inutilité des remèdes, un chirurgien auroit-il dû ſe haſarder à porter le fer & le feu juſqu'à l'os, & détruire tout ce qui auroit été contre nature. Mais quel ſeroit le malade qui voudroit conſentir à une opération pareille dans un moment où il n'auroit pas encore paſſé par toutes les horreurs des ſouffrances? J'oſe dire qu'il ne s'en trouveroit point, ni de médecins aſſez hardis pour le lui propoſer; d'où l'on peut conclure que cetre maladie, curable par-tout ailleurs dans ſon principe, ne l'auroit été que très-difficilement dans le cas dont nous nous occupons, à cauſe de ſa ſituation profonde, en ſuppo-

ſant toujours même que ſa nature eût été connue d'une façon poſitive dans les commencemens, ou au moins avant que les accidens ſecondaires fuſſent plus dangereux que ceux qui les avoient déterminés.

NOTICE

Sur M. BOURDELIN.

Louis-Claude Bourdelin eut pour aïeul *Claude Bourdelin*, qui naquit à Villefranche près de Lyon, en 1621. Il étoit fort jeune lorſqu'il perdit ſes père & mère, & lorſqu'il fût amené à Paris, où il s'établit apothicaire. Ses connoiſſances chymiques le firent choiſir par M. *Colbert* pour être un des premiers membres de l'académie des ſciences, lorſqu'elle fut formée en 1666. Il mourut le 15 octobre de l'année 1699. *Lémery* lui ſuccéda dans la place d'académicien penſionnaire. Il laiſſa deux fils.

L'aîné, *Claude Bourdelin*, naquit en 1667; il embraſſa la profeſſion de médecin, fut reçu docteur dans la faculté de Paris en 1692, & entra dans l'académie des ſciences en 1699. Il acheta, en 1703, une charge de médecin de madame la ducheſſe de Bourgogne. Cette princeſſe,

après la mort de *Bourdelot* ſon premier médecin, demanda au Roi que cette place fût remplie par *Claude Bourdelin*, & en obtint l'agrément. Il mourut d'une hydropiſie de poitrine le 20 avril 1711. Il laiſſa quatre enfans héritiers de ſes vertus : deux ſuivirent la profeſſion de leur père.

L'aîné étoit *Louis-Claude*, qui à la mort de ſon père étoit dans ſa quinzième année, étant né à Paris le 18 octobre 1696. Il voulut ſoutenir l'honneur du nom qu'il portoit ; il ſe livra donc avec zèle à l'étude, & orna ſon eſprit de toutes les connoiſſances qui font le ſavant & le médecin. Après le temps des études légales, & le cours de licence dans la faculté de médecine de Paris, il fut reçu docteur en 1718. Il s'étoit marié l'année précédente avec mademoiſelle *Dubois*, fille d'un apothicaire, laquelle lui apporta pour dot, de la beauté, de l'eſprit, des vertus, & des dettes de famille à payer.

M. *Bourdelin* entra dans l'académie des ſciences en 1725, pour remplir une place dans la claſſe de chymie.

On a de lui deux mémoires ſur les ſels alkalis tirés des cendres. Il examine dans un autre mémoire le ſel volatil du ſuccin ; il y prouve que ce ſel eſt acide. On a encore de ce médecin chymiſte deux mé-

moires sur le sel sédatif, dont le dernier est de 1755. Depuis cette époque, on ne trouve plus de lui aucun mémoire dans le recueil de l'académie.

En 1736, M. *Bourdelin* fut élu doyen de la faculté de Paris, espèce de magistrature qui demande de l'activité, du zèle & de la fermeté, que la modération néanmoins doit tempérer, pour ne pas blesser les membres libres d'un corps délicat & qui connoît ses droits. Il remplit cette place avec distinction, mérita la reconnoissance de la faculté, & se conserva l'estime de ses confrères.

En 1743, il fut nommé professeur de chymie au jardin royal, où il succéda à M. *Lémery* fils.

M. *Bourdelin*, qui exerçoit depuis 40 ans la médecine avec réputation, avec noblesse, avec désintéressement, qui ne refusoit à personne ses soins, mais qui peut-être les donnoit plus volontiers aux pauvres, parce qu'ils étoient moins à portée des secours dont ils avoient besoin, & qu'en les aidant de ses lumières & de sa bourse, il satisfaisoit sans ostentation aux mouvemens de son cœur & à la sensibilité de son ame, M. *Bourdelin* fut nommé, en 1761, premier médecin de MESDAMES, qui consentirent volontiers qu'il continuât dans la capitale l'exercice de sa profession.

Il ne renonça aux devoirs extérieurs de médecin, que quand ſon âge & ſes infirmités le mirent hors d'état de les remplir. La perte de ſon épouſe, avec laquelle il avoit vécu cinquante-trois ans dans l'union la plus grande, fut pour lui une ſecouſſe violente qui prépara le dépériſſement où il tomba; la mort d'un neveu qu'il chériſſoit, & qui avoit embraſſé la médecine, porta le dernier coup à ſon ame ébranlée. Toutes les facultés de cet homme eſtimable s'affoiblirent & diſparurent quelque temps avant ſa mort, qui arriva le 13 ſeptembre 1777, âgé de près de 81 ans.

La chaire de chymie au jardin du Roi, eſt occupée aujourd'hui par M. *Macquer*, auquel M. *Bourdelin* avoit fait obtenir la ſurvivance.

Sa place de premier médecin de MESDAMES fut donnée à M. *Maloët*, qui partage à juſte titre, avec les praticiens de la capitale les plus conſultés, la confiance éclairée du public, en même temps qu'il jouit de l'eſtime bien méritée de tous ſes confrères.

M. *Bourdelin* étoit penſionnaire de l'académie des ſciences; il a été remplacé par M. *Cadet*, apothicaire.

Le mérite de M. *Bourdelin*, ſes vertus ſociales, ſa bienfaiſance, ſa ſenſibilité

pour les pauvres, le zele avec lequel il voyoit les malades qui mettoient en lui leur confiance, l'eſtime dont il jouiſſoit non-ſeulement dans le ſein de la faculté, mais encore dans la capitale, l'ont fait ſincèrement regretter, & rendront long-temps ſa mémoire chère & précieuſe.

EXTRAIT du prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le premier décembre 1778.*

ON a vu, pendant le mois de novembre, des petites-véroles qui ont été preſque toutes bénignes; des petites-véroles volantes; beaucoup de coqueluches opiniâtres avec de la bouffiſſure aux pieds & aux mains; des maux de gorge; des ophthalmies très-rebelles, ſur-tout chez les enfans; des fluxions de poitrine; des fièvres putrides vermineuſes; des fièvres arthritiques inflammatoires; des fièvres tierces & quartes.

M. *Alphonſe le Roy* a lu des réflexions ſur le mémoire de M. le comte de *M...*, qui indique la manière de rendre ſains les murs nouvellement conſtruits.

M. *Duchanoy*

M. *Duchanoy* a lu un mémoire ſur les maladies régnantes ; une obſervation ſur les bons effets des purgatifs dans les femmes en couches, & une autre ſur un coup à la tête.

M. *Jeanroy* le jeune a lu une obſervation ſur une épilepſie.

M. *Hazon* a lu une obſervation ſur un défaut de conformation dans un enfant nouveau-né.

M. *Dubourg* a lu un mémoire ſur les bons effets des eaux gazeuſes dans différentes maladies.

M. *Hallot* a lu l'extrait du procès-verbal de l'ouverture du corps d'un homme mort d'une hydropiſie aſcite.

M. *Sigault* a lu un mémoire ſur les ſuites de l'opération de la ſymphyſe pratiquée ſur la dame *Veſpre*.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
NOVEMBRE 1778.

Jours du mois.	THERMOMETRE. Au leverdu Soleil.	A deux heures dusoir.	A neuf heures dusoir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Dégr.	Dégr.	Dégr.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.
1	5, 2	9, 5	6, 7	28 0,11	28 1,10	28 3, 2
2	3, 5	9, 0	5, 0	28 3, 6	28 3, 6	28 2, 6
3	2, 5	10, 0	7, 2	28 0, 4	27 11, 2	27 10, 0
4	6, 0	10, 2	7, 3	27 8, 0	27 7, 8	27 8, 2
5	6, 0	8, 5	7, 8	27 6, 6	27 4, 9	27 4, 9
6	6, 2	9, 2	7, 0	27 5, 8	27 5, 4	27 3, 4
7	5, 0	8, 8	6, 0	27 7, 4	27 7, 7	27 7, 7
8	4, 5	7, 0	5, 8	27 6, 4	27 6, 8	27 8, 5
9	5, 0	6, 5	6, 0	27 9, 5	27 7, 8	27 6, 2
10	5, 4	6, 1	5, 0	27 4, 4	27 6, 2	27 7, 2
11	6, 6	10, 0	6, 0	27 2, 9	27 2, 9	27 4, 2
12	4, 8	6, 2	3, 4	27 6, 4	27 7, 2	27 8, 0
13	2, 0	6, 2	4, 0	27 9, 4	27 10, 2	27 10, 9
14	3, 2	8, 5	5, 7	27 10, 7	27 10, 0	27 9, 2
15	5, 5	8, 8	8, 4	27 7,10	27 7,10	27 7,10
16	6, 8	9, 6	8, 8	27 9, 4	27 9, 6	27 9, 6
17	7, 9	8, 9	7, 8	27 9, 5	27 9, 2	27 8, 7
18	7, 0	8, 0	4, 8	27 7, 8	27 8, 3	27 9, 2
19	3, 2	6, 4	4, 9	27 10, 2	27 10,10	28 0, 0
20	3, 2	7, 9	5, 8	28 0, 7	28 0,10	28 0,10
21	5, 6	7, 2	6, 0	28 0,10	28 0,10	28 0,10
22	4, 2	6, 4	5, 0	28 0,10	28 1, 1	28 0, 6
23	7, 0	10, 2	10, 8	27 11, 4	27 11, 1	27 11, 4
24	10, 5	11, 2	10, 7	27 10,10	27 10, 6	27 10, 2
25	9, 0	10, 0	6, 7	27 10,10	28 1, 7	28 2, 2
26	4, 8	8, 5	6, 2	28 2,10	28 3, 2	28 1,10
27	6, 4	8, 0	6, 6	27 8, 6	27 8, 4	27 10, 6
28	4, 6	8, 2	5, 7	27 11, 9	28 0, 3	28 1, 4
29	4, 5	6, 0	5, 2	28 1, 2	28 0, 2	27 11, 5
30	5, 9	6, 0	2, 3	27 9, 0	27 10, 5	28 0, 6

Vents et état du Ciel.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir à 9 heures.*
1	S-O. beau.	O. beau.	S-O. beau.
2	O. *idem.* brou l.	S-O. *id.* doux.	S-O. *idem.*
3	N-E. beau.	S-E. *idem.*	S-E *idem.*
4	S-E. couv. plu e.	S-O. couv. plui.	N-O. couvert.
5	S-O. *id.* brouill.	E. *idem.*	S. nuages.
6	S. nuages, vent.	S-O *id.* g. vent.	S-O. couv. gr. vent.
7	S-O. beau, vent.	S-O nuage.	S-O. couvert.
8	S O. beau.	O. couv. pl. v.	O. beau.
9	S-O. couv. pl.	S. couvert, pl.	S-O. nuages.
10	N-O. *id.* gr. v.	N-O. *idem.*	O. couvert.
11	S. couv. g. vent.	S O. *id.* tempêt.	O. *idem*, gr. v.
12	S-O. nuages, fr.	N-O. nuages.	N-O. beau.
13	N-O. beau.	O. beau.	O. couvert.
14	E couvert.	S. couv. bruine.	S. *idem.*
15	S. *idem.*	S O. cou. pluie.	S-O. *idem.*
16	S. couv., pluie.	S-O. *idem.*	S. *idem.*
17	S. *idem.*	S. *idem.*	S. *idem.* pluie.
18	N-O. couv., pl.	O. couvert.	O. nuages.
19	O. nu ges.	N-O. nuag. fr.	N. beau.
20	S-E. & N. couv. brouillard.	S. cou. pluie.	S. couv. plui.
21	S. c uvert.	S. couvert.	S. couvert.
22	S. *idem.*	S. *idem.*	S. *idem.*
23	S *idem.* pluie.	S-O. c u. ch.	S-O. *id.* v. ch.
24	S-O. c uv. grand vent.	S-O. couvert, gran l vent.	S-O. couvert, gr. v., plu.
25	S-O *ide n.*	O. nuages.	O. beau.
26	S-O. couvert.	S-O. beau.	S-O. *id.* brouil.
27	S-O. *id.* pl. vent.	S-O. couv rt.	S-O. beau.
28	S-O. b au, *gla.*	O. Beau.	S-O. *idem.*
29	S. couv. brouill.	S. c u. brouill.	S. couvert.
30	N-O. nuages. plu e, v nt.	N. nua., *neige fondue*	N. beau, fro d.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. . . 11, 2 deg. le 4
Moindre degré de chaleur. . . . . 2, 0 le 13

Chaleur moyenne. . . . . 5 8 deg.

	pou.	*lig.*	
Plus grande élévation du Mercure	28	3, 6,	le 2
Moindre élévat. du Mercure. . .	27	2, 9,	le 11

Elévation moyenne. . . . . 27 p. 9, 8 l.

Nombre de jours de Beau 7
de Couvert . . . 20
de Nuages 3
de Vent 11
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard . . 7
de Pluie 16
de Neige 0
Quantité de Pluie . . . . . 37 lignes.
D'évaporation. 16
Différence 21
Le vent a soufflé du N . . . . . 1 fois.
N-E 0
N-O. 3
S 8
S-E 1
S-O 11
E 1
O 5

TEMPÉRATURE : douce, très-humide.

MALADIES : quelques fièvres malignes, putrides, dont trois malades sont morts. Ces fièvres étoient toujours épidémiques dans nos environs.

COTTE, Prêtre de l'orat., Curé de Montmorency.

A Montmorency, ce 1 Décembre 1778.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de novembre 1778, par M. BOUCHER, médecin.

LE temps a encore été, ce mois, conforme aux vœux du laboureur. Les nouvelles ſemailles étoient terminées au commencement du mois, ainſi que la plantation des colſas. Les terres enſemencées avoient d'autant plus beſoin de pluie, qu'il n'en étoit guère tombé dans les deux mois précédens, & que tout l'été avoit été très-ſec. Elle a été abondante dans les derniers jours de ce mois: il a plu même certains jours où le mercure, dans le baromètre, ſe trouvoit au terme de 28 pouces. Au reſte, il y a eu des variations aſſez conſidérables dans ſa hauteur.

Le 2 & le 26, le mercure a été obſervé au terme de 28 pouces 2 lignes, & le 11 il a deſcendu à celui de 27 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le 24 au ſoir, il y a eu à deux lieues de notre ville, du côté du ſud, un violent orage, avec éclairs, tonnerre, grêle & groſſe pluie.

La liqueur du thermomètre ne s'eſt élevée qu'un ſeul jour (le 24) au deſſus du terme du tempéré, & il n'eſt deſcendu aucun jour plus bas que celui de 2 degrés au-deſſus du terme de la congélation.

Le vent a été conſtamment ſud tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-deſſus du même terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 9 $\frac{1}{2}$ deg.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 2 lignes, & ſon plus

grand abaiſſement a été de 27 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 11 $\frac{1}{2}$ lig.

Le vent a ſoufflé 4 fois du ſud vers l'eſt.	4 fois de l'oueſt.
8 fois du ſud.	6 fois du nord vers l'oueſt.
14 fois du ſud vers l'oueſt.	

Il y a eu 25 jours de temps couvert ou nuageux.

18 jours de pluie.	1 jour de grêle.
6 jours de vent forcé.	

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de novembre 1778.

La fièvre maligne perſiſtoit dans le quartier de la ville ſitué au nord, & y étoit même aſſez répandue; des familles entières en étoient infeſtées: elle s'eſt fait même appercevoir dans quelques maiſons du côté du midi; elle a été plus inflammatoire que ci-devant dans quelques perſonnes. Au ſurplus, c'étoit le même caractère de maladie, dont le cours & la durée donnoient le temps de placer les remèdes convenables. En gagnant du temps, on avoit tout lieu d'eſpérer que l'iſſue en ſeroit favorable; mais on n'y devoit pas toujours décidément compter. J'ai vu périr un homme au trente-unième jour de la maladie, avec la gangrène au fondement; il eſt vrai que le ſujet ne paroiſſoit pas bien ſain: il étoit, depuis un mois, détenu au lit par une jambe caſſée, lorſque la maladie lui prit. A cette époque, il n'y avoit pas encore de réunion aux os fracturés. Un autre ſujet, de meilleure conſtitution, fut hors de danger à la même époque: celui-ci n'eut point d'éruption cutanée, comme la plupart des autres malades.

Un petit nombre de perſonnes ont été attaquées de fluxion de poitrine, avec un caractère de malignité.

Les rhumes de tête & de poitrine ont été fort répandus vers la fin du mois.

Nombre de perſonnes, qui avoient eſſuyé la fièvre tierce dans le printemps & l'été, ont eu des récidives en cette ſaiſon.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Specimen inaugurale de ſpiritu ardente ex lacte bubulo, auctore NICOLAO OSERETSKOWSKY, *Petropol.* Argentorati, *1778.* (*in-8°. de 20 pages.*)

CETTE thèſe eſt dédiée à M. *Lepechin*, D. M. de l'académie impér. des ſciences de Pétersbourg, que l'auteur avoit accompagné ſix années de ſuite dans ſon voyage de la Sibérie Samoïede & de la Laponie. M. *Oſeretſkowſky* ayant vu les Tartares & les Kalmoucks tirer de l'eſprit ardent du lait, ſans l'addition d'aucune eſpèce de farine, préſuma que le lait, pouvoit également dans tous les pays fournir le même produit: en conſéquence il fit à Strasbourg les expériences qu'il publie aujourd'hui ſur le lait de vache. Ces expériences ſont décrites avec beaucoup de clarté; elles prouvent que le lait doit être mis au rang des ſubſtances qui, ſans l'addition d'aucun levain, peuvent entrer en fermentation. Si le lait, abandonné à lui-même, n'éprouve pas la fermentation vineuſe, c'eſt que pour en être ſuſceptible, le mélange de toutes les parties qui le compoſent eſt néceſſaire, & qu'il eſt très-difficile ces ſubſtances butyreuſes, caſéeuſes & ſéreuſes ſe ſéparant promptement pa-

le ſeul effet du repos. Pour remédier à cette ſéparation autant qu'il eſt poſſible, il faut agiter ſouvent le lait dans le vaſe qui le renferme, juſqu'à ce qu'on ait reconnu par l'odeur de la vapeur qui s'échappe du vaſe, que l'eſprit ardent eſt développé.

Nous ne nous étendrons pas ſur les procédés de M. *O.*, ni ſur les différentes expériences qu'il a tentées: mais nous croyons dédommager nos lecteurs, en mettant ici les expériences que M *du Mangin*, D. M. P., l'un des médecins de la Charité, a faites avec les religieux apothicaires de cet hôpital. On y trouvera la doctrine de M. *O.* confirmée dans tous ſes points.

On a fait conſtruire un petit tonneau en bois de chêne neuf, contenant environ 12 pintes (1); un des fonds a été percé d'un trou de 15 lignes de diamètre, deſtiné a recevoir un robinet de bois capable de tranſmettre l'air qui devoit ſe dégager, pendant la fermentation, dans une veſſie contenant environ ſix pintes: le fond de la veſſie étoit percé & garni d'un petit tuyau avec ſon bouchon.

Pour s'aſſurer qu'il n'y auroit abſolument aucun mélange dans le lait, & ſur-tout qu'il ne ſeroit pas étendu avec de l'eau chargée d'amidon ou de farine, friponnerie qui n'eſt que trop en uſage à Paris, on a envoyé ce tonneau à Corbin, ferme conſidérable, dépendante de l'hôpital de la Charité de Paris.

Le 7 ſeptembre dernier, au ſoir, il a été rempli aux trois quarts de lait tout chaud, dans le moment où il venoit d'être trait: il en contenoit en conſéquence neuf pintes. Le lendemain 8, le lait eſt arrivé au ſoir à Paris, après avoir été ballotté pendant ſept lieues: il étoit doux & ſans aucune altération.

(1) La pinte eſt celle de vin, du poids d'à-peu-près deux livres.

Le 10 au matin les parties s'en étoient séparées naturellement ; on a commencé à agiter le tonneau nombre de fois dans la journée. Il n'a eu, pendant plusieurs jours, que l'odeur ordinaire au lait caillé & aigri ; la partie caséeuse se mêloit difficilement au petit lait ; la vessie ne s'enfloit point ; enfin, après une quinzaine de jours, on a commencé à reconnoître l'odeur vineuse. L'air se dégageoit en abondance, & en débouchant le tonneau, après l'avoir agité, la liqueur a été entraînée avec impétuosité : on fut obligé alors d'en mettre une partie dans une bouteille de grès de six pintes, le tonneau ne pouvant plus contenir le lait entré en expansion (1).

L'odeur & le piquant de l'air qui se dégageoit, en faisoient aisément présumer la nature ; on s'en assura en le versant, à diverses reprises, dans des bocaux de verre où la lumière d'une bougie s'éteignit plusieurs fois de suite, & où des vers de terre, qu'on avoit placés au fond, périrent en moins d'une minute, après avoir éprouvé des convulsions violentes : ils s'enfloient prodigieusement, & blanchissoient progressivement d'anneaux en anneaux d'une extrémité du corps à l'autre : on estime qu'il a pu se dégager 40 à 50 pintes d'air du tonneau.

L'odeur & le montant de cet air, en l'aspirant avec rapidité, marquoient de plus en plus les progrès de la fermentation spiritueuse ; on apperçut une différence frappante entre la vivacité de celui de la bouteille qui avoit été bien moins débouchée, & celui du tonneau, qui avoit eu la liberté de passer continuellement dans la vessie adaptée, pour servir ensuite, lorsqu'elle étoit pleine, à de nouveaux essais. Jugeant que ce seroit à cet air re-

(1) Le tonneau & la bouteille ont été pendant tout le temps de la fermentation sous une table, à 4 pieds environ d'un poêle modérément chaud.

pris dans la liqueur, qu'on devroit la production d'une plus grande quantité d'esprit ardent, on remit le lait de la bouteille de grès dans le tonneau, qui fut ensuite bouché fermement, pour n'être plus ouvert que lorsqu'on voudroit procéder à la distillation : on continua de l'agiter aussi souvent au moins que dans les premiers temps.

Enfin le 11 décembre, on mit huit pintes de lait (1) dans l'alambic ; il étoit blanc, un peu grumeleux, d'un goût acide vineux agréable : il a été distillé au bain-marie, & rectifié trois fois (2). L'esprit ardent obtenu par la dernière rectification, est très-inflammable, d'un goût cependant assez doux ; il brûle de plus de la moitié de sa totalité : on en a retiré huit onces.

Le résidu de la distillation dans l'alambic, avoit, étant encore tout chaud, une odeur très-agréable de frangipane ; il étoit couvert d'une couche de beurre de 8 lignes d'épaisseur ; le lait dissous étoit de couleur terne ; & après s'être refroidi, il a pris très-rapidement une odeur aigre volatile très-développée.

Le temps & des occupations plus essentielles pour le bien de l'hôpital, n'ont pas permis d'examiner ce résidu d'une manière plus particulière.

---

(1) Il s'en étoit perdu à-peu-près une chopine lors de la plus grande fermentation, & il en a été remis pareille quantité à MM. *d'Arcet*, D. M. P. & *Rouelle*, démonstrateur au jardin royal des plantes, avec plus de six onces d'esprit très-inflammable. . Le tout étoit destiné à être présenté à la faculté de médecine

(2) Lors de la première distillation, un accident a fait perdre une grande partie des premiers produits, la bouteille qui devoit les recevoir étant tombée de son support : on a repris la liqueur épanchée avec une éponge.

Examen de pluſieurs préjugés & uſages abuſifs, concernant les femmes enceintes, celles qui ſont accouchées, & les enfans en bas âge ; leſquels préjugés & uſages abuſifs font dégénérer l'eſpèce humaine : avec les moyens d'y remédier. Ouvrage couronné par l'académie royale des ſciences & belles-lettres de Nancy, dans ſa ſéance publique du 8 *mai* 1776. *Par M.* SAUCEROTTE, *maître en chirurgie gradué, de l'académie royale de chirurgie de Paris, honoraire du collège-royal de chirurgie de Nancy, chirurgien ordinaire du feu roi de Pologne* STANISLAS I, *profeſſeur, démonſtrateur royal en l'art des accouchemens, &c. à Luneville. A* Strasbourg, *chez* Gay, *marchand libraire.* 1777 (*Petit* in- 8°. *de* 99 *pages*).

C'eſt en pratiquant l'art des accouchemens, que M. *Saucerotte* a remarqué une foule de préjugés d'après leſquels on règle le régime des femmes groſſes, des femmes en couches, & des enfans nouveau-nés ou en bas-âge. Il montre les dangers qu'il en réſulte pour ces trois eſpèces de perſonnes. L'expoſé qu'il fait de ces dangers eſt préſenté ſimplement ce n'eſt point un diſcours académique, c'eſt une inſtruction qu'on peut mettre utilement entre les mains des matrones & des femmes de tout état.

Ce petit ouvrage eſt dédié à la ſociété patriotique de Heſſe-Hombourg, pour l'encouragement

des mœurs, des sciences & des arts, dont S. A. S. M. le landgrave régnant est protecteur & chef.

Dissertation sur la nature, l'usage & l'abus des eaux thermales de Bagnols en Gévaudan; par M. BONNEL DE LA BRAGERESSE *le fils, docteur en médecine. A* Mende, *chez* Claude Bergeron, *imprimeur du roi, de monseigneur l'évêque, & de la ville.* (In-8°. *sans date, de* 108 *pages, plus* 7 *pour le titre, une épître & un avertissement.*)

M. *Roux* s'étoit proposé de faire un extrait de cette dissertation qui lui avoit été remise en 1776. La maladie qui l'enleva trop tôt pour la médecine & pour la chymie, l'a empêché de travailler à cet extrait, ou de le publier. Nous nous en serions occupés, si nous eussions connu plus tôt cet ouvrage que nous apprenons (par l'épître dédicatoire à M *Chaptal*, médecin à Montpellier) avoir été imprimé en 1774.

Comme nous devons nous attacher à analyser les productions récentes, nous nous bornerons pour celle-ci à une notice.

L'auteur, qui venoit d'être reçu docteur en médecine, n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'il publia sa dissertation. Le sujet qu'il traite est celui qu'il avoit pris pour sa thèse de baccalauréat. En la mettant en françois, il y a fait des additions considérables; ce sont les observations d'un aïeul maternel, & sur-tout celles de son père, qui exerce la médecine à Mende depuis trente ans.

L'ouvrage eſt diviſé en trois ſections.

Dans la première, après avoir donné ſuccinctement la topographie de Bagnols, de ſes réſervoirs, de ſes bains, qu'il croit avoir été conſtruits par les Romains, il paſſe aux qualités ſenſibles des eaux, il rapporte quelques épreuves auxquelles il les a ſoumiſes ; il parle de leur évaporation ; il produit les réſultats de toutes ſes expériences, & finit par marquer, d'après les thermomètres de *Réaumur* & de *Farhenheit*, les degrés de chaleur qu'on trouve à ces eaux ſous les différentes voûtes.

La ſeconde ſection eſt deſtinée à décrire les vertus des eaux de Bagnols, & leur uſage tant intérieur qu'extérieur. Leurs propriétés ſont prouvées par un bon nombre d'obſervations qui portent avec elles un air de vérité.

L'auteur, dans la troiſième ſection, expoſe les cas où les eaux de Bagnols ſont nuiſibles, & termine ſa diſſertation en preſcrivant la manière dont il faut ſe conduire avant, durant & après l'uſage de ces eaux.

Ce traité mérite d'être plus connu qu'il ne l'eſt, au moins à Paris. L'auteur continue, ſur les eaux du Gévaudan, un travail complet ; ſon premier eſſai eſt un préjugé favorable pour celui dont il s'occupe.

Le premier ouvrage, compoſé ſur les eaux de Bagnols, eſt de MICHEL BALDIT, docteur de Montpellier, médecin à Mende ; il eſt intitulé *Hydrothermopotie des Nymphes de Bagnol en Gévaudan ;* ou *les Merveilles des eaux & des bains de Bagnols.* Lyon, *Huguetan*, 1651 *in*-12.

Cet auteur, prévenu par quelques ſuccès étonnans opérés aux bains de Bagnols, & par l'uſage intérieur de ces eaux, qu'il dit avoir preſcrit le pre-

mier, les vante avec enthouſiaſme contre preſque toutes les maladies.

Le ſecond ouvrage où il eſt parlé de ces eaux, a pour titre : *Examen de la nature & des vertus des eaux minérales qui ſe trouvent dans le Gévaudan*, par SAMUEL BLANQUET., *Mende*, Roy, 1718, *in*-8°.

L'article le plus étendu de cet ouvrage eſt celui qui regarde les eaux de Bagnols.

L'auteur de la nouvelle diſſertation que nous annonçons, M. *Bonnel de la Brageresſe*, eſt petit-fils de SAMUEL BLANQUET, qui ſignala ſon zèle & ſon courage en 1721 & 1722, lorſque la peſte ravagea cette contrée, & dont les ſoins furent récompenſés par le miniſtère.

SUCCÈS de huit inoculations pratiquées récemment.

M. de Seehy, médecin ordinaire du Roi, ſervant par quartier, ayant annoncé, le 5 novembre dernier, la cure parfaite des inoculations faites par lui, du fils unique du premier lit de feu M. le préſident *de Saint-Fargeau*, du fils unique de M. le préſident *de Meſlai*, & du fils de M. *Bachmann* de Strasbourg, annonce aujourd'hui que mad. la veuve de M. le préſident *de Saint-Fargeau* lui ayant confié, le 7 du même mois, ſes cinq enfans pour les inoculer, il vient de les rendre à la plus tendre des mères, le 8 décembre, en très-parfaite ſanté.

AVIS.

LES auteurs qui concourront pour le prix proposé par la faculté, lequel étoit annoncé *pag.* 566 du journal de décembre 1778, pourront envoyer leurs mémoires, francs de port, à M. le Doyen, jusqu'au 25 août 1779.

NOTA.

DANS le *dictionnaire historique de la médecine*, par M. ELOY, annoncé dans le *journal* de décembre 1778, on lit, tome I, *pag.* 234: « M. *Bacher* s'est mis en société avec deux autres médecins pour la rédaction du journal de médecine ». M. *Eloy* auroit évité cette inexactitude s'il eût consulté le journal d'octobre 1776, il y auroit appris que le privilège de ce journal a été accordé conjointement à MM. DU MANGIN & BACHER, tous deux docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris. Seulement ils ont prié M. GOULIN, qui a fait une étude très-particulière de l'histoire de la médecine, sur laquelle il a fait beaucoup de recherches, & dont les écrits en ce genre sont marqués au coin de la saine critique, de l'exactitude & de la vérité, de s'occuper de la partie biographique & bibliographique, à laquelle ils ont jugé essentiel de donner une place dans le journal de médecine, depuis qu'ils en sont devenus les propriétaires.

TABLE DU MOIS DE JANVIER 1779.

AVERTISSEMENT. *page* 3
EXTRAIT (PREMIER). *Observations sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes ; par M.* DE HORNE, *méd.* 13
Réponse à l'objection contre l'inoculation, tirée de la prétendue progression observée dans le nombre des morts ; par M. CAPMAS, *méd.* 47
Grossesse vaginale, observée par M. NOEL, *ch.* 55
Suite & fin de la *lettre de* M. BONNEL DE LA BORDE ESSE *le fils, méd., sur une carie du fémur.* 63
(Le commencement se trouve dans le journal de décembre, 1778 *page* 530.)
Notice sur M. BOURDELIN, *médecin de la faculté de Paris.* 77
Extrait du Prima mensis *de la faculté de Paris, décembre* 1778. 80
Observat. météorol. faites à Montmorenci. 82
Observations météorologiques faites à Lille. 85
Maladies qui ont régné à Lille. 86

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

1°. *Livres nouveaux* 87
2°. *Succès de huit inoculations ; par M.* DE SEEHV *méd.* 94
3°. *Avis pour le prix proposé par la faculté de médecine de Paris.* 95
4°. NOT. *Inexactitude du dictionnaire de la médecine rectifiée.* ibid.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de Janvier 1779. A Paris, ce 24 décembre 1778.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1779.

SECOND EXTRAIT.

OBSERVATIONS faites & publiées par ordre du gouvernement, ſur les différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes; par m. DE HORNE, *docteur en médecine, ancien médecin des camps & armées, & en chef des hôpitaux militaires, médecin ordinaire de madame la comteſſe d'Artois, conſultant de ſon alteſſe ſérénissime monſeigneur le duc d'Orléans,*

censeur royal. A Paris, chez Monory, *libraire, rue de la comédie françoise.* M. DCC. LXXIX. (2 vol. *in*-8°.)

NOUS avons rendu compte, dans le journal dernier, du premier volume de cet ouvrage intéressant, fait pour répandre plus de lumiere sur l'administration du mercure dans les maladies vénériennes, & tirer cette partie de l'espece d'empirisme où elle étoit tombée : nous allons aujourd'hui nous occuper du second volume, & mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux motifs qui ont déterminé m. *de Horne* à combiner ensemble les différentes méthodes, pour en obtenir tout l'avantage dont elles sont susceptibles ; & pour joindre l'expérience aux raisons sur lesquelles il appuie sa doctrine, nous rapporterons quelques-unes de ses observations les plus frappantes, & qui nous ont paru pouvoir servir d'exemple.

Le chapitre 5e, qui commence le second volume, contient neuf observations sur les maladies vénériennes traitées par les fumigations mercurielles, jointes à la solution du sublimé corrosif. « Il est des cas, dit m. *de Horne*, où un remede anti-vénérien, trop adouci, ne feroit que pallier, peut-être même aigrir la maladie,

& où il faut l'attaquer par des moyens plus actifs & plus déterminans ; c'eſt quand les organes paroiſſent fatigués, engourdis, affaiſſés ſous le poids du virus, qu'ils en ſont, pour ainſi dire, ſurchargés, & qu'il eſt néceſſaire de réveiller, d'exciter l'oſcillation de leurs fibres, pour les débarraſſer de ce fardeau, & opérer une criſe ſalutaire. Les douleurs ſourdes, invétérées, les tumeurs indolentes, les congeſtions gommeuſes, les exoſtoſes, les vieux ulceres, les puſtules, les dartres, la gale ancienne ou renouvellée, qui gonflent & dénaturent la peau, ſont des maladies opiniâtres, & qui réſiſtent d'autant plus au traitement ordinaire, qu'il ne leur préſente qu'un moyen d'agir relativement trop foible, ou déjà inutilement éprouvé : il faut donc, dans tous ces cas, recourir à des préparations mercurielles plus agiſſantes, & qui, outre leurs vertus ſpécifiques, ſoient capables d'opérer une réſolution ſuffiſante, ou d'exciter une dépuration avantageuſe, & d'animer aſſez le principe de la vie pour entretenir cette action devenue néceſſaire ».

Nous allons rapporter une des obſervations qui vient à l'appui de cette opinion.

Observation huitieme.

« 65. André . . . âgé de 40 ans, natif de l'Angoumois, d'un tempérament délicat, attaqué depuis huit ans de la maladie vénérienne qui s'étoit manifestée par la réunion de presque tous les symptômes possibles, avoit été traité en douze différentes fois par des gens de l'art, sans avoir pu être radicalement guéri, quoique la plupart des premiers symptômes eussent disparu; mais il leur avoit succédé un ulcere vénérien très considérable, qui avoit résisté à tous les remedes, & qui, après avoir rongé le voile du palais, s'étendoit depuis la voûte postérieure jusqu'à l'œsophage. C'est en cet état qu'il se présenta, le 2 septembre 1776, à la maison de santé établie pour les hommes, rue des Brodeurs.

Après avoir été baigné & purgé, ce malade commença l'usage du sublimé corrosif à la moindre dose d'abord, que l'on porta ensuite à un demi-grain par jour, puis à trois quarts de grain depuis le 8 septembre jusqu'au 18 octobre; ce qui fait en tout vingt-cinq grains de sublimé, qui ne lui occasionnerent aucun accident: on le baignoit aussi de temps en temps. Pendant l'usage de ce remede, on lui administra douze fumigations générales du

poids de deux gros de cinabre chacune, à trois jours d'intervalle l'une de l'autre, & quelques légeres fumigations locales avec le mercure doux, dirigées avec précaution sur l'ulcere de la gorge; on lui donnoit en même temps le suc des plantes anti-scorbutiques, & une nourriture analeptique: sa boisson ordinaire étoit de la tisane de guimauve miellée.

Dès le 16 septembre l'aspect de l'ulcere parut moins désagréable, la mucosité purulente qui en provenoit, étoit d'une meilleure couleur.

Le 25 septembre l'ulcere étoit au même état que ci-dessus; & comme il étoit parsemé d'excroissances fongueuses, on en extirpa cinq avec assez de succès: on employa le vin miellé pour tout gargarisme.

Le 30, l'ulcere se détergeoit merveilleusement.

Le 10 octobre la détersion de l'ulcere s'opéroit sensiblement, & annonçoit déjà la possibilité de la cicatrisation.

Le 18 octobre l'ulcere commençoit à se cicatriser, & il étoit d'une belle couleur.

Le 25 octobre l'ulcere étoit presque totalement cicatrisé.

Le 29 octobre l'ulcere étoit cicatrisé; mais comme les os du palais, qui étoient cariés, étoient tombés en partie, on

appliqua à ce malade un obturateur, au moyen duquel il put boire, manger & parler aiſément. A cette époque, il lui ſurvint un rhume qui fut traité méthodiquement, & qui n'eut point de ſuite.

Le 11 novembre le rhume étant terminé, on purgea le malade, & on l'envoya aux convaleſcens d'où il ſortit le 15 parfaitement guéri, mais dans un état de maigreur conſéquent aux douleurs qu'il avoit éprouvées depuis 8 ans, & à la quantité étonnante de remedes mercuriels qu'il diſoit avoir pris avec aſſez peu d'avantage, & qu'il fallut encore renouveller à ſon entrée dans cette maiſon. Le ſuccès en a juſtifié la néceſſité : on lui conſeilla de ſe mettre au lait pour toute nourriture, & on a depuis appris qu'il jouiſſoit d'une très bonne ſanté.

Le chapitre ſixieme contient dix obſervations ſur les maladies vénériennes traitées par les fumigations mercurielles concurremment avec les lavemens anti-vénériens.

« Tout ce qui eſt capable, dit m. *de H.*, de déterminer un praticien attentif & inſtruit à employer le ſublimé corroſif concurremment avec les fumigations mercurielles, ou autre remede analogue, peut auſſi s'appliquer aux lavemens anti-vénériens. Ces deux remedes, quoiqu'on

ne puiſſe dire qu'ils ſoient exactement les mêmes, ont néanmoins tant de rapport entr'eux par la ſolubilité du mercure qui en fait la baſe, & qui les caractériſe, qu'on peut hardiment les ſubſtituer l'un à l'autre dans certaines circonſtances, & en attendre à-peu-près les mêmes effets: ils different même plus par la forme, & par l'organe dans lequel ils ſont d'abord introduits, que par leur action immédiate ſur le virus ». L'obſervation ſuivante en eſt la preuve.

Obſervation huitieme.

« 458. Alexandrine.... femme mariée, âgée de 33 ans, native du Hainaut, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 7 février 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, il y avoit neuf ans, & pour laquelle elle avoit déjà été traitée trois fois ſans ſuccès par la méthode des frictions. Les principaux ſymptômes de cette ancienne maladie étoient un écoulement virulent, un engorgement extraordinaire avec ulcération aux nymphes, & au prépuce du clitoris, des chancres rongeans à la fourchette, des douleurs aiguës dans

tous les membres, & une insomnie habituelle. Après avoir été saignée, baignée & purgée, cette malade fut mise à l'usage des lavemens, le 17 février, à la quantité de deux par jour, dans chacun desquels on mêla d'abord deux, puis trois, & enfin quatre mesures de la liqueur antivénérienne; elle les continua sans interruption jusqu'au 31 mars, quoiqu'elle éprouvât, pendant leur usage, un crachottement; mais il parut si léger, qu'il n'exigea pas même une purgation. A l'usage constant des lavemens, on joignit dix-huit fumigations locales principalement dirigées sur la vulve; chacune de ces fumigations étoit faite avec un gros de mercure doux.

Dès le 5 mars on s'apperçut à la visite que l'engorgement des nymphes commençoit à diminuer; que les ulceres se détergeoient, quoique lentement, de même que les chancres, & que le sommeil se rétablissoit: l'écoulement, qui n'avoit pu être bien estimé d'abord, à cause de l'excessif engorgement des nymphes, étoit presque tari; on croiroit même qu'il n'étoit produit que par l'abondante suppuration de l'ulcere, ce qui arrive assez souvent, comme on l'a déjà dit, & peut même occasionner des méprises sur la nature de ces sortes d'écoulemens.

Le 12 mars le gonflement des nymphes continuoit à diminuer, les ulceres ſe détergeoient un peu plus promptement par des lotions fréquentes qu'on y faiſoit avec l'eau phagédénique; le chancre étoit en bon état, les douleurs étoient preſque totalement diſſipées.

Le 20 mars le gonflement des nymphes diminuoit encore plus ſenſiblement, les ulceres étoient bien détergés, & commençoient à ſe cicatriſer, le chancre étoit déjà cicatriſé, les douleurs étoient tout-à-fait diſſipées, & le ſommeil abſolument rétabli.

Le 27 mars il n'exiſtoit plus d'engorgement aux nymphes, les ulceres & les chancres étoient cicatriſés : cette malade fut purgée avec les pilules de *Belloſte*.

Le 2 avril elle fut jugée parfaitement guérie : elle étoit en très bon état, & pendant ſon traitement elle n'avoit éprouvé ni douleurs, ni aucun accident, que le léger crachottement dont on a fait mention, lequel n'exigea pas même l'interruption de ſes remedes. On lui avoit donné neuf gros de mercure doux en fumigation, & quatre-vingt-dix lavemens dans leſquels on avoit employé ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Cette malade s'eſt repréſentée pluſieurs fois depuis, & on a vérifié, avec ſatisfaction, que ſa

ſanté étoit parfaite, & ſa guériſon complette & radicale ».

Le chapitre ſeptieme qui contient quatre obſervations ſur les maladies vénériennes traitées par la ſolution du ſublimé corroſif, concurremment avec les ſudorifiques, eſt ſur tout remarquable par le développement naturel que m. *de Horne* y préſente des ruſes des charlatans.

« Cette maniere d'adminiſtrer le mercure, dit m. *de Horne*, a été le ſecret de quelques empiriques-charlatans qui voulant perſuader qu'ils guériſſoient la maladie vénérienne ſans mercure, ou même que le ſublimé étoit un remede dangereux, & dont ils étoient bien éloignés de ſe ſervir, avoient choiſi cette forme pour inſinuer que les végétaux ſuffiſoient à la cure, ou pour ſe ſouſtraire plus aiſément au danger d'être découverts par l'analyſe qu'on en voudroit faire. Il eſt en effet aſſez difficile, ajoute m. *de Horne*, de trouver un grain de ſublimé noyé, pour ainſi dire, dans une pinte de tiſane chargée de parties extractives qui l'enveloppent. Cependant à force de ſoins on y eſt quelquefois parvenu ; mais il faut alors travailler ſur de grandes quantités, & ce travail eſt pénible & coûteux. C'eſt cette difficulté qui fait la ſécurité des charlatans, & qui les enhardit à publier avec

assurance leurs prétendus remedes végétaux, comme le véritable spécifique pour la guérison de la maladie vénérienne. Pour donner encore plus de poids à cette assertion, ils ont quelquefois l'adresse de présenter & de soumettre leurs remedes à l'analyse, & par cette ingénuité artificieuse, ils obtiennent des certificats des chymistes les plus instruits, & qui jouissent de la meilleure réputation. Mais ces certificats ne doivent jamais être rigoureusement interprétés, comme si c'étoit une garantie donnée au public, que ces remedes ne contiennent pas de mercure; c'est tout au plus un simple aveu du chymiste qu'il n'en a pas trouvé dans la portion du remede qui lui a été confiée pour être analysée, & qui en effet n'en contenoit pas, & qui avoit été probablement préparée pour cela, & ce témoignage de sa véracité ne peut s'étendre à toutes les portions du remede qu'on distribue, & avec lesquelles on trompe journellement le public ». On diroit que m. *de Horne* a deviné ce qui se passe actuellement sous nos yeux.

Les préparations mercurielles insolubles, données concurremment avec la solution du sublimé corrosif, forment le huitieme chapitre. Ce qui a déterminé m. *de Horne* à combiner ensemble ces

deux remedes, c'eſt que « les préparations de mercure inſoluble deviennent encore plus réſolutives quand elles ſont jointes au ſublimé, & qu'il en réſulte quelquefois un moyen plus efficace de donner aux fibres relâchées le reſſort néceſſaire pour ſe débarraſſer des fluides qui les ſurchargent & les oppriment, & de diviſer & évacuer en même temps les humeurs croupiſſantes qui s'oppoſent au deſſéchement des anciennes gonorrhées, & à la cicatriſation des vieux ulceres ». Il rapporte ſix obſervations de ce genre, qui nous ont paru concluantes.

Le chapitre neuvieme contient neuf obſervations ſur les maladies vénériennes traitées par la ſolution du ſublimé corroſif employé concurremment avec les lavemens anti-vénériens.

« Les maladies vénériennes, dit m. *de Horne*, qui ont réſiſté aux frictions, aux fumigations, ou aux autres préparations de mercure inſoluble, ſe guériſſent rarement par la répétition des mêmes remedes, & c'eſt en ce cas ſur tout que le ſublimé réuſſit ſupérieurement. Mais pour que le mercure, ſous cette derniere forme, produiſe un effet ſuffiſant, & auquel les autres préparations n'ont pu atteindre, il eſt quelquefois néceſſaire d'y inſiſter long-temps, & d'en prolonger l'admi-

niſtration. Des doſes de ce remede, trop légeres ou trop tôt diſcontinuées, ne feroient qu'effleurer ou pallier encore la maladie. Il eſt des perſonnes, il eſt vrai, dont la conſtitution eſt ſi heureuſe, qu'elles peuvent prendre, ſans incommodité & ſans riſque, une très grande quantité de ſublimé, & ſur leſquelles un grain de ce ſel métallique, pris tous les jours, ne procure aucun effet ſenſible, que la diminution & la ceſſation ſucceſſive des ſymptômes vénériens. Mais il en eſt d'autres qui ne peuvent en ſupporter tout au plus qu'un demi-grain par jour, & dont l'eſtomac ſe révolte à la ſimple déguſtation de la tiſane qui en ſeroit plus chargée. Dans cette derniere circonſtance ſur tout, il faut bien chercher un remede qui ait quelque analogie avec le ſublimé, & qui le remplace en quelque ſorte, ſans en avoir les inconvéniens. Les lavemens anti-vénériens ont ce double avantage, & on peut ſans riſque réunir ces deux moyens, quand ils ſont jugés indiſpenſables, & qu'ils ne peuvent être remplacés par d'autres «. Les obſervations rapportées confirment encore plus cette opinion.

Le chapitre dixieme contient ſept obſervations ſur la combinaiſon des lavemens anti-vénériens, & des préparations de mercure inſoluble. D'après ce qui a

été déjà dit du ſublimé, on peut aiſément preſſentir les raiſons qui déterminent m. *de Horne* à employer ces nouvelles combinaiſons, & les cas où elles méritent la préférence. Les obſervations qu'il rapporte, & qui en ſont la preuve la plus ſatisfaiſante, nous ont paru bien faites, & rapportées avec la plus grande impartialité.

La troiſieme partie de cet ouvrage contient des obſervations ſur les maladies vénériennes traitées d'abord ou ſucceſſivement par pluſieurs méthodes.

« Quand le virus vénérien, dit m. *de Horne*, eſt compliqué, quand il eſt très ancien, &, pour ainſi dire, identifié avec le ſujet; quand pluſieurs parties du corps en ſont en même temps, quoique diverſement affectées, relativement à leur nature & à leurs fonctions, & que le mal eſt à ſon comble, il eſt bien difficile, comme il l'a déjà prouvé, de remplir toutes les indications avec une ſeule méthode. On ſait que le mercure combiné avec différentes ſubſtances qui le pénétrent, le diviſent, le diſſolvent, en ſéparent les globules ou s'y uniſſent, acquiert par ces différentes préparations des qualités nouvelles, ſouvent même oppoſées, & qui conſtituent & déterminent enſuite relativement ſon action. Ce ſeroit, ajoute

notre auteur, confondre tous les moyens de guériſon que préſente ce minéral, que de ne le conſidérer que comme un ſpécifique agiſſant toujours également par cette ſeule propriété, indépendamment des formes dont il peut être revêtu : en lui conſervant cette premiere qualité, d'ailleurs ſi précieuſe, il ne faut donc pas renoncer à l'avantage d'y trouver, ſuivant ſes différentes préparations, tantôt un fondant doux qui agit inſenſiblement & ſans effort, tantôt un autre plus énergique, capable de réſoudre les congeſtions les plus lentes & les plus tenaces. En donnant la préférence aux préparations de mercure ſoluble, n'a-t-on pas un remede plus sûr & plus facile, & dont on regle plus à volonté l'action ? Quelques préparations de ce minéral n'en ont-elles pas fait un tonique vivifiant, qui ſtimulant les ſolides, en augmente proportionnellement les reſſorts, ou un deſſiccatif dont l'impreſſion reſſerre & fortifie le tiſſu de la fibre même, & la délivre des liqueurs ſurabondantes dont elle eſt abreuvée ? N'y trouve-t-on pas auſſi, ſuivant le beſoin, un purgatif fondant dont la double & intéreſſante action de diviſer & d'entraîner les matieres, eſt unique ? Enfin, quand on le marie avec des acides minéraux, & qu'on le ſoumet à certaines

calcinations ou préparations, ne devient-il pas un cauſtique bienfaiſant qui détruit les chairs baveuſes qui s'oppoſent à la déterſion & cicatriſation des vieux ulceres, en applanit les bords, & les remet à l'état de plaie ſimple ? C'eſt donc en raiſon des préparations du mercure qu'il faut en aſſigner l'emploi; elles indiquent la véritable qualité de ce remede, & elles en reglent conſéquemment l'application. Mais ſi cette vérité, ajoute m. *de Horne*, eſt inconteſtable, celle-ci ne l'eſt pas moins; c'eſt que le mal vénérien qui quelquefois réſiſte à une ou pluſieurs préparations de mercure, ſe guérit quelquefois par l'application de quelques autres, quoiqu'on ne puiſſe toujours en rendre une raiſon ſatisfaiſante; c'eſt que dans certains cas il faut quelquefois les éprouver les unes après les autres, & en régler toutefois judicieuſement l'application ſuivant le beſoin, & d'après leur action connue : ce qui, en multipliant les différentes combinaiſons de ce remede, ne peut qu'offrir de nouveaux réſultats plus avantageux, & augmenter conſéquemment les reſſources de l'art de guérir. Il ne faut donc mépriſer ni rejetter aucune méthode; mais en ne les appréciant que d'après l'analyſe, il faut ſavoir les ranger dans leur claſſe, & ne les

juger

juger enſuite définitivement, que d'après leurs effets ».

Nous avons cru devoir rapporter tout au long cette théorie des combinaiſons mercurielles, & c'eſt ſur ces principes, qui nous ont paru de la plus grande vérité, que m. *de Horne* établit l'application ſouvent la plus compliquée & la plus heureuſe du mercure. Cette troiſieme partie contient ſix chapitres également intéreſſans, & qui fourniſſent tous des obſervations très concluantes : nous allons en rapporter deux priſes au hazard.

Obſervation douzieme, page 229.

« 55. Marie-Louiſe... âgée de 50 ans, native de la Champagne, n'ayant plus ſes regles depuis l'âge de 36 ans, quoique d'une bonne conſtitution d'ailleurs, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 14 mars 1776, pour une très ancienne gonorrhée, deux ulceres conſidérables & de la plus mauvaiſe qualité, dont l'un avoit ſon ſiege à la grande levre droite, & l'autre à la fourchette; ils occupoient preſque tout l'intérieur de la vulve, & ils étoient accompagnés de pluſieurs excroiſſances à l'anus, dont quelques-unes étoient ulcérées.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée convenablement, cette malade

commença l'uſage du ſublimé, le 20 mars, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de décoction légere de ſalſepareille. Le 25 mars elle en prit un demi-grain tous les jours, & depuis le premier avril juſqu'au 6 mai, on porta la doſe de ce remede à trois quarts de grain par jour.

Les 22, 24 & 27 mars, les 1er, 5, 8 & 11 avril, on lui adminiſtra une friction du poids de deux gros de pommade mercurielle, & depuis le 14 avril juſqu'au 6 mai, on lui donna tous les jours une fumigation d'un gros de cinabre; depuis le 7 juſqu'au 20 mai, elle fit un uſage conſtant de la tiſane ſudorifique.

Le 28 mars on s'apperçut que la ſuppuration des ulceres de la vulve étoit déjà plus louable.

Le 30 mars l'écoulement de la gonorrhée étoit de plus belle couleur, & d'une conſiſtance plus avantageuſe.

Le 4 avril les ulceres de la vulve ſe détergeoient, les plaies faites à l'anus, pour la deſtruction des excroiſſances, ſe cicatriſoient, la gonorrhée ſe tariſſoit.

Le 18 avril les ulceres de la vulve étoient parfaitement détergés, & ils annonçoient une cicatriſation prochaine, la gonorrhée continuoit à ſe tarir.

Le 15 mai un des ulceres de l'anus,

qu'on avoit reconnu fiſtuleux, & qui avoit été traité comme tel, étoit entiérement cicatriſé ; on ne parvint à cette cicatriſation ineſpérée que par le moyen d'injections vulnétaires, balſamiques, fréquentes, dans chaque pinte deſquelles on avoit diſſous un grain & demi de ſublimé : à cette époque la gonorrhée étoit tarie.

Le 22 mai la guériſon fut jugée parfaitement établie, & il ne ſubſiſtoit plus rien des ulceres, ni des excroiſſances, ni des chancres, ni de l'ulcere fiſtuleux. Pour obtenir ces avantages qu'on n'avoit oſé eſpérer dès les commencemens, on employa trente-un grains de ſublimé en ſolution, quatorze gros d'onguent mercuriel en friction, trois onces de cinabre en fumigation, quatorze pintes de tiſane ſudorifique forte. De cette quantité étonnante de remedes, dont quelques-uns ſont très énergiques, & que la vétuſté & la gravité de la maladie avoient rendus néceſſaires, il n'eſt réſulté aucune eſpece d'accident. Avec des moyens plus doux, ou moins rapprochés, il eſt probable qu'on auroit encore manqué la guériſon, qui eſt parfaite, ſans que la ſanté en ait été aucunement altérée, comme on l'a depuis peu vérifié ».

Observation deuxieme, page 380.

« 41. Marie .... native de Paris, âgée de 21 ans, ordinairement bien réglée, & d'un bon tempérament, enceinte de six mois, ayant déjà été traitée, il y a un an, sans succès, d'une maladie vénérienne bien confirmée, est entrée à la maison de santé de la petite Pologne, le 29 février 1776, pour une gonorrhée virulente ancienne, un engorgement considérable aux grandes levres, deux chancres très étendus à cette même partie, des pustules chancreuses au pli des aînes & des cuisses, des crêtes de coq à l'anus, une insomnie opiniâtre, & des douleurs aiguës aux articulations.

Comme en entrant dans cette maison cette malade se plaignit de maux de reins, & qu'elle avoit éprouvé depuis peu un saisissement très marqué & assez violent, on la saigna, & on lui donna quelques lavemens simples qui, avec le repos, auroient dû suffire à la conservation de son fruit; mais, malgré ces précautions, elle accoucha, le 9 mars, d'un enfant qui ne vécut que quelques minutes. Les suites de sa couche ayant été très heureuses, elle fut en état de commencer les lavemens anti-vénériens le 21 mars à la quantité de deux par jour, & pendant ce

temps, elle prit tous les jours un gros de sel de *duobus* dissous dans un bouillon. Elle continua les lavemens jusqu'au 19 avril; on fut alors obligé de les interrompre, la fievre étant survenue, & les regles ayant paru presque dans le même temps; mais après avoir été purgée le 27 avril, cette malade fut en état de reprendre les lavemens le premier mai, & elle les continua sans interruption jusqu'au 3 juin.

Le 26 mars elle commença à prendre un quart de grain de sublimé dissous dans une pinte de tisane de salsepareille; & depuis le 6 jusqu'au 20 avril, elle en prit un demi-grain tous les jours. On interrompit ce remede comme les autres, pour remédier à la fievre & respecter les regles; mais elle les reprit le premier mai jusqu'au premier juin, sans que la fievre ait reparu, ni qu'il s'en soit suivi aucun accident.

Depuis le 22 mars jusqu'au 5 avril, on dirigea sur les pustules chancreuses de la vulve six fumigations locales d'un gros de mercure doux chacune.

Ces remedes suffirent pour résoudre l'engorgement des grandes levres, pour dessécher & cicatriser les pustules chancreuses, pour rappeller le sommeil, & dissiper les

douleurs des articulations ; mais les crêtes de coq n'y avoient pas cédé, & la réſolution en ayant paru impoſſible, on les coupa le 15 mai : la plaie, qui en avoit réſulté, fut bientôt cicatriſée. Pour compléter la cure on employa alors tous les jours les frictions à la doſe d'un gros de pommade mercurielle, & on les continua depuis le 16 mai juſqu'au 2 juin.

Le 28 avril il ſurvint au ſein gauche une tumeur ſur laquelle on appliqua des cataplaſmes émolliens.

Le 2 mai cette tumeur s'ouvrit d'elle-même ; il en ſortit beaucoup de pus : le 6 mai le pus qui en ſortoit étoit très louable, le ſein étoit bien dégorgé ; le 11, le ſein étoit preſque dans ſon état naturel, & la cicatriſation étoit ſolide.

Cette malade fut jugée radicalement guérie le 11 juin, trois mois & onze jours après ſon entrée dans cette maiſon : elle y avoit pris 26 grains de ſublimé en ſolution, 9 gros de pommade mercurielle en friction, 6 gros de mercure doux en fumigation, & 134 lavemens, dans leſquels on avoit employé 10 pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Ces remèdes n'ont pas produit le plus léger accident. Cette malade jouiſſoit, à ſa ſortie, de la plus belle ſanté, & elle s'eſt ſou-

tenue depuis dans cet état, comme on a eu occaſion de l'obſerver pluſieurs fois, & même très récemment ».

La quatrieme partie de cet ouvrage contient des obſervations ſur quelques maladies devenues incurables, & ſur la terminaiſon malheureuſe de quelques-unes par la mort.

C'eſt ici le complément des obſervations de m. *de Horne*, & la preuve la moins équivoque de l'impartialité avec laquelle il les a rédigées. Dans l'examen qu'il fait des différentes méthodes, il ne ſe contente pas d'expoſer les guériſons opérées par leur moyen, il rapporte auſſi fidélement les moins heureux ſuccès. « La maladie vénérienne, dit-il, quand elle eſt ſimple & récente, eſt aſſez facile à guérir; mais quand on néglige d'y apporter remede dès les commencemens, quand on irrite le mal au lieu de l'adoucir, quand on ſe contente de palliatifs, ou qu'on emploie ces moyens preſſans adoptés par le vulgaire, & d'autant plus dangereux, qu'ils ſéduiſent par la promptitude de leur opération; alors la guériſon devient plus difficile, plus équivoque, & elle l'eſt d'autant plus, que les parties ont été quelquefois viciées ou détruites par les moyens même qui au-

roient dû les conſerver. La même choſe peut arriver quand le virus ſe renouvelle trop fréquemment par une continuation de libertinage ou de malheur, quand il attaque les parties ſolides, qu'il s'y inſinue profondément, & qu'il s'attache à quelques-uns des principaux viſceres. Plus ces accidens ſont répétés, plus ils ſont anciens, & plus la difficulté de la guériſon augmente; elle devient même à la fin impoſſible, quand les organes ſont tellement fatigués de récidives, qu'ils en ſont d'abord défigurés, & enſuite détruits. Mais cette difficulté, cette impoſſibilité de rétablir les choſes dans leur premier état, eſt relatif non-ſeulement à la qualité & à la quantité des parties affectées, à l'eſpece de décompoſition qu'elles ont déjà éprouvée, mais auſſi à la nature du virus vénérien qui dégénere par ſon mêlange avec d'autres virus qui lui ſont étrangers, comme le ſcorbut, les écrouelles, les dartres, &c. ».

Après avoir détaillé les ſymptômes qui caractériſent l'incurabilité d'une maladie vénérienne, m. *de Horne* eſtime que « comme il arrive quelquefois des miracles en ce genre, il ne faut jamais abandonner les malades à leur déſeſpoir: on peut, on doit même tenter avec pru-

dence les moyens de guériſon connus, ou en ſe réduiſant à une cure palliative, rendre au moins ſupportables les derniers jours d'un malade réduit aux abois. C'eſt cette conſidération ſur tout, qui engage les médecins à tendre encore les mains à ces malheureuſes victimes juſqu'aux bords du précipice où elles vont être englouties, & s'ils en retirent quelques-unes, ils obtiennent alors la douce & ineſpérée conſolation d'avoir rempli avec ſuccès le plus ſaint des devoirs de leur état ».

Après avoir fait le tableau le plus frappant de tous ces malheuts, m. *de Horne* expoſe d'une maniere intéreſſante le motif qui l'y a déterminé. « Si cette peinture, dit-il, quelqu'effrayante qu'elle ſoit, de la terminaiſon malheureuſe d'une maladie que l'on ne craint pas aſſez, que l'on néglige trop, ou à laquelle on s'accoutume, quand elle ne ſe montre pas avec toutes ſes horreurs, pouvoit lui arracher quelques-unes de ſes victimes, je ne les croirois pas inutiles; il eſt bon quelquefois de montrer aux hommes les véritables dangers qu'ils courent en ſe livrant ſans réſerve à la fougue de leurs paſſions, & à la pétulance de leur tempérament: les gens de l'art y trouveront auſſi de quoi ranimer leur zele, & multi-

plier leurs précautions ». Nous ne pouvons qu'applaudir à des vues auſſi honnêtes, & nous joignons nos vœux à ceux que forme ici m. *de Horne* pour le bien de l'humanité. Nous allons rapporter une des obſervations d'incurabilité, une autre ſur la terminaiſon de cette maladie par la mort pendant ou à la ſuite des remedes mercuriels, & une derniere ſur la même terminaiſon, ſans avoir pris aucun remede anti-vénérien.

Obſervation quatrieme, chap. 1er.

« 607. Marie-Jeanne.... native de l'Iſle de France, âgée de 25 ans, originairement d'un bon tempérament & bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 22 mai 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne qu'elle avoit depuis ſix mois, ſans avoir pris aucun remede. Les principaux ſymptômes étoient un écoulement virulent, un ulcere chancreux très conſidérable, qui avoit rongé les nymphes, le clitoris, & qui s'étendoit juſqu'au fond du vagin, & un engorgement aux aines.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, cette malade commença, le premier juin, à prendre un quart de grain de ſublimé par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente : le 5 juin elle

en prit un demi-grain, & depuis le 24 juin juſqu'au 9 août, trois quarts de grain par jour.

Pendant l'uſage de ce remede on lui adminiſtra tous les deux jours une fumigation locale d'un gros de mercure doux, ſans diſcontinuer pour cela les bains.

Le 9 août on ſubſtitua aux remedes mercuriels les ſucs anti-ſcorbutiques, & le lait pour toute nourriture; & on continua néanmoins à panſer l'ulcere avec un digeſtif ſimple, & enſuite animé avec l'onguent égyptiac.

Le 11 juin on s'apperçut à la viſite que la ſuppuration de l'ulcere étoit plus abondante, mais le pus qui en couloit étoit d'une mauvaiſe qualité.

Le 18 juin l'ulcere étoit au même état.

Le 2 & le 9 juillet la ſuppuration de l'ulcere étoit toujours abondante, & la déterſion s'en faiſoit très lentement.

Le 16 juillet le pus qui découloit de l'ulcere étoit ſanieux : on le lava avec l'eau phagédénique.

Le 10 ſeptembre il n'étoit arrivé aucun changement avantageux à l'ulcere.

Le 24 ſeptembre tout étoit à cet égard dans le même état; l'engorgement des aines étoit diſſipé depuis long-temps.

Le 6 octobre il n'y avoit aucun changement avantageux; & comme malgré

les remedes donnés, les bains, le lait, les ſucs anti-ſcorbutiques, & les panſemens les plus méthodiques, cet ulcere étoit reſté conſtamment rebelle, & qu'il paroiſſoit être d'une nature phagédénique, on jugea cette malade incurable après quatre mois & demi de traitement, lorſqu'elle avoit pris 43 grains de ſublimé, & 16 gros de mercure doux en fumigation : ſa ſanté n'avoit d'ailleurs ſouffert aucune altération de l'uſage de ce remede.

Obſervation onzieme, chap. 2.

« 182. Louis.... natif du Languedoc, âgé de 20 ans, avoit originairement la poitrine délicate; il étoit tourmenté d'une toux ſéche, & il éprouvoit de fréquens crachemens de ſang. Malgré cet état fait pour donner de juſtes inquiétudes, & qui auroient dû l'engager à la modération, il s'abandonnoit ſans réſerve à ſon penchant pour la débauche, dont le premier fruit avoit été une gonorrhée qu'il avoit guéri très promptement lui-même avec des aſtringens; cette ſuppreſſion augmenta la toux, & rendit les crachats plus abondans, & d'une plus mauvaiſe qualité, ce qui ne le corrigea pas : car trois mois après il brûla, avec la pierre de vitriol, de nouveaux chancres qu'il avoit mérités; & il ne prit, malgré cela, au-

cune précaution pour se délivrer de 2 bubons qui lui étoient survenus, & qui s'ouvrirent d'eux-mêmes ; il ne pensa même à recourir aux gens de l'art que quand le mal fut porté au dernier excès. En effet, quand il entra dans la maison de santé établie pour les hommes, le 23 décembre 1776, un de ces bubons fournissoit une suppuration de très mauvaise qualité, & il avoit déjà le coup-d'œil carcinomateux ; l'autre prit bientôt le même caractere : & tandis que par des pansemens méthodiques, & par quelques frictions mercurielles données avec précaution, on tâchoit de ramener les parties à une suppuration avantageuse, la fievre lente, la toux continuoient de fatiguer le malade, & la phthisie n'étoit déjà plus équivoque. Une gangrene séche augmenta encore le mauvais état des plaies, & après quatre mois & demi de douleurs, ce malade mourut dans le dernier degré de marasme.

A l'ouverture de son corps on reconnut que les poumons étoient en partie détruits par la suppuration ; il y avoit plusieurs adhérences de la plevre aux côtes, & de la plevre aux poumons ; la vessie étoit rapetissée, & ne pouvoit guere contenir qu'un petit verre d'urine, les tuniques de la vessie étoient épaisses & raccornies, tristes effets de la débauche & de

l'uſage inconſidéré des aſtringens. Quoique la poitrine fût originairement délicate, on peut préſumer néanmoins que la ſuppuration de ce viſcere avoit été occaſionnée, ou au moins accélérée, par le virus vénérien «.

Obſervation deuxieme, chap. 3.

« 360. Jacobine .... femme mariée, âgée de 23 ans, native de l'Iſle de France, d'un tempérament délicat, & ordinairement bien réglée, enceinte de ſix à ſept mois, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 26 novembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari depuis trois mois. Les principaux ſymptômes de cette maladie étoient une gonorrhée virulente très âcre, de groſſes puſtules ulcérées, répandues en grande quantité ſur la vulve, le perinée, la marge de l'anus, & le pli des cuiſſes; leſquelles puſtules étoient exceſſivement douloureuſes. Outre les douleurs que cette malade éprouvoit de ſes puſtules & ulceres, elle avoit des coliques & des maux de reins continuels & inſupportables; ce qui, vu l'état de ſa groſſeſſe & la foibleſſe qui accompagnoit ces accidens, faiſoit craindre un accouchement prochain. C'eſt pourquoi on ſe contenta de fomenter les

parties ulcérées avec une décoction émolliente, & de lui donner des lavemens huileux émolliens ; ce qui calma un peu les douleurs, & lui rendit ſon état plus ſupportable.

Cette malade accoucha, le 24 décembre, d'une fille très foible qui étoit comme exténuée, & qui ne vécut que juſqu'au lendemain : la mere elle-même étoit très foible, ſes lochies s'étant tout à coup ſupprimées, & rien n'ayant pu les rappeller, elle mourut le neuvieme jour de ſa couche, ſans avoir pris aucun remede anti-vénérien.

« Il eſt étonnant, ajoute m. *de Horne*, combien la maladie vénérienne produit de fauſſes-couches, & d'accouchemens malheureux. Il faut croire que le virus fait ſur la matrice une impreſſion bien vive ou continue, qui empêche les fibres de ce viſcere de s'étendre, qui gêne le fœtus dans ſes mouvemens, & le prive d'une partie des ſucs néceſſaires à ſon développement. D'ailleurs ces ſucs nourriciers ſont ſi dépravés, le fœtus eſt ſi près de la contagion, qu'il eſt difficile qu'il parvienne juſqu'au terme naturel de ſon expulſion, ou s'il y arrive, il périt quelquefois peu de temps après ſa naiſſance, dans un état de maraſme & de dégradation que rien ne peut corriger.

Ceux qui ſurvivent ſont communément foibles, languiſſans, & portent un germe ſi deſtructeur, qu'il eſt rare qu'ils y échappent; ce ſont communément des enfans perdus pour l'Etat, & cet événement malheureux ſe répete trop ſouvent, il intéreſſe trop ſenſiblement la population, pour n'en pas faire ici la remarque. Puiſſe-t-elle mettre quelque frein à l'incontinence des parens peu attentifs, peu délicats, ou les engager à ſe faire traiter encore à temps, & à ne pas multiplier les victimes!

De 15 enfans qui ſont nés dans les deux maiſons de ſanté établies pour les femmes, onze ſont morts en naiſſant, ou immédiatement après leur naiſſance, & quatre ſeulement en ſont ſortis bien portans. Quelques meres étoient arrivées au moment d'accoucher, quelques autres ſont accouchées avant terme, la plupart ſans avoir pris de mercure.

On a remarqué auſſi que celles qui arrivoient le ſixieme ou le ſeptieme mois de leur groſſeſſe, & qui étoient alors bien portantes, accouchoient fort heureuſement (leur traitement fini) d'enfans bien conſtitués. On doit auſſi obſerver que huit enfans vérolés à la mamelle, ou qui venoient de la quitter, & qui ont accompagné leurs meres dans ces maiſons

de

de ſanté, ont tous été guéris; les premiers par la ſimple lactation, les autres par l'uſage du ſublimé à petite doſe, & diſſous dans le lait coupé avec l'eau d'orge ». M. *de Horne* termine ſon ouvrage par la récapitulation ſuivante:

« De 1990 malades, dit-il, traités dans les trois maiſons de ſanté établies par le gouvernement, dont l'inſpection médicinale m'avoit été confiée, *dix-ſept* ſont morts pendant ou après leur traitement mercuriel: *quatre* avoient été traités par les ſeules frictions, *deux* par les emplâtres mercuriels, *un* par les lavemens anti-vénériens ſeuls, *un* par les préparations de mercure inſoluble ſeules, *cinq* par les frictions concurremment avec le ſublimé, *deux* par les lavemens anti-vénériens joints aux fumigations, *un* par les lavemens anti-vénériens joints au ſublimé, & *un* par les lavemens anti-vénériens joints aux préparations de mercure inſoluble.

Quelques-uns de ces malades ont péri par des cauſes abſolument étrangeres à l'effet du mercure; mais comme ils en avoient pris quelques doſes, quelque légeres qu'elles fuſſent, cela a paru ſuffiſant pour les ranger dans cette claſſe. Quand on préſente au public, ajoute-t-il, des obſervations qui peuvent & doivent

l'intéreſſer, il faut pouſſer l'impartialité & la franchiſe juſqu'au ſcrupule ». Nous ne pouvons qu'applaudir à cette délicateſſe qui caractériſe ſur tout l'ouvrage de m. *de Horne*, & qui juſtifie la confiance qui lui eſt ſi juſtement dûe.

Cet ouvrage, dans lequel ſont appréciées les différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure, doit faire époque dans notre ſiecle. Il contribuera certainement à étendre & à fixer les idées ſur le traitement des maladies vénériennes. En recueillant les remedes que le ſavoir, l'empiriſme, le hazard, l'avidité ont ſemés dans le champ de la médecine, en les examinant en chymiſte éclairé, & en praticien expérimenté, en apportant dans cet examen cette ſagacité qu'on reconnoît dans tous les écrits de l'auteur, en eſſayant ces remedes ſeuls ou combinés, en ſuivant leurs effets d'un œil attentif, m. *de Horne* détruit les preſtiges & les ruſes du charlataniſme, augmente les reſſources de l'art, multiplie les moyens d'enchaîner & de détruire un mal qui, comme un Protée ſe montre ſous cent formes différentes; en un mot il rend à l'humanité le ſervice le plus important & le plus eſſentiel.

OBSERVATIONS

Sur une espece de carie des os, dans lesquels on a trouvé, après la mort, une chaleur considérable ; par m. Noel, membre du college & de l'acad. royale de chirurgie de Paris, &c.

Les auteurs en médecine n'ont distingué, jusqu'à présent, que cinq especes de caries, qu'ils ont attribuées, comme l'on sait, à des *virus* âcres ou acides, ou à la putridité des humeurs lymphatiques. La premiere espece arrive lorsque le périoste est découvert; il noircit sans altérer absolument la substance de l'os : cette maladie s'appelle *carie séche*. La seconde attaque la surface externe de l'os, qui devient comme vermoulue & suppure. La 3e est celle qui commence dans l'intérieur des grands os cylindriques, les tuméfie & forme la *spina-ventosa*. La quatrieme a lieu à l'extrémité articulaire des grands os mobiles, & se nomme *pedarthrocace*. Enfin la cinquieme espece est la *spina bifida*.

Les caries, qui font l'objet des observations suivantes, pourroient former une sixieme espece, puisqu'elles sont d'un

genre nouveau, & que je ne ſache pas qu'elles aient été décrites juſqu'ici.

Le fils d'un commiſſaire des guerres, en province, âgé de 21 ans, ayant été attaqué, dans ſa jeuneſſe, de pluſieurs tumeurs & ulceres ſcrophuleux répandus en pluſieurs endroits de ſon corps, qui ſe guérirent à l'âge de 14 à 15 ans, il lui ſurvint quelque temps après une tumeur carcinomateuſe ſi conſidérable qu'elle occupoit toute la cuiſſe & la jambe droite; de maniere que le genou avoit acquis un volume de près de trois pieds de circonférence: il y avoit à la ſuperficie pluſieurs ulceres livides qui fourniſſoient une matiere ichoreuſe & très fétide.

L'amputation n'ayant pu être faite à cauſe du mauvais état de toute la cuiſſe, on laiſſa le malade uſer de quelques palliatifs juſqu'au 12 octobre 1766, qu'il mourut ſans avoir beaucoup ſouffert, & n'ayant preſque pas diſcontinué de manger. L'ouverture de la cuiſſe ayant été faite le troiſieme jour après la mort du malade, en préſence de feu m. *Gandoger*, médecin de l'hôpital militaire de Nancy, & de m. *Pierrot*, chirurgien major des hôpitaux bourgeois de la même ville, nous trouvâmes que l'os fémur, la rotule, le tibia & le péroné s'étoient diſſous depuis leurs parties moyennes ſupérieures; de

maniere que toutes leurs fibres osseuses s'étoient détachées & confondues sous la forme d'une pâte blanche, de nature solide & cellulaire parfaitement semblable aux intervalles ou vuides que laisse le pain cuit, & avoient formé une voûte ou boîte cartilagineuse solide, qui renfermoit, à l'endroit de l'articulation du genou, plus de trois pintes de sérosité verdâtre sans mauvaise odeur. Le reste des os de la cuisse, de la jambe & le pied, qui étoient plus gros du double que dans l'état naturel, étoit si ramolli que toute leur substance se détachoit par filamens à-peu-près comme de la filasse hâchée & coupée. Tous les muscles de la cuisse, de la jambe, les tendons, les membranes, le tissu cellulaire & les tégumens étoient confondus & changés en une substance cartilagineuse & muqueuse, presque comme du lard, laquelle avoit deux ou trois travers de doigt d'épaisseur en plusieurs endroits. La chaleur du foyer cartilagineux du genou, dont on vient de parler, étoit si considérable, (bien qu'il y eût trois jours que le malade fût mort, & que la cuisse fût séparée du cadavre) que la main qui y étoit appliquée sembloit toucher de la viande ou des os nouvellement tirés d'une marmite bouillante. Surpris de cette grande chaleur, ces

meſſieurs jugerent à propos d'y appliquer le thermometre de m. *Réaumur*, lequel ayant été plongé dans le foyer, monta auſſi-tôt au-delà du 39e degré de chaleur, qui excede, comme l'on ſait, le degré de chaleur naturelle des animaux, lequel eſt, ſelon pluſieurs phyſiciens, de 30 à 32 degrés : une chaleur plus forte deſſéche les organes, raréfie les humeurs, & peut même cauſer des eſchares gangreneuſes.

Un tiſſerand, âgé de 40 ans, d'un tempérament maigre, pâle & phlegmatique, attaqué dupuis long-temps de douleurs vagues, de rhumatiſmes par tout le corps, avec des inſomnies & des agitations nocturnes, ſe vit affecté, preſque ſubitement, de tumeurs lymphatiques dans les glandes des aînes, aux aiſſelles, ſur les cuiſſes, le ſcrotum, les bras & la tête. Il avoit, à la partie ſupérieure du ſternum & ſur la clavicule droite, une tumeur groſſe comme deux œufs de poule; une autre plus conſidérable à la partie moyenne du ſternum, dure & très adhérente, qui le faiſoit beaucoup ſouffrir ; enfin une troiſieme tumeur plus groſſe que le poing, occupoit la troiſieme des vraies côtes juſqu'à la ſixieme du côté droit. Cette derniere s'étoit formée depuis peu à la ſuite d'un effort que

fit le malade en se retournant dans son lit, & qui lui fit entendre un bruit de crépitation comme s'il s'étoit cassé une côte. La difficulté de respirer, la fievre lente, la soif, l'ardeur de la peau, les crachats purulens & sanieux, les urines troubles & fétides, avec le dévoiement, ne quittant plus le malade, il mourut six mois après l'apparition des tumeurs dont on a parlé.

L'inspection du cadavre me fit voir toute la face interne & supérieure du sternum, dissoute & cariée; une partie de la clavicule, la moitié de la longueur de la troisieme, quatrieme, cinquieme & la sixieme des vraies côtes l'étoient aussi, & avoient formé, par leurs débris ou macérations, des concrétions cartilagineuses cellulaires inorganiques, où se trouvoit, comme dans la maladie précédente, une cavité presque aussi étendue que la main. Cette carie répondoit à la tumeur extérieure de la poitrine, & sa partie convexe, qui faisoit saillie dans la poitrine, étoit confondue avec le médiastin & la plevre, entre lesquels il y avoit plusieurs dépôts de matieres ichoreuses, grumeleuses & puantes. Presque tout le lobe droit du poumon, qui avoit souffert le contact de cette masse cartilagineuse, étoit dissous par la putréfaction; tandis qu'à

l'extérieur du corps toutes les tumeurs contenoient une humeur grumeleuſe de conſiſtance de ſuif ou de bouillie, ſans aucune marque d'altération putride : preuve qu'elles n'avoient pas tant ſouffert de la chaleur que les tumeurs contenues dans la poitrine. Les côtes & le ſternum s'étoient également détruits comme les os de la cuiſſe dont on vient de parler.

En examinant ces deux faits, & en les comparant enſemble, ne pourroit-on pas juger par l'état des os, qui eſt parfaitement le même, que la chaleur a dû en être également le principe, quoique je n'aie pu la reconnoître auſſi ſenſiblement que dans la premiere obſervation ? Les ouvertures de la poitrine, ou le trop long intervalle pour ouvrir le cadavre, ont pu la diminuer : elle fut beaucoup plus marquée dans le cadavre qui ſuit.

Le ſieur *Lyon*, tailleur d'habits, cul-de-ſac du Paon, à Paris, âgé de 39 ans, d'un tempérament mélancolique, aſſez robuſte, le teint brun, ſans avoir éprouvé aucune maladie chronique en apparence, ſe plaignit d'une douleur ſourde & profonde ſous l'omoplate gauche, qui lui gênoit la reſpiration, & l'obligeoit, quand il marchoit dans les rues ou qu'il montoit des degrés, de s'arrêter & de s'appuyer le dos fortement contre le mur, afin de

pouvoir enſuite marcher. Tous les ſoins ont été inutiles dans cette maladie ; elle ne fit qu'augmenter pendant l'eſpace d'un an. Au bout de ce temps, il lui ſurvint preſque ſubitement, à l'extérieur du dos, une tumeur conſidérable ſans douleur, accompagnée d'une grande difficulté de reſpirer, avec chaleur, ſoif, crachement de ſang & de pus. Tout le corps, particuliérement la poitrine & le venrre, étoient bouffis & œdémateux ; le bas-ventre étoit douloureux & tendu ; le pouls foible, & à chaque fois que le malade reſpiroit ou qu'il touſſoit, on entendoit un bruit pareil à celui d'une côte fracturée. La tumeur commençoit à la partie inférieure du col, & ſe continuoit le long de l'épine du dos juſqu'aux os des iles du côté gauche, ſans douleur au toucher, mais dure & inégale dans tout ſon trajet ; ce qui faiſoit croire qu'elle étoit renfermée dans pluſieurs kyſtes : ſon volume étoit auſſi étendu que l'avant-bras.

Ne doutant pas que cette maladie n'eût pris ſon principe dans la poitrine affectée, je priai m. *Louis*, ſecrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie de Paris, de venir voir le malade : il conſeilla, lorſqu'il l'eut examiné, l'application d'un petit morceau de pierre à cautere, afin d'établir ſur la tumeur une ouverture

capable d'extraire en détail le pus ou le fluide que nous y soupçonnions. Cette opération ayant été faite le 6 mars 1775, il n'en sortit que très peu de matieres grumeleuses épaisses, quoique par l'ouverture on pût introduire le doigt jusqu'aux côtes. Le mauvais état du malade ne permettant aucune autre tentative, il mourut le 15 mars en pleine connoissance.

L'ouverture de son corps faite le lendemain, je trouvai, après avoir enlevé le sternum, tout le lobe gauche du poumon détruit, & la cavité inférieure de la poitrine remplie de sang & de pus dissous & putréfiés. A la partie supérieure de la poitrine, du même côté, il y avoit une tumeur cartilagineuse, cellulaire, épaisse & solide, qui formoit le casque, & dont la convexité inégale & raboteuse répondoit antérieurement à la face interne du sternum, sans issue dans la poitrine, plus grosse que les deux poings; elle cachoit entiérement toute la partie latérale du corps des vertebres dorsales, de même que la 1re, la 2e, la 3e & la 4e des vraies côtes postérieurement. Cette tumeur cartilagineuse s'étoit formée par une espece de fusion du corps latéral des vertebres dorsales, & de la partie postérieure des 4 côtes qu'on vient de nommer. L'ouverture de cette tumeur s'étoit

faite par-dessous l'omoplate, & avoit causé, depuis peu, la tumeur extérieure du dos, qui contenoit une humeur muqueuse & floconneuse, laquelle n'étoit que les débris les plus liquides de la carie des os. Le lobe droit du poumon étoit dans son intégrité naturelle; mais quoiqu'il y eût près de 48 heures que le malade fût mort, & que le reste du corps fût froid, il s'étoit conservé dans la tumeur cartilagineuse un foyer de chaleur presque aussi considérable que celui de la cuisse de la premiere observation; & l'on vit sensiblement que la partie fibreuse, terreuse & glutineuse des côtes, ainsi que celle du corps des vertebres, formerent la même masse cartilagineuse inorganique, qui par ses cavités & par ses éminences inégales & raboteuses, ressembloit aux récrémens du fer fondu, de couleur blanche, ou à de la pâte boursoufflée & dessséchée par la chaleur.

Ces trois observations ne prouveroient-elles pas que les caries profondes se forment par une espece de fusion osseuse semblable à celle qui a lieu dans la machine de *Papin*, & sans aucun virus acide ni âcre?

OBSERVATION

SUR une eſpece d'anomalie d'une fievre intermittente ; par m. SUMEIRE, docteur en médecine à Marignane en Provence.

L'ANOMALIE, dans une maladie, conſiſte en ce qu'elle ſe préſente ſous les apparences d'une autre, ou ſous des ſymptômes différens de ceux qui lui ſont ordinairement affectés : c'eſt la vraie anomalie. Elle procede de pluſieurs cauſes dont le détail bien raiſonné manque à la médecine pratique. J'ai entrepris ce genre de travail que je pourſuivrai autant que mes forces me le permettront. Mais ne doit-on pas appeller encore anomalie l'exiſtence cachée d'une maladie qui eſt maſquée par une autre qui l'accompagne ou qui la ſuit, au point que la premiere peut être imputée toute à la maladie acceſſoire, à raiſon ſur tout du rapport que la pluralité des ſymptômes eſſentiels a uniquement avec cette derniere, quoique l'examen attentif de tous les phénomenes puiſſe déceler la maladie primitive, & diſtinguer ſa marche ou quelque trait conſtitutif de ſon caractere ? Ce ſera là une fauſſe anomalie. L'obſervation ſui-

vante paroît contenir un fait qui établit positivement une anomalie de cette seconde espece.

Nous eûmes ici l'été dernier, comme il nous arrive fréquemment, une épidémie de fievres intermittentes. La fille du sieur *Morin*, ménager, âgée d'environ 20 ans, d'une très bonne constitution, & dans une santé parfaite, fut prise, au mois d'août, d'une fievre qui eut le type imparfait de la fievre régnante, durant six jours. Je la vis le 7e, elle avoit une fievre, forte, accompagnée d'une toux fréquente, & d'une douleur au côté droit. Je voulus observer si cette fievre tiendroit encore de l'intermittente, mais elle eut toujours l'intensité la plus soutenue, & le soir l'exacerbation étoit des plus vives. Je me pressai de faire faire deux saignées dans les 24 heures; & reconnoissant que la maladie participoit au caractere régnant, c'est-à-dire, au putride-bilieux, je fis purger la malade plusieurs fois, par intervalles, dans l'espace d'une vingtaine de jours. Malgré les évacuations abondantes procurées par les purgatifs convenables, & par les lavemens réitérés, la fievre se soutint avec une violence extraordinaire, la toux étant plus vive, le bas-ventre étant météorisé, la douleur pleurétique étant très pres-

ſante, avec une oppreſſion qui devenoit toujours plus forte.

Le 24e jour la fievre monta au plus haut degré dans la nuit; on m'appella le matin, à 4 heures: je vis la malade prête à ſuccomber à l'excès de la fievre & à la ſuffocation qui étoit extrême. Sans conſidérer ni la longueur de la maladie, ni les regles générales qui conduiſent dans l'adminiſtration de la ſaignée, je la preſcrivis n'enviſageant que la néceſſité momentanée de réprimer la fougue impétueuſe du ſang, & l'excès d'éréthiſme que ſouffroit la poitrine. Cette ſaignée, qui fut fort modérée, eut un bon effet; elle réduiſit la fievre, c'eſt-à-dire, que le pouls devint plus petit & plus doux, quoiqu'il fût toujours également vîte, & elle rendit la reſpiration un peu plus tranquille. Je fis appliquer un véſicatoire au ſiege de la douleur, laquelle en fut beaucoup diminuée. Au bout de deux jours, la fievre reſtant toujours adoucie, il ſe déclara une expectoration purulente qui devint de jour en jour plus abondante, ſans que le pouls changeât de forme, étant toujours très vif & très rapide; il n'y avoit quelque diminution que dans l'oppreſſion & dans la douleur de côté. Je voulus tenir le ventre libre ſans déranger les crachats, par l'uſage d'un électuaire

de manne, formulé plus ſimplement que celui de *Fuller*. Ce remede, réitéré juſqu'à trois fois, produiſit beaucoup d'effet ſans abattre la fievre dont la cauſe principale n'étoit point alors apparemment la ſaburre des premieres voies. Je crus devoir attaquer la ſuppuration de la poitrine par l'uſage de l'eau & des crêmes de ſagou, & par l'elixir de vitriol fait ſuivant la pharmacopée de Londres, dont m. *de Haen* a vanté les grandes vertus d'après les expériences qui en ont été faites en Angleterre. Ce remede, qui m'eſt devenu déjà familier dans le traitement de ces ſortes de cas, & duquel je puis dire mille biens, porta peu à peu une impreſſion ſenſible ſur la fievre & ſur la qualité de la matiere purulente. Cependant conſidérant que la fievre qui avoit été, pendant un grand nombre de jours, des plus aiguës, & bien plus vive que ne ſembloit comporter la maladie de poitrine, ou le peu de putridité qu'on pouvoit ſuppoſer dans les premieres voies, avoit eu pluſieurs fois des variétés d'augmentation la plus intenſe, leſquelles je ne pouvois attribuer ni à la diminution des crachats, ni à l'inobſervation diététique, je fus tenté de la regarder comme produite principalement par un ancien levain de fievre intermittente, dont l'action

conſtante dans les humeurs avoit toujours aiguiſé la fievre ordinaire dépendante de l'affection de la poitrine, & dont les plus grands mouvemens, irréguliérement périodiques, avoient fourni les exacerbations extraordinaires qui paroiſſoient de temps en temps : mon ſoupçon ſe vérifia. Dans le temps que j'avois lieu de croire que la fievre qui, depuis pluſieurs jours, étoit fort diminuée, s'éteindroit peu à peu par le tariſſement de la ſuppuration qui tendoit à ſa fin, ſi elle en étoit la ſeule cauſe, il s'éleva des augmentations très vives & longues de fievre, en tout ſemblables à des accès, leſquelles parurent réguliérement de deux jours l'un, juſqu'à quatre repriſes, tandis que la fievre continente étoit fort légere. Je reconnus alors avec évidence la fievre intermittente qui avoit exiſté d'origine, qui avoit toujours marché d'une maniere cachée, & qui, en mêlant ſon caractere & ſes effets à la maladie de poitrine qui n'étoit qu'accidentelle & qui ne devoit ſon principe qu'à un rhume antérieur trop négligé, avoit conſtamment donné aux ſymptômes de cette derniere tant d'intenſité, qu'elle avoit toujours paru la maladie eſſentielle & dominante. Je me décidai à donner une décoction légere de quinquina adoucie par le lait d'amande,

d'amande, & par le ſyrop de guimauve; la malade en prenoit un verre de 4 heures en 4 heures. Ce remede diſſipa promptement cette groſſe fievre, & ce ſuccès très ſurprenant manifeſta encore plus évidemment qu'il falloit accuſer pour levain de cette maladie compoſée le principe de fievre intermittente. Ce jugement paroît d'autant plus juſte & plus certain, que le quinquina eſt toujours infructueux, & très ſouvent préjudiciable quand on le donne, du moins dans nos cantons, pour des paroxyſmes de fievre qui ſont dépendans de la ſuppuration, ainſi que je l'ai expérimenté un grand nombre de fois. Il ne reſta à notre malade qu'une très petite fievre ſemblable à celle qu'on appelle d'inanition, provenant ſans doute de la qualité ſi détériorée des humeurs. La continuation du ſagou & de l'élixir de vitriol, & le régime adapté à la ſituation de la malade, extirperent cette légere fievre, & rétablirent la premiere ſanté.

EXPÉRIENCES D'ÉLECTRICITÉ

Faites avec le poil de lapin & de chat ; par m. GENTIL, *le fils, apothicaire à Troyes.*

DANS le courant du mois de décembre 1777, j'ai démontré à plusieurs personnes que le poil du lapin & celui du chat étoient très électriques par le frottement, & très propres à faire les expériences d'électricité, principalement lorsqu'ils étoient nouvellement filés, tricotés & échauffés au trentieme ou quarantieme degré du thermometre de m. *de Réaumur*. Ma curiosité m'a porté à construire différens conducteurs convenables pour la réussite des expériences d'électricité que j'avois résolu d'entreprendre avec le poil de lapin angola. Au commencement du mois de décembre dernier, j'ai tiré de ces conducteurs des étincelles d'un demi-pouce de longueur ; j'ai électrisé aussi plusieurs personnes, & leur ai donné des commotions en frottant avec la main une piece de poil de lapin blanc angola, tricotée & échauffée contre des conducteurs

assujettis. Pour faire l'expérience de Leide, j'ai chargé la bouteille en frottant le poil à la proximité de son crochet, que j'avois rendu commode pour cet effet.

La piece de poil dont je me suis servi est tellement électrique, qu'elle paroît lumineuse lorsqu'on la frotte dans l'obscurité, après l'avoir chauffée sur le corps d'une personne, ou auprès du feu. On en tire des étincelles comme d'un conducteur ou d'un bon verre électrisé, & on apperçoit aussi beaucoup de points lumineux sur les objets qui l'avoisinent d'un demi-pied.

On peut faire aussi des expériences d'électricité non-seulement sur les peaux récentes & chauffées de toutes sortes de chats & de lapins, mais aussi avec ces animaux vivans, ou d'autres dont le poil donne des étincelles électriques très pétillantes.

Les curieux, versés dans les expériences d'électricité, imagineront facilement différens moyens pour y réussir. Ils parviendront peut-être à enflammer l'esprit-de-vin, & à faire détonner la poudre à tirer & l'or fulminant, en multipliant les frottemens, & en chargeant suffisamment le cadre de *Franklin* avec plusieurs pieces de ce poil électrique.

Il eſt certain que la vertu électrique de ces animaux donne à leurs fourrures & à leurs graiſſes des propriétés médicinales convenables aux paralytiques & à ceux qui ont des rhumatiſmes. Il eſt auſſi très poſſible de porter dans ſa poche une électricité de poil de lapin ou de chat, & d'en faire uſage pour guérir ou ſoulager certains paralytiques; mais il faut d'abord faire battre les pieces tricotées de ce poil, pour les priver d'une pouſſiere & d'un duvet qui porteroit une partie de l'électricité aux environs, & qui ſeroit capable de rendre ſenſible, pour quelque temps, la vue de ceux qui les frotteroient.

Les ſentimens ont été partagés juſqu'à préſent, ſur la nature des étincelles lumineuſes que l'on a apperçues en frottant le dos des chats & des lapins dans l'obſcurité. Les uns ont attribué ces étincelles à l'inflammation des émanations phoſphoriques de ces animaux, & les autres à l'électricité, ſans en avoir fait des expériences. Pluſieurs même ſont perſuadés que l'électricité eſt une eſpece de phoſphore naturel; mais mes expériences diſſiperont toutes les erreurs répandues à ce ſujet.

La matiere électrique eſt entiérement

très différente des phoſphores ; car le fluide électrique eſt un feu pur, élémentaire, inflammable, incombuſtible, & univerſellement répandu, qui paroît donner le mouvement & la vie à tous les corps animés & inanimés, & former en même temps la matiere du tonnerre & des météores. Les phoſphores au contraire ſont de vrais ſoufres combuſtibles, unis, pour la plûpart, avec d'autres ſubſtances qui leur ont ſervi d'intermedes. En voici un exemple curieux & nouveau : J'ai accumulé, il y a pluſieurs années, dans une petite bouteille, le phoſphore que j'avois développé de plus d'une douzaine de vers luiſans avec la pointe d'un canif, il s'eſt brûlé & conſommé entiérement par le contact de l'air, en donnant une lumiere très vive, auprès de laquelle j'ai pu lire comme à la lueur d'une petite bougie. Ce phoſphore peut avoir des proptiétés médicinales inconnues juſqu'à préſent. Il eſt auſſi très différent de celui d'Angleterre, qui eſt un poiſon arſénical extrêmement ſubtil, dont les deſcriptions ſont fauſſes, ſelon les épreuves que j'en ai faites.

A Troyes, ce 22 décembre 1778.

OBSERVATION

SUR une brochure intitulée : Précis ſur les eaux minérales & médicinales de Chateldon, *publié par m.* DESBRET, conſeiller du roi, docteur en médecine de l'univerſité royale de Montpellier, &c. (1); *d'après leſquelles obſervations le lecteur pourra anticiper ſon jugement ſur un traité des mêmes eaux, de celles de Vichy & de Hauterive, que promet l'auteur, & dont il a extrait ce précis qui a pour épigraphe cette ſentence d'Hippocrate, qui ne s'adapte guere bien à ſon ſujet.*

Quicumque artem medicam integrè aſſequi velit, aquarum facultates cognoſcere debet (2),

Par m. COUSINET, *méd. de Montpellier.*

ON ne ſauroit trop applaudir au zele des médecins de province, qui ne bor-

(1) C'eſt pour abréger le titre de ce mémoire, qui n'eſt déjà que trop long, que j'omets la plus grande partie des qualités de l'auteur, qui ſe liſent au frontiſpice de ſa brochure ; & en cela, je ne fais que l'imiter : car je penſe bien que c'eſt pour cette raiſon qu'il en fait ſous-entendre pluſieurs autres par un *&c.* Seroit-ce dans la même intention qu'il ſupprime la qualité de *correſpondant* en ſe diſant de la ſociété royale de médecine, dans la vue d'abréger ?

(2) Quand on ſe ſert d'un paſſage d'un auteur,

nant pas leurs ſoins à ſecourir leurs compatriotes, s'attachent à découvrir de nouveaux moyens de guériſon, & veulent bien en répandre les avantages ſur toute la ſociété. C'eſt là un des vœux de la ſociété royale de médecine, comme il paroît par le témoignage avantageux que cette illuſtre compagnie vient de donner des premiers eſſais d'un remede nouveau contre les maux vénériens.

Mais les ſuccès de ces nouvelles découvertes doivent être annoncés avec la plus exacte vérité. Un médecin honnête publie ſes obſervations avec une ſimplicité qui manifeſte ſa bonne foi; s'il fait paroître un écrit pour donner connoiſſance d'un remede nouveau, on n'y remarque pas ce ton faſtueux, ces expreſſions hyperboliques qui caractériſent le charlataniſme; s'il en publie les ſuccès, il ne les donne pas pour des *miracles*, il ne lui en attribue aucun qui ne ſoit bien avéré, il n'exagere rien, il ſuppoſe encore moins; le bien public & l'honneur décident ſa démarche, ſon intérêt

---

pour l'épigraphe d'un ouvrage, il faut que le ſens dans lequel il l'a entendu, ſoit analogue à l'ouvrage pour lequel on l'emploie: or *Hippocrate*, en écrivant cette ſentence, n'avoit pas certainement en vue les eaux minérales.

particulier eſt le dernier de ſes motifs. Ce ſont-là autant de qualités que m. *Vandermonde* admiroit dans m. *Marteau de Grandvilliers*, qu'une mort prématurée a fait regretter de l'ordre entier des médecins, & plus particuliérement de ceux qui cherchoient à accroître leurs lumieres dans les excellentes diſſertations dont il enrichiſſoit le journal de médecine. (On peut voir à ce ſujet celui de ſeptembre 1759, *tom. XI*, *pag.* 235).

Eſt-ce-là le modele que s'eſt propoſé l'auteur du précis que nous examinons? Les faits qu'il y rapporte, ont-ils tous l'air de la vraiſemblance? Met-il ſes lecteurs en état de vérifier les grands ſuccès qu'il leur raconte? Ces faits s'accordent-ils avec la notoriété publique, ou n'ont-ils que la certitude des obſervations ſur le pouls, que le même auteur a fait inſérer dans le journal de médecine, obſervations fondées ſur quelques prédictions que le hazard aura favoriſées, tandis qu'il en aura démenti le plus grand nombre? (1).

(1) L'art ſphygmique, réduit à la connoiſſance des pouls ſimples, tels que *Solano*, & *Nihel* d'après lui les ont décrits, peut être, ainſi que je l'ai ſouvent éprouvé, d'un très bon uſage pour diriger la conduite d'un médecin; mais, pour en profiter, il doit y apporter la plus exacte préſence d'eſprit, & prendre bien ſon temps, ſur

Mais examinons les choſes en détail :

---

tout en examinant le pouls des femmes, chez leſquelles l'on ſait que les paſſions de l'ame ſont capables d'en changer le ſyſtême à tous les inſtans, & de toutes les manieres : eſt-ce donc dans une aſſemblée de pluſieurs dames qui ſe jouent à ſe faire tâter le pouls, & par conſéquent, comme on l'imagine bien, fort tumultueuſe, que l'on peut, à l'*exemple de m. Deſbret*, faire de ſemblables obſervations ? Mais de quoi n'abuſe-t-on pas ? je ne crains pas de dire, avec bien d'autres, mais ſans nulle application à qui que ce ſoit en particulier, que cette doctrine a donné lieu à un nouveau genre de charlatanerie auquel ſe livrent certaines gens en uſage de faire jouer toute ſorte de reſſorts pour acquérir quelque réputation. .... Un médecin s'en va tâtant le pouls à autant de filles ou femmes qu'il s'en rencontre dans une aſſemblée, pour reconnoître, dit-il, diſons mieux, pour deviner ſi elles ſont dans l'état de leur flux menſtruel, ou de groſſeſſe. Il y auroit bien du malheur ſi, entre toutes, il ne rencontroit pas juſte ſur l'état de quelques-unes, d'autant mieux que cet état peut ſe préſumer par aſſez d'indices à l'extérieur. C'en eſt aſſez pour que l'on diſe de ce tâteur de pouls, qu'il eſt *ſorcier* ; ce qui ſignifie qu'on le prend pour un incomparable. Ces filles ou femmes le répétent à toutes leurs connoiſſances, le médecin le prône par tout, il le publie par la voie des journaux ; & ce qu'il y a de plus adroit, en jouant ce perſonnage, c'eſt que pour faire montre de ſincérité, & par-là même inſpirer plus de confiance, il affectera de dire, comme une choſe ſurprenante, qu'il lui eſt arrivé quelquefois de ſe tromper, comme s'il étoit vrai qu'il ne lui fût pas arrivé de ſe tromper le plus ſouvent.

je demande si les faits qu'il rapporte ont tous l'air de la vraisemblance ; si l'on persuadera, par exemple, que des eaux minérales, quelques propriétés qu'on veuille leur supposer, employées seulement en boisson, aient pu, *par un usage à peine commencé*, c'est-à-dire sans doute, dans l'espace de 5 ou 6 jours, mettons-en dix, s'il le veut, (c'est beaucoup pour un temps à peine commencé relativement à celui que l'on met communément à boire les eaux) qu'elles aient pu, dis-je, en si peu de temps, *dissiper entiérement des pertes blanches continuelles & abondantes*, qui subsistoient *depuis deux ans*, & qui avoient rendu la malade *si foible & si maigre qu'elle marchoit avec peine*. Et croira-t-on aussi qu'elles lui aient rétabli ses forces & son embonpoint presqu'aussitôt ? Si cela étoit dit sans une excessive exagération, il faudroit convenir, avec m. *Desbret*, que les eaux de Châteldon ont la vertu de faire des *miracles*.

Croira-t-on seulement qu'en moins de trois semaines, la seule boisson de ces eaux ait produit le même effet à une dame réduite *au dernier degré de maigreur*, par une alternative de *pertes rouges & de pertes blanches*, *& épuisée par les veilles*, *les plaisirs de la table*, *&c.* ; & à une autre à la vérité moins épuisée,

puiſqu'elle ne faiſoit que commencer à maigrir, dans l'eſpace de quinze jours, quoique tranſportées à trois grandes lieues de la fontaine ? (Il faut noter que l'auteur nous les donne pour des eaux gaſeuſes dont le fer, ſi elles en contiennent, ſe précipite en même temps qu'elles perdent leur gas, & elles le perdent en fort peu de temps).

Sera-t-on du même avis que m. *Desbret*, ſur le ſujet de la 3e obſervation ? *Une femme*, dit-il, à *mi-terme d'une groſſeſſe*, *fut ſaignée mal à propos pour un tournoiement de tête* : au moins falloit-il nous dire pourquoi cette ſaignée fut faite mal à propos. L'on ſait que dans ces occaſions, & ſur tout à mi-groſſeſſe, la ſaignée eſt le plus ordinairement l'unique ſecours à mettre en uſage... Bientôt après *elle fut atteinte de vertiges ;* mais elle en étoit déjà atteinte avant la ſaignée, car notre auteur avouera bien que les mots *tournoiement de tête* & *vertiges*, n'expriment que la même maladie. Ce ne fut donc pas la ſaignée qui cauſa les vertiges.... il s'y mêla *des ſuffocations*, *des anxiétés*, *de l'ennui*, *des dégoûts*, *des foibleſſes*. Seroit-ce encore la ſaignée qui auroit cauſé ces accidens ? Tant de femmes groſſes y ſont ſujettes, ſans qu'on les ait ſaignées !.... Enfin *les eaux de Chateldon*

la guérirent radicalement; mais n'auroit-elle pas été guérie auſſi-tôt, ſans le ſecours des eaux, preſque toujours fort déplacées dans l'état de groſſeſſe? Qui eſt-ce qui ne ſait pas que ces accidens, très ordinaires dans les commencemens de groſſeſſe, ceſſent d'eux-mêmes quand la groſſeſſe eſt avancée.

La ſanté d'une dame étoit ſi fort altérée par le grand nombre d'enfans qu'elle avoit faits, & par les embarras & les ſoins d'un ménage conſidérable, qu'on la regardoit comme étant ſans reſſource; elle étoit attaquée, depuis deux ans, d'une perte rouge preſque continuelle, qui ne ceſſoit que pour être remplacée par des pertes blanches qui contribuoient encore à l'épuiſer; elle étoit ſi fatiguée par ces pertes, par les ſaignées & les autres remedes, qu'elle éprouvoit ſouvent des foibleſſes, des anxiétés & des défaillances qui faiſoient tout craindre pour ſes jours; elle étoit ſans force, ſans appétit, & ſans deſirs. (Heureuſement les eaux de Chateldon ſont faites pour faire naître *les deſirs*, puiſque, ſelon notre auteur, *elles poſſedent*, à un degré éminent, *la vertu de faire faire des enfans*). Dans cet état d'anéantiſſement elle part pour Chateldon. *Ses parens, ſes amis, ſes compatriotes pleurerent ſur ſon ſort, ils lui firent les der-*

niers adieux : ſon état étoit ſi déplorable, qu'ils ne devoient jamais eſpérer de la revoir. Cependant *cinq ou ſix ſemaines* de l'uſage des eaux de Chateldon, ſuffirent pour diſſiper tant d'accidens ; & qui plus eſt, *pour rétablir ſes forces & ſon embonpoint.*

Qui ne regarderoit pas, avec notre auteur, cette guériſon comme un miracle ? Mais malheureuſement il en faut tant rabattre ! M. *Gontier*, médecin de cette dame, à qui notre auteur reconnoît une *réputation juſtement méritée*, & qui la mérite en effet, non-ſeulement par ſes talens en médecine, mais auſſi par une probité qui le rend incapable de diſſimuler le vrai, ne fait pas un tableau, à beaucoup près, auſſi effrayant de l'état de cette dame ; il ne dit pas que cet état fût tel, qu'on dût le regarder *comme étant ſans reſſource, & ſi deplorable, qu'on ne dût pas eſpérer de la revoir jamais.* Il ne dit pas que ſes pertes fuſſent *preſque continuelles*, mais ſeulement qu'elles étoient *fréquentes.* D'ailleurs il n'attribuoit pas ſes maux au nombre de ſes couches, dont il n'eſt pas dit qu'aucune ait été malheureuſe, & encore moins aux ſoins de ſon ménage : il eſt de la nature des femmes de faire des enfans, ſans qu'il leur en arrive tant de maux ; & on ne leur feroit

pas une loi de prendre ſoin de leur ménage, ſi ce ſoin pouvoit leur procurer des maux auſſi graves que ceux dont m. *Desbret* raconte que cette dame étoit attaquée. M. *Gontier* attribuoit ſes indiſpoſitions à l'irrégularité de ſon régime qui avoit été effectivement très capable de les lui procurer. Auſſi ne l'envoya-t il pas, comme le dit notre auteur, à Chateldon, pour y boire les eaux, & il n'en avoit garde, puiſqu'il n'en avoit jamais entendu parler, bien loin d'être informé *des miracles qu'elles operent journellement*, quoiqu'il lui ſoit fort ordinaire d'exercer la médecine dans le voiſinage de Chateldon. Il fit entendre aux parens de la malade, qu'une réforme entiere des abus de ſon régime ſeroit le plus sûr moyen de lui rendre la ſanté; & ce fut dans cette vue qu'il approuva qu'elle fît le voyage de Chateldon, pour être confiée aux ſoins d'une parente qu'il ſavoit avoir aſſez d'empire ſur ſon eſprit, pour les lui faire réformer; ce qu'elle fit en effet, & avec tous les ſuccès que m. *Gontier* s'en étoit propoſé. Avouons cependant que ſi les eaux de Chateldon ſont martiales & aérées à un certain point, elles ont pu contribuer à empêcher le retour des pertes: c'eſt-là une des propriétés de celles qui contiennent du fer. Auſſi m. *Gon-*

tier en avoit-il conſeillé de cette claſſe, mais très connues par de fréquens ſuccès en ce genre, étant employées tant en *bains* qu'en boiſſon. Mais l'on peut bien croire auſſi que la diſcontinuation d'un régime auſſi capable de les avoir cauſées, que l'étoit celui que la malade avoit obſervé juſques-là, auroit été ſuffiſant, non peut-être pour diſſiper entiérement des maux auſſi graves que l'auteur les décrit, mais du moins ceux dont cette malade étoit réellement affectée.

On ne doute pas que les eaux minérales ne puiſſent, dans quelques occaſions, contribuer à faciliter la conception, & ſur tout les eaux martiales, en en faiſant le double emploi dont je viens de parler, lorſque la matrice eſt dans un état de relâchement, comme on doit la ſuppoſer, chez des femmes habituellement ſujettes à des pertes blanches; mais le peuple donne trop d'extenſion à cette propriété. De-là vient que ſi des femmes mariées depuis quelques années, & qui n'ont point encore fait d'enfans, vont prendre des eaux minérales quelconques, & pour quelques indiſpoſitions que ce puiſſe être, l'on ne manque pas de dire qu'elles y vont dans l'intention de devenir meres. Ce que l'on dit à Chateldon de l'infaillibilité des eaux pour faire faire

des enfans, on le dit par tout ailleurs. Le peuple le dit parce qu'il le croit, les gens ſenſés le diſent par maniere de plaiſanterie, mais ſans en rien croire. Se peut-il donc qu'un médecin en titre adopte ſérieuſement ce langage populaire? Eſt-il vraiſemblable que quelques ſemaines de l'uſage des eaux, quelles qu'elles ſoient, ſur tout n'étant employées qu'à l'intérieur, puiſſent cauſer un aſſez grand changement dans l'organiſation de la matrice & de ſes dépendances, pour la rendre auſſi certainement féconde qu'il l'aſſure? Mais la *vertu prolifique des eaux de Chateldon eſt*, dit-il, *ſi publique & ſi authentique, que les femmes qui craignent de faire des enfans, refuſent de les boire.* N'y a-t-il donc point d'époux à trente lieues à la ronde, je devrois dire dans tout le royaume, qui déplorent la ſtérilité de leur mariage, ou cette vertu n'eſt-elle publique & authentique que dans le village de Chateldon? Quelle authenticité! ce ſeroit accorder beaucoup à des eaux auſſi ignorées que le ſont celles de Chateldon, & auſſi décréditées dans le pays même où elles ont leur ſource, que de leur ſoupçonner autant de vertus à cet égard, qu'à toutes les autres eaux minérales du même genre, bien loin de porter l'exagération au point de dire & d'aſſecter

de

de répéter que ces *eaux poſſedent à un degré* éminent *la vertu de faciliter la conception, qui ne peut plus être révoquée en doute, & qui eſt confirmée par trop d'expériences, pour laiſſer quelqu'incertitude à cet égard.* Eſt-il en médecine quelque ſpécifique éprouvé pendant des ſiecles, dont on puiſſe faire un éloge auſſi pompeux? Que diroit de plus un charlatan pour vendre ſon baume? « Il » s'en faut bien, diſoit m. *Vandermonde*, » que les chymiſtes modernes s'abandon- » nent à de vains éloges qui détruiſent la » confiance des eaux minérales ». (*Journal de méd.* tom. XI, pag. 235).

Si ces expériences ſont ſi multipliées, &, comme il le dit, *ſi publiques, ſi authentiques*, pourquoi n'en cite-t-il pas un grand nombre, & bien avérées? Il n'en cite que trois, encore eût-il été de la prudence d'en retrancher la premiere, qui regarde ſa belle-ſœur. L'on a tout lieu de croire, l'on eſt même très perſuadé que ſa belle-ſœur n'avoit jamais goûté des eaux de Chateldon quand elle devint groſſe. On eſt certain qu'elle étoit alors fort éloignée de prendre des conſeils de ſon beau-frere; c'étoit un autre médecin qui dirigeoit ſa ſanté, & qui l'avoit dirigée juſques-là; & ce médecin qui avoit toute ſa confiance, qui habitoit

la même petite ville, qui logeoit dans ſon voiſinage, & dont le témoignage eſt d'un tel poids, que notre auteur le récuſeroit en vain, a toujours ignoré qu'elle eût jamais bu les eaux de Chateldon.

Si une dame n'ayant pas eu d'enfans, dans les cinq premieres années de ſon mariage, a conçu bientôt après avoir bu ces eaux (il ne ſeroit pas indifférent de ſavoir combien de temps il faut entendre par ce *bientôt*), qu'en peut-on conclure, ſi ce n'eſt qu'il eſt arrivé à cette dame, après avoir bu des eaux minérales, ce qui eſt arrivé à une infinité d'autres qui n'en ont jamais bu.

Je dirois la même choſe de la *payſanne attachée à ſon frere*, s'il étoit bien conſtaté qu'ayant bu les eaux, elle eût conçu après dix-huit ans de ſtérilité, (ce qui toutefois ne ſeroit pas ſans exemple, ſans que les femmes à qui cela eſt arrivé, aient bu des eaux minérales). J'ajouterai à cela, mais parlant en général, & ſans prétendre jetter le moindre nuage ſur la réputation de cette *payſanne attachée au frere* de m. *Desbret*, qu'il n'eſt guere poſſible d'avoir une certitude entiere du ſuccès d'un remede pour pareil cas. Il n'eſt pas rare que la ſtérilité du mariage dépende du mari: combien de femmes n'ont eu beſoin que d'en changer, pour devenir fécondes!

C'eſt donc à ces trois obſervations que ſe réduiſent les preuves que notre auteur a eues à nous donner de l'authenticité *de la vertu que ces eaux poſſedent à un degré* éminent, *de faciliter la conception.* Il eſt à préſumer que s'il en eût eu un plus grand nombre, & de plus concluantes, il les auroit citées : le ſujet en valoit bien la peine, & elles auroient inſpiré certainement plus de confiance, que celles qui pourroient venir après coup.

Ne voudroit-il pas faire entendre que ces eaux ſont préférables à toutes préparations mercurielles pour éteindre le virus vénérien, ou du moins pour guérir des dartres procédantes de cette cauſe ?

Il eſt viſible qu'il ne remarque, dans la 18e obſervation, que le malade dont il y eſt queſtion, qui étoit *attaqué depuis plus d'un an, ſur toute la face & ſur pluſieurs parties du corps, d'une dartre qui avoit réſiſté à différens remedes, preſque tous pris dans la claſſe des mercuriaux, avoit vécu beaucoup avec les femmes, & avoit eu pluſieurs de ces maladies auxquelles on eſt expoſé quand on s'y livre ſans précaution* (1) ; il eſt viſible, dis-je,

(1) M. *Desbret* ſait ſans doute quelles ſont ces précautions à prendre, pour ſe livrer à des

qu'il ne fait cette remarque que pour donner à entendre que ces dartres étoient véroliques. Cependant il dit les avoir guéries ſans autre ſecours que celui de ſes eaux. Que des eaux minérales, du moins celles qui ſont ferrugineuſes, terminent heureuſement des reſtes de gonorrhée, c'eſt ce que ſavent tous les médecins; mais qu'elles détruiſent un virus vénérien qui entretient depuis plus d'un an des dartres ſur toute la face, & ſur pluſieurs parties du corps, c'eſt ce qu'ils ne croiront jamais.

Deux mois d'uſage des eaux de Chateldon, arrêterent un petit écoulement qu'avoit un homme à la ſuite d'une gonorrhée qu'on avoit arrêtée trop tôt; mais ſi on l'avoit arrêtée trop tôt, c'eſt donc qu'on avoit laiſſé ſubſiſter le virus? Cependant notre obſervateur *s'aſſura par les remedes qu'il fit faire, que cet écoulement ne dépendoit que du relâchement, que de l'atonie des parties, qui avoit ſervi de ſiege à la maladie.* On ne l'avoit donc pas arrêtée trop tôt, ou plutôt on ne l'avoit pas ſuffiſamment arrêtée. La gloire

---

femmes vérolées, ſans prendre la vérole : il devroit gratifier le public d'une ſi belle découverte, elle lui feroit peut-être plus d'honneur que le ſecret de m. *Guilbert de Préval* ne lui en a fait.

en étoit réſervée aux eaux de Chateldon, ſi toutefois il étoit bien certain que dans l'eſpace de deux mois un petit écoulement qui ſuccédoit à une gonorrhée qu'on ne dit pas avoir été bien ancienne, ni d'une bien mauvaiſe eſpece, malgré l'intérêt qu'on avoit à le dire, ne ſe ſeroit pas arrêté ſans le ſecours des eaux. En tout cas le ſuccès en auroit été ſi lent, qu'il ne valoit pas la peine d'en faire le ſujet d'une obſervation.

A force de vouloir célébrer des eaux minérales, on les prive, comme le diſoit m. *Vandermonde*, de toute confiance. C'eſt ce qui arrive quand on leur attribue des propriétés ſi merveilleuſes, qu'elles ſurpaſſent toute croyance, ainſi que le fait notre auteur en exaltant celles de Chateldon, comme un ſpécifique infaillible pour faire faire des enfans; en leur attribuant aſſez d'efficacité pour guérir, par un uſage à peine commencé, des maladies auſſi rebelles que le ſont des pertes blanches abondantes & très invétérées, ſur tout n'étant employées qu'en boiſſon, & pour rétablir preſqu'auſſi-tôt les forces & l'embonpoint des malades, que ces pertes ont réduites au dernier degré d'épuiſement & de maigreur; ou lorſqu'on leur ſuppoſe des qualités ſi contraires, qu'il en réſulteroit des effets contradictoi-

rement oppoſés, ſi elles pouvoient avoir lieu, comme lorſqu'il attribue à ces eaux la propriété de tendre & de détendre, de reſſerrer & de relâcher, ou de produire des effets dont elles ſont totalement incapables, comme de détruire un virus vénérien, ou enfin des effets très peu avérés, comme de briſer le ſable des reins, &c.; & de-là il arrive que non-ſeulement on n'ajoute pas foi à ces propriétés ſi admirables, mais que l'on n'en ajoute pas même à celles qu'elles pourroient avoir réellement.

De ce que des eaux ferrugineuſes purgent quelquefois, c'eſt mal raiſonner d'en conclure qu'elles *portent le relâchement, le calme, la détente dans les entrailles.* C'eſt le propre de ces eaux de raffermir les fibres qui conſtituent nos organes, d'en rapprocher les élémens bien loin de les détendre; de reſſerrer le ventre, de durcir les excrémens, de les noircir. S'il leur arrive quelquefois de procurer des évacuations par les ſelles, ce n'eſt pas parce qu'elles produiſent une détente, mais c'eſt, comme le dit *Hoffman*, ou parce qu'elles contiennent des ſubſtances alkalines, ſoit ſalines, ſoit terreuſes, qui, en ſe combinant avec les ſucs acides qu'elles rencontrent dans les premieres voies, forment un ſel neutre capable de

purger ; ou parce qu'on les boit trop à la hâte, & en trop grande quantité, comme de *trois pintes* ; ce qui, ſoit dit en paſſant, eſt preſque toujours un abus très préjudiciable ; ce peut être encore un effet de la conſtriction qu'elles cauſent dans les inteſtins : en faiſant froncer les organes excrétoires, elles les forcent d'exprimer les liqueurs qu'ils contiennent. Le quinquina eſt univerſellement reconnu pour un tonique, & beaucoup de perſonnes en ſont purgées : ce n'eſt pas, ſans doute, en portant la détente dans les entrailles qu'il produit cet effet.

Il eſt bien certain que les eaux minérales procurent l'expulſion du ſable formé dans les reins ; mais il ne l'eſt pas autant qu'elles les briſent. On conçoit qu'elles peuvent diviſer, dans les dernieres ramifications des arteres émulgentes, dans les tuyaux excrétoires de *Bellini*, les ſubſtances plaſtiques qui en ſont les élémens : elles peuvent peut-être s'oppoſer à la cohéſion de pluſieurs molécules de ſable déjà formées, qui, étant réunies, formeroient de plus gros calculs ; mais chacune de ces molécules une fois formée a, à-peu-près, autant de dureté dans ſon petit volume, qu'un plus gros calcul en a dans le ſien ; elle eſt par conſéquent inattaquable par les principes que contien-

nent les eaux. C'eſt ce dont on peut s'aſſurer, en maniant ceux qui reſtent ſur le filtre par lequel l'on a paſſé les urines des perſonnes attaquées de cette maladie ; à moins qu'on ne prenne pour du ſable des ſubſtances ſalines & huileuſes, dont certaines urines, celles des ſcorbutiques, par exemple, incruſtent les vaſes, pour peu qu'elles y ſéjournent.

Mais ſans attribuer aux eaux de Chateldon des qualités imaginaires, on peut, à en juger, par leurs principes, tels qu'ils ſont énoncés dans la brochure, les compter au nombre des remedes qui s'ordonnent pour faire ceſſer des pertes blanches, bien entendu qu'on ne leur accordera pas, comme le fait notre auteur, aſſez d'efficacité pour les *diſſiper entiérement* par un uſage à peine commencé, ſur tout étant *abondantes & invétérées*.... pour diſpoſer les malades *réduits au dernier degré d'épuiſement & de maigreur*, à reprendre peu à peu des forces & de l'embonpoint, & non pour les leur donner *preſqu'auſſitôt* apres avoir commencé de les boire ... ; pour corriger quelques vices du tempérament qui pourroient s'oppoſer à la conception, & non pour la faciliter en général, *par une vertu prolifique qu'elles poſſedent à un degré éminent*, &c.... ; pour faire couler les urines,

pour diviſer les glaires des reins, pour en chaſſer le ſable, & non pour le briſer....; pour prévenir le retour de certaines coliques néphrétiques, & non pour les guérir, *alors qu'elles exiſtent*.....; pour remédier à diverſes affections tant de l'eſtomac que des inteſtins, dépendantes de l'atonie de ces viſceres, & non à celles qui dépendent de leur *tenſion habituelle*...; pour diſſiper pluſieurs maladies de la peau, & non celles qui ſont cauſées & entretenues par *un virus vénérien*.

Mais à quel point ſont-elles capables de produire ces effets? quelle comparaiſon peut-on en faire avec les eaux d'une infinité de ſources de la même claſſe, dont les propriétés ſont conſtatées depuis long-temps par des ſuccès bien avérés, & qui peuvent ſe trouver à la portée de la plûpart de ceux qui ſont dans le cas d'en faire uſage? c'eſt ce dont on ne pourra juger qu'après une ſuite d'obſervations répéteés avec intelligence, rapportées de bonne foi, ſans exagération, & ſans autres vues d'intérêt que celui de l'humanité. Mais ce dont je penſe qu'on ne pourra pas juger ſi aiſément, c'eſt pourquoi ces eaux ſeroient propres à préparer les malades à l'*uſage de celles de Vichy*. M. *Desbret* en donnera ſans doute

les raiſons dans le traité dont il promet de gratifier le public ; mais je doute qu'elles ſoient plauſibles, & ce doute pourroit bien m'être commun avec tous les médecins qui connoiſſent les propriétés des différentes eaux minérales.

Il ſera curieux de voir, dans ce traité que l'auteur nous annonce, le parallele qu'il doit y faire des eaux de Chateldon, avec les eaux de Spa, & d'après lequel il conclud que celles de Chateldon ſont fort ſupérieures à ces dernieres. Mais en quoi conſiſtera ce parallele ? Sera-ce à comparer les principes que l'on découvre, par l'analyſe, dans les unes & dans les autres ? Tous les médecins inſtruits, ceux même qui ſont les plus verſés dans la chymie, conviennent que rien n'eſt plus fautif que les inductions qu'on en tire pour la pratique, & l'on ne doit pas en être ſurpris. « Il arrive ſouvent, » dit l'illuſtre m. *Macquer*, que quelques-» uns des principes d'une eau ſont en ſi » petite quantité, qu'on peut à peine les » appercevoir, quoiqu'ils *ne laiſſent pas* » *d'influer beaucoup ſur les vertus de l'eau,* » *& ſur l'état des autres principes qu'elle* » *contient.* Les opérations chymiques.... » ſont quelquefois capables d'occaſionner » des changemens dans les ſubſtances » même qu'on cherche à y reconnoître ».

« Un vrai médecin (répete m. *Roux*) ne » peut juger de la vertu des eaux minéra- » les, qu'après une ſuite d'obſervations ». Je crois que m. *Desbret* ne conteſtera pas cette aſſertion ; je crois auſſi qu'il ne niera pas que depuis pluſieurs ſiecles que les eaux de Spa ſont en réputation, il ne ſe ſoit fait un très grand nombre d'obſervations de leurs effets ; que pluſieurs de ces obſervations n'aient été faites par des médecins du premier ordre ; que ſi ces obſervations ne conſtatoient pas autant & d'auſſi grands ſuccès que l'on en peut attendre des eaux de leur eſpece, elles n'auroient pas eu & ne conſerveroient pas la plus grande célébrité ; qu'il n'y auroit pas chaque année une ſi grande affluence de malades, entre leſquels ſont pluſieurs perſonnes de la plus haute qualité : donc les médecins ont ſans doute aſſez de lumieres & aſſez de connoiſſances des effets de ces eaux, pour ſavoir en apprécier le mérite ; & quels ſont donc les médecins qui ont fait des obſervations ſur les eaux de Chateldon ? M. *Desbret*, & nul autre ; & quelle confiance doit-on aux obſervations qu'il nous préſente, & par conſéquent à celles qu'il pourroit, dit-il, y ajouter ? On vient de le voir.

Nous avons reçu de m. Bouteille, médecin à Manosque en Provence, un mémoire sur les fievres miliaires; nous sommes très fâchés de n'avoir pas encore pu en faire usage, mais il sera inséré dans le cahier de mars.

Par les différens morceaux qu'on trouve de la composition de m. Bouteille, dans le journal de médecine, depuis plus de dix ans, il a mérité en particulier notre reconnoissance & nos éloges; comme confrere, il nous est cher, & sûrement à tous ceux qui exercent les fonctions utiles mais pénibles de médecin; comme praticien instruit & zélé, il mérite l'estime spéciale de ses concitoyens, & l'estime générale du public. Mais ce médecin est, depuis près de six ans, la triste victime d'une maladie qu'il a contractée en remplissant envers l'humanité les devoirs de sa profession, c'est-à-dire, en portant à la communauté de Lurs, que cette maladie attaquoit, les secours actifs dont elle avoit besoin.

Accablé sous le poids de ses maux, & réduit à l'état le plus déplorable, m. Bouteille, comme membre de la famille des Asclépiades, en réclame les droits: il

a beſoin des lumieres de ſes confreres, il les implore avec confiance. La peinture qu'il fait lui-même de ſa miſérable exiſtence, dans le mémoire qu'on va lire, ne doit-elle pas intéreſſer vivement à ſon ſort? Les conſeils, qu'il demande pour en adoucir au moins la rigueur (ſi l'on n'oſe ſe flatter de lui rendre une ſanté qu'une continuité de ſouffrances a fortement ébranlée), ces conſeils ne peuvent lui être refuſés par ſes confreres, mais ſur tout par les praticiens qu'une longue expérience a éclairés.

Nous uniſſons notre voix à celle de m. BOUTEILLE, pour ſolliciter en ſa faveur le ſentiment, les réflexions, les vues des médecins ſur ſa cruelle poſition, & le plan de conduite qui leur ſemble le plus convenable à ſuivre.

MÉMOIRE
A CONSULTER.

Par m. BOUTEILLE, *médecin.*

DANS le mois de mai 1773, je fus atteint de la miliaire que je contractai en donnant mes ſoins à l'épidémie de Lurs: j'eſſuyai la maladie dans toute ſa violence. L'éruption, retardée par un traitement trop actif, ne parut que le 17e

jour de l'invaſion. La veille j'avois reçu l'extrême onction ; mais l'apparition de la miliaire fut une criſe ſi parfaite, que deux jours après je fus ſans fievre. La convaleſcence fut longue & imparfaite, & je n'ai échappé à la mort que pour traîner une vie douloureuſe pire que le trépas. Depuis cette fatale époque, ma vie n'a été qu'une continuité de maux. Chaque automne ſemble me promettre le retour de ma ſanté, mais l'hiver qui ſurvient, détruit bientôt ces lueurs d'eſpérance. Alors, triſtement étendu dans mon lit, je dépéris de jour en jour, dévoré par une fievre habituelle qui me deſſéche juſque aux os ; & dans le mois de mai, époque de ma premiere maladie, je ſuis annuellement réduit aux dernieres extrémités par la fievre & le maraſme qui font de mon corps un véritable ſquelete. Les approches de l'été améliorent mon état, & inſenſiblement je parviens, en automne, à prendre une eſpece d'embonpoint, & aſſez de force pour aller reſpirer l'air de la campagne, & paſſer une partie du jour à me promener & à botaniſer. On ſe perſuade alors que je ſuis guéri ; mais bientôt l'hiver détruit cette eſpérance en renouvellant tous mes maux. Voici la ſixieme année que j'éprouve ces cruelles viciſſitudes, ſans

pouvoir les attribuer à aucune faute dans le régime, ni à d'autres causes évidentes. Mon mal, dans sa marche & dans ses symptômes, a le type de l'hectisie essentielle. Le symptôme le plus assidu & le plus inquiétant est un mal-être, une angoisse que je ressens continuellement dans les entrailles. Cette anxiété précordiale qui ne me quitte jamais, pas même en automne où elle diminue seulement, sans cesser tout-à-fait, me rend la vie pénible par le dégoût qu'elle répand sur tout ce que je fais pour me récréer. Quelque attention qu'on ait eu d'examiner l'état du bas-ventre pour y reconnoître la cause de ces angoisses, on n'a pu découvrir, par le tact, aucun vice sensible, aucune obstruction dans les viscères abdominaux; & s'il en existe quelqu'une, comme je le soupçonne, ce ne peut être que de légeres obstructions dans les glandes mésentériques, trop peu considérables pour être senties par la main qui palpe le ventre. La poitrine a toujours paru très intacte, & hors de soupçon d'être affectée le moins du monde.

Une singularité de mon mal, c'est que je suis constamment plus fatigué le matin que le soir. Lors même que la nuit a été passée tranquillement, je m'éveille accablé de lassitude & de mal-être, & ce

n'eſt que ſur les ſix heures du ſoir que je me ſens moins épuiſé & moins inquiet. Ce temps eſt preſque le ſeul qui me permette quelque travail de cabinet.

Mais ce qui m'importe plus de faire obſerver, c'eſt que les fréquens orages que j'eſſuie, en ſe calmant, ſont ordinairement ſuivis d'une éruption de petits boutons rougeâtres, pas plus gros qu'une tête d'épingle, qui pullulent ſur la poitrine, le bas-ventre & les avant-bras. Leur apparition eſt toujours ſuivie d'un ſoulagement marqué, ſur tout par rapport à mon anxiété. Au mois d'août dernier, temps où la ſanté parut vouloir ſe rapprocher de moi, j'eus une éruption plus abondante que jamais : c'étoit des plaques de petits boutons qui me parcoururent ſucceſſivement tout le corps, en commençant par les mains & les bras, & ſe propageant ſur le dos, la poitrine, le ventre & les cuiſſes. Cette éruption reſſembloit à la rougeole commençante; elle s'annonçoit par de petits picottemens qui paroiſſoient & ſubſiſtoient ſans me donner aucune démangeaiſon, mais ſeulement un ſentiment de chaleur. Elle a duré plus de 15 jours en tout. Toutes les parties qui en ont été affectées ont perdu l'épiderme qui s'eſt détachée en écaille farineuſe. Ces boutons, ordinaire-

ment,

ment, ne ſubſiſtent que trois jours, & diſparoiſſent inſenſiblement, pour reparoître quelquefois dans un autre endroit. Ils ne ſont point, pour la plupart, remplis de ſéroſité. Cependant plus d'une fois j'en ai obſervé quelques-uns pleins d'une ſéroſité lympide, à l'inſtar des puſtules miliaires. Seroit-ce en effet une éruption miliaire? & mon mal une miliaire chronique, reſte de ma premiere maladie?

Ce doute ne m'eſt venu que fort tard dans l'eſprit. Juſqu'à préſent j'avois donné à mon mal une origine plus vraiſemblable. Né avec une conſtitution des plus délicates, ſucceſſivement épuiſé par des études forcées, des ſoucis accumulés, & les travaux de mon état, puis aſſailli par une maladie violente, & accablé d'une multitude de remedes, je me voyois réduit dans un épuiſement total; je ſentois les reſſorts de mon corps tellement affoiblis par cette derniere ſecouſſe, qu'ils ne pouvoient plus recouvrer cette élaſticité & ce ton qui leur ſont néceſſaires pour conſtituer l'état de ſanté. C'étoit à cet épuiſement, à cet affoibliſſement de toute la machine, que j'attribuois la longueur de ma convaleſcence, & les orages auxquels elle étoit ſujette. Je me comparois à ces hommes de plaiſir qui, blaſés par la débauche, ne jouiſſent que d'une

vie précaire, toujours voisins de la maladie, & soupirant sans cesse après la santé qui les fuit; je disois que mes maux avoient opéré en moi le même changement qu'en eux le libertinage, & qu'ainsi qu'eux j'étois vieux avant mon temps.

Et series immensa malorum
Ante meum tempus me cogit esse senem.
OVID.

Sur cette idée j'avois toujours cru que, pour éloigner cette vieillesse prématurée, & redonner à mon corps une vigueur assortie à mon âge, je n'avois d'autres moyens qu'un régime bien réglé & constamment suivi, des alimens analeptiques, eupeptes, incrassans, quelques remedes adouciſſans, humectans en concours avec quelques légers apéritifs & toniques: tout cela aidé de la tranquillité d'esprit, & d'un exercice modéré du corps, me paroissoit devoir remplir les indications que mon état présentoit, & je ne croyois pas trop présumer en me flattant qu'à 42 ans il y avoit encore pour moi espoir de guérir. Je me suis trompé: depuis six ans je lutte contre une maladie qui se reproduit d'elle-même. J'ai tour à tour mis en usage tous les secours que l'art pouvoit me fournir pour parvenir au but que je me proposois: le détail en seroit trop

long. Ces moyens n'ont pas été tout-à-fait inutiles, puiſque je ſuis encore en vie; mais ils ont été inſuffiſans, puiſque je ne ſuis pas guéri. Cependant, quoiqu'inſuffiſans, je n'en conçois pas de plus convenables, & j'en concluds qu'il n'eſt plus de guériſon pour moi. Peut-être en cela me fais-je illuſion : l'œil ne voit point les objets qui le touchent, il n'apperçoit que confuſément ceux qui lui ſont trop voiſins. L'objet actuel m'eſt trop perſonnel, me touche de trop près, pour que je le conſidere avec toute la netteté d'intelligence néceſſaire pour y bien voir, j'ai beſoin d'emprunter des yeux plus clairvoyans, & moins prévenus que les miens; j'implore les lumieres du public médecin, avec la confiance de n'être pas refuſé. Au deſir de ſoulager un confrere malheureux qui a ſacrifié ſa ſanté au devoir de ſon état & au ſervice de ſes concitoyens, ceux qui daigneront me favoriſer de leur conſeil, pourront joindre le deſir de conſerver à cinq petits enfans, dont l'aîné n'a qu'onze ans, un pere qui fait tout leur eſpoir pour leur fortune & leur éducation. Je demande donc à tout médecin qui ſera touché de mon ſort, & de celui de ma famille, de me décider, 1°. quelle eſt la nature de ma maladie; 2°. quelle en eſt la cauſe, & en particulier ſi cette

cauſe ſeroit un reſte du levain miliaire; 3°. quelle méthode curative, s'il en eſt, peut terminer mes maux, & particuliérement quel moyen prophylactique pourroit prévenir la rechûte hiémale dont je ſens déjà les préludes.

Extrait du prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le 18 janvier 1779.*

On a vu quelques indigeſtions & pluſieurs paralyſies. Les petites-véroles n'ont pas été nombreuſes, pluſieurs ont été aſſez bénignes. On a appliqué les véſicatoires avec ſuccès dans celles qui ont eu une diſpoſition à la métaſtaſe. Il y a eu des coqueluches qui ont cédé à l'émétique donné comme laxatif.

M. *Boirot de Jonchere* a lu une obſervation ſur les effets funeſtes d'une tranſpiration ſupprimée.

M. *Thierry de Buſſy* a lu deux obſervations, l'une ſur une petite-vérole compliquée avec une éruption miliaire, & l'autre ſur l'onguent mercuriel.

M. *Hallot* a lu une obſervation ſur la néceſſité où l'on eſt ſouvent de diminuer ſubitement le volume de la maſſe du ſang, les trois premiers jours qui ſuivent l'accouchement.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
DÉCEMBRE 1778.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	0, 3	4, 2	1, 0	28 1, 4	28 0, 8	28 0, 0
2	−0, 5	2, 8	2, 0	27 7,10	27 5,11	27 5, 8
3	3, 7	6, 0	5, 7	27 5, 2	27 4,10	27 1, 6
4	5, 2	7, 1	4, 9	27 0,10	27 1, 8	27 2, 8
5	3, 0	5, 0	6, 0	27 3, 6	27 0, 9	27 0, 7
6	3, 7	6, 2	6, 0	27 11, 4	27 5,10	27 6, 8
7	10, 1	10, 3	7, 9	27 4, 8	27 5, 8	27 7,11
8	6, 0	9, 0	9, 0	27 10, 3	27 10, 4	27 10,10
9	8, 9	10, 0	8, 5	27 11, 9	27 11,11	28 0, 3
10	4, 5	7, 2	6, 5	27 10, 2	27 9, 4	27 9, 5
11	6, 7	9, 0	8, 9	27 11, 0	27 10, 6	27 10, 7
12	5, 0	9, 0	7, 1	27 9, 2	27 7, 6	27 6, 3
13	8, 9	9, 3	6, 3	27 4, 4	27 4, 0	27 6, 0
14	6, 5	7, 0	10, 0	27 7, 8	27 6, 5	27 5, 6
15	5, 8	6, 8	3, 9	27 9, 2	27 10, 5	27 11, 9
16	1, 2	5, 0	5, 0	28 2, 4	28 2, 8	28 3, 0
17	5, 0	6, 4	5, 0	28 3, 4	28 3, 8	28 4, 8
18	5, 2	6, 0	3, 8	28 4,11	28 4,11	28 4,10
19	1, 8	6, 0	3, 6	28 4, 0	28 3, 2	28 3, 6
20	5, 0	5, 2	4, 5	28 3,11	28 3, 8	28 4, 0
21	4, 6	6, 0	5, 1	28 4, 6	28 4, 6	28 4,10
22	4, 0	4, 7	3, 0	28 4, 6	28 4, 2	28 3,11
23	1, 4	1, 8	1, 6	28 3, 9	28 3, 9	28 4, 6
24	2, 0	5, 0	5, 0	28 5, 3	28 5, 8	28 6, 4
25	1, 2	4, 3	1, 8	28 6, 9	28 7, 0	28 6, 8
26	1, 0	4, 2	1, 0	28 7, 3	28 7, 4	28 7,10
27	−1, 0	−0, 0	−1, 0	28 7, 8	28 6, 9	28 5, 7
28	−1, 4	0, 8	3, 0	28 3, 6	28 2, 3	28 1, 7
29	2, 1	5, 0	8, 0	28 0, 7	27 9, 4	27 7, 6
30	−0, 0	3, 0	3, 0	27 10,10	27 10,10	27 10, 4
31	6, 9	7, 5	4, 1	27 9, 4	27 7, 4	27 3, 8

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N. beau, *glaces.*	N-E. beau.	S-E couvert.
2	E. beau, vent.	S-E. n. pl. *grêle.*	S. *idem.*
3	S. couv. brouill.	S. couv. pl. *grêle.*	S. *idem.*
4	S-O. nuag. gr. v.	S-O. nuag. gr. v.	S-O. nuag. gr. v.
5	S-O. couv. pl. v.	S. couv. gr. vent.	S. couv. gr. vent.
6	O. couv. gr. v.	O. couvert.	O. couvert.
7	S. couvert, pluie, gr. vent chaud.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
8	S-O. couv. gr. v.	S-O *id.* gr. v. ch	S-O. *id.* gr. v. ch.
9	S-O. *idem.* pluie.	S-O. couvert.	S-O. beau.
10	S-E. couv. brouil.	S-O. *id.* pluie.	S-O. *idem.*
11	S-O. couvert.	S-O. *idem.* vent.	S-O. couv. vent.
12	S. beau.	S. beau.	S. beau.
13	S-O. n. pl. gr. v.	S-O. couv. vent.	S-O. *id. aur. bor.*
14	S-O. couv. pl. v.	S. couv. pl. *temp.*	S. couv. gr. vent.
15	O. nuages, gr. v.	N-O. couvert.	N-O. beau.
16	N. nuages, *glaces*	O. couv. pluie.	O. couvert.
17	O. couvert, pluie.	O. couv. bruine.	O. beau.
18	O. couvert.	O. couvert.	O. *idem.*
19	S-O. beau.	S-O. nuag. brouil.	S-O. couvert.
20	N-O. & S. c. br.	N-O. & O. c. br.	N-O. *idem.*
21	N-O. & O. *id.*	N-O. & O. couv.	N-O. & O. *id.*
22	S. couvert.	S-O. *idem.*	E. & O. *idem.*
23	N-O. & O. *id.* fr.	N-O. & O. *id.* fr.	N-O. & O. *id.* fr.
24	N-O. & O. c. br.	N-O. & O. couv.	N-O. & O. couv.
25	N-E. beau.	N-E. beau.	N-E. beau, froid.
26	N-E. *id.* glace.	N-E. *idem.*	N-E. *id. aur. bor.*
27	N-E. beau, br.	N-E. c. brouill.	N-E. cou. brouil.
28	S-O. & N-E. couv. brouill.	S-O. couv. bruine.	S-O. couvert.
29	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. *id.* pl. gr. v.
30	N-O nuag. froid.	O. couv. neige.	O. couvert.
31	O. couv. gr. v. pl.	S-O. c. gr. v. pl.	O. nuag. pl. grêle, temp. *écl. & ton.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	10, 3 deg.	le 7
Moindre degré de chaleur	—1, 4	le 28
Chaleur moyenne	4, 6 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28 7, 10,	le 26
Moindre élévat. du Mercure	27 0, 7,	le 5
Elévation moyenne	27 p. 11, 1 l.	

Nombre de jours de Beau	4	
de Couvert	23	
de Nuages	4	
de Vent	12	
de Tonnerre	1	
de Brouillard	8	
de Pluie	13	
de Neige	1	
Quantité de Pluie	12, 9	lignes.
D'Evaporation	14, 0	
Différence	1, 3	
Le vent a soufflé du N.	1	fois.
N.-E.	4	
N.-O.	5	
S.	5	
S.-E.	2	
S.-O.	10	
E.	0	
O.	9	

Température : Assez douce & humide ; les brouillards ont été fréquens ; le barometre a éprouvé de grandes variations ; je ne l'ai jamais observé à une hauteur aussi grande que celle du 26.

MALADIES : Celles des mois précédens cessoient, & il n'y en a point eu de nouvelles.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Cure de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 2 janvier 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de décembre 1778, *par M.* BOUCHER, *médecin.*

LE temps a été très doux tout le mois. La liqueur du thermometre n'eſt deſcendue que, deux jours, (le 26 & le 28) juſqu'au terme de la congélation.

Le vent a preſque toujours été *ſud.*

Il y a eu des variations dans le barometre. Depuis le premier juſqu'au 15 du mois, le mercure a toujours été obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces : le 5, il eſt deſcendu à 27 pouces 1 ligne; &, du 16 au 30, il a toujours été obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces. Le 25 & le 26, il s'eſt élevé juſqu'à celui de 28 pouces 7 lignes. (Je ne me ſouviens point de l'avoir vu porté ſi haut). Le 31, il étoit deſcendu à 27 pouces 3 lig.

Le temps a été à la pluie les quinze premiers jours du mois, & les trois derniers.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de ce terme même. La différence entre ces deux termes, eſt de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 7 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 1 ligne. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce 6 lignes.

Le vent a ſoufflé 1 fois de l'eſt.	8 fois du ſud vers l'oueſt.
1 fois du ſud vers l'eſt.	6 fois de l'oueſt.
12 fois du ſud.	4 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 28 jours de temps couvert ou nuageux.

17 jours de pluie. | 10 jours de brouillards.
6 jours de vent forcé. |

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de décembre 1778.

IL y a eu encore, dans le quartier de la ville ſituée au nord, quelques familles indigentes, infeſtées de la fievre continue, mais qui n'a pas été auſſi maligne que ci-devant : auſſi peu de perſonnes y ont ſuccombé. Cette maladie, qui n'avoit pas été vermineuſe, le fut ce mois à l'égard de quelques jeunes ſujets.

Nombre de perſonnes ont été attaquées de la fievre continue, compliquée des ſymptômes de la pleuro-pneumonie, & dans laquelle ſe préſentoient des ſignes de ſaburre dans les premieres voies, qu'il étoit important d'évacuer dès les premiers jours de la maladie par quelqu'émético-cathartique, immédiatement après deux ou trois ſaignées. On étoit quelquefois obligé, après l'effet de ce remede, d'en venir à une quatrieme ſaignée, mais rarement au-delà, attendu que le ſang n'étoit guere véritablement inflammatoire. Souvent la maladie perſiſtoit plus ou moins de temps, avec des redoublemens ou accès qui avoient une rémiſſion marquée : dans ce cas nous avons employé avec ſuccès une décoction de quinquina, coupée avec un apozême pectoral. Elle ſe terminoit en partie par l'expectoration, & en partie par des évacuations du ventre : cette derniere voie étoit la plus commune. Quelques ſueurs précédoient ſouvent l'une & l'autre.

Les éryſipeles au viſage ont été aſſez communs

durant ce mois. Ils étoient opiniâtres & dangereux. Ils ont paru être dans quelques-uns le symptôme d'une fievre continue. La saignée devoit être ménagée ; son abus entraînoit un refoulement subit de la matiere érysipélateuse, qui causoit bientôt la mort, si l'éruption n'étoit promptement rappellée par les remedes les mieux appropriés : le meilleur, en pareil cas, nous a paru être la mixture de vinaigre camphré. En général, nous nous sommes bien trouvés de l'infusion théiforme des fleurs de sureau & de pavot, à laquelle on ajoutoit de l'oxymel simple, pour boisson ordinaire.

Nous avons encore eu, ce mois, nombre de personnes travaillées de la fievre double-tierce ; & il y a eu, sur tout dans le militaire, des fievres tierces & quartes, récidives de la fin de l'été, & du commencement de l'automne.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Abrégé de l'histoire naturelle, à l'usage des éleves de l'Ecole royale militaire. Tome I. (tome ij.) *Pour la premiere (seconde) année de philosophie. A Paris, chez* Nyon l'aîné, *libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais*, M. DCC. LXXVII. (*in*-12. 2 *volumes.*)

Par le réglement du 28 mars 1776, TITR. iij, ART. j, le Roi ordonna que l'*éducation* soit *uniforme dans les diverses écoles militaires.* Pour se conformer à l'intention de Sa Majesté, on dressa le plan général d'un cours d'études à l'usage des éleves de ces écoles. D'après ce plan, rédigé sous

les yeux du miniſtre, on a fait, pour les humanités, des extraits d'auteurs grecs, latins & françois, choiſis parmi les grammairiens, les hiſtoriens & les poëtes. On en a fait auſſi pour la philoſophie, c'eſt-à-dire, la logique, les mathématiques, la théologie naturelle, la phyſique. Il a paru néceſſaire de donner aux jeunes gens élevés dans ces écoles royales, une idée de l'hiſtoire naturelle. Le but qu'on s'eſt propoſé eſt de les inſtruire & de piquer leur curioſité, en leur faiſant connoître ce que pendant long-temps ils ignoroient au ſortir de leurs études. Ces extraits ſont tirés en grande partie de l'hiſtoire naturelle de l'illuſtre m. DE BUFFON : ouvrage bien digne de devenir un livre claſſique, & de partager cet honneur (dans un autre genre) avec *Platon*, *Homere*, *Xénophon*, *Ciceron*, *Céſar*, *Salluſte*, *Horace*, *Virgile*, *Plutarque*, qu'on met de bonne heure entre les mains des jeunes gens.

Le rédacteur de cet abrégé, après avoir donné la diviſion de l'ouvrage, qui contient *trois parties*, & une notion générale du globe terreſtre, entre en matiere, & montre aux éleves les rapports & différences des regnes de la nature, & paſſe enſuite aux différences génériques.

La premiere ſection de la PREMIERE PARTIE regarde l'homme; on y fait la deſcription de la charpente oſſeuſe; on y parle des ſolides, de la peau, des principaux viſceres & de leurs fonctions, tels ſont le cœur, le poumon, le cerveau, &c.... On y trouve enſuite l'hiſtoire de l'homme, pris dès l'enfance, & qu'on ſuit dans l'adoleſcence, dans l'âge viril, dans la vieilleſſe, juſqu'à la mort; on expoſe auſſi la variété qui ſe rencontre dans l'eſpece humaine. La ſeconde ſection eſt deſtinée à l'hiſtoire des quadrupedes: la troiſieme, à celle des oiſeaux: la quatrieme, à celle des poiſſons; ce qui termine le premier volume: la cinquieme

traite des amphibies : la ſixieme, des reptiles : la ſeptieme, des inſectes.

Le regne végétal eſt le ſujet de la SECONDE PARTIE ; elle renferme l'hiſtoire de 191 plantes, arbres ou arbuſtes décrits ſuccinctement, ſelon l'ordre alphabétique.

La TROISIEME PARTIE renferme le regne minéral. On y donne des notions générales des bitumes, des demi-métaux, des métaux, des pierres, des pétrifications, des ſables, des ſels, des terres. On paſſe enſuite à des notions particulieres, ſur les pierres, telles que l'agathe, l'ardoiſe, le cryſtal, le diamant, & les autres pierres précieuſes, le marbre, le ſoufre, &c. . . . ; ſur les ſubſtances métalliques & ſur les métaux, tels que l'antimoine, l'or, l'argent, le fer, le cuivre, &c...

Ces extraits ont été faits par m. GOULIN, lequel a été chargé de ce travail par une lettre particuliere du miniſtre.

« L'objet de ces extraits ſera rempli (eſt-il dit » dans l'*avertiſſement*) ſi les éleves qui doivent » s'en occuper dans les deux dernieres années de » leurs études, retiennent dans leur mémoire une » partie des choſes qu'ils renferment, & conſervent quelque goût pour cette partie ſi précieuſe » de l'hiſtoire ». Et nous ajoutons : ils ſeront certainement plus inſtruits de choſes qu'il eſt honteux d'ignorer, que ne l'étoient dans la génération précédente, ceux qui ſortoient du college après leur cours de philoſophie.

Hiſtoire de l'eſquinancie gangreneuſe pétéchiale, qui a régné dans le village de Moivron, au mois de novembre 1777. Par m. READ, docteur en médecine, ci-devant médecin des armées, médecin

de l'hôpital militaire, des prisons royales, du dépôt de mendicité, & stipendié de la ville de Metz, inspecteur des eaux minérales de la province des Trois-Evêchés, membre titulaire de la société royale des sciences & arts de Metz, & de la société royale de médecine de Paris. On y a joint un essai sur les affections vaporeuses, & un mémoire sur les bronchoceles endémiques du Pays-messin, du même auteur. A Metz, chez Jean-Baptiste Collignon, *imprimeur-libraire, à la bible d'or.* M. DCC. LXXVII, *avec approbation.* (in-8°. *de* 91 *pages*).

La maladie, dont m. *Réad* nous donne la description, paroît s'être bornée aux enfans & aux adolescens. L'auteur dit qu'il y en eut une multitude qui furent attaqués à la fois; enforte qu'une race d'hommes utiles étoit menacée d'une extinction totale. Aussi la désolation fut-elle générale, les travaux de la campagne abandonnés, & tout commerce interrompu. M. *Read* attendri, comme doit l'être tout médecin, de la situation déplorable où se trouvoit le village de Moivron, tâche de faire passer ses sentimens dans l'ame de ses lecteurs, en leur montrant une génération frappée dans les êtres qui fondoient l'espérance de sa réproduction.

Après avoir fait la description topographique du village de Moivron, il donne l'histoire de la maladie, en examine les effets & les causes, en détaille les symptômes, spécifie les indications *que*

préſentoit le grouppe des ſymptômes, &c. . . . ; rapporte enfin le traitement qu'il mit en uſage. Mais il nous apprend qu'il a *eu le plaiſir bien doux, pour une ame ſenſible, de voir l'épidémie ceſſer de faire des progrès dès le lendemain de ſon arrivée.* Or, il s'y rendit le 13 novembre (*voyez* page 4), lorſque la maladie avoit déjà enlevé pluſieurs enfans & convaleſcens ; il en nomme quatre qui ſont le ſujet de quatre courtes obſervations. Deux autres moururent durant le temps qu'il reſta à Moivron. Il ſauva de la mort les quatre dont il eſt parlé dans les obſervations 5e, 6e, 7e & 8e, qui terminent ce récit. Voilà dix malades, dont ſix périrent. M. *Read*, qui a été fort attentif à détailler certains points, auroit dû pouſſer ſon exactitude juſqu'à marquer le véritable nombre non-ſeulement des malades qui furent attaqués avant le 13, mais encore de ceux qui le furent depuis le 13 juſqu'au premier décembre que la maladie ſemble avoir entiérement ceſſé. Les médecins apprécieroient bien mieux ſes ſuccès.

L'*eſſai ſur les affections vaporeuſes* a été lu à la ſociété royale des ſciences de Metz. L'auteur attribue ces affections à l'atonie, & donne à cet état le nom d'*ataxie nerveuſe*, ou déſordre des nerfs, dans leſquels circule un fluide qu'il eſtime être la matiere électrique. Après avoir développé ſon ſyſtême, & donné l'ætiologie de ces affections, il indique le traitement qu'il preſcrit avec ſuccès depuis vingt ans.

Le *mémoire ſur les brochoceles* a été lu auſſi à la même ſociété. M. *Read* penſe que la ſuppreſſion de la matiere de la tranſpiration, eſt la cauſe diſpoſitive générale de cette maladie.

TABLE DU MOIS DE FÉVRIER 1779.

EXTRAIT (SECOND). *Observations sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes ; par m.* DE HORNE, *méd.* page 97

Observat. sur une espece de carie ; par m. NOEL, *chir.* 131

Observation sur une espece d'anomalie d'une fievre intermittente ; par m. SUMEIRE, *méd.* 140

Expériences d'électricité faites avec le poil de lapin & de chat ; par m. GENTIL, *le fils, apothic.* 146

Observations sur un précis *ou traité d'eaux minérales, publié par m.* DESBRET, *méd.* 150

Mémoire à consulter ; par m. BOUTEILLE, *méd.* 173

Extrait du prima mensis *de la faculté de Paris, janvier* 1779. 181

Observat. météorol. faites à Montmorenci. 882

Observations météorologiques faites à Lille. 185

Maladies qui ont régné à Lille. 186

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 187

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de février 1779. A Paris, ce 24 janvier 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1779.

EXTRAIT.

ANTONII DE HAEN, conſiliarii & archiatri, S. C. R. A. Majeſtatis, nec-non medicinæ in univerſitate viennenſi profeſſoris primarii, ratio medendi *in noſocomio practico. Tomi octavi pars ſecunda, partem XV complectens. Accedunt ejuſdem autoris* epiſtola de cicutâ, *nec-non* tractatus de magiâ. *Singula volumina compacta veneunt 3 lib. PARISIIS, apud* P. Fr. Didot junio-

rem, *saluberrimæ facultatis Parisiensis bibliopolam ad ripam Augustinianorum.* M. DCC. LXXVIII. *cum approbatione & privilegio regis.* (in-12).

Peu de médecins ont montré autant de zéle que m. *de Haen*, pour la médecine. Eléve du célebre *Boerhaave*, il prit, dans l'école de son maître, un goût ardent, une véritable passion pour les ouvrages d'*Hippocrate*; il en fit sa lecture favorite. On voit, par ses écrits, qu'il connoissoit parfaitement les ouvrages de cet homme sublime & immortel. Il en recommandoit à ses disciples la lecture assidue; il leur en montroit l'exemple, il ne leur parloit point qu'il n'eût *Hippocrate* à la main.

Il pratiquoit la médecine à la Haye, lorsqu'il fut appellé à Vienne par le savant commentateur de *Boerhaave*. Il s'y rendit en 1753 ou 1754. Nommé professeur de médecine pratique, il donnoit en partie ses leçons auprès du lit des malades, dans un petit hôpital fondé par l'impératrice-reine, pour l'instruction. Etablissement digne d'une princesse qui, portant ses vues sur tous les objets d'utilité, vouloit procurer à ses sujets de bons médecins. Elle n'ignoroit pas que l'étude des maladies dans les livres & la connoissance la plus parfaite des médica-

mens ne ſuffiſent pas pour être en état de combattre les maladies. Elle craignoit pour ſes peuples, de la part des jeunes docteurs, une confiance téméraire, des mépriſes irréparables, une indéciſion toujours nuiſible, lorſqu'il faut agir, une timidité puſillanime qui ſouvent n'eſt pas moins funeſte. Ce fut pour prévenir ces inconvéniens qu'elle leur prépara des inſtructions pratiques, ſous un maître de l'art. Quand un voyageur veut pénétrer dans un pays inconnu, dont les ſentiers ſe croiſent & ſe coupent d'eſpace en eſpace, il prend un guide : s'il eſt aſſez imprudent pour s'avancer ſeul, il s'égare, il erre à l'aventure, il dépend de lui cependant de réparer ſon imprudence en revenant promptement ſur ſes pas : s'il s'obſtine à continuer ſa route, il peut y perdre la vie ; mais il eſt ſeul victime. Et l'on négligeroit de ſemblables précautions par rapport à la médecine ! on ſeroit aſſez téméraire même pour ſe donner ſoi-même pour guide ; combien un tel guide ſeroit à craindre ! mais il ſeroit coupable de la perte de tous ceux qu'il auroit voulu conduire. Les erreurs, en médecine, ſont d'autant plus déplorables, qu'il eſt difficile & quelquefois impoſſible de les réparer. Il faut donc que celui qui ſe deſtine à exercer cette profeſſion délicate, ait

ſuivi les maladies ſous un praticien expérimenté, qui fixe ſes idées, qui faſſe taire ſon imagination, qui réprime le goût ſi ſéduiſant & ſi trompeur des ſyſtêmes, qui lui montre la maladie eſſentielle cachée ſouvent ſous des ſymptômes étrangers qui la maſqueroient à des yeux moins clairvoyans, qui lui apprenne à ſaiſir la véritable indication, à former un prognoſtic juſte, à appliquer le remede convenable & à propos, &c.... Que de ſagacité, que de prudence, que de préſence d'eſprit ne faut-il pas pour ne point commettre de fautes! Ce ſont pour le médecin des qualités eſſentielles, que les livres ne donnent point : c'eſt en voyant des malades avec un praticien inſtruit, c'eſt en méditant auprès du lit de la douleur, c'eſt en épiant la marche des maladies, c'eſt en obſervant l'effet des remedes, qu'il acquerra ce tact fin, ce coup d'œil sûr qui diſtingue & diſtinguera toujours le véritable médecin.

Si avant que de s'annoncer comme médecin, il faut avoir vu pratiquer, & avoir pratiqué ſous les yeux d'un maître qui arrête les mépriſes, pourquoi y a-t-il ſi peu de ces écoles de pratique en Europe? pourquoi n'y en a-t-il point en France? C'eſt que le beſoin des citoyens à cet égard, n'a pas encore été repréſenté

au monarque qui la gouverne? Compatiſſant & ſenſible, ſon cœur en auroit été ému. Puiſſent les miniſtres zélés qui approchent du trône & qui l'environnent, y faire parvenir la néceſſité d'un établiſſement ſemblable à celui qui exiſte depuis long-temps à Vienne, dans le ſein de la faculté de cette ville!

Durant 22 ans, m. *de Haen* a rempli avec aſſiduité les devoirs de ſa place. Mais non content de viſiter les malades confiés à ſes ſoins, & de conduire les premiers pas de ceux qui ſe diſpoſoient à l'exercice de l'art, il a recueilli ſes obſervations, ſes réflexions, ſes vues ſur les maladies, ſur leur traitement, ſur l'emploi des remedes, &c..... Il les a publiées ſous le titre de *ratio medendi*. La premiere partie parut à Vienne en Autriche (*Vindebonæ*) in-8°. 1756, avec une épître dédicatoire à l'impératrice-reine. La IIe en 1757, la IIIe en 1758, la IVe en 1759, la Ve en 1760, la VIe en 1761, la VIIe en 1762. Elles ſont toutes précédées d'une épître dédicatoire à l'impératrice-reine. Je n'ai point ſous les yeux la date préciſe des VIIIe, IXe, X^e^, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe & XVe parties imprimées à Vienne.

Cet ouvrage, compoſé au lit des malades, & par un profeſſeur de pratique,

fit d'abord ſenſation, & parut mériter d'être réimprimé à Leyde & à Paris. Nous nous bornerons à décrire l'édition de Paris, qui contient aujourd'hui *onze* volumes, & dans laquelle on a ajouté différentes productions de l'auteur.

Le Ier fut donné en 1761; il renferme les trois premieres parties de la *ratio medendi*.

Le IIe parut la même année 1761; on y trouve la IVe & la Ve parties. A la fin eſt ajouté un morceau de m. *de Haen*, intitulé *de colica pictonum diſſertatio*, imprimé de maniere qu'on peut l'en détacher: il eſt de 66 pages.

Le IIIe offre les parties VIe & VIIe: il date de 1764.

Le IVe, qui eſt auſſi de l'année 1764, ne contient que la VIIIe partie; mais elle eſt ſuivie de deux traités de l'auteur, qui pourroient, à la rigueur, ſe ſéparer; l'un a pour titre *de febrium diviſionibus*, de 112 pages; l'autre eſt intitulé *de hæmorrhoïdibus*, de 65 pages.

Le Ve fut imprimé en 1767; on y a réuni les parties IXe & X^e.

Le VIe volume renferme la XIe partie, à la ſuite de laquelle on trouve trois petits traités, avec un titre particulier pour chacun; ces traités ſont: 1°. *hiſtoria anatomico-medica morbi miri & incurabilis*;

2°. *de deglutitione*, &c... ; 3°. *quæſtiones ſuper methodo inoculandi variolas.* Ce volume fut imprimé en 1769.

Le VIIe, outre les parties XIIe & XIIIe, contient une réponſe à m. *Tralles*, ſous ce titre : *Ad* BALTH. L. TRALLES *epiſtolam apologeticam reſponſio.* Il parut ſous la date de 1771.

Dans le VIIIe, imprimé en 1774, ſe trouve la XIVe partie, laquelle eſt ſuivie de la *réfutation de l'inoculation*, écrite en françois par m. *de Haen;* le titre ou frontiſpice particulier qui la précede, porte pour date 1773.

Le IXe volume s'annonce ſous ce titre : *Tomi octavi pars ſecunda*, &c... 1778. C'eſt de ce volume que nous rendrons compte dans un moment.

Le Xe volume porte dans le titre : *Tomus nonus ſiſtens tomum primum rationis medendi continuatæ.*... 1774. M. *de Haen* avertit que c'eſt pour complaire à ſon libraire qu'il a fait au titre de ſon ouvrage un petit changement. Ainſi au lieu de *ratio medendi* qu'il portoit depuis plus de douze ans, il l'annonce de la ſorte *ratio medendi continuata.* Ce volume eſt terminé par une *lettre de m.* de Haen *à un de ſes amis*, écrite en françois : elle a un titre particulier avec la date de 1773.

Le volume XIe parut l'année derniere 1778 : nous ne tarderons point à le faire connoître.

Tel eſt le recueil complet de la médecine pratique du profeſſeur de Vienne ; recueil imprimé à Paris.

Revenons au volume dont on a mis le titre entier ſous les yeux, en commençant cet article. On trouve d'abord dans ce volume la XVe partie du traité clinique de m. *de Haen*. Elle contient quatre chapitres.

Le premier, qui regarde particuliérement les noyés, ne renferme rien de neuf. L'auteur apprend au public, qu'ayant déjà écrit ſur cet objet (*part.* xiij, *& tom.* j, *ration. med. contin.*), il a fait traduire en allemand ce qui ſe trouve dans ce *tom.* j. ; que les exemplaires de cette inſtruction ont été diſtribués, par ordre de l'impératrice-reine, aux chirurgiens & aux baigneurs de toute l'Autriche. Il loue enſuite le zele de la France, de la Hollande, de Hambourg, où l'on a formé des établiſſemens en faveur des noyés. Il ſe plaint de ce que perſonne ne s'empreſſe à mériter par ſon zele les récompenſes promiſes par l'impératrice-reine à ceux qui rappelleroient à la vie un noyé. Il rapporte qu'un enfant noyé, ſecouru d'abord, donnoit des eſpérances, le mouvement du cœur commen-

çant à se faire sentir, mais qu'il mourut par la faute d'un chirurgien qui ne le saigna point, & n'employa point les autres moyens usités. Il parle d'un homme atrabilaire qui étant, par intervalles, dans le délire ou dans une demi-manie (*delirus, sive semimaniacus*), se précipita dans la Vienne (ou le Vien, petite riviere qui se jette dans le Danube); tiré de l'eau sans donner aucun signe de vie, on l'agite, on le secoue, la tête en bas, les pieds en haut. (*Hominem.... palpant, fricant, ac, pedibus sublatis, quatefaciunt sic, ut librâ non minùs aquæ vomitum ab eo fuisse testentur*); il vomit une livre d'eau; on le porte à l'hôpital; la parole lui revient; la déglutition est libre; il mange dix-sept heures après être sorti de l'eau; *sic ut 17 à submersione horâ alimenta.... commodè deglutiret.* On le croit sauvé, il survient une péripneumonie qui l'enleve 19 heures après. M. *de Haen* paroît croire que la plupart des noyés, rappellés à la vie par les secours qu'on leur administre, périssent tôt ou tard des suites de la submersion. (Selon toute apparence cet homme étoit malade, & très malade, & portoit en lui-même plusieurs causes prochaines de mort, lorsqu'il se précipita dans les eaux). Ouvert après sa mort on trouva, dans la partie supérieure du lobe gauche du poumon, un tubercule en

ſuppuration ; le foie étoit blanchâtre, & dur dans ſa totalité, &c.... L'auteur recommande, en finiſſant, de ne pas abandonner les enfans qui paroiſſent morts au ſortir du ſein de leurs meres.

Il parle, dans le chapitre IIe, des expériences ſur les noyés, publiées par mm. *Faiſſole & Champeaux ;* mais ayant fait auſſi des expériences dont le réſultat n'eſt pas le même, il entre dans quelque détail à cet égard, & conclud qu'on ne devoit point prononcer d'une maniere ſi générale, que la cauſe de la mort des noyés étoit l'eau qui pénétroit dans les poumons. Suivons les expériences que m. *de Haen* a faites, & ſes obſervations.

Un homme de 40 ans, las de mener une vie dure & miſérable, ſe pend : on met inutilement en uſage toutes ſortes de moyens pour le rappeller à la vie. Le lendemain on fait ſubmerger le cadavre dans l'eau pendant deux heures ; après quoi on procéde à l'ouverture. Les méninges étoient gorgées de ſang ; on en trouva abondamment entre ces deux membranes, mais ſur tout dans le lobe poſtérieur droit : ce ſang étoit tenu & noir. Quant aux poumons, ils n'étoient point affaiſſés, ni fort gonflés ; mais ils étoient fort rouges, comme les poumons de ceux qui meurent de péripneumonie : on ne

découvrit dans ces viſceres aucune matiere écumeuſe.

Huit jours après une femme ſe délivre de la vie par le même moyen ; on tente en vain des ſecours pour la ranimer. Le cadavre eſt enſuite plongé dans l'eau, comme le précédent ; & ouvert après y être reſté l'eſpace de ſept minutes. On coupa en différens ſens les lobes du poumon, il en ſortit une lymphe écumeuſe d'un blanc rougeâtre, tenace, mais en beaucoup plus grande quantité que n'en répandent les poumons des hommes ou des animaux noyés.

Un meſſager ſe prépare le même genre de mort, & périt. On eſſaie, mais inutilement, pour le rappeller à la vie pluſieurs ſaignées, les véſicatoires qui ne mordirent point, &c. On plongea ſon cadavre dans l'eau ; on l'en retira après une heure de ſubmerſion. Il fut alors ouvert ; les poumons n'étoient point affaiſſés ; en les inciſant tranſverſalement ils répandirent une très grande quantité d'une eau blanche, écumeuſe ; la trachée-artere & les bronches en fournirent auſſi.

Un quatrieme, tombé dans la triſteſſe & devenu ſtupide à la ſuite d'un coup de marteau qu'il avoit reçu ſur la tête, depuis quatre ſemaines, a recours au même moyen pour ſortir de la vie. Ce fut inu-

tilement qu'on eſſaya de l'y rappeller ; on ne put même venir à bout d'introduire aucun liquide dans l'eſtomac. Le cadavre, après être reſté deux heures dans l'eau, dans laquelle on l'avoit plongé, fut ſoumis à l'inſpection anatomique. Les différens lobes du poumon, coupés en travers, répandirent beaucoup de ſang, & une grande quantité de ſéroſité écumeuſe, moindre cependant que les poumons du cadavre précédent : mais la trachée-artere & les plus fortes bronches étoient ſenſiblement gonflées d'une eau légérement écumeuſe.

Une belle-mere étrangla ſon beau-fils âgé de trois ans (1). Le crime étoit exécuté depuis trois heures : les ſecours furent inutiles. Les poumons ne contenoient aucune lymphe écumeuſe.

Un homme, déſeſpéré qu'on ait refuſé de faire droit à un placet qu'il avoit préſenté à la cour, ſe pendit. A l'ouverture de la poitrine, on trouva les poumons farcis de beaucoup de ſang, mais on n'apperçut ni écume, ni lymphe.

Il réſulte de ces obſervations, dit m. *de*

(1) C'eſt ainſi que nous croyons qu'il faut entendre cette phraſe : *Matertera.... privignum tertium annorum ſtrangulaverat.* Le mot *tertium* doit être probablement ſur le compte de l'éditeur de Paris : il faut ſans doute *trium.*

Haen, 1°. que les poumons des pendus ſont très ſouvent exempts d'écume ; 2°. qu'on n'a point trouvé d'eau dans le poumon d'un pendu qu'on avoit ſubmergé après la mort ; 3°. qu'il entre fréquemment de l'eau dans le poumon des pendus qu'on a ſubmergés avant que de faire l'ouverture de leurs cadavres, ainſi qu'on l'a remarqué dans trois; 4°. que c'eſt contredire les expériences, que d'aſſurer que l'eau ne pénetre point dans le poumon d'un homme mort, & que l'abſence de l'eau dans le poumon d'un noyé eſt la preuve d'une mort violente qui a précédé la ſubmerſion.

Notre auteur rapporte enſuite des procès-verbaux d'ouverture de ſept cadavres d'hommes morts de maladies aiguës ou chroniques, dans les poumons deſquels il s'eſt trouvé beaucoup d'eau écumeuſe. Après ce long détail, m. *de Haen* s'exprime ainſi : « Il eſt très certain qu'en ſoutenant, dans un rapport juridique, que la préſence d'une eau écumeuſe dans les poumons d'un noyé, éloigne toute idée de mort avant la ſubmerſion, ou qu'au contraire la mort a précédé la ſubmerſion, quand on ne trouve point cette lymphe écumeuſe ; les médecins & les chirurgiens ſuſcitent aux magiſtrats des peines ſuperflues pour rechercher des cou-

pables d'un meurtre imaginaire, & diminuent cette ſagacité ſi néceſſaire aux juges pour découvrir les auteurs d'un meurtre réel. Car il eſt conſtant qu'il peut n'y avoir point d'eau dans le poumon de ceux qui ont péri par la ſeule ſubmerſion ; il eſt conſtant que ce viſcere en eſt ſouvent rempli, chez ceux qui ont été ſubmergés après la mort ; il eſt conſtant que dans le poumon de ceux que des maladies ordinaires ont enlevés, on a ſouvent trouvé beaucoup plus de cette écume que dans le poumon des noyés ; il eſt conſtant enfin, que le poumon peut avoir pris de l'eau, & que tandis que l'homme a encore un peu de vie, cette eau peut être reſorbée dans les vaiſſeaux ſanguins, enſorte qu'on n'apperçoive aucune écume dans la ſubſtance du poumon dans lequel cependant il en ſeroit beaucoup entré, comme on l'a remarqué dans les animaux qu'on a noyés dans une eau chargée d'encre.

Les choſes étant ainſi, combien de fois n'en impoſons-nous pas aux juges des lieux, & ne les forçons-nous pas à ſe livrer à des recherches inutiles pour découvrir les meurtriers, ou à ceſſer des enquêtes & des interrogatoires qui leur auroient peut-être montré les coupables, ſi nous ſuivons le ſyſtême que ces ex-

périences renverſent. Qu'on réfléchiſſe ſérieuſement ſur toutes les expériences que nous avons communiquées, & l'on verra qu'il peut y avoir de fréquentes occaſions d'erreurs. En effet, ſi quelqu'un de ces ſept hommes, dont nous avons fait l'ouverture, euſſent été en voyage, & fuſſent morts dans une hôtellerie, & que le magiſtrat du lieu, ſur un ſoupçon de violence commiſe, eût ordonné la viſite juridique du cadavre, les médecins & les chirurgiens, imbus du principe que nous infirmons, auroient aſſuré que cet homme avoit été noyé, mais qu'après avoir retiré de l'eau le cadavre, & l'avoir bien eſſuyé, on l'avoit mis dans un lit; & ce rapport eût été cauſe (dans les lieux principalement où l'on met encore en uſage la queſtion) que ceux qu'on ſoupçonnoit coupables du crime, y euſſent été appliqués, & que pas aſſez forts pour réſiſter à la violence du ſupplice, ils ſe fuſſent accuſés eux-mêmes, malgré leur innocence, & donné une mort qu'ils ne méritoient pas (1) ».

A ſes propres obſervations m. *de Haen* en ajoute quatorze autres de *Morgagni*, qui a trouvé une eau écumeuſe dans les

(1) Ceci montre bien évidemment que m. *de Haen* ne connoiſſoit point le code criminel.

poumons d'hommes qui n'étoient point morts noyés. Comment pourroit-on soutenir encore, dit le médecin de Vienne, en finiſſant, que jamais on ne trouve une eau écumeuſe que dans le poumon d'un homme qui étoit vivant avant la ſubmerſion ; & que par conſéquent la préſence d'une liqueur écumeuſe dans le poumon eſt une preuve que l'homme étoit en vie lorſqu'il eſt tombé dans l'eau où il a péri.

M. *de Haen* a deſtiné le IIIe chapitre de cette XVe partie, à décrire l'*hydropiſie du poumon*. Il doute qu'*Hippocrate* ait connu cette maladie ; il eſt tenté de croire que cet ancien médecin n'a voulu parler que de tumeurs cyſtiques aqueuſes, ou d'hydatides, ou de l'*hydropiſie de poitrine*. Il paroît encore à m. *de Haen* qu'*Arétée* & *Alexandre de Tralles* n'ont point entendu autre choſe qu'*Hippocrate*. Après avoir rapporté les ſentimens de *Mercato*, de *Jacot*, de *Martianus*, de *Charles le Poix*, de *Ruiſch*, d'*Albertini*, de *Boerhaave*, de *Van Swieten*, de *Simſon*, de *Maloët*, de *Tozzetti*, le profeſſeur de Vienne penſe être en droit de conclure que ſi ces auteurs ſemblent quelquefois vouloir parler de cette maladie, on reconnoît bientôt par le diagnoſtic, par le prognoſtic, & par le traitement expoſés dans

dans leurs écrits, qu'ils ne parlent, comme *Hippocrate*, ou que de tumeurs aqueuſes cyſtiques du poumon, ou que de la lymphe de ces tumeurs, épanchée dans le thorax, laquelle produit l'hydropiſie de poitrine. M. *de Haen* raſſemble enſuite tous les ſymptômes obſervés durant la vie de ceux qui ſont morts d'une véritable *hydropiſie du poumon*, & qui ont ſupporté, pendant pluſieurs années cette maladie, ſans éprouver des accidens fort graves, ſi ce n'eſt par intervalles. Le traitement preſcrit par notre auteur eſt celui qu'a décrit *Charles le Poix*: un bon régime, un mouvement modéré, des remedes qui favoriſent l'expectoration, l'écoulement des urines, la tranſpiration; des purgatifs; &, pour terminer la cure, des eaux minérales. M. *de Haen* demande que le malade ſoit dans un air pur & ſec, ou rendu tel par la vapeur des aromatiques, ou plutôt qu'il aille le chercher dans les habitations élevées; il veut qu'on entretienne bien ſéches les couvertures du lit, qu'on ait la même précaution à l'égard du linge & des vêtemens; il recommande encore l'équitation, tout exercice capable de rendre la reſpiration libre & pleine; des alimens ſecs, une boiſſon modérée, mais fortifiante, ou tonique.

Le IVe chapitre regarde les *démoniaques*, dont il eſt déjà parlé dans la Ve partie (*edit. Paris. tom. ij...*). Ici l'auteur n'entend pas parler cependant de véritables démoniaques, mais de ces fripons qui, par intérêt ou par quelqu'autre motif, ont l'adreſſe de s'agiter à volonté, d'exciter dans tous leurs membres des mouvemens convulſifs, qu'ils accompagnent de cris, de paroles entrecoupées, de diſcours ſans ſuite, d'imprécations, &c.... Il fait le récit de la ſcène ridicule d'une femme qui ſe diſoit démoniaque, & dont il découvrit l'impoſture; il rappelle enſuite l'hiſtoire de *Marthe Broſſier* qui, en 1599, donna, tant à Orléans qu'à Paris, un ſpectacle qui ſéduiſit alors tous les eſprits, excepté *Mareſcot*, docteur de la faculté de médecine de Paris, lequel reconnut une impoſture qu'on a vu depuis encore ſe renouveller par des acteurs gagés.

Quoique m. *de Haen* n'ait point vu de démoniaques réels, il n'eſt pas moins perſuadé qu'il y en a encore, & s'occupe ſérieuſement à réfuter ceux qui n'y croient point.

Cette XVe partie de l'ouvrage eſt terminée par une *appendix* de 8 pages, dans laquelle on fait l'hiſtoire d'un jeune homme de ſeize ans, qui ſe noya, le 20

août 1773, en pêchant à l'hameçon. Il resta submergé durant environ un quart d'heure, avant qu'on pût le tirer de l'eau. Les moyens, qu'on employa pour le rappeller à la vie, furent inutiles. Le cadavre fut soumis, le lendemain, à l'inspection anatomique. On remarqua au pariétal gauche une contusion avec séparation de l'épiderme ; on trouva une ecchymose entre les tégumens & le péricrâne, & une rougeur considérable au péricrâne ; les méninges étoient rouges dans toute leur étendue ; elles étoient ecchymosées sous le pariétal gauche, à l'endroit qui répondoit à l'ecchymose externe. On n'apperçut aucune eau écumeuse dans la trachée-artere, ni dans les bronches, ni dans les lobes du poumon, soit qu'on les coupât, soit qu'on les exprimât fortement.

C'est avec raison que m. *de Haen* observe que si la submersion de ce jeune homme n'eût pas eu des témoins, on auroit pu soupçonner une violence antérieure, & croire qu'il avoit été précipité dans l'eau après la mort. Ce fait doit nécessairement rendre circonspects les gens de l'art qui auroient à donner leur avis après l'examen d'un cadavre tiré de l'eau, si l'accident s'étoit passé sans témoin.

Dans le titre de ce volume on annonce une épître au ſujet de la ciguë; elle eſt placée, dans cette édition de Paris, à la ſuite de la XVe partie de la *ratio medendi*, avec un titre particulier, portant la date de 1777, de maniere qu'elle doit être regardée comme un hors-d'œuvre: elle eſt adreſſée à m. *Tralles*, médecin de Breſlaw. On lit à la fin... *Viennæ*, 3 *febr.* 1765.

Dès 1757, m. *Storck* avoit traité le cancer avec la ciguë priſe intérieurement; il fit part au public de ſes eſſais ſur 20 malades, en 1760, dans un petit ouvrage latin, imprimé à Vienne en Autriche. M. *Vandermonde* en rendit compte dans le journal de médec. *janvier* 1760. La plûpart des médecins ſe prévinrent en faveur de ce nouveau remede: m. *de Haen* lui-même fut alors un des fauteurs, un des défenſeurs ardens de la ciguë, au point qu'il s'attira de m. *Roncalli Parolino*, en préſence duquel il ſoutint un peu trop vivement l'efficacité de la ciguë contre les maux cancéreux, ce reproche formel dans une lettre à m. *Bianchi*: *ch' egli non foſſe troppo corteſe.* Cependant il fit des expériences durant deux années, ſur 23 malades. Alors il apprend que m. *Storck* a mis ſous preſſe une ſuite d'obſervations nouvelles, pour prouver

l'efficacité de la plante avec laquelle les Athéniens ôtoient la vie aux Socrates; il ſe rend chez *Van Swieten*, il lui met ſous les yeux ſon journal, qui n'eſt chargé que de mauvais ſuccès; il l'engage de ſuſpendre l'impreſſion des nouvelles expériences, juſqu'à ce qu'on ait moins de raiſon de doute. *Van Swieten* ne croit point qu'il doive avoir d'égard pour les repréſentations ſages de m. *de Haen*: les nouvelles obſervations ſont publiées; mais m. *de Haen* perd les bonnes graces du premier médecin, & une guerre s'allume contre lui. Cependant il continue ſes expériences: elles ſont portées au nombre de 120. Huit femmes attaquées de cancer meurent durant le traitement; aucun des autres malades n'eſt guéri; la ciguë, chez tous, fait empirer le mal. Il apprend qu'on n'a pas eu plus de ſuccès de ce remede, en Allemagne, en Bohême, en France, en Autriche, en Hollande, en Italie; il fait au premier médecin de nouvelles repréſentations auſſi infructueuſes que les premieres. Pourquoi les grands hommes ne ſont-ils pas exempts de prévention? pourquoi faut-il qu'ils aient la foibleſſe de ne vouloir pas revenir ſur leurs pas, & avouer leur précipitation? Ce fut dans ces circonſtances

que m. *de Haen* écrivit cette lettre à m. *Tralles* contre l'uſage de la ciguë intérieurement. Nous devons convenir que les expériences faites à Paris, dans ce temps-là & depuis, n'ont pas réuſſi au gré des médecins qui les ont dirigées & ſuivies; qu'ils n'ont point vu de guériſon réelle : ce qui n'empêche point d'obſerver que m. *de Haen* paroît avoir non-ſeulement groſſi le danger, mais ſuppoſé le nombre immenſe des victimes qu'il porte à des milliers dans l'eſpace de ſept ans (depuis 1757 juſqu'en 1764).

Après cette lettre ſur la ciguë, le libraire a mis un traité qui quadre fort bien avec le chapitre *de dæmoniacis;* il eſt intitulé *de magiâ liber.* Il parut en 1774, *Lipſiæ, ſumptibus* I. F. Kraus, *bibliopolæ viennenſis*, 1774. (*in*-8°. de 316 pages, plus 42 pages pour la préface & la table des chapitres).

L'édition de Paris, qui forme une partie du IXe volume de la collection des œuvres de m. *de Haen*, porte la date de 1777 ſur un titre particulier; enſorte que ce traité peut ſe détacher, & ſe détache réellement, pour être, ſi l'on veut, acheté ſéparément. Il comprend 220 pag. plus xxiv pour le titre, l'épître dédicatoire, la préface & la table. L'auteur,

qui l'a dédié au cardinal *Viſconti*, le ſouſcrit ainſi : *Viennæ*, xiv. *kal. octob.* M. DCC. LXXIV.

Cette matiere *magique* eſt diſcutée aſſez amplement dans ce livre diviſé en trois parties qui contiennent chacune trois chapitres.

Trois queſtions ou objets, dit m. *de Haen* dans ſon avant-propos (*proëmium*), paroiſſent être plutôt du reſſort principal de la théologie, & de la juriſprudence en partie, que du reſſort de la médecine ; ſouvent néanmoins on a beſoin de l'avis des médecins. Nous croyons cependant pouvoir avancer qu'il y a déjà long-temps que la juriſprudence regarde le crime de magie comme un délit imaginaire, & qu'elle n'a plus recours à la médecine pour préparer ſes arrêts.

Quoi qu'il en ſoit, la premiere de ces queſtions regarde les obſeſſions (ou poſſeſſions) du démon ; la ſeconde a pour objet la magie ; la troiſieme a pour but d'examiner la vérité des nouveaux miracles.

De ces trois queſtions, m. *de Haen* ne traite ici que la deuxieme ; il s'eſt occupé de la premiere (*ratio med.* tom. XV). Il renvoie la diſcuſſion de la troiſieme à un autre temps, ſi toutefois il vit, & ſi

ſes forces le lui permettent ; il a eu la douce ſatisfaction de remplir ſon projet avant que de mourir : ce dont il ſuffit d'avertir dans le moment. Suivons m. *de Haen* dans ſon traité *de magiâ*.

Les mots MAGIE, GOÉTIE, THÉURGIE, ſont des mots différens qui ſe prennent quelquefois en divers ſens, mais ſouvent dans le même. M. *de Haen* cite à cette occaſion ſaint Auguſtin qui, en parlant des miracles de Moïſe (*lib.* x. *de civit. Dei*, c. ix.) s'exprime ainſi : « Ces » prodiges, & autres ſemblables, s'opé- » roient pour rendre recommandable le » culte du ſeul vrai Dieu, & pour détruire « & défendre celui d'une infinité de fauſſes » divinités. Mais ils s'opéroient par une » foi ſimple, par une priere pleine de » confiance, & nullement par des enchan- » temens & par des charmes, inventés, » mis en œuvre par une coupable curio- » ſité ; cet art eſt appellé *magie ;* il eſt » auſſi déſigné ſous le nom plus affreux » de *goétie*, ou ſous le titre plus hono- » rable de *théurgie*. On a prétendu, par » ces dénominations, établir les différen- » ces qui exiſtent entre ces arts illicites ; » repréſenter comme condamnables ceux » qui s'y adonnent, & que le vulgaire » nomme *magiciens ;* (cette eſpece eſt la

» *goétie*) ; & regarder comme louables » ceux qui cultivent ou pratiquent la » *théurgie*. Les uns & les autres cepen- » dant s'abandonnent au culte des rits » impoſteurs des démons, ſous les titres » d'anges ».

Mais dans une note ajoutée à l'édition des œuvres de S. Auguſtin, Veniſe 1764, on lit : « La *goétie* eſt un genre de magie » qui ſe fait par l'évocation des morts ; » on la nomme ainſi des gémiſſemens (1) » qu'on pouſſe auprès des tombeaux. On » appelle *théurgie* [c'eſt preſque dire *œu-* » *vre* (2), *opération divine*] l'invocation » des dieux ou démons par des ſacrifices » & par des cérémonies particulieres, qui, » dans l'opinion des païens, étoient bon- » nes & permiſes ».

Afin de ne point ennuyer, & ne pas embarraſſer le lecteur, dit m. *de Haen*, je me ſervirai des termes *magiciens*, *devins*, *pythoniſſes*, *augures*, *ſorciers*, &c... pour exprimer ceux qui, par un pacte

---

(1) On ſe doute aiſément que cette étymologie eſt grecque : ce mot en effet vient de γοάω, *gemo*, verbe qui ſemble formé du cri mal articulé de la douleur.

(2) De Θεὸς, *dieu*, & d'Ἔργον, *œuvre*.

implicite ou explicite fait avec le diable, operent, par la permiſſion de Dieu, des choſes qui ſurpaſſent le pouvoir de l'homme, ſoit à ſon avantage, ſoit à ſon détriment. Tel eſt, par exemple, ce qu'on rapporte d'eux, qu'ils envoient aux hommes & aux beſtiaux des maladies (1); qu'ils les en délivrent; qu'ils connoiſſent certaines choſes par l'évocation des morts; qu'ils excitent, moderent, arrêtent à leur gré les vents, la foudre, les éclairs, la grêle, la pluie; qu'ils prédiſent l'avenir; qu'ils ſont portés dans les airs par le diable, tantôt en imagination, tantôt réellement; qu'ils empêchent la conſommation du mariage; qu'ils font recouvrer les effets perdus, qu'ils exercent avec les démons des pratiques abominables, &c. . . .

La premiere queſtion qui ſe préſente eſt donc celle-ci: l'art déteſtable ainſi déterminé, défini, exiſte-t-il véritablement?

---

(1) *Pythagore*, qui vivoit il y a près de 2400 ans, diſoit: « Ce ſont les dieux (δαιμονες) qui » envoient aux hommes la maladie & la ſanté; » non-ſeulement aux hommes, mais même aux » brebis, aux bœufs & aux chevaux ». *Héſiode* & *Homere* ont tenu le même langage.

Les uns, dit m. *de Haen*, affirment qu'il y a de vrais magiciens dans le ſens que nous l'avons énoncé, d'autres le nient. Ce qui eſt étonnant, c'eſt que les deux partis eſſaient d'appuyer leur ſentiment par les mêmes argumens, & ſur des autorités puiſées dans les mêmes ſources; ainſi l'ancien & le nouveau teſtament, la tradition divine & apoſtolique, & celle de l'égliſe univerſelle, ſoit aſſemblée dans des conciles, ſoit inſtruite par des traditions apoſtoliques, ſon ſentiment unanime par tout l'univers, en parlant par la bouche des peres, des docteurs & des théologiens, l'hiſtoire de tous les ſiecles, enfin le rapport & le témoignage des juges, les dépoſitions des accuſés, ſoit qu'ils aient avoué ou nié, ſervent également de preuves à ceux qui ſoutiennent la réalité de la magie, & à ceux qui la combattent.

D'après la connoiſſance exacte que m. *de Haen* avoit de ces deux ſentimens oppoſés, & n'ignorant pas certainement que tout ce qu'il ſe trouve aujourd'hui d'hommes ſavans & éclairés en Europe, regardent comme abſurde l'exiſtence de la magie & des magiciens, on ne conçoit point comment il a pu former le projet de ſoutenir la réalité de cet art

chimérique, & avoir eu le courage de l'exécuter.

Voici la maniere dont il l'a fait.

PREMIERE PARTIE. Il raſſemble dans le *premier chapitre* les preuves de ceux qui veulent que la magie, dont il a donné la définition, ſoit véritablement exiſtante; ces preuves ſont tirées de l'ancien & du nouveau teſtament. On trouve dans le *ſecond* celles qui ſont puiſées dans la doctrine, l'uſage & les loix de l'égliſe, & dans le ſentiment des peres. Le *troiſieme* renferme ce que ſemblent avoir de plus favorable à leur opinion l'expérience des médecins célebres, l'obſervation des philoſophes, les hiſtoriens exacts & les plus dignes de foi.

SECONDE PARTIE. Le *premier chapitre* fait mention des principaux écrivains qui ne croient point à l'exiſtence de la magie. Dans le *ſecond* ſont rapportées les objections tirées de l'écriture ſainte, que ces auteurs forment contre la magie; on y joint la réponſe à ces objections. Le *troiſieme* contient les réponſes aux objections contre l'exiſtence de la magie, faites d'après la doctrine, l'uſage, les loix de l'égliſe & l'autorité des peres.

TROISIEME PARTIE. On éclaircit dans le *premier chapitre* quelques points énon-

cés dans les parties premiere & seconde, d'où, suivant notre auteur, on peut se décider sûrement après avoir entendu les deux partis. Le *second chapitre* a pour but de montrer avec combien de prudence & de circonspection il faut se comporter aux premiers bruits qui se répandent de magie; &, s'il y a des signes, quels sont ceux par lesquels on peut distinguer la véritable magie de la fausse ou supposée. Sages conseils prescrits par *Estius*. Vifs reproches de *Frédéric Spée*, jésuite, contre la fureur des juges qui (de son temps) condamnoient à mort des gens souvent faussement accusés de magie. Comme, selon m. *de Haen*, il est démonstrativement prouvé qu'il y a, rarement à la vérité, des maladies excitées par l'art des magiciens, il discute, dans le *troisieme chapitre*, si le médecin, par des signes certains, peut les distinguer des maladies naturelles. Il finit par indiquer trois moyens de curation.

Tel est le plan de l'ouvrage, composé pour montrer que la magie existe, & qu'il y a des sorciers. Qui se seroit attendu de voir, dans notre siecle, un médecin prendre la peine de traiter un sujet de cette nature? sur tout après que des théologiens éclairés & instruits ont dé-

montré par l'écriture ſainte, par des paſſages des peres de l'égliſe, par des conciles, que la magie n'a jamais exiſté que dans une imagination perverſe & déréglée; & que des tribunaux ſuprêmes n'admettent point de ſorciers.

Mais pour mettre encore plus à portée de juger de cet ouvrage ſingulier, & d'apprécier ſon auteur, nous allons donner, d'après lui, les ſignes par leſquels chacun ſera en état de reconnoître les maladies communiquées par le pouvoir de la magie, par celui des ſorciers ou magiciens.

Après avoir dit qu'on peut ſe méprendre, par précipitation ou autrement, en regardant comme ſurnaturelles ou magiques des maladies accompagnées de ſymptômes extraordinaires, m. *de H.* ajoute (*part.* iij. *cap.* iij. *pag.* 208 & 209):

« Il y a néanmoins des maladies qui » ſont dûes à la magie, ſans qu'on puiſſe » élever aucun doute à cet égard; lors, » par exemple, que dans une maladie, ſur » tout extraordinaire, on trouve dans le » lit, dans les oreillers, dans les ſommiers, » matelas de laine ou de duvet, dans la » paillaſſe, dans la chambre du malade, » au plafond, à la porte, au ſeuil; qu'on » trouve, dis-je, des caracteres (incon-

» nus), des figures, des os, des crins,
» des graines ou racines de plantes, &
» autres choſes de ce genre; lorſqu'après
» avoir enlevé ces différentes ſubſtances,
» ou qu'après avoir tranſporté le malade
» dans une autre chambre ou dans une
» autre maiſon, il recouvre tout-à-coup
» la ſanté, on ne ſauroit douter qu'il y
» ait ſortilege ou magie. Nous n'en dou-
» terons pas non plus, ſi le malade ou ſes
» amis ſont parvenus à ce comble d'im-
» piété (nous en avons des exemples)
» d'avoir recours à un ſorcier, qui, par
» la puiſſance de ſon art, faſſe ceſſer
» la maladie, ſans employer d'autres
» moyens. Si l'on voit des inſectes & des
» animaux qui ne ſe rencontrent pas or-
» dinairement dans le corps humain, des
» pierres de toute eſpece, des métaux,
» des fragmens aigus de verre, des cou-
» teaux, des crins entrelacés, des maſſes
» de poix, des os de groſſeur & de figure
» extraordinaire, ſortir de différens en-
» droits du corps, ſans cauſer une grande
» dilacération ou déchirement aux par-
» ties à travers deſquelles ils paſſent, on
» conviendra que ces phénomenes ſont
» ſurnaturels, & par conſéquent dûs à la
» magie; pourvu qu'inſtruit par l'expé-
» rience on ait d'abord conſidéré com-

» bien & jusqu'à quel point les différentes » parties du corps sont capables de se di- » later, pour qu'il ne survienne aucune » lacération, ou qu'au moins elle soit peu » considérable; pourvu qu'on ait encore » attentivement examiné s'il n'y a ni » fraude, ni artifice ». Comment un médecin, qui a lu toute sa vie *Hippocrate*, a-t-il pu sérieusement donner une nosologie, une sémeïologie magique ? & débiter gravement des choses aussi absurdes, aussi puériles ?

Nous ne dirons rien des trois moyens de curation proposés, dont l'un est *divin*, le second *naturel*, & le troisieme *magique*; il suffit d'avoir indiqué la marche de cette production, dont on doit être surpris de voir une seconde édition, tandis que la premiere étoit même plus que superflue.

OBSERVATIONS

Sur l'accroiſſement conſidérable des os, dans deux perſonnes adultes, &c.; par m. Noel, membre du college & de l'académie royale de chirurgie de Paris, &c.

Le ſieur *Mirbeck*, âgé de 27 ans, d'un tempérament flegmatique, grand mangeur, & travaillant beaucoup à l'agriculture, ſe plaignit de douleurs inſupportables, de frémiſſemens & de démangeaiſons aux mains, qui l'obligeoient de les baigner la nuit & le jour dans l'eau froide pour ſe ſoulager. Trois mois après ces douleurs s'étant calmées, tous les os du corps groſſirent, dans l'eſpace de quatre ans, du volume qu'on va expoſer, avec la remarque ſinguliere que les parties muſculeuſes ſe fondirent à meſure que les os augmentoient d'épaiſſeur.

La poitrine avoit, ſous les bras, quatre pieds un pouce de circonférence; au bas du ſternum, quatre pieds ſix pouces; & autour des hanches, deux pieds onze pouces

A la partie ſupérieure & antérieure de la poitrine tranſverſalement, un pied

dix pouces; & postérieurement, entre les deux épaules, deux pieds. Les omoplates étoient fort élevées, ce qui faisoit pancher la tête & le menton en-devant d'une maniere très difforme. La poitrine étoit si élevée antérieurement, qu'elle paroissoit comme une cloche; & le sternum s'étoit si fort alongé, que son bord inférieur touchoit les cuisses du malade lorsqu'il étoit assis; debout, la distance du cartilage xiphoïde aux os pubis, étoit d'environ six pouces: de maniere que le bord inférieur du sternum s'étoit avancé quarrément presque au niveau des fausses côtes.

Les clavicules & toutes les côtes étoient larges de près de deux pouces, & si serrées entr'elles, qu'elles ne paroissoient faire qu'un seul os dans toute la circonférence de la poitrine; le sternum avoit acquis le plus d'étendue, car il avoit près de deux pieds depuis sa partie supérieure jusqu'à la fin du cartilage xiphoïde.

L'os coronal, d'une tempe à l'autre, avoit six pouces trois lignes, & de la racine des cheveux au bord orbitaire du coronal, quatre pouces; les autres os du crâne & de la face avoient tellement augmenté à proportion, que le chapeau du malade avoit de son bord antérieur

au postérieur, quinze pouces ; & d'une tempe à l'autre, dix pouces.

L'os maxillaire inférieur avoit plus de deux pouces de largeur ; & sa longueur, d'une apophyse coronaire à l'autre, étoit d'onze pouces ; ce qui la faisoit déborder de la mâchoire supérieure de plus d'un pouce, & empêchoit le rapprochement des dents pour opérer la mastication des alimens : les dents étoient les seules qui n'avoient pas augmenté en largeur ni en longueur.

Les bras & les avant-bras, particuliérement les mains, étoient parvenus à un volume considérable ; le métacarpe avoit huit pouces de circonférence, & les doigts de la main étoient si gros, qu'il sembloit leur manquer à chacun une phalange.

Depuis les vertebres des lombes jusqu'aux cuisses, les jambes, excepté les pieds, toutes les parties paroissoient s'être atrophiées ; ce qui faisoit que sur la fin le malade ne marchoit & ne se soutenoit sur ses jambes qu'avec peine.

Telles sont les principales dimensions auxquelles parvinrent les os de cet homme dans l'espace de quatre ans, sans aucun vice chronique remarquable ; le sujet étant né au contraire de parens sains, n'ayant jamais été malade jusqu'à l'époque où

les os s'accrurent, étant au contraire très porté au travail, & mangeant beaucoup. Tous ces os, quoique gonflés conſidérablement, ne firent appercevoir aucune marque d'inégalité, ni tuméfaction ſur leur trajet; ils parurent même avoir leur ſolidité ordinaire. Il reſte à décrire les ſymptômes de la maladie dont cet homme eſt mort, afin de pouvoir faciliter, s'il eſt poſſible, l'intelligence de cette oſſification bizarre.

Pendant le mois de décembre 1771, mon pere, (ancien chirurgien ordinaire du feu roi de Pologne, à Bayou en Lorraine), de qui je tiens cette obſervation, vit pour la premiere fois le malade qui lui dit qu'il ſouffroit depuis quelque temps à la poitrine du côté droit, ſur tout quand il avoit mangé plus qu'à l'ordinaire. Il étoit expoſé à des nauſées, & vomiſſoit tous les matins beaucoup de pituite glaireuſe vitrée; ce qui le ſoulageoit. Le pouls étoit ſi profond, & ſi concentré, que mon pere ne put le diſtinguer pendant plus de deux mois. Le malade buvoit, dans la journée, d'une tiſane de chicorée qui lui procuroit réguliérement deux ſelles par jour, d'une moyenne conſiſtance, & de couleur griſe & pâle. Les urines, depuis long-temps, n'avoient jamais été auſſi abondantes que les boiſſons qu'il

prenoit ; elles paroiſſoient ſouvent comme du petit-lait ; d'autres fois entiérement blanchâtres & glaireuſes ; le malade avoit toujours beaucoup craché ; la tête, les épaules & les bras étoient ſi lourds qu'il ne pouvoit les remuer ; la vue & la mémoire étoient preſque éteintes entiérement ; les extrémités, tant inférieures que ſupérieures, très froides ; le malade éprouvoit une peſanteur douloureuſe à la région de l'eſtomac ; la langue étoit chargée, limonneuſe & pâle ; toute la nuit il avoit des ſueurs froides & puantes ; la reſpiration étoit ſi difficile & ſi râleuſe, qu'il ne pouvoit ſe tenir que dans un fauteuil la tête élevée, avec la précaution de tenir les fenêtres & les portes ouvertes, ſans quoi il eût bientôt été ſuffoqué : le ſommeil avoit toujours été ſi profond, qu'il dormoit en mangeant, même à cheval, ayant paſſé pluſieurs fois trois jours de ſuite ſans s'eveiller. Le ventre étoit fort tendu & douloureux.

L'état de ce malade étant très embarraſſant, mon pere lui ſupprima toutes les boiſſons aqueuſes, lui fit prendre des infuſions de menthe, de ſerpolet édulcorées avec les ſyrops convenables ; ſon régime fut plus ſévere, il prit l'émétique en lavage pluſieurs jours de ſuite, fut purgé enſuite avec les hydragogues,

ſans oublier les boiſſons diurétiques, les lavemens émolliens purgatifs, & pardeſſus le ventre on employa les fomentations émollientes.

Après deux mois de ce traitement, le pouls commença à ſe manifeſter, les accidens diminuerent de près de moitié; & au bout d'un an le malade ſe trouva en état de reprendre une partie des occupations de ſa maiſon, faiſant quelquefois trois lieues à pied. Mais malheureuſement s'étant relâché du régime qu'on lui avoit preſcrit, il eut pluſieurs indigeſtions, les ſabures de l'eſtomac & les autres accidens reparurent de nouveau; le pouls redevint inſenſible, le viſage bouffi & de couleur plombée; les yeux étoient larmoyans, & pardeſſus l'œil gauche il ſurvint une tumeur œdémateuſe, qui ſe portoit derriere l'oreille, le col, juſqu'au ſein, à la poitrine du même côté. Cette tumeur varioit de maniere que quand le malade avoit été purgé, elle diſparoiſſoit, & l'humeur ſe portoit aux jambes, & ſucceſſivement des jambes à la poitrine. La difficulté de reſpirer, les crachats purulens étant ſurvenus, les parens déterminerent une conſultation dans laquelle on repréſenta que la douleur que le malade reſſentoit depuis long-temps du côté gauche de la poitrine, avec le

poids continuel sur la région du diaphragme, la difficulté de respirer, joint à l'empâtement extérieur, indiquoient, dans le thorax, quelque épanchement de pus ou de sérosité, qu'il falloit évacuer par l'opération. On ajouta que ce qui empêchoit l'humeur épanchée de faire saillie à travers les muscles intercostaux, pouvoit dépendre de la disposition actuelle des côtes, dont le prodigieux accroissement rendoit l'enveloppe de la poitrine entiérement osseuse.

On n'eut aucun égard à ces remarques, on n'appliqua pas même les emplâtres vésicatoires qui étoient indiqués. Le malade fut mis à l'usage des bains & au petit-lait, qui ne firent qu'augmenter la douleur & l'enflure du ventre : de sorte qu'il rendit peu de jours après, par les selles, une grande quantité de flocons ronds & blancs de la consistance de fromage, qui se fondirent au feu comme de la graisse. Le lendemain il évacua aussi plus d'une pinte de pus blanc, mêlé de fibrilles charnues, qu'on devoit attribuer à quelque dépôt intérieur. Le malade ayant pris un purgatif hydragogue, l'inflammation du bas-ventre augmenta, il survint à l'anus un dépôt qu'on ne put dissiper ; il tomba dans des assoupissemens fréquens ; la sécheresse & la noirceur de la

langue, des hoquets continuels, la tenſion du ventre précéderent la mort qui arriva le dernier juillet 1773, ſans que les parens euſſent voulu permettre que l'on fît l'ouverture du cadavre, pour pouvoir vérifier non-ſeulement l'état des os dont on a parlé, mais auſſi le délabrement des viſceres qui a dû exiſter.

Cette obſervation eſt d'autant plus intéreſſante, qu'il eſt très rare qu'à cet âge les os acquierent un accroiſſement auſſi prodigieux, ſans qu'il ſe ſoit manifeſté quelques tumeurs, caries ou inégalités particulieres dans leur ſubſtance, en quoi ce gonflement paroît différer de celui qui arrive près des articulations chez les enfans rachitiques. Il y a apparence que cet accroiſſement oſſeux n'a pu avoir lieu que par l'excès des humeurs lymphatiques, ou du ſuc nourricier, qui ſe ſont portés de préférence dans le parenchyme des os, pour augmenter leur volume au préjudice des chairs qui ſe ſont atrophiées. Quelque recherche que l'on ait faite pour trouver la cauſe de cette oſſification bizarre, on ne peut guere l'attribuer qu'à l'appétit exceſſif du malade : il mangeoit beaucoup plus de fruits que de viande.

L'obſervation ſuivante prouve que les os peuvent s'accroître dans le ſens contraire, c'eſt-à-dire, qu'ils peuvent s'a-

longer considérablement dans certaines circonstances.

Le fils du sieur *Boisseraud*, marchand de liqueur à Nancy, né pendant le mois d'avril 1746, parut, en venant au monde, plus grand que les enfans ne le sont ordinairement dans ce premier instant de la vie. Son accroissement s'étant soutenu d'une maniere considérable, pendant tout le cours de sa jeunesse, il parvint à la hauteur de sept pieds, à l'âge de vingt ans qu'il est mort.

Son accroissement s'étant formé graduellement tant dans les parties osseuses que dans les parties molles, le volume de celles-ci ne répondoit pas à celui des os, on eût dit qu'ils grandissoient & grossissoient aux dépens des muscles. Ce jeune homme, quoique maigre, se portoit bien, & mangeoit beaucoup de légumes, du pain & des fruits. A l'âge de seize ans sa santé s'étant dérangée, il lui survint à la malléole de la jambe droite, un ulcere de la grandeur d'un écu; il se guérit plusieurs fois, & reparut de même. Ces retours fréquens donnerent de l'inquiétude au jeune homme & à ses parens, ce qui les engagea à demander du secours. Un homme de l'art lui ayant fait prendre quelque temps d'une poudre qu'on présume être du mercure, guérit

de nouveau l'ulcere; mais, à cette époque, le malade fut attaqué d'une foibleſſe extrême dans les muſcles, & ſur tout dans les jambes. Il devint d'une maigreur étonnante, & l'accroiſſement des os, qui continuoit encore, contribuoit à les faire paroître plus gros & plus grands.

On tenta, ſans ſuccès, pluſieurs remedes externes. Pendant cet intervalle le malade fit une chûte qu'il eut ſoin de cacher, laquelle lui tint la tête panchée ſur la poitrine, & lui cauſa une tumeur groſſe comme le poing, qui occupoit les dernieres vertebres cervicales. Le malade a été expoſé pendant trois mois aux vapeurs des bains aromatiques, faiſant uſage de tiſanes ſudorifiques, & de purgatifs, il tomba dans un épuiſement conſidérable, il lui ſurvint pluſieurs ulceres gangreneux qui commencerent par le coccyx. Les extrémités ſupérieures ſe refroidirent longtemps avant les pieds, l'épine du dos ſe courba, la tumeur cervicale augmenta de volume, la jambe affectée parut ſe raccourcir, & le malade mourut ſans qu'on eût pu examiner, par l'ouverture du corps, s'il y avoit carie aux vertebres & à la jambe ulcérée.

Cette obſervation préſente, dans le principe, une oſſification qui a favoriſé

ſinguliérement la longueur des os en général ; enſuite les humeurs lymphatiques s'étant altérées, il en a réſulté une eſpece de cachexie ſcrophuleuſe qui a fait périr le malade après pluſieurs accidens rachitiques. Au reſte la maniere de vivre de ce malade, le grand appétit qu'il eut pour la nourriture végétale, s'accorde parfaitement avec le ſujet de l'obſervation précédente.

OBSERVATION

SUR les effets des champignons ; par m. BARBUT, bachelier ès droits, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, & membre du college des médecins de la ville de Niſmes.

LE 29 ſeptembre 1775, je fus appellé à ſix heures du matin pour voir un garçon de cette ville, âgé de 25 ans, qui avoit ſoupé la veille avec des champignons frais, & s'étoit couché avec une ſécurité d'autant plus grande, qu'il les avoit cueillis lui-même. Il s'éveille dans la nuit avec beaucoup d'inquiétude, & ſe plaint à l'inſtant d'oppreſſion & de cardialgie. Un tremblement univerſel s'empare bientôt de tout ſon corps ; il eſt dans des

angoiſſes inexprimables, & ſa vie paroît en danger. Les parens & les perſonnes de la maiſon ſe hâtent de le ſecourir. La cauſe de ces accidens eſt connue : vîte, dit-on, il faut lui donner de l'orviétan ; il en prend environ 2 gros ; on attend avec impatience de bons effets de ce remede pour lequel on a tant de confiance, mais malheureuſement il n'y répond point. On ſonge alors à le faire vomir ; en conſéquence l'eau ſalée n'eſt point épargnée, il en prend pluſieurs verres ; diſons mieux, on le gorge de cette eau, de même que d'eau tiéde, mais cela eſt inutile ; il ne vomit que la boiſſon qu'il prend. (Obſervons en paſſant que ceci n'eſt guere favorable au ſentiment des auteurs qui, en pareil cas, recommandent l'eau ſalée, quoiqu'ils aient pour eux l'expérience & le raiſonnement : il eſt vrai qu'on ne conclud point du particulier au général. L'orviétan en auroit-il empêché l'effet ?) On ne ſe laſſe point cependant de le faire boire juſqu'au moment que j'arrive, où après avoir entendu le détail de ce que je viens de rapporter, j'examine le malade. Outre les ſymptômes décrits, ſon pouls eſt fréquent & concentré, ſa langue noire, l'abdomen météoriſé, les extrémités froides. Comme il n'y avoit point eu d'é-

vacuation, quoique ſon état fût très fâcheux, la premiere indication étoit de donner iſſue aux champignons. Je preſcrivis tout de ſuite deux onces de vin émétique, autant d'huile d'amandes douces, & une once d'eau de lys, à prendre en deux fois (1). Un quart d'heure après la premiere doſe, il ſurvint un vomiſſement conſidérable, & enſuite pluſieurs ſelles copieuſes. On faiſoit boire abondamment le malade, tant pour délayer la matiere du déſordre, & en aider l'excrétion, que pour favoriſer l'action de l'émétique, & ſe mettre néanmoins à l'abri de ſon irritation, en lui donnant un véhicule. Ce qu'il vomiſſoit lui occaſionnoit une ſenſation douloureuſe à l'œſophage & au goſier. Ayant examiné le tout, je trouvai une matiere gluante & viſqueuſe noirâtre, aſſez épaiſſe; c'étoit l'effet du vomiſſement. Les ſelles étoient bilieuſes, & contenoient diverſes portions de ſubſtance ſpongieuſe. L'effet du remede fini, le malade ſe trouva ſoulagé, le pouls s'éleva, & le tremblement diminua; mais il ſentoit par fois des douleurs de colique, que je ne tardai pas de calmer avec le lait dont il fit dès-lors ſa boiſſon ordinaire. Cependant, quelques

(1) *Foreſtus*, *Etmuller*, *Geofroy*, *&c.* recommandent l'émétique au commencement.

heures après le pouls devint concentré, le tremblement & les coliques ſe renouvellerent; j'ordonnai tout de ſuite un lavement dans lequel le reſte du remede fut mis; ce qui entraîna encore pluſieurs morceaux de cette ſubſtance ſpongieuſe dont nous avons parlé. Dès ce moment les coliques ceſſerent; mais le malade trembloit encore de temps en temps. On continua de lui faire boire beaucoup de lait, & on commença à lui donner des bouillons gras. Le ſoir, je trouvai le pouls aſſez développé, la langue bien nettoyée, & le bas-ventre ſouple. La nuit ne fut pourtant pas bonne, car il trembla ſouvent, & eut les extrémités froides. Comme il trembloit encore le lendemain, que le pouls n'étoit pas ſi bon que la veille, & qu'il ſe plaignoit de quelque douleur au bas-ventre, je fis faire de l'eau miellée dont il but beaucoup, ſans cependant perdre de vue le lait & les bouillons; & je preſcrivis un lavement avec égales parties d'eau & de lait, qui fit rendre une ſelle très conſidérable, & qui mit fin à la maladie; car le ſoir il ne trembloit plus, il ſe trouvoit ſeulement fatigué. Le lendemain, troiſieme jour, quoique tous les accidens fuſſent diſſipés, je fis tenir ce garçon à l'eau miellée & au bouillon. Il jouit depuis d'une bonne ſanté.

RÉFLEXIONS.

Que de trois perſonnes qui ont ſoupé avec le même plat de champignons, il ne s'en trouve qu'une à qui ils aient fait mal, il ſemble qu'on ſoit en droit de dire qu'il n'eſt pas bien certain s'ils ont produit les accidens dont nous venons de faire mention, par indigeſtion, ou par un principe délétere. Ces deux cauſes doivent cependant avoir concouru; l'une, parce qu'elle en avoit beaucoup mangé (1), & l'autre, parce qu'il dût s'en trouver parmi le nombre quelques-uns d'une mauvaiſe eſpece (2). Mais dans ce cas,

---

(1) Les médecins les plus habiles avouent que les meilleurs champignons, pris en grande quantité, ſont nuiſibles, parce qu'ils produiſent de mauvais ſucs, parce qu'ils tendent à la putréfaction, parce que, par leur nature ſpongieuſe, ils ſe digerent difficilement, compriment le diaphragme, empêchent la reſpiration, ſuffoquent & excitent des débordemens de bile par haut & par bas. *Dictionnaire encyclopédique*, article *champignon*.

(2) Ceux qui ont toutes les marques de sûreté par rapport à leur bonté, deviennent aiſément dangereux, ou pour avoir été cueillis trop tard, ou par la nature du lieu où ils croiſſent, ou par le ſuc dont ils ſe nourriſſent, ou par le voiſinage de ceux qui ſe pourriſſent, ou de ceux qui ſont par hazard empoiſonnés. *Diction. encycl.* même article.

comme ils ſe ſont cuits enſemble, n'auront-ils pas communiqué leur qualité vénéneuſe au reſte du plat ? S'ils l'avoient fait, les deux autres perſonnes en auroient reſſenti quelques atteintes. Ou bien de deux choſes l'une, ou le principe vénéneux étoit communiqué, ou il étoit inné ? S'il étoit communiqué, l'eau avec laquelle on a lavé les champignons ne l'auroit-elle pas entraîné (1) ? S'il eſt inné, eſt-il concentré au point de ne pouvoir, en bouillant, être pénétré par la ſauce, mêlé avec elle, répandu par tout le plat, & par conſéquent être affoibli dans les champignons de mauvaiſe eſpece ? S'il eſt répandu, les autres doivent être en butte à leur poiſon ; mais comme il ſera affoibli, les effets n'en ſeront pas ſi dangereux ; & c'eſt ce qui n'arrive pas.

(1) M. *Valmont de Bomare* dit qu'il eſt avantageux de bien laver dans de l'eau, & encore mieux dans du vinaigre, les champignons que l'on regarde comme de bonne eſpece, parce que ces fluides enlevent le peu de parties âcres qui pourroient être nuiſibles. *Dictionn. d'hiſt. nat.* article *champignon*. Il y a apparence que ces parties âcres doivent être communiquées, parce qu'un champignon, exempt de poiſon de ſa nature, n'en doit point contenir (de ces parties âcres), & s'il en contient, ce doit être accidentellement. *Kircher*, *J. Rai*, & *Pline*, ne parlent pas non plus en leur faveur.

On

Ou encore : les particules âcres & cauſtiques des champignons ſont-elles placées dans leur ſubſtance de maniere à ne pouvoir ſe développer que par le travail de la digeſtion? Faut-il enfin admettre une diſpoſition vicieuſe dans un eſtomac qui, juſqu'alors, avoit très bien fait ſes fonctions?

LETTRE

Du révérend pere COTTE, *prêtre de l'Oratoire, curé de Montmorenci, correſpondant de l'académie royale des ſciences, des ſociétés royales de médecine de Paris, & d'agriculture de Laon, au ſujet d'un empoiſonnement occaſionné par des champignons de la plus mauvaiſe qualité.*

MESSIEURS,

LA *gazette de France*, du 18 juillet 1777, n°. 57, a annoncé d'une maniere fort ſuccincte l'effet funeſte produit par des champignons dans la paroiſſe de *Taverny*, & non pas de *Saint-Leu-Taverny*, ainſi qu'on l'a dit par erreur. Comme il

eſt de la plus grande conſéquence que ces ſortes d'événemens, qui ne ſont malheureuſement que trop communs, ſoient connus, & ſur tout l'eſpece de champignon qui porte avec lui un poiſon ſi ſubtil & ſi mortel, j'ai eu l'honneur d'écrire à m. le curé de Taverny, pour le prier de me procurer des champignons pareils à ceux qui avoient donné la mort à trois de ſes paroiſſiens, & de me procurer quelques détails ſur les circonſtances de cet accident. M. le curé de Taverny a eu la complaiſance de répondre à mes vues de la maniere la plus obligeante; il m'envoya, le 26 de ce mois, pluſieurs champignons qu'il fit cueillir par deux des malheureux même qui eurent le bonheur d'échapper au poiſon. Je les reconnus auſſi-tôt pour être de l'eſpece la plus dangereuſe, connue des botaniſtes ſous le nom de *fungus phalloïdes annulatus ſordidè vireſcens & patulus*. VAILLANT, *botan. Pariſ.* pag. 74, n°. 3. Je donnerois ici la deſcription de ce champignon, ſi elle ne ſe trouvoit pas dans un très bon *mémoire ſur les champignons*, lu à l'académ. des ſcienc. en 1775, par m. *Paulet*, docteur en médecine, & inſéré dans le *journal de phyſique* de m. l'abbé *Rozier*, mois de juin 1775, *pag.* 477. On y trou-

vera une description fort exacte, & de très bonnes gravures de ce pernicieux champignon, auquel m. *Paulet* attribue la mort de six personnes de sa connoissance, arrivée aux environs de Paris dans la seule année 1774. Comme ce champignon est fort commun dans les bois des environs de Paris, il seroit bien essentiel que le gouvernement fît réimprimer la partie du mémoire de m. *Paulet*, qui contient la description de ce champignon, avec les gravures, pour l'envoyer à mm. les curés & chirurgiens de la campagne : quand cette précaution ne contribueroit à sauver que deux ou trois personnes, elle ne seroit certainement pas à négliger.

Voici le détail des circonstances qui ont accompagné la mort des trois malheureuses victimes du champignon vénéneux. Je vais laisser parler m. le curé de Taverny, dont je copie mot pour mot la lettre qui accompagnoit l'envoi des champignons. Je suis, &c.

De Taverny dans la vallée de Montmorenci, ce 26 juillet 1777.

« Il n'est que trop vrai, monsieur, que cinq personnes de ma paroisse ont mangé des champignons le 3 de ce mois, & que

trois en ſont morts. J'ai attendu qu'un des deux convaleſcens fût en état de me procurer des champignons ſemblables ; c'eſt ce qu'il vient de faire, & je vous les envoie ſans perdre un moment, parce qu'ils ſont d'une eſpece qui ſe corrompt promptement. Voici en deux mots comment la choſe s'eſt paſſée :

Un de ces cinq malheureux, après avoir fini ſon travail, ramaſſe des champignons, les apporte aux quatre autres qui avoient ſoupé & lui auſſi, on fait frire du beurre dans une poële de fer, on met les champignons dans le beurre avec un peu de ſel & de poivre, ſans eau & ſans les laver ; ils rendent beaucoup d'eau qui forme, avec le beurre, une longue ſauce ; les uns mangent les champignons, les autres trempent leur pain dans la ſauce & le mangent, on va ſe coucher, on dort à l'ordinaire, on ſe leve le lendemain, chacun va à ſon travail, mais avec un mal-aiſe dans tout le corps, & ſur tout de grands maux de cœur & d'eſtomac ; on ſe raſſemble à midi, on eſt étonné de ce que chacun ſent le même mal, & on ne penſe point aux champignons. Cependant les douleurs augmentent, on trouve un chien & un chat morts ; on attribue leur mort à la ſauce

qu'ils avoient mangée la veille ; ces malheureux commencent à craindre, ils appellent un chirurgien qui leur adminiſtre le lait, la thériaque & des vomitifs, mais en vain ; ils vomiſſent beaucoup, mais rien des champignons ; le poiſon étoit paſſé dans les ſecondes voies, & les remedes violens ne ſervoient qu'à les mener plus vîte à leur fin. Ils reſtent dans cet état les vendredi, ſamedi, dimanche & lundi. Ils ſuivent trop tard le conſeil, que je leur avois donné dès le commencement, d'appeller un médecin ; enfin il arrive à 10 heures du ſoir : il change le régime, ordonne les calmans & adouciſſans, & les bains ; mais trois n'étoient plus en état d'être ſecourus. Je reſtai dans la maiſon où ils étoient tous cinq, juſqu'à deux heures ; un eſt mort à onze, un autre à quatre, & l'autre à ſept, tous dans des douleurs cruelles, ſur tout dans l'eſtomac & dans le bas-ventre, ſans convulſion & ſans perdre connoiſſance. Ils avoient des taches noirâtres ſur le corps, les dents & les gencives étoient noires, la langue & la bouche ulcérées ; l'anus très enflammé, & même noirâtre Voilà, monſieur, les ſymptômes les plus apparens de ce maudit poiſon ; il faut remarquer encore que l'on a trouvé le chien

mort avec beaucoup d'écume ou de mouſſe à la gueule & au fondement. Je deſire que ce petit détail vous mette en état d'obliger le public comme vous le deſirez. J'ai l'honneur d'être, &c. GUEDÉ, *curé de Taverny*.

Obſervation des éditeurs.

Il eſt à deſirer que l'on déſigne les champignons par leur caractere botanique, en même temps qu'on communique un détail exact des accidens qu'ont éprouvés ceux qui en ont mangé. L'hiſtoire de ces malheurs procureroit par la ſuite au moins un avantage certain : ce ſeroit celui de reconnoître par les effets de l'empoiſonnement même, quelle eſpece de champignons on auroit avalé, quel eſt le danger, & quel doit être le traitement ? Ceux qui ne ſont pas aſſez verſés dans cette partie de la botanique, qui traite des champignons, pour les déſigner par leur véritable dénomination, auront ſoin d'indiquer exactement le lieu de leur naiſſance, leur forme, leur couleur, ainſi que la ſtructure des feuillets ou des tubes que les champignons portent ſous leur chapiteau, celle du pédicule qui les ſoutient, s'il eſt colleté ou

non, ſi c'eſt un bulbe ou une racine tubéreuſe ou chevelue, qui ſert à les nourrir?

M. *Paulet*, médecin de la faculté de Paris, & m. *Parmentier*, ancien apothicaire-major des Invalides, ont fait pluſieurs expériences ſur des animaux auxquels ils avoient fait avaler des champignons vénéneux: il réſulte de ces expériences, 1°. qu'il y a des moyens certains de corriger la qualité vénéneuſe de certains champignons, mais que ces moyens ſont inſuffiſans pour remédier à leurs effets quand ils ſont parvenus dans l'eſtomac avec leur qualité vénéneuſe; 2°. que les alkalis fixes & volatils, bien loin d'être les antidotes de ces végétaux pernicieux (ainſi que m. *S.* ſe l'eſt perſuadé, & l'a annoncé dans ſon analyſe du bled), ne font au contraire qu'augmenter le tourment, & accélérer la mort des animaux à qui on en a fait prendre après leur avoir fait avaler des champignons déléteres; 3°. que l'éther vitriolique eſt de tous les moyens celui qui a le mieux réuſſi.

Les mauvais effets des champignons varient ſelon leurs différentes eſpeces, & les effets des champignons les plus vénéneux, paroiſſent dériver d'une ſubſtance capable à la fois d'engourdir & de déchirer.

En attendant la découverte d'un contrepoiſon, l'indication la plus preſſante eſt ſans doute de procurer l'évacuation des champignons; mais comme dans ce cas le vomiſſement eſt difficile à provoquer, on doit préférer les émétiques les plus héroïques, tels que la *gilla vitrioli*: c'eſt après l'entiere évacuation des champignons, que l'éther pourra calmer les accidens qui ſubſiſteront encore. On tentera également de remédier à l'éroſion par les adouciſſans. Les cordiaux ne paroiſſent convenir que pour hâter la convaleſcence.

M. *Paulet* a préparé des matériaux pour faire un ouvrage complet botanique & médicinal ſur les champignons: nous formons des vœux pour qu'il reçoive des encouragemens qui puiſſent le mettre à même de communiquer au public le fruit de ſon travail.

CONSULTATION

De plusieurs médecins des plus célebres de la faculté de Paris, rédigée par m. SOLIER DE LA ROMILLAIS, *pour m.* BOUTEILLE, *médecin à Manosque en Provence* (1).

M. *Bouteille* contracta, en 1773, une fievre miliaire pour s'être exposé, en sa qualité de médecin, à en traiter une qui régnoit épidémiquement à la communauté de Lurs. L'opération de la nature fut troublée par un traitement qu'il dit avoir été trop actif; la crise de la fievre, c'est-à dire, l'éruption miliaire fut considérablement retardée, & quoique deux jours après il fût sans fievre, la convalescence fut longue, difficile & très imparfaite. Depuis ce temps, tous les hivers, il est en proie à une petite fievre lente qui le mine sourdement; il ressent continuellement un mal-être & des angoisses dans les entrailles; il tombe dans

(1) *Voyez* son mémoire à consulter, inséré dans le journal de février, *pag.* 173.

le marasme, & les chaleurs de l'été qui diminuent sensiblement ces symptômes, ne les font disparoître que lorsqu'elles ont provoqué une éruption de petits boutons pareils à ceux de la miliaire qu'il eut en 1773. Alors le malade paroît guéri, la fievre l'abandonne, l'embonpoint renaît; & l'automne, pour lui, (à cela près d'une légere anxiété qu'il éprouve encore dans les entrailles) se passe à jouir des bienfaits de l'été : mais bientôt ce mieux disparoît. Dès les premiers froids de l'hiver il retombe dans le fâcheux état que nous venons de décrire, pour recommencer & achever d'une maniere qui doit devenir de plus en plus pénible, la tâche malheureuse à laquelle il paroît condamné.

Tel est le résumé succinct de l'exposé que m. *Bouteille* a envoyé aux auteurs du journal de médecine. Cet exposé intéressant pour tout médecin par l'espece de maladie qu'il présente, (qui aiguë dans le principe, ainsi qu'elle l'est toujours, paroît être devenue chronique; & cependant avoir, contre l'ordinaire, conservé dans sa dégénérescence son premier caractere); intéressant parce qu'il offre une marche de symptômes, réglée & pour ainsi dire périodique, le devient encore

plus par la maniere dont il eſt tracé, & par la perſonne qui en eſt l'objet.

LE CONSEIL, qui s'eſtimeroit heureux de rendre, à ſa famille un pere, & au public un citoyen auſſi précieux que l'eſt celui qui conſulte, diviſera le traitement qu'il convient d'adopter, en deux. Celui du moment qui ſera ſeulement capable de mitiger les ſymptômes & de les rendre ſupportables, & celui au moyen duquel on pourra eſpérer de prévenir la rechûte; il ſera prophylactique. Dans la ſaiſon où nous ſommes, le malade ſans doute aux priſes avec la fievre lente dont il eſt travaillé tous les hivers, & déjà épuiſé par ſes ſouffrances, ne recevroit aucun bien d'un traitement dont le but ſeroit d'empêcher la récidive qui probablement a commencé avec l'hiver, & doit encore ſe terminer par une criſe que la nature n'opere qu'à grands frais. Il ne faut donc actuellement s'occuper que des moyens de l'amener encore une fois à une heureuſe terminaiſon, en ſoutenant les forces, en facilitant l'éruption, & enfin en réparant, autant qu'il ſera poſſible, les déſordres qu'une maladie auſſi longue & auſſi grave occaſionne toujours dans l'économie animale.

Cette premiere diviſion établie, les in-

dicarions préſentes ſont premiérement d'obſerver une diéte analeptique. Secondement, de corriger le vice que le ſang & les humeurs peuvent avoir contracté. Troiſiémement enfin, de porter doucement à la peau dans la vue de préparer, de perfectionner, & même d'accélérer la criſe. Nous paſſerons rapidement ſur la premiere indication, parce que c'eſt à un médecin que nous parlons, & parce qu'il s'eſt lui-même preſcrit un régime de cette eſpece. Comme il ne l'a pas détaillé, nous craindrions de ne lui indiquer que des ſubſtances dont il auroit déjà fait un long uſage. Nous nous contenterons donc de lui preſcrire les bouillons de tortue, qu'il peut ſe procurer à peu de frais, & que nous lui conſeillons en conſéquence de prendre très ſubſtantiels, avec l'infuſion des plantes nitreuſes, & légérement ſudorifiques, telles que la bourrache & la bugloſe. Il prendroit au moins deux de ces bouillons par jour, dont on eſpere de très bons effets.

Quant à la ſeconde indication, qui eſt de corriger le vice que les humeurs peuvent avoir contracté, le conſeil ſe croyant en droit de ſoupçonner l'exiſtence d'un vice ſcorbutique, par l'examen des ſymptômes décrits, propoſe l'uſage des plan-

tes anti-ſcorbutiques avec d'autant plus de confiance, que le malade paroît n'avoir point encore formé ce ſoupçon. On l'a cru du moins à l'étonnement dans lequel il eſt de ce qu'il ſe trouve plus fatigué le matin que le ſoir, lors même qu'il a eu une nuit tranquille : ce qui eſt un ſymptôme de ſcorbut commençant (1), que m. *Bouteille*, loin ſans doute d'avoir reconnu les premieres atteintes de ce mal, appelle une ſingularité de ſa maladie. Il y a donc lieu de croire qu'il n'a encore fait aucun uſage des anti-ſcorbutiques qu'il pourra très bien allier aux bouillons de tortue, en obſervant de les commencer par degrés, c'eſt-à-dire, de s'en tenir d'abord à l'infuſion des plantes anti-ſcorbutiques dans ces bouillons, avant d'en venir au ſuc exprimé de ces mêmes plantes, & inſiſtant enſuite ſur leur uſage, s'il en éprouve du ſoulagement, ainſi qu'on a lieu de le préſumer.

---

(1) *Manè à ſomno evigilanti ſenſus omnium artuum & muſculorum quaſi fatigatorum & contuſorum.* Boerhaave, § 1151 : Et Swieten ; *& in primis hoc peculiare habet quod à ſomno evigilanti moleſtior ſit hæc laſſitudo (in ſcorbuto) quàm reliquo diei tempore, dùm laſſitudo ab aliis cauſis orta poſt ſomnum minui potiùs ſoleat.* Tom. III, pag. 601. *Pariſiis*, 1758.

Pour la troiſieme indication, qui eſt de porter doucement à la peau, afin de favoriſer l'éruption miliaire qui doit être la criſe de la maladie, il faut que le malade étudie avec ſoin quels ſont les ſudorifiques les plus convenables à ſon tempérament & à ſa foibleſſe actuelle. La chair de vipere réunie à celle de tortue pour en former des bouillons, avec addition, au beſoin, de quelques grains de ſel volatil de vipere, ſuffiroit peut-être pour opérer cet effet; mais ayant égard à l'état de maraſme dans lequel il eſt ſans doute retombé, on croit que le lait de chevre, d'âneſſe ou de vache, coupé avec l'eau de ſquine, de fleurs de ſureau, ou de ſcabieuſe, s'il paſſe bien, formera un remede ſudorifique alimenteux très approprié. On l'exhorte beaucoup à en eſſayer l'uſage concurremment avec les bouillons de tortue rendus anti-ſcorbutiques.

Voilà ce que l'on croit devoir conſeiller au malade pour le moment; il ſaura bien changer, ajouter ou ſuppléer ſelon les circonſtances. C'eſt aſſez de l'avoir mis ſur la voie. Nous allons paſſer à la ſeconde partie de ſon traitement.

Traitement ſecondaire ou prophylactique.

L'éruption miliaire étant faite, il ne s'agira plus que de s'occuper des moyens d'en préſerver le malade à l'avenir. Pour en venir à ce point, les indications, qui ſe préſentent, ſont encore au nombre de trois. Ramollir la peau afin de la rendre le plus perſpirable qu'il ſera poſſible. Procurer une iſſue au levain de la miliaire par les évacuans, & un exutoire habituel. En dénaturer enfin & en détruire les reſtes par les altérans appropriés; mais auparavant on croit qu'il eſt néceſſaire que le malade attende qu'il ſoit parvenu à cet état de mieux annuel pendant lequel le corps acquiert un peu de forces, & une ſorte d'embonpoint.

Pour donner avec plus de connoiſſance de cauſe les moyens de remplir la premiere indication, on auroit déſiré que le malade eût dit un mot de la plus ou moins grande facilité qu'il a à tranſpirer; qu'il eût marqué s'il a la peau naturellement ſéche & peu perſpirable; quel eſt enfin chez lui l'état de cet organe. Si elle eſt épaiſſe & très ſéche, il pourroit commencer par des frictions univerſelles faites avec la pâte d'amandes & l'huile; ſi elle

n'eſt pas au dernier degré d'aridité, il peut négliger ce ſecours préparatoire, & paſſer tout de ſuite à l'uſage des bains tiédes faits avec la décoction des plantes émollientes. Les bains ordinaires même pourront ſuffire; ils provoqueront une tranſpiration abondante, ſalutaire au malade. Nous ne pouvons paſſer ſous ſilence qu'un des conſultans a fait remarquer que d'après des calculs que de grands hommes ont faits dans des climats différens, il paroît prouvé que les bains domeſtiques loin d'augmenter la tranſpiration, la diminuent. Sans prétendre nous élever contre cette doctrine, & voulant bien même compter pour rien la ſueur ſouvent très copieuſe que nous voyons tous les jours ſuivre immédiatement le bain, nous obſerverons que leur effet immuable, dont aucun calcul ne peut affoiblir la vérité, eſt de nettoyer, d'aſſouplir la peau, d'en ouvrir les pores, & par cela même de rendre la tranſpiration très aiſée, de difficile ou même d'impoſſible qu'elle étoit. C'eſt beaucoup d'avoir diſpoſé le corps à une plus facile & plus abondante tranſpiration, la nature fait le reſte. D'où il ſuit que, quand bien même il ſeroit démontré que l'effet primitif des bains fût de diminuer la tranſpiration,

ration ; leur effet ſecondaire ſeroit de l'augmenter prodigieuſement.

Lors donc que le malade aura repris un peu d'embonpoint, on lui conſeille de ſe déterminer promptement à prendre les bains qu'il continuera plus ou moins long-temps, ſelon qu'il les ſupportera avec plus ou moins d'aiſance ; & au ſortir deſquels il pourra, s'il le juge à propos, ſe faire faire quelques frictions ſéches avec un morceau de flanelle fine, une broſſe douce, ou ſeulement avec la main.

Les purgatifs minoratifs répétés ſouvent, & un cautere ouvert de préférence à la cuiſſe, afin que, fourniſſant mieux, il tariſſe plus ſûrement le levain de la miliaire qui paroît s'être fixé ſur les entrailles, rempliront bien la ſeconde indication. Le malade n'ayant point parlé de cautere dans ſon expoſé, on croit qu'il n'a pas eu recours à ce moyen que l'on regarde comme indiſpenſable.

L'antimoine préparé, qui produit de bons effets dans toutes les maladies rebelles de la peau, a paru l'altérant le plus propre à ſatisfaire à la troiſieme indication. Son uſage modéré eſt d'ailleurs exempt de danger. Le malade pourra commencer le premier jour par un grain in-

corporé avec l'extrait d'aunée, de fumeterre ou de bourrache, & augmenter tous les jours d'un grain, juſqu'à la concurrence de huit ou dix grains. On lui conſeille de ne pas paſſer cette doſe, & même d'en prendre beaucoup moins à la fois, s'il en éprouvoit quelque ſentiment de peſanteur à l'eſtomac, ou quelque travail dans les entrailles.

Avant de finir, il eſt bon de prévenir le malade que le régime ci-deſſus preſcrit ne peut être qu'avantageux dans cette ſeconde époque du traitement. Les bouillons de tortue pourront donc être continués avec ſuccès. L'uſage du lait, s'il a réuſſi, s'allieta très bien avec celui de l'antimoine. Peut-être auſſi ſeroit-il prudent que le malade ne ſe permît d'alimens ſolides que lorſque la diſparution totale des accidens & l'augmentation graduelle de ſes forces lui annonceront une ſanté ſtable & abſolument à l'abri des orages fréquens qu'elle a eſſuyés.

A Paris ce 19 février 1779.

MÉMOIRE

SUR LA FIEVRE MILIAIRE.

Par ET. MICH. BOUTEILLE, médecin à Manoſque en Provence.

.....quæque miſerrima vidi,
Et quorum pars magna fui. ÆNEID.

CE n'eſt point ici un traité en forme, mais un ſimple mémoire, un récit fidele de ce que j'ai vu, de ce que j'ai fait, & de ce qui en eſt réſulté. Cependant comme le médecin praticien n'eſt pas ſimplement ſpectateur, mais obſervateur, que pour guérir les maladies qu'il a ſous les yeux, il ne lui ſuffit pas de voir, mais qu'il a beſoin de raiſonner ſur ce qu'il voit, j'ai cru qu'il m'étoit permis, & même preſcrit, de joindre aux faits de pratique ma maniere de les enviſager; perſuadé néanmoins que le mérite de mon ouvrage, s'il en a, conſiſtera dans la fidélité de l'obſervateur, de crainte d'altérer la vérité par des conjectures, en confondant avec les faits les réflexions qu'ils m'ont fait naître, j'ai ſéparé l'hiſtorique de la théorie, & en conſéquence j'ai diviſé cet opuſcule en deux parties.

La premiere comprendra la deſcription des miliaires que j'ai obſervées, & du traitement que j'ai ſuivi. Les ſymptômes eſſentiels & caractériſtiques, placés dans l'ordre qu'ils ſe ſont préſentés, acheveront le tableau de la maladie; celui du traitement offrira le détail des remedes employés, & celui de leurs bons ou mauvais effets.

Dans la 2e partie, je conſidérerai mon ſujet ſous un autre point de vue; mais, donnant à mon plan plus d'étendue, j'appliquerai à la miliaire en général les conſéquences pratiques qui réſultent de mes obſervations particulieres. Il auroit ſans doute fallu, pour faire une application plus juſte, comparer les miliaires décrites par les auteurs avec celles que j'ai obſervées moi-même, afin de conſtater juſqu'à quel point leurs ſentimens peuvent ſe concilier avec le mien, & leur méthode avec ma pratique; mais cette diſcuſſion eſt un travail que ma ſituation m'interdit. *Sydenham*, *Hamilton*, *Huxham*, *Hoffman*, *Eller*, *Allioni*, *Beyer*, *Sauvages*, & d'autres que je ne nommerai pas, ne me ſont pas inconnus; je ſais ce qu'ils ont dit ſur cette maladie, mais mon deſſein eſt de ne parler que de ce que j'ai vu; & ſi mes aſſertions, pour être trop généraliſées dans cette ſeconde

partie, paroiſſent fautives, j'eſpere que du moins elles paroîtront vraies & exactes relativement aux eſpeces de miliaires que j'ai obſervées & décrites.

Précis historique.

La fievre miliaire eſt une maladie nouvelle pour notre climat. Il y avoit plus de douze ans que je pratiquois la médecine ſans que j'euſſe eu occaſion de la traiter; je ne la connoiſſois que ſur le rapport des auteurs. Il m'a paru que les médecins plus anciens ne la connoiſſoient pas.

Miliaire intermittente.

La premiere fois que je l'obſervai ce fut en 1776, à Pierrevert, dans un payſan attaqué de la fievre tierce intermittente. Cet homme étoit d'un tempérament bilieux, d'un caractere inquiet & violent, d'une conſtitution délicate. On lui avoit fait prendre par deux fois, dans l'intervalle des accès, la poudre fébrifuge purgative d'*Helvetius*, qui l'avoit beaucoup fatigué par de violentes évacuations par haut & par bas; on lui avoit enſuite donné des pilules fébrifuges avec le kina & les ſels amers : les accès ſe rapprocherent, & dans la véhémence de

la fievre il parut par tout le corps, & ſur tout à la poitrine, une éruption miliaire blanche; les puſtules, remplies d'une ſéroſité claire, ſe crevoient ſous la main qui les preſſoit. Cette éruption parut & diſparut alternativement pendant trois accès conſécutifs : dans l'intermiſſion il ne reſtoit que quelques puſtules apparentes, les autres n'étoient ſenſibles qu'au tact, elles ſembloient s'être cachées ſous l'épiderme au-deſſous de laquelle le doigt ſentoit de petites inégalités.

La nouveauté du phénomene fit qu'on m'appella : le récit du traitement employé me fit donner dans la même opinion que m. *de Haen* a publiée dans ſes ouvrages. Je regardai cette miliaire comme l'effet d'une méthode trop active dans un homme bilieux. Le ſang & les humeurs naturellement âcres, l'étoient devenus davantage par ces remedes échauffans; la matiere de la tranſpiration participant plus que les autres à cette âcreté, avoit fait ſur la peau une impreſſion analogue à des gouttes d'une liqueur brûlante, en y produiſant de petites puſtules reſſemblantes à des phlycténes. Voilà l'idée que je me formai de cette maladie; les circonſtances déciderent ma façon de penſer & d'agir. Je crus n'avoir d'autre indication à remplir que

de remédier aux mauvais effets d'une méthode trop échauffante dans le cas présent, par une méthode toute oppoſée. En conſéquence j'inſiſtai beaucoup ſur les délayans & les adouciſſans : la légere limonade, la tiſane de poulet émulſionnée furent données abondamment. Je purgeai enſuite, dans l'intermiſſion, avec une infuſion faite à froid de follicules de ſéné dans une décoction de tamarin, & la crême de tartre, à prendre en pluſieurs verres. Par ce moyen l'éruption ne revenant plus, les accès étant plus éloignés, moins violens, je terminai la cure par des apozêmes avec les chicoracées, le kina & le nitre.

Il ne ſera pas inutile, pour l'ætiologie de cette miliaire intermittente, de remarquer que dans le même temps il régnoit à Pierrevert des maladies qui toutes paroiſſoient dépendre d'une ſurabondance de ſéroſité âcre. Ces maladies étoient ou des douleurs rhumatiſmales fort vives, qui ſe terminoient par des bouffiſſures, ou des pleuréſies meurtrieres qui, en quatre jours, enlevoient les malades : ils mouroient étouffés par un épanchement d'eau dans la poitrine. L'ouverture des cadavres m'offrit toujours des poumons inondés de ſéroſité. Ces hydropiſies de poitrine aiguës ſont peut-être plus communes qu'on ne penſe.

Un événement ſingulier me prouva auſſi que la cauſe des maladies régnantes étoit une ſéroſité âcre ſurabondante. Une femme jeune & robuſte, après des friſſons violens, fut priſe d'une fievre forte, avec une céphalalgie vive, & un léger point au côté gauche ſous la mamelle : c'étoit les premiers ſymptômes ordinaires de l'épidémie. La douleur de tête devint ſi exceſſive dans la nuit, que la malade délira ; mais au plus fort de ſa douleur, elle ſentit dans ſes oreilles comme un éclat, & tout de ſuite il en découla une quantité d'eau ſi abondante qu'elle remplit quatre écuelles. Le lendemain matin, à ma viſite, on me préſenta deux de ces écuelles remplies d'une eau noirâtre, ſemblable à de la lie de vin délayée. La céphalalgie, la fievre, tous les ſymptômes avoient diſparu, il ne reſtoit plus qu'un accablement conſidérable. Ce qui n'eſt pas moins ſingulier, c'eſt que pendant tout le jour elle rendit des urines ſemblables à l'eau qui avoit découlé des oreilles. Cette criſe extraordinaire fit paſſer rapidement la malade de la crainte d'une grande maladie dans la ſécurité de la ſanté.

L'année d'après (1767) au printemps, des pleuréſies devinrent épidémiques à Villeneuve près Manoſque. Ces pleuréſies

étoient ſymptomatiques, & ne différoient des fievres putrides ordinaires que par la complication des ſymptômes pleurétiques. Le traitement, qui leur convenoit, eſt celui que j'ai indiqué dans ma diſſertation ſur l'uſage des purgatifs, dans le *journal de méd.* 1756.

Miliaire putride.

Beaucoup de ces malades furent atteints d'une éruption miliaire rouge, un ſeul eut l'éruption blanche; ils furent exempts des ſymprômes pleurétiques, ou les éprouverent avant que l'éruption ſe fît. Les ſymptômes, qui leur furent les plus particuliers, furent des ſueurs abondantes & fort chaudes dès le commencement de la maladie, un mal-être & une inquiétude plus grande, des ſommeils fatigans, un mal de tête violent, ſuivi dans quelques-uns d'une légere hémorrhagie, accompagné dans d'autres d'un délire ſourd, & d'anxiétés avec eſſoufflement, qui précédoient ou une plus grande ſueur, ou l'éruption.

Je regardai l'éruption comme une éruption ſymptomatique de la fievre putride: celle-ci fixa principalement mon attention. Je la combattis par les moyens uſités; la ſueur & l'éruption ne me firent ſuſpendre ni la ſaignée, ni les purga-

tions quand les autres ſymptômes l'exigeoient. La ſaignée au pied, après celle du bras, fut utile pour enlever la violence de la fievre, la douleur de la tête & la propenſion au délire : l'hémorrhagie fut un ſigne qui m'indiqua ce moyen. Les purgatifs furent les remedes vraiment curatifs, parce qu'ils expulſerent les matieres putrides qui fomentoient le mal : ſouvent ils firent rendre des lombricaux par en haut & par en bas. J'employai avec ſuccès les véſicatoires dans trois malades qui, après un délire ſourd, tomberent dans l'aſſoupiſſement. Ces malades eurent des parotides ; il ne mourut qu'une femme dont le ventre ſe météoriſa & enfla prodigieuſement : ſa miliaire étoit mêlée de taches pourprées, & l'on voyoit ſur l'abdomen & au dos des empreintes ſemblables aux ecchymoſes cauſées par des coups de verges, que pour cette raiſon les Latins appellent *vibices*.

Miliaire de Forcalquier.

La miliaire la plus mémorable pour moi, eſt celle qui, en 1772, ſe manifeſta à Forcalquier, capitale du comté de ce nom : cette épidémie, par ſa nouveauté, la rapidité & l'univerſalité de la contagion, par les cataſtrophes bruſques qu'elle occaſionna parmi les citoyens les plus

notables, & par la mort des médecins du pays, avoit jetté la consternation dans cette ville, & l'épouvante dans toute la Provence, sur tout dans la haute. MM. les procureurs du pays, auxquels la communauté demanda du secours, députerent sur les lieux m. *Tournatori*, professeur en médecine à Aix, dont le mérite égale la réputation, & je reçus en même temps le même ordre de leur part.

Cette épidémie s'annonça de la maniere la plus bénigne : une lassitude continuelle, une inappétence pour les alimens qui n'empêchoit pas de les trouver bons, un mal de tête qui se faisoit sentir par reprises, des sommeils interrompus & mêlés de rêves, étoient les symptômes ordinaires de cette maladie ; mais le symptôme principal & le plus évident étoit une moiteur continuelle qui, par intervalles, se changeoit en sueur : cette sueur étoit annoncée par une inquiétude considérable, & par une anxiété précordiale qui rendoit la respiration laborieuse.

Le pouls méritoit une attention particuliere ; il avoit un caractere si distinctif, qu'il nous a servi à reconnoître infailliblement la maladie, lorsqu'elle se déguisa depuis sous différentes formes étrangeres ; à pronostiquer la contagion à des per-

ſonnes qui s'en croyoient exemptes ; & à prévoir des rechûtes dans ceux même dont la convaleſcence paroiſſoit aſſurée. Ce pouls étoit tendu & fort, mais inégal dans la force de ſes pulſations ; il frappoit le doigt d'un coup ſec & rapide, & parmi les pulſations, quelques unes étoient plus marquées, plus ſaillantes, ſans que celles-ci obſervaſſent aucun rhythme déterminé. On ſentoit alors l'artere comme rebondir ſous le doigt : nous l'appellions *le pouls miliaire*.

L'état, que je viens de décrire, duroit pluſieurs jours, quelquefois une ou deux ſemaines : je l'ai vu perſévérer ſans éruption pendant un mois entier. Cette indiſpoſition étoit ſi peu grave, qu'elle n'exigeoit d'autre remede qu'un peu de diéte, & une boiſſon aqueuſe plus abondante. Les perſonnes du peuple ſortoient même dans cet état, & ſouvent j'en ai rencontré tellement ſuantes, que la ſueur qui dégoûtoit de leur front, ruiſſeloit ſur le viſage, & mouilloit leur chemiſe. Au commencement de l'épidémie, on en plaiſantoit, on annonçoit en ſouriant, dans les cercles, qu'un tel ou une telle avoit les ſueurs : mais lorſque le mal empirant enleva bruſquement quelques perſonnes de conſidération, la plaiſanterie

fit place à la douleur & à la crainte. Le médecin *Chapus*, homme d'esprit & de science, fut une des premieres victimes.

Miliaire simple.

Ce fut alors que la maladie développa son véritable caractere; on vit les malades, après quelques jours de fievre, les uns plutôt, les autres plus tard, ordinairement dans la huitaine, se couvrir d'une éruption miliaire, le plus souvent rouge, quelquefois blanche; celle-ci étoit accompagnée de symptômes plus graves: je n'ai pas vu cependant qu'elle devînt plus périlleuse que l'autre, au contraire parmi ceux qui sont morts on en compteroit plus de ceux qui avoient la miliaire rouge, que de ceux qui avoient la miliaire blanche. Ce que j'observe parce qu'il m'a paru que cela n'est pas conforme à ce qu'ont avancé les auteurs.

L'éruption étoit toujours précédée d'une inquiétude extrême, d'une chaleur insupportable, & d'une anxiété précordiale si forte qu'elle serroit la poitrine, gênoit la respiration, & la rendoit essoufflée. L'éruption paroissant, ces symptômes cessoient, la fievre elle-même se calmoit en partie; une seule éruption suffisoit dans quelques personnes pour amener la maladie vers son déclin. Le plus souvent

l'éruption ſe renouvelloit pluſieurs fois dans le cours de la maladie; elle étoit toujours précédée de l'orage, & toujours ſuivie du calme.

La céphalalgie étoit vive, ſa violence augmentoit par intervalle, & comme par boutades. Les malades reſſentoient alors des élancemens aigus & répétés à un côté de la tête; ces élans étoient annoncés par des fuſées chaudes qui de l'eſtomac ſe portoient rapidement à la tête, à ce que diſoient les malades, & comme je l'ai moi-même éprouvé.

Des rêves affreux rendoient le ſommeil laborieux & déſolant pour les malades. Quant à moi, je ne craignois rien tant dans ma maladie, que de m'endormir, & je luttois ſans ceſſe contre le ſommeil pour me délivrer des fantômes hideux qu'il préſentoit à mon imagination.

La moiteur étoit moins continuelle que dans le premier cas; elle étoit plus âcre, plus piquante, les ſueurs plus chaudes, plus fétides: l'odeur qu'elles répandoient, au rapport des aſſiſtans, reſſembloit à celle de la limonade corrompue; elle étoit quelquefois ſi forte, ſur tout dans les perſonnes graſſes, qu'on avoit peine d'approcher les malades, & dans mes viſites il m'eſt arrivé de reſſentir dans le nez un picotement vif qui me faiſoit éter-

nuer ; ce qui eſt d'autant plus ſurprenant, que la nature m'a refuſé l'odorat.

La langue d'ailleurs étoit belle, fort rouge & humectée ; le ventre dans preſque tous les malades étoit opiniâtrément conſtipé, même dans ceux en qui la maladie s'étoit déclarée par des coliques & des diarrhées ; les urines étoient aſſez naturelles, limpides, ſujettes cependant à ſe ſupprimer dans pluſieurs malades, ſoit que cette ſuppreſſion fût le ſymptôme de la maladie, ſoit qu'elle fût l'effet de l'application des cantharides ; ce qui me paroît le plus vraiſemblable.

Miliaire anomale.

Enfin, dans le fort de l'épidémie, la maladie ſe préſenta ſous toutes les formes de la fievre putride & maligne, ſous celles de la pleuréſie, de la colique, de la dyſenterie, des convulſions, &c. On apperçut alors dans les malades, outre les ſymptômes ci-deſſus décrits, des ſoubreſauts dans les tendons, une langue noire, quoique humectée, des ſyncopes, des hoquets, des délires ſourds, des délires furieux, des atteintes d'épilepſie, d'apoplexie, &c. Mais, quelque déguiſement qu'elle affectât, elle ſe faiſoit diſtinguer & connoître dans tous les cas par les

ſignes ſuivans, qui étoient uniformes dans tous les malades, ou qui du moins ne différoient que pour le plus ou le moins d'intenſité, 1°. par les ſueurs habituelles; 2°. par les élancemens ſubits dans la tête, qui revenoient par intervalles, & ſembloient partir de l'eſtomac; 3°. par les ſommeils fatigans, mêlés de rêves effrayans; 4°. par les angoiſſes précordiales accompagnées d'eſſoufflemens qui, preſque toujours, étoient le prélude d'une plus grande ſueur ou d'éruption; 5°. par le pouls tendu, inégal, rebondiſſant, que je pourrois appeller convulſif: on auroit dit en effet que l'artere ne ſe mouvoit que convulſivement; 6°. lorſque l'éruption avoit lieu, elle mettoit le complément aux autres ſignes.

Cette maladie eſt la plus contagieuſe de toutes celles que j'ai vues. Deux maiſons ſeulement en furent exemptes à Forcalquier, & il y eut à-peu-près 1400 malades dans une ville où il y a à peine 2000 habitans. On voyoit, pour ainſi dire, l'épidémie, comme un incendie, ſe communiquer de proche en proche, de maiſon en maiſon, parcourir ſucceſſivement les rues & les quartiers de la ville: tous ceux qui ſoignerent les malades furent infectés. M. *Tournatori* & moi en furent quittes par des ſueurs qui ne nous firent

firent point discontinuer nos visites. Parmi les autres personnes de l'art, médecins, chirurgiens, apothicaires, aucun ne fut épargné; les uns moururent, les autres furent en danger de mort. La maladie sembla ménager la tendre enfance, nous ne vîmes que deux ou trois enfans, de huit à dix ans, affectés; ce qui est étonnant, c'est qu'aucune des femmes malades qui alaitoient, ne communiqua la miliaire à son enfant, quoique pendant sa maladie, elle fût forcée de continuer à lui donner son lait, parce que la crainte de la contagion faisoit qu'on ne trouvoit point d'autres nourrices. Ces jeunes enfans n'éprouverent que des sueurs; le tissu plus lâche de leur peau, en facilitant l'exhalaison des miasmes morbifiques par les pores cutanées, auroit-il prévenu la formation des pustules miliaires?

La suite au journal prochain.

Extrait du prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le 3 février 1779.*

On a vu beaucoup de maladies produites par l'incontinence de l'air & par la tranſpiration ſupprimée, telles que des rhumes, de fauſſes fluxions de poitrine rhumatiſmales, des catarrhes dans la tête. Il y a eu auſſi des petites-véroles, dont quelques-unes ont été funeſtes, & quelques fievres putrides.

M. *Millin* a lu un mémoire ſur une hydropiſie d'hydatides enkyſtées.

M. *Majault* a lu un mémoire relativement à celui de m. *Alphonſe le Roy*, ſur les mauvais effets des murs nouvellement conſtruits ſur les corps.

M. *Duchanoy* a lu une obſervation de m. *Guyon*, médecin à Provins, ſur un abſcès ſurvenu au ſein d'une fille, à l'occaſion d'une épingle de laiton, qui s'y étoit introduite, ſans qu'elle ait pu dire comment.

Assemblée de la faculté de médecine de Paris, du 18 février 1779.

Il y a eu dans le commencement de février beaucoup de dévoiemens & de rhumes, des catarrhes, des rhumatismes inflammatoires qui ont porté sur la poitrine; des fluxions de poitrine, des rougeoles, des petites-véroles, des fievres continues, des fievres tierces & double-tierces. On a remarqué que ces fievres ont participé de l'affection catarrhale régnante.

M. *Sallin* a lu le procès-verbal qu'il a fait à l'occasion de l'ouverture du corps d'un homme qui étoit mort des suites d'un coup de canne qu'il avoit reçu sur l'œil gauche.

M. *Desessartz* a lu quelques articles d'un mémoire sur le vinaigre jovial.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
JANVIER 1779.

Jo. du M.	Thermometre.			Barometre.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au so
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou.
1	2, 6	2, 2	0, 2	27 5, 8	27 8, 0	27 10
2	−1, 2	−0, 4	−2, 8	28 0, 8	28 1, 6	28 3
3	−5, 8	−2, 8	−5, 0	28 4, 4	28 4, 0	28 4
4	−7, 0	−3, 8	−5, 7	28 4, 4	28 3, 7	28 3
5	−7, 5	−3, 4	−2, 7	28 2, 4	28 1, 4	28 1
6	1, 0	1, 8	−0, 0	28 0, 4	28 0, 4	28 1
7	−1, 9	0, 8	−2, 4	28 2, 8	28 2,10	28 3
8	−4, 9	−1, 0	−3, 8	28 4, 0	28 3, 7	28 4
9	−5, 7	−1, 2	−3, 0	28 3, 6	28 2, 9	28 2
10	−3, 7	−0, 0	−2, 1	28 2, 8	28 2, 6	28 2
11	−6, 0	−2, 0	−4, 0	28 2,10	28 2, 6	28 3
12	−6, 5	−1, 7	−4, 0	28 3, 5	28 3, 2	28 3
13	−4, 5	−0, 0	−0, 0	28 2, 8	28 2, 6	28 2
14	0, 6	2, 1	0, 3	28 2, 3	28 1,10	28 2
15	−0, 0	2, 5	−0, 0	28 2, 2	28 1,10	28 1
16	−4, 0	0, 1	−1, 6	28 1, 2	28 1, 0	28 1
17	−3, 2	−1, 4	−3, 6	28 2, 4	28 2, 2	28 2
18	−6, 6	−1, 0	−1, 4	28 2, 2	28 2, 4	28 3
19	−3, 6	2, 1	1, 6	28 4, 0	28 4, 2	28 4
20	−0, 0	1, 6	0, 2	28 5, 4	28 5, 4	28 5
21	−2, 2	1, 0	−0, 8	28 4, 0	28 3, 4	28 3
22	−2, 0	2, 8	0, 5	28 2, 4	28 2, 2	28 3
23	−3, 0	3, 0	−0, 0	28 3,10	28 3,10	28 4
24	−2, 0	2, 8	−0, 3	28 3, 8	28 2, 0	28 2
25	−4, 0	1, 5	1, 4	28 0,10	28 0, 4	28 0
26	1, 0	2, 1	2, 4	27 11, 6	27 10, 8	27 10
27	1, 4	4, 5	4, 0	27 8,11	27 8, 6	27 8
28	2, 0	4, 5	2, 4	27 10, 0	27 10, 5	27 11
29	1, 5	4, 2	2, 7	28 1,10	28 1, 8	28 3
30	0, 2	4, 6	1, 9	28 4, 5	28 4, 3	28 4
31	−0, 4	4, 7	0, 1	28 5, 0	28 5, 0	28 5

VENTS ET ETAT DU CIEL.

La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9 h.
N-O.couv. temp.	N-O.couv.temp.	N-O. couv. neig.
N. beau, froid.	N. beau, froid.	N. beau, froid.
N. *idem.*	N-E. *idem.*	N. *idem.*
N. *idem.*	N. *idem.*	N-E. *idem.*
N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
N-E. couv. dégel.	N-E.couv. dégel.	N-E. *idem.*
E. beau, vent fr.	E. beau, vent fr.	E. *id.* vent froid.
N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	E. *idem.*
N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
E. *id.* vapeurs.	N-E. *id.* vapeurs	N-E *idem.*
N. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
N. couv. givre.	N-E. beau.	N-E. nuages.
N-E. beau.	E. *idem.*	E. beau.
E. *idem.* givre.	E. *idem.*	E. *idem.*
E. couvert.	E. couvert.	E. *idem.*
E. beau.	E. beau.	E. *idem.*
S-E. *id.* vapeurs.	E. *id.* brouillards.	E. couvert.
E. couv. brouill. fétide.	N. & E. couvert, brouill. fétides.	N. & E. *idem.* brouill. fétides.
N. & E. *idem.*	N. & E. *idem.*	N. & E. *idem.*
E. beau, brouill.	E. beau, brouill.	N-E. be. brouill.
N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
E. *idem.*	E. beau.	E. beau.
S. & E. *idem.*	S. & E. *id.* brouil.	S. & E. c. brouil.
S. & E. couvert, brouillards.	S. couvert, brouillards.	S. *idem.*
S-E. nuag. brouil.	E. couvert.	E. couv. *paraf.*
S-O. & S-E. couvert, brouill.	N. & S-E. *idem.* brouillards.	N. & S-E. couv. brouillards.
N. & S. E. *id.*	N, & S-E. *idem*,	N. & S-E. *idem.*
S-E. beau, brouil.	S-O. & S. beau, br.	S-O. & S. couv.
S-O. & S. *idem.*	E. *idem.*	S-E. beau.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	4, 7 deg.	le 31
Moindre degré de chaleur	—7, 5	le 5
Froid moyen	—0, 7 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28 5, 4	
Moindre élévat. du Mercure	27 5, 8	
Elévation moyenne	28 p. 2, 2	

Nombre de jours de Beau	20	
de Couvert	8	
de Nuages	3	
de Vent	6	
de Tonnerre	0	
de Brouillard	13	
de Pluie	2	
de Neige	1	
Quantité de Pluie	1, 3	lignes.
D'Evaporation	15, 0	
Différence	13, 7	
Le vent a soufflé du N.	7	fois.
N.-E.	7	
N.-O.	1	
S.	3	
S.-E.	3	
S.-O.	1	
E.	14	
O.	0	

Température : Froide, seche d'abord, humide ensuite à cause des brouillards fréquens. Les bleds étoient jaunes, & paroissoient avoir souffert de la gelée qu'ils auroient bravée, s'ils eussent été couverts de neige : il n'en est tombé que 2 $\frac{1}{4}$ lignes le premier.

MALADIES : Aucune ici, mais des fievres putrides épidémiques, qui avoient paru cesser dans nos environs. ont reparu vers le 15, & sont plus dangereuses qu'auparavant.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 février 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de janvier 1779, *par M.* BOUCHER, *médecin.*

Le thermometre a été à la gelée presque tout le mois; mais il n'est point descendu plus bas que le terme de 4 ½ degrés sous celui de la congélation: il a été observé à ce terme le 4, le 5 & le 12 du mois.

Il n'est tombé de la neige ici & dans nos environs, que le premier du mois, & en bien petite quantité. Il y en a eu bien davantage dans l'Artois & dans le Hainaut, situés au midi de notre petite province.

La nuit du 31 décembre au premier de ce mois a été remarquable par un ouragan terrible qui a été prolongé dans la matinée de ce dernier jour. Il a déraciné quantité d'arbres, renversé des granges, emporté des toits à la campagne, & a causé du dégât dans la ville. Le tonnerre a grondé au loin vers le midi.

Le barometre a été fort haut tout le mois, si l'on en excepte le premier du mois, jour où le mercure est descendu à 27 pouces 3 lignes. Il s'est élevé au terme de 28 pouces 5 lignes, le 7 & le 20; le 8, il étoit à celui de 28 pouces 6 lignes. Le vent a été *nord* la premiere moitié du mois, & *sud* le reste du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 3 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4 ½ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes, est de 8 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus

grand abaiſſement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 1 pouce 3 lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du nord.	8 fois du ſud
10 fois du nord vers l'eſt.	vers l'eſt.
2 fois de l'eſt.	8 fois du ſud.
	1 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 16 jours de temps couvert ou nuageux.

5 jours de pluie.	1 jour de tempête.
1 jour de neige.	15 jours de brouillards.
1 jour de grêle.	

Les hygrometres ont marqué la grande humidité out le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de janvier 1779.

LA maladie aiguë, dominante de ce mois, a été la fievre catarrhale, qui avoit le caractere de la continue-rémittente, & qui cependant n'a pas été fort répandue, ni meurtriere. Elle portoit à la tête & à la poitrine, & ſe trouvoit ſouvent compliquée de ſaburre dans les premieres voies.

Les rhumes ont été très communs dans ce mois, ainſi que dans le précédent : on avoit à craindre un embarras phlogiſtique ſourd dans le poumon, qui dégénéroit en pulmonie ou en fievre hectique, lorſque la maladie étoit négligée ; ce qui étoit ordinaire aux gens du peuple & aux militaires, qui en étoient le plus affectés. Nous avons eu la douleur de voir, dans nos hôpitaux, pluſieurs victimes de leur négligence.

Nombre de perſonnes ont été priſes de fluxion de poitrine, ou de fievre péripneumonique, dans aquelle maladie le ſang tiré des veines préſentoit,

lorſqu'il étoit refroidi, une couenne épaiſſe, mais peu ſolide, circonſtance qui exigeoit l'emploi des remedes inciſifs unis aux adouciſſans, après les ſaignées requiſes. Quelques perſonnes ont eſſuyé la vraie pleuro-pneumonie.

Il y a eu des maux de gorge, partie catarrheux, partie inflammatoires.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Cours élémentaire d'éducation des ſourds & muets; par m. l'abbé DESCHAMPS, *chapelain de l'égliſe d'Orléans, ſuivi d'une diſſertation ſur la parole, traduite du latin de* JEAN-CONRAD AMMAN, *médecin d'Amſterdam; par m.* BEAUVAIS DE PRÉAU *docteur en médecine à Orléans.*

Labor improbus omnia vincit. VIRG.

A Paris, chez les freres Debure, *libraires, quai des Auguſtins.* M. DCC. LXXIX. *avec approbation & privilege du Roi.* (in-12 *de* 362 *pages; plus* liv *pages pour un* avis, *une* lettre *ſervant de préface*, l'introduction).

Cet ouvrage eſt dédié à S. A. S. M. le duc d'Orléans. On retrouve à la tête du volume la

lettre de m. S.... capitaine de cavalerie, que nous annonçâmes l'année derniere (*journal de mai*, 1778, page 472). Dans l'introduction qui la ſuit, m. l'abbé *Deſchamps* rend compte des motifs louables qui l'ont porté à ſe livrer à l'éducation des ſourds & muets, & à publier ſa méthode. L'auteur entre enſuite en matiere; il commence par l'énoncé du ſyſtême d'éducation des ſourds & muets par la voie des ſignes méthodiques; c'eſt celui de m. l'abbé *de Lépée*; & non celui de m. l'abbé *Deſchamps*, qui les inſtruit par la voie de la parole. Ce dernier, en ſuivant une autre méthode que m. l'abbé *de Lépée*, donne les raiſons qui l'ont décidé à le faire, & parle avec eſtime d'un homme qui l'a précédé dans cette carriere difficile. De-là il paſſe à la pratique de ſon art, qu'il développe avec clarté: c'eſt celle que ſuivoit *Jean-Conrad Amman*, de Schafouſe en Suiſſe. Ce médecin s'occupa de l'art d'inſtruire les ſourds & muets, durant pluſieurs années à Amſterdam. En 1692 il fit part au public de ſa méthode dans un petit ouvrage intitulé, *Surdus loquens*; il fut preſqu'auſſi-tôt traduit en anglois, par *Daniel Foot*, médecin de Londres. Cependant *Amman*, en 1700, donna une nouvelle édition de ſa méthode, ſous ce titre, *Diſſertatio de loquelâ*, & une troiſieme en 1702: elle fut encore réimprimée depuis. On l'a même traduite en allemand; & m. *Beauvais de Préau*, médecin d'Orléans, vient de la traduire en françois. C'eſt un morceau qui manquoit à notre littérature, & dont elle lui aura obligation.

Dissertation anatomique & chirurgicale sur les plaies du bas-ventre, sous la présidence de m. ANDRÉ MARIGUES, *lieutenant de m. le premier chirurgien du roi, chirurgien en chef de l'infirmerie royale de Versailles, chirurgien-major de la compagnie de la prévôté de l'Hôtel, associé de l'académie royale de chirurgie, de celle des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, & chirurgien commis aux rapports au bailliage royal de Versailles, auteur de la dissertation que* discutera publiquement pour sa réception à la maîtrise en chirurgie de Versailles, JEAN MÉDIAMOLE, *de Lustard, en Gascogne, chirurgien renoueur de monseigneur le comte d'*ARTOIS, *en la chambre de mm. les maîtres en chirurgie de la ville de Versailles, rue de la Charité, le lundi 19 octobre 1778, depuis trois heures de relevée jusqu'à six. A Paris, de l'imprimerie de* Michel Lambert, *rue de la Harpe, près Saint-Côme.* M. DCC. LXXVIII. (*in*-8°. *de 31 pages*).

M. *Marigues* nous présente, dans cette dissertation, le tableau des plaies du bas-ventre, & le précis du traitement qui convient à chacune;

il adopte la doctrine des médecins les plus savans, & des chirurgiens les plus éclairés : tels sont *Sennert*, *Tulpius*, *van Swieten*, *Camerarius*, *van der Wiel*, *Saviard*, *Dionis*, *Boudou*, *Morand*, *le Dran*, *Petit*, *Arnaud*, *Gunz*, *Sharp*, *Hevin*, *Louis*, &c....

Mémoire historique sur la maladie singuliere de la veuve Mélin, *dite* la femme aux ongles, *lu à la faculté de médecine de Paris, au* prima mensis *de février 1776. A Paris, chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'église de Saint Côme.* Typis mandetur. ALLEAUME, decanus, 1776. (*in-12 de 45 pages*).

M. *Saillant* a dédié ce mémoire à monsieur le doyen & messieurs les docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris, par une épître datée du 4 janvier 1779. On y trouve la description de la maladie affreuse d'une femme souffrante depuis 24 ans. D'après les symptômes de cette maladie, m. *Saillant* a cru devoir la rapporter à la plique polonoise, dont il a donné le tableau dans ses deux temps.

AVIS.

LE ſieur DENIS L'AFFECTEUR, ancien inſpecteur des vivres, a obtenu, le 12 ſeptembre 1778, un arrêt du conſeil qui lui permet d'annoncer & diſtribuer un *rob antiſiphillitique* dont il eſt *poſſeſſeur*, & d'établir *à ſes frais les maiſons d'hoſpices* qu'il jugera à propos pour le traitement des maladies vénériennes, *& non d'autres*, avec ledit rob antiſiphillitique, ſous l'inſpection de deux membres de la ſociété royale de médecine (les ſieurs *Andry* & *Paulet*). Le ſieur *l'Affecteur* déclare qu'il n'entre *aucun minéral* dans la compoſition du remede dont il eſt poſſeſſeur; « qu'il ſeroit inutile d'en faire ſentir les avantages & les ſecours qu'on peut en tirer contre un des plus grands fléaux qui affligent l'humanité; que ce remede, deſiré depuis ſi long-temps par les médecins les plus éclairés, n'a aucun des inconvéniens du mercure, dont la vertu ſouvent impuiſſante dans les maladies compliquées, nuit toujours au tempérament, & lui eſt ſouvent funeſte, &c. ». Le ſieur *l'Affecteur* eſt réellement modeſte, & nous le diſons, 1°. parce qu'il n'imite point le ſieur *Nicole* qui déclaroit non-ſeulement qu'il n'entroit point de mercure dans ſon remede anti-vénérien, mais que de plus il guériſſoit avec la vérole les accidens occaſionnés par le mercure pris intérieurement; 2°. le ſieur *l'Affecteur* eſt modeſte en ce qu'il borne les vertus de ſon rob antiſiphillitique (dans lequel, ſelon lui, il n'entre point de mercure) au ſeul traitement des maladies vénériennes, tandis que les autres poſſeſſeurs de remedes anti-vénériens *ſans mercure*, déclarent que leurs remedes guériſſent pluſieurs autres

maladies. Ecoutons le ſieur *Agirony* lui-même. *Ce remede doux, balſamique, purifie toutes les âcretés de la maſſe du ſang, eſt aiſé à prendre ſans qu'on ſoit obligé de ſe déranger de ſes affaires, ni de garder la chambre; & comme il eſt agréable au goût, pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe peuvent même en faire uſage ſans être attaquées du mal vénérien, mais* SIMPLEMENT *pour ſe purifier le ſang & ſe conſerver en bonne ſanté.*

Le remede dont le ſieur *l'Affecteur* eſt poſſeſſeur, eſt ſans doute intéreſſant, puiſqu'il a des fauteurs zélés; mais il nous ſemble qu'il arrive un peu tard. Les remedes des ſieurs *Nicole*, *Agirony*, *Velnos*, &c. ont été auſſi prônés que le rob antiſiphillitique. Il eſt vrai que ces remedes ont valu quelque argent à leurs propriétaires; mais alors le public n'étoit point inſtruit comme il l'eſt actuellement, combien il eſt facile de donner le mercure ſublimé corroſif ſans qu'on s'en apperçoive au goût. Il a été prouvé par une analyſe faite par m. *de Horne*, & par un aveu par écrit de la main même du ſieur *Nicole*, qu'il donnoit le mercure ſublimé corroſif dans ſon remede, qu'il avoit cependant annoncé ne point contenir de mercure. Le public n'ignore pas non plus que les charlatans trouvent moyen de citer des noms de médecins faits pour donner faveur à leurs remedes, ils oſent même ſouvent rapporter des témoignages de médecins qui ſont indignés de ſe voir cités dans des affiches dont le ſeul but eſt de s'approprier l'argent du public en le trompant.

Il n'en eſt ſans doute pas de même du ſieur *l'Affecteur*, nous croyons volontiers à ſa probité malgré l'adage *ex communibus contingentibus fit prudens præſumptio*. Comme le ſieur *l'Affecteur* n'a aucune connoiſſance en médecine, qu'il ne ſe

donne point pour l'inventeur de ſon remede, qu'il ne déclare en être que le poſſeſſeur, qu'il s'occupe des moyens preſcrits par les réglemens pour faire valoir ce remede à ſon profit, nous conclurons que cette entrepriſe eſt, de ſa part, une affaire de ſpéculation honnête. Mais il ſe pourroit bien que les *inventeurs* qui lui ont cédé & vendu la compoſition du rob antiſiphillitique l'aient trompé. Si on ne trouve plus de dupes qui veuillent apprendre à faire la pierre philoſophale, il y en a quelques-unes encore à qui il eſt poſſible de perſuader qu'on va les enrichir en leur cédant un remede qui guérit la vérole ſans mercure; & donner aux malades du mercure en calomniant ce remede, eſt un eſcamotage fort aiſé, & dont les tours de mains ſe varient à l'infini. Nous invitons nos lecteurs à relire une citation tirée de l'ouvrage de m. *de Horne*, inſérée dans le dernier journal, *pag.* 106 & 107. Nous devions communiquer ces réflexions au public afin de mettre chaque particulier à même de mieux juger dans une affaire qui peut lui devenir perſonnelle.

TABLE DU MOIS DE MARS 1779.

EXTRAIT. *Antonii* DE HAEN.... *rationis medendi*.... pars XV & tractatus *de magiâ*, page 193
Observations sur des accroissemens d'os ; par m. NOEL, *chir.* 225
Observations sur les effets des champignons ; par m. BARBUT, *méd.* 235
Lettre du pere COTTE, *sur le même sujet.* 241
Lettre de m. GUEDÉ, *curé de Taverny, sur le même sujet.* 243
Observation des éditeurs du journal. 246
Consultation des méd. de Paris, pour m. BOUTEILLE, *médecin, rédigée par* m. SOLIER, *méd. de Paris.* 249
Memoire sur la fievre miliaire ; par m. BOUTEILLE. 259
Extrait du prima mensis *de la faculté de Paris, 3 février* 1779. 274
Assemblée de la même fac. 18 *fév.* 1779. 275
Observat. météorol. faites à Montmorenci. 276
Observations météorologiques faites à Lille. 279
Maladies qui ont régné à Lille. 280

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 281
Avis. 285

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mars 1779. A Paris, ce 24 février 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, *&c.*

AVRIL 1779.

EXTRAIT.

ANTONII DE HAEN, *conſiliarii & archiatri*, *S. C. R. A. Majeſtatis*, *nec-non medicinæ in univerſitate viennenſi profeſſoris primarii*, ratio medendi *TOMUS DECIMUS* ſiſtens *TOMUM SECUNDUM* rationis medendi continuatæ *in noſocomio practico*. *Accedit inſuper ejuſdem autoris* tractatus de miraculis. *Singula volumina compacta veneunt* 3 *lib*. *PARISIIS*, *apud* P. Fr. Didot juniorem, *ſaluberrimæ facultatis*

parisiensis bibliopolam ad ripam Augustinianorum. M. DCC. LXXVIII. *cum approbatione & privilegio regis.* (in-12).

CE tome X^e de la *ratio medendi*, lequel forme le tome IIe de la *ratio medendi continuata*, est l'onzieme volume de la collection faite à Paris. M. *de Haen* a partagé en deux parties le résultat de son travail annuel, lesquelles sont précédées chacune d'une préface.

LA PREMIERE PARTIE ne traite que de la petite-vérole, & contient six chapitres.

M. *de Haen* fait dans le premier, la comparaison de la petite-vérole inoculée avec la petite-vérole *spontanée*. Il est bon d'observer cependant que le médecin de Vienne ne donne point à cette expression un sens strict, & qu'il l'emploie pour signifier la petite-vérole communiquée par les miasmes varioliques dont l'atmosphere est chargée.

Les inoculateurs ont promis, dit-il, que leur méthode feroit un jour disparoître l'*occasion* de contracter la petite-vérole *spontanée*, (*spontaneas variolas contrahendi occasionem*). Il regarde cette promesse comme illusoire; voici une des réponses qu'il croit convaincante: Quand

dans l'univers on s'accorderoit à inoculer d'abord *tous les enfans auſſi-tôt leur naiſſance*, & enſuite ceux du ſecond âge, tous les adoleſcens, les adultes, les vieillards même que la maladie auroit juſqu'alors reſpectés, il eſt certain que les inoculateurs les plus prudens n'admettront jamais dans aucun âge, comme des ſujets propres à cette opération, ceux qu'ils ont juſqu'ici conſtamment écartés; c'eſt-à-dire, les ſujets foibles, épileptiques, cacochymes, atrophiés, attaqués de vers, d'obſtructions graves dans les viſceres, de ſquirrhes, de ſuppurations, de cancers, les femmes groſſes, les nouvelles accouchées, les nourrices. La petite-vérole ſpontanée pourroit donc alors ſe communiquer à ceux auxquels on a raiſon de ne vouloir point la donner, & perpétuer ainſi la contagion.

M. *de Haen* n'a point tort, ſi la petite-vérole vient ſpontanément, & ſi nous en portons avec nous le germe; mais ſi elle eſt toujours communiquée, le véritable moyen de l'éteindre ſeroit d'inoculer les enfans auſſi-tôt leur naiſſance, & lorſqu'ils n'ont pas encore contracté les maladies ou les vices qui les empêcheroient de profiter de l'avantage de cette méthode. Avant la troiſieme génération révolue la petite-vérole n'exiſteroit

plus. Mais on ne doit point ſe flatter de l'eſpoir chimérique que les hommes de tous les pays ſe réuniſſent jamais à inoculer leurs enfans auſſi-tôt leur naiſſance, lors même qu'ils auroient la certitude phyſique que cette opération les exemptât de la récidive.

Auſſi m. *de Haen* penſe-t-il que le ſeul but du médecin eſt de rendre la petite-vérole ſpontanée plus douce, plus bénigne, moins meurtriere. C'eſt pour y réuſſir qu'il a cru devoir adopter le traitement qu'on emploie à l'égard de la petite-vérole inoculée. Il ſe propoſoit même de faire traduire en allemand cette diſſertation en faveur des chirurgiens, des baigneurs, des peres & meres de famille, des gens de la campagne. Nous ignorons ſi cette traduction exiſte.

Il explique dans le ſecond chapitre ce qu'on entend par miaſme variolique, qui tantôt exerce ſon action ſur un corps, tantôt n'y produit aucun effet. Pour faire entendre comment arrive cette nullité d'action, il rappelle ce que l'on ſait de la ſalive de la vipere, qui ne donne la mort que quand elle eſt portée immédiatement dans le ſang.

Lors donc que quelqu'un aura été expoſé à la contagion, ſi rien ne s'y oppoſe, il faut, dit notre auteur, lui faire

une saignée : elle est très avantageuse dans ce cas, bien que les inoculateurs ne la recommandent point. On le purgera ensuite avec les tamarins, la casse, la manne, le sel de Seignette; il se promenera si l'air est tempéré, prendra des alimens de facile digestion, mangera modérément, usera d'une boisson plus délayante que stimulante, se dissipera avec ses amis, entretiendra dans sa chambre un air pur, se couchera tous les jours de bonne heure, évitera tout ce qui peut émouvoir l'esprit & le corps, jusqu'à ce que l'on soit assuré que la petite-vérole ne paroîtra point, ou jusqu'à ce que les boutons se montrent.

Dès que la maladie est annoncée par les symptômes ordinaires, tels que la pesanteur des lombes, la douleur de tête, le frisson, la chaleur, les envies de vomir, le vomissement, il faut prescrire la saignée, les clysteres émolliens, une décoction d'orge & de chiendent pour boisson; les pédiluves d'une heure, soir & matin, après lesquels on couvrira toute la plante des pieds d'un emplâtre de mélilot, chez les personnes délicates, & d'un fort épispastique, pour les personnes plus robustes. Les unes & les autres ne resteront au lit que durant la nuit; elles se nourriront de bouillons faits avec la

viande & des végétaux acides, de laitage, de légumes aceſcents, de fruits horaires; on leur procurera un air pur, qui ſera ſouvent renouvellé, mais tempéré.

Le chapitre troiſieme regarde le ſecond temps de la maladie, l'état inflammatoire. M. *de Haen* veut que le malade occupe une chambre ſpacieuſe, qu'il quitte les vêtemens qu'il avoit au commencement de la maladie, qu'il en change même durant ſon cours, qu'ils ſoient légers ainſi que ſes couvertures, que la porte de l'appartement demeure ouverte, afin de favoriſer l'entrée d'un nouvel air, & qu'on ouvre même une fenêtre, ſi la ſaiſon le permet, obſervant néanmoins alors de fermer les rideaux du lit. La chaleur de la chambre ne doit être portée qu'entre le 60e & le 63e degré du thermometre de *Fahrenheit*, & entre le 12 $\frac{1}{2}$ & le 14 du thermometre de *Réaumur*. Il déſapprouve l'uſage de tenir les malades dans leur lit, & recommande de les faire lever tous les jours. Il obſerve que depuis 40 ans qu'il exerce, il a eu ſoin de faire ſortir du lit tous les malades qu'il a traités de la petite-vérole. Les bains des jambes & des pieds ſont très utiles dans ce période de la maladie; on a même eu de bons ſuccès du bain dans lequel tout le corps eſt plongé.

Quant à la nourriture dans cet état, il faut qu'elle ſoit légere, délayante, & contraire à la pourriture; des bouillons de viande dans leſquels les pauvres ajouteront de la crême de tartre, & les riches du ſuc de citrons, &c... &c... Quoique des inoculateurs permettent de manger du poulet, m. *de Haen* croit qu'il eſt de la prudence de l'interdire à ceux qui ſont dans la 2e époque de la petite-vérole naturelle. A l'égard des remedes, il n'en admet qu'un petit nombre, les ſyrops de violettes, d'œillets, de pavots, de ſureau, de groſeilles, de framboiſes, de mûres; le nitre, l'eſprit de nitre, de ſel, de ſoufre, de vitriol: dans les cas preſſans, le quinquina. Le médecin de Vienne examine enſuite cette queſtion, *s'il faut donner des parégoriques aux malades de la petite-vérole.* Il eſt pour l'affirmative, d'après *Sydenham*, *Morton*, *Werlhof*, *Freind*, *Boerhaave*, *van Swieten*, & ſa propre expérience. Il prouve enſuite que la ſaignée & les clyſteres bien loin d'être nuiſibles dans cette maladie, comme on le croyoit autrefois, ſont au contraire très utiles. Il finit en recommandant l'uſage des épiſpaſtiques & des véſicatoires.

M. *de Haen* repréſente dans le quatrieme chapitre le troiſieme temps de la petite-vérole, celui de ſuppuration. Il

Il eſt court ſur cet état ſouvent accompagné de ſymptômes graves par la ſuppreſſion de la ſalivation, qui excite la ſuffocation, l'enflure du cou, l'angine, la péripneumonie, la frénéſie, le diabetès colliquatif, la diarrhée avec l'inflammation des inteſtins. Pour remédier à ces accidens, notre auteur veut qu'on mette le malade à l'air libre, & qu'on preſcrive les parégoriques fréquemment répétés; on emploiera encore les cataplaſmes émolliens appliqués ſur le cou, les gargariſmes, les véſicatoires, la ſaignée qu'on ne doit point balancer de faire & de répéter.

Le quatrieme temps de la petite-vérole eſt le ſujet du cinquieme chapitre. Quoique dans ce période le péril ſoit ordinairement paſſé, il peut cependant ſurvenir des accidens fâcheux, produits par la matiere purulente intérieurement cachée. Pour ſauver la vie du malade alors en danger, on a recours à la ſaignée, aux véſicatoires, aux clyſteres & aux antiphlogiſtiques purgatifs, &c....

Afin de prévenir les ſymptômes alarmans que le pus peut cauſer, m. *de Haen* recommande d'ouvrir les puſtules dans leur maturité. Les puſtules ainſi ouvertes répandent tout le pus qu'elles contiennent; dans l'eſpace de quelques heures il ſe forme, ſous les croutes qui renaiſſent,

un nouveau pus ; on l'évacue par une ſeconde ouverture des puſtules; ce qu'on peut répéter trois & quatre fois par jour, ſur deux ou trois cens boutons. Il eſt évident, ſelon notre auteur, que le nouveau pus qui, après chaque ouverture des boutons, ſe régénere & les remplit, vient du pannicule graiſſeux; quand cette excrétion ne ſe fait point avec aſſez d'abondance, le pus s'arrête néceſſairement dans le tiſſu cellulaire & adipeux, juſqu'à ce qu'il en ſoit expulſé par des évacuations du ventre, naturelles ou ſpontanées, ou artificielles; s'il ne l'eſt pas, s'il ſéjourne, il eſt à craindre qu'il ne ſoit réſorbé, & ne devienne ainſi la cauſe d'accidens très graves.

A la fin du quatrieme temps de la petite-vérole, m. *de Haen* recommande de purger le convaleſcent juſqu'à quatre & cinq fois. Il déclare même que rien n'eſt plus utile pour entraîner toute la matiere varioleuſe, que la ſaignée; que cette pratique eſt autoriſée par des médecins de réputation, & qu'il l'a toujours ſuivie avec le plus grand ſuccès.

Dans le ſixieme chapitre eſt indiqué le traitement qu'il convient d'employer pour la petite-vérole, lorſque les forces ſont abattues, & le pouls foible & languiſſant.

La SECONDE PARTIE de ce volume eſt réſervée à décrire & à expliquer quelques faits difficiles de pathologie ; elle eſt accompagnée de dix planches aſſez groſſiérement gravées.

Il eſt parlé, dans le premier chapitre, du calcul des reins & de la veſſie ; on y traite auſſi des divers changemens & déſordres qui affectent les organes deſtinés à la ſécrétion de l'urine. On fait mention dans le ſecond des différentes maladies cauſées par la difformité des inteſtins, ainſi que des différentes maladies qui rendent les inteſtins difformes. Le troiſieme chapitre contient la deſcription d'un ovaire parvenu à une groſſeur conſidérable ; ſon fond étoit rempli de tumeurs informes, & le reſte de ſa capacité renfermoit une matiere molle & comme purulente. On trouve dans le quatrieme & dernier chapitre une récapitulation de ces faits anatomiques, & l'application de ces déſordres aux maladies qu'ils ont occaſionnées.

Pour donner à ce volume une groſſeur raiſonnable, on y joint un traité qui a pour titre *de miraculis liber*, lequel peut ſe détacher, & ſe détache en effet pour être vendu ſéparément avec le traité *de magia*.

Le livre *de miraculis* eſt la derniere

des productions de m. *de Haen*; il eſt dédié au cardinal *Viſconti*; l'épître porte cette date : *Dabam Viennæ 13 febr.* M. DCC. LXXVI.

L'auteur, dans ſa préface, rend compte des raiſons qui l'ont engagé à travailler ſur cet objet ; la premiere, c'eſt que comme membre de la faculté de médecine de Vienne, il s'eſt trouvé quelquefois dans le cas de donner ſon avis ſur un nouveau miracle ; la ſeconde, c'eſt pour faire à ſes chers diſciples une eſpece de legs ; la troiſieme raiſon eſt priſe de la correſpondance très étendue qu'il a eue à ce ſujet.

Nous allons tracer ſuccinctement la marche du médecin de Vienne dans ce traité *medico-théologique*.

Il donne, dans le *premier chapitre*, la définition d'un miracle d'après les peres de l'Egliſe & les théologiens, & établit les ſept conditions qui conſtituent le miracle. Il eſſaie de démontrer dans le *ſecond*, que c'eſt dans l'Egliſe catholique qu'il faut chercher des miracles : il examine enſuite ſi hors de cette Egliſe il y a de vrais miracles, & conclud avec *Paſcal* & le ſavant docteur françois *Le Gros*, pour l'affirmative. Il examine encore ſi le don des miracles a ceſſé dans l'Egliſe depuis le temps des Apôtres, &

conclud avec tous les théologiens qu'il n'a point ceſſé. Dans le reſte du chapitre, il diſcute les autres conditions néceſſaires pour reconnoître le véritable miracle. Le *troiſieme* chapitre eſt deſtiné à prouver l'exiſtence des miracles, contre les aſſertions contraires des athées & des matérialiſtes.

On oppoſe à la poſſibilité des miracles, que les loix de la nature ſont immuables, invariables, éternelles; m. *de Haen*, pour réfuter cette objection, apporte pluſieurs obſervations anatomiques, par leſquelles il conſte que ces loix ne ſont pas telles, puiſque divers ſujets avec des cauſes de mort évidentes ont vécu long-temps, & ont même recouvré leur ſanté. L'objet du *quatrieme* chapitre eſt l'examen des miracles ſuivant la définition qu'on en a donnée, & les conditions qui les conſtituent véritables. Tandis que le peuple empreſſé à ſaiſir le merveilleux, crie facilement au miracle, dit le médecin de Vienne, l'Egliſe examine avec ſévérité les faits, & ne donne le nom de miracle qu'autant qu'elle reconnoît les caracteres qu'elle demande. Dans ces occaſions, les tribunaux eccléſiaſtiques ont même recours aux médecins pour ſavoir juſqu'où la nature peut aller. Il raconte trois faits pour leſquels la fa-

culté de Vienne fut consultée. Le premier est de 1761 : six personnes se disent guéries de leurs maladies par l'image de la Vierge qui se voit dans l'église de Saint-Ulric ; le peuple crie miracle ; cinq des prétendus miraculés sont examinés par la faculté ; quatre aveugles disoient voir, le public étoit leur écho, malgré leur cécité. Le second date de 1773 ; on célébroit au mois de juillet, chez les Barnabites ou clercs réguliers de S. Paul, la translation d'une image de la Vierge, par laquelle il s'étoit fait, disoit-on, en Crete beaucoup de miracles : un enfant d'onze ans attaqué depuis trois ans d'une *spina-ventosa*, après une neuvaine, est déclaré guéri ; l'enfant l'affirme, ainsi que ses pere & mere, son frere, le médecin, le chirurgien, & plusieurs autres personnes. Les juges ecclésiastiques prennent connoissance du fait, & demandent l'avis des médecins ; il est reconnu qu'il n'y a point de miracle. Le troisieme se passe en 1774 : il s'agit d'une jeune fille qui, ayant eu la petite-vérole en 1765, perdit totalement la langue ; elle se détacha à sa racine, les pere & mere la recueillirent & la conserverent. En cet état l'enfant qui avoit alors cinq ans ne pût ni prononcer, ni parler, ni avaler, desorte qu'on lui mettoit les alimens dans la bouche, &

qu'on les pouſſoit avec le doigt dans l'arriere-bouche, pour les faire deſcendre par l'œſophage dans l'eſtomac. Ainſi ſe paſſerent les quatorze jours qui ſuivirent la chûte de la langue; mais enfin les pere & mere de l'enfant, qui demeuroient en Hongrie, eurent recours à la Vierge de Celle (ou Marien-Celle, abbaye de la haute Stirie où l'on honore une image de la mere de Jeſus-Chriſt); ils implorerent ſon interceſſion auprès de Dieu, & firent vœu de ſe rendre ſur le lieu le plutôt qu'ils pourroient. L'enfant dès lors commença à parler, à avaler, & à guérir. Le curé de la paroiſſe donna un certificat de cette guériſon le 7 mai 1768. Mais les pere & mere ne purent accomplir le vœu qu'ils avoient fait de mener leur fille à Celle, que dans l'été de 1774. Comme beaucoup de perſonnes de diſtinction ſe rendirent alors en ce lieu, & que cette fille, âgée de 14 ans, étoit montrée à tout le monde, le bruit de ce miracle ſe répandit, & parvint aux oreilles de l'impératrice-reine qui donna ordre aux pere & mere de ſe rendre à Vienne avec leur fille, & voulut que celle-ci fût examinée par la faculté; ce qui ſe fit le 29 ſeptembre 1774. On lut d'abord les actes & certificats; ils portoient que toute la langue de l'enfant avoit été détachée,

que ſa prononciation étoit nette, & la déglutition naturelle. On demandoit ſi l'uſage de la parole ſans langue n'étoit pas un miracle? Mais on a des exemples de perſonnes qui ont parlé ſans langue: on peut conſulter les hiſtoires rapportées par BARTHOLIN, *centur.* 2, *hiſt.* 22. BLANCARD, *centur.* 6, n°. 5. WELSCH, *epiſt.* pag. 24. WOLF, *de loquelâ*; LAMI, *art de parler*; tranſact. philoſ. n°. 464. Ce qui a fait dire à HALLER, *cap. de loquelâ*: « Je ne nie point que ſans langue » on puiſſe avoir l'uſage de la voix, & » une certaine prononciation, puiſque le » méchaniſme de la voix eſt entiérement » dû à la glotte ». Cependant l'articulation n'eſt pas alors parfaite. La jeune fille dont il s'agit parloit en effet, mais d'une maniere imparfaite; ayant examiné ſa bouche, les medecins de Vienne obſerverent qu'il reſtoit une partie de la langue; il ſembloit que cet organe avoit été diviſé dans toute ſa longueur en deux lames, & que ſa lame ſupérieure ayant été enlevée, l'inférieure s'étoit unie & collée avec le fond & la bouche; ainſi elle avoit peu de mouvement. Il fut donc reconnu que dans ce fait il n'y avoit point de miracle.

Dans le cinquieme chapitre de ſon ouvrage, m. *de Haen* s'occupe à faire, à

l'égard des miracles de notre ſiecle, l'application des conditions qui les conſtituent tels. Il s'agit principalement de ceux que prétend opérer un nouveau thaumaturge, dont m. *de Haen* décrit ici l'hiſtoire & les œuvres.

JEAN-JOSEPH GASSNER, né le 20 août 1727, à Braz, proche Bludenz dans le cercle de Souabe, fit ſes études dans les univerſités de Prague & d'Inſpruck; il fut ordonné prêtre en 1750. Il fut d'abord chargé de dire la premiere meſſe à Dales en 1751, & nommé, en 1758, à une cure. Lui-même raconte que quatre ans avant d'être curé, il étoit d'une mauvaiſe ſanté, enſorte qu'il craignoit tantôt la phthiſie, tantôt l'apoplexie; il conſulta tous les médecins d'Inſpruck, & fit les remedes qui lui furent preſcrits; mais comme il ne s'en trouva point mieux, il ſe mit à parcourir les livres de médecine pour y chercher des moyens de ſoulager ſes maux. N'ayant pu réuſſir, il lui vint dans l'idée qu'il pouvoit être attaqué d'une maladie ſurnaturelle. C'eſt pourquoi il voulut eſſayer de procurer ſa guériſon en commandant au diable au nom de J. C. Bientôt il exécute ce projet; ce qui lui proſpéra ſi bien, que durant 16 ans il n'eut pas beſoin des ſecours de la médecine. Encouragé par ce ſuccès,

il

il recueille alors tous les auteurs qui ont écrit ſur les exorciſmes, & ſe fortifie de plus en plus dans le ſoupçon qu'il avoit conçu que la plupart des maladies & des infirmités venoient du diable. Il fait donc ſes premiers eſſais ſur ſes paroiſſiens; bientôt les cures qu'il opere ſont ſi nombreuſes & ſi ſurprenantes, que le nom de *Gaſſner* devient célebre en Suiſſe, dans le Tirol, en Souabe, & que dans ces dernieres années on compte plus de 500 perſonnes accourues à Cloſterle pour y être guéries par le puiſſant paſteur de ce lieu. Ayant enſuite abandonné ſa cure, il entreprit de voyager, & par tout il laiſſa des témoignages éclatans de ſon pouvoir ſur le diable & ſur les maladies diaboliques. Il n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver que ce ſingulier médecin eſt un homme d'une excellente conſtitution, d'un caractere enjoué, & ennemi juré de la mélancolie.

Les guériſons ou les prodiges opérés par cet hiérophante ont fait l'admiration de bien des gens qui les ont regardés comme de véritables miracles; beaucoup d'autres les ont attribués à la ſuperſtition, & à cette adreſſe que ſavent employer les jongleurs & les charlatans. De-là eſt née une foule d'écrits, dont les auteurs ſont ou *Gaſſner* lui-même, ou ſes

admirateurs, ou d'autres hommes tant catholiques que proteſtans, leſquels ont réfuté le curé médecin. Au nombre de ces écrits ſont des extraits du protocole de l'évêché de Ratiſbonne, dans leſquels ſont rapportés en détail les procédés de *Gaſſner*. Ces écrits ſont parvenus au nombre de 54.

Mais *Gaſſner*, qui ſe donne le nom d'exorciſte, déclare qu'il s'eſt livré à ce ſacré miniſtere, 1°. afin de convaincre tous les chrétiens de la vertu puiſſante de l'invocation du S. N. de Jéſus; 2°. afin que l'Egliſe entiere reconnoiſſe pourquoi elle a retiré tant d'avantages d'une ſociété qui exiſtoit ſous ce nom; 3°. afin que le diable ſoit forcé d'avouer publiquement combien la diſſolution de cette ſociété a été profitable à l'enfer, & préjudiciable à l'Egliſe. Il faut mettre encore au nombre des motifs qui ont ſollicité *Gaſſner* à devenir exorciſte-médecin, l'envie de ſe faire un nom, & de prouver le commerce du diable avec les hommes par le témoignage & de la bouche même du diable, contre le ſentiment du révérend pere *Ferdinand Stertzinger*, théatin.

Le cardinal de Roth, évêque de Conſtance, mort depuis quelques années, a déſapprouvé hautement *Gaſſner*. Quel-

ques perſonnes qu'il déclaroit être poſſédées ou obſédées ont été examinées à Vienne, par ordre de l'impératrice-reine; les faits ſe ſont trouvés faux.

M. *de Haen* ſemble avouer que *Gaſſner* a opéré quelques cures de maladies chroniques; ce qui ne l'empêche pas de reconnoître qu'il y a des guériſons ſuppoſées, & qu'il eſt entré de la fraude & de la connivence. « Mais (*dit-il en finiſſant*), »ſi ſes admirateurs & ſes fauteurs con»tinuent de ſoutenir que les cures de ce »thaumaturge ſont ſurnaturelles, & »qu'elles ſont au-deſſus de la puiſſance »d'un ſimple exorciſte, je répondrai: »puiſque *Gaſſner*, comme je l'ai démon»tré, n'opere pas ces merveilles par la »puiſſance de Dieu, ni, ſelon eux, par »une vertu naturelle, je ſuis contraint »de dire que ſes prodiges ſont des œuvres »du diable ».

On voit, par l'hiſtoire ſuivie des faits que ce *Gaſſner* a dicté la leçon à ſes poſſédés, & qu'ils s'entendent avec lui pour jouer leurs farces.

Ce traité de m. *de Haen*, comme théologique, ne ſera guere conſulté par les théologiens; comme médical, il n'inſtruira point les gens de l'art. L'auteur a employé 144 pages à nous raconter ce qu'il auroit pu dire en 40, ſi, comme

il le devoit, il ſe fût renfermé dans la fonction & le miniſtere de médecin. Quoi qu'il en ſoit, les traités *de magiâ*, & *de miraculis*, peuvent & doivent être regardés comme le teſtament ſpirituel de m. *de Haen.*

Avant que de finir, nous devons avertir que les deux volumes de l'édition de Paris, que nous avons analyſés, ſont remplis de fautes aſſez groſſieres. Au reſte le détail que nous avons donné dans le journal de mars des pieces contenues dans les onze volumes, annonce aſſez combien cette collection eſt embarraſſante, & combien il ſeroit peu aiſé de trouver les morceaux qu'on voudroit lire, ou conſulter.

OBSERVATION

D'UNE tympanite abdominale occaſionnée par le froid; par m. DUSSEAUX, maître en chirurgie à Aurillac.

PENDANT la rigueur de l'hiver de 1766, une jeune fille âgée de 16 à 17 ans, d'un tempérament ſanguin, paſſoit la ſoirée dans une chambre ſans feu à faire de la dentelle : elle attendoit le retour de ſes regles. Tout-à-coup elle ſe ſentit tranſie de froid avec une colique des plus violentes, qui lui ceignoit les reins & le

bas-ventre. Sa mere la mit au lit auſſitôt; elle lui donna de l'eau-de-vie, de la thériaque, du vin chaud ſucceſſivement, dans l'eſpoir d'appaiſer ſes ſouffrances qui augmentoient à chaque inſtant; tout fut inutile: elle s'apperçut au contraire, au bout de vingt-quatre heures, que le ventre de ſa fille étoit devenu prodigieuſement enflé & dur, & que ſes regles n'avoient paru que par une ſeule tache à ſon linge. Dès lors elle prit l'allarme, & courut chez m. *Brieude*, médecin.

Celui-ci trouva le pouls petit, ſerré & convulſif; les extrémités étoient froides, & les douleurs de colique très aiguës. Ce qui le ſurprit davantage, ce fut l'enflure du ventre, que la mere & la malade l'aſſurerent être parvenue à ce point très volumineux depuis ſi peu de temps. Sa ſurface étoit exactement ronde & uniforme; il n'étoit pas poſſible de découvrir par le tact aucun gonflement local qui pût faire conjecturer que cette tympanite (car c'en étoit une) fût inteſtinale. Elle réſonnoit ſenſiblement lorſqu'on frappoit deſſus; de ſorte que tout démontroit qu'il s'étoit fait une exploſion conſidérable d'air élémentaire dans l'abdomen, laquelle étoit contenue dans le péritoine.

Pour expliquer ce phénomene auſſi ex-

traordinaire que dangereux, il falloit ſuppoſer qu'un coup de froid, dont l'impreſſion avoit été très ſenſible à cauſe de l'apparition prochaine des regles, avoit glacé l'utérus & ſon voiſinage; que les humeurs gelées avoient donné lieu à une diſſolution phlogoſo-gangreneuſe qui avoit été ſans doute accélérée par les remedes échauffans: c'étoit une perſonne trouvée dans la neige, qu'on avoit approchée trop ſubitement du feu. Ces conjectures paroiſſent aſſez vraiſemblables.

Que faire dans un cas ſi preſſant? procurer le cours des regles par la ſaignée? le pouls & les forces s'y oppoſoient: donner des anti-ſeptiques & des anti-ſpaſmodiques intérieurement? on les avoit eſſayés, ils ne produiſoient aucun effet, de même que les délayans. Il falloit diſſiper la tympanite, c'étoit le ſeul moyen de faire réuſſir les autres remedes; mais comment faire abſorber une quantité d'air auſſi conſidérable, qui augmentoit à chaque inſtant? comment le réduire à ſon premier état élémentaire? cela paroiſſoit impoſſible.

Cette exploſion d'air, arrivée preſque ſubitement, étoit certainement dans la cavité de l'abdomen: aucun remede connu ne pouvoit la diſſiper aſſez promptement pour ſoulager la malade. La ponction

étoit le ſeul ſecours efficace dans ce moment : elle étoit nouvelle en pareil cas. Les praticiens la conſeillent, mais aucun ne l'avoit faite. Elle fut cependant ordonnée par m. *Brieude*, & je fus appellé à l'inſtant pour la faire. M. *Bouygues*, apothicaire, y aſſiſta avec nombre de perſonnes du voiſinage. A peine le trocart fut-il retiré, que l'air ſortit impétueuſement, & éteignit pluſieurs fois la chandelle ; nous fûmes tous ſurpris de ne point le trouver fétide : nous n'eûmes point la prévoyance de le ramaſſer pour l'examiner.

Le ventre de la malade s'affaiſſoit à proportion que l'air ſortoit ; ſes douleurs diſparoiſſoient de même, au point qu'elle ſe crut parfaitement guérie à la fin de l'opération. La canule la gênoit ; lorſque le ventre fut applati, elle ne voulut plus la ſouffrir ; je ne pus que la ceindre avec une ſerviette. Nous nous occupâmes enſuite de faire reparoître les regles, & d'arrêter le mouvement de putréfaction que nous ſuppoſions être la cauſe de la tympanite. Les cordiaux acides, les antiſpaſmodiques furent continués à forte doſe avec beaucoup de lavage ; toutes nos tentatives furent infructueuſes. Les coliques recommencerent le lendemain, & le cinquieme jour la malade fut auſſi

enflée qu'avant la ponction : nous la proposâmes une seconde fois, la mere & la fille s'y opposerent ; des mauvais conseils leur avoient persuadé qu'elle étoit inutile, dès que la rechûte étoit si prochaine. Dans ce moment m. *Brieude* fut forcé de perdre de vue la malade, parce qu'il fut appellé à la campagne. Mes représentations ne furent pas assez puissantes pour la persuader ; elle fut victime de son opiniâtreté, & mourut peu de jours après.

Il fut très malheureux pour cet enfant & pour les progrès de l'art, qu'elle n'ait point voulu consentir à une seconde opération, ou plutôt qu'elle n'ait point pu souffrir la canule après la premiere, afin de donner une issue continuelle à l'air, jusqu'à ce que sa séparation eût fini par le secours de la nature, ou par des remedes qu'on lui auroit donnés intérieurement. Le soulagement miraculeux qu'elle éprouva aussi-tôt après la ponction, & qui dura près de quarante-huit heures, fournit une forte présomption pour la guérison radicale, qui vraisemblablement eût été l'effet des anti-septiques & des anti-spasmodiques.

Il résulte de ce fait plusieurs conséquences, 1°. qu'il y a des tympanites abdominales contre le sentiment de m. *Littre*,

mém. de l'acad. des sciences, *année* 1713, *pag.* 235... ; 2°. que la ponction, dans les tympanites abdominales récentes, peut être très utile. *Combalusier* & *Sauvages* la recommandent ; ils n'avoient jamais trouvé l'occasion de la faire sur un sujet vivant. Croiroit-on qu'un jeune docteur de Pont-à-Mousson ait beaucoup désapprouvé cette opération ? J'espere que les gens de l'art nous rendront plus de justice. Il faut cependant bien prendre garde aux accidens qui peuvent en résulter. Un de mes confreres des environs de la ville de Beaulieu en Limousin, sur le bruit de mon opération, voulut faire le même essai sur un tympanitique dont les viscères étoient pourris : il expira avant qu'elle fût finie. On attribua, selon l'usage, la mort de ce malade à un événement qui n'avoit fait que l'avancer ; mais celui qui avoit été trop hardi, n'en étoit pas moins coupable.

J'ai dit que l'air élémentaire échappé de nos fluides, & réuni en masse dans le corps humain, pouvoit reprendre son premier état, & redevenir partie constituante de nos humeurs. M. *Brieude* vient de me communiquer une observation qui semble le prouver.

Un garçon tanneur de cette ville fut atteint ce mois d'août dernier, d'un char-

bon gangreneux ſur l'avant-bras droit, le même jour qu'il eut manié les cuirs de trois bœufs, morts peu de jours auparavant d'une fievre maligne contagieuſe, que les chaleurs de l'été ont fait naître dans nos montagnes. Outre les phlyctenes, la couleur violette de la peau, la ſanie corroſive, le froid extrême, le pouls petit & lent, ſymptômes ordinaires du miaſme gangreneux, ce médecin obſerva que ce malade commença par avoir des vertiges & des envies de vomir, qu'il attribua à l'action du miaſme, & non à la ſaburre des premieres voies; le bras enfla depuis le poignet juſqu'au col, l'empâtement étoit flaſque & dans le tiſſu cellulaire. Mais ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt que l'on trouvoit à la pointe du coude une collection d'air de la groſſeur d'un œuf d'oie, qui ſembloit y être enfermé comme dans une veſſie. Le malade a guéri par l'uſage des cordiaux & des anti-ſeptiques : l'enflure, qui a reſté au coude pendant plus de dix jours, fut diſſipée peu à peu avec les autres accidens.

OBSERVATION

Sur une inflammation & ſuppuration cutanée ; par m. LECONTE DE PRÉVAL, *docteur en médecine à Avranches.*

Un homme de cette ville, d'environ 60 ans, autrefois ſoldat, ſe portant ordinairement bien, quoiqu'aimant, dit-on, un peu la bouteille, me conſulta aux approches du carnaval ; il avoit le viſage enflammé, une démangeaiſon générale, & des clous particuliérement aux bras. Je lui conſeillai le régime, la tiſane de doche avec le ſel de *Glauber* & la réglisſe, pour le purger légérement.

Quelques jours après il me fit inviter de l'aller voir. Il n'avoit rien fait, & outre les clous qui s'étoient multipliés, le viſage toujours haut en couleur, & le cou étoient prodieuſement enflés, comme dans un violent éryſipele ; la reſpiration étoit gênée, le pouls dur ; le malade avoit de la fievre.

Je débutai par la ſaignée du bras, elle fut répétée deux fois, & toujours avec le pédiluve tiéde en même temps, ſoir & matin ; il fallut cependant venir à la ſaignée de pied : il prenoit de la

tiſane ci-deſſus, du bouillon de veau, des remedes émolliens, quelquefois laxatifs; il put enfin être purgé avec le ſéné, la confection Hamec, & le ſyrop de nerprun. Il fut le ſoir le mieux poſſible; j'eſpérois ſous peu de temps venir au purgatif pour achever d'éliminer cette humeur ſcabieuſe qui s'étoit portée ſi violemment à la tête : pour continuer d'en favoriſer la révulſion, j'inſiſtai ſur les bains de jambes, & les lavemens.

Mais dans la nuit même il s'éleva ſur les parties ſupérieures de ſon corps une multitude preſque inombrable de phlyctenes de groſſeur de pois & d'avelines, qui devinrent comme des noix ordinaires; l'éruption de ces phlyctenes continua pendant 5 à 6 jours, ſur tout aux bras, où ſe communiquant par leur contiguité, elles formerent des ampoules de la largeur de la main, faiſant poche comme après une brûlure; trois ou quatre occupoient chaque bras à l'entier. Les poignets ſe gonflerent comme dans la petite-vérole, le pouls y devint également preſque imperceptible. A cette époque le délire, qui s'annonçoit, diſparut; le viſage & le cou commencerent à ſe détendre; ils ne recouvrerent néanmoins leur volume naturel que lorſqu'il vint, en moindre quantité pourtant, aux reins, au ventre &

aux extrémités inférieures, de ſemblables véſicules ; les pieds s'enflerent à leur tour, & juſqu'à ſe gercer.

Quelle que fût cette humeur, je crus qu'il étoit de premiere néceſſité de lui procurer iſſue pour éviter la réſorbtion : ainſi je fis, à chaque viſite, ouvrir ces eſpeces de dépôts, mais ſur des linges, afin que le lit ne fût pas baigné de l'affluence d'une eau claire qui en découloit, & qui, ſous vingt-quatre heures, devenoit purulente dans les véſicules qui avoient échappé aux ciſeaux. Le moyen en effet de n'en avoir pas oublié.

Sous leur pellicule étoit une chair vermeille qui ſe couvroit de galles, & toutes enſemble, par leur jonction, faiſoient de ce miſérable un objet d'horreur ; elles rendoient une odeur inſupportable : on ne pouvoit les toucher ſans s'infecter les doigts de la ſuppuration qui à la moindre preſſion s'échappoit de ces eſpeces d'ulceres, qui dura pluſieurs jours, & qui tarit enfin. Les galles ſécherent, tomberent par écailles ; il s'en trouvoit matin & ſoir des poignées dans le lit, comme il arrive dans la deſquamation de la petite-vérole. *Memini preſſuræ uvæ.*

N'ayant aucun lieu d'accuſer ici une fonte des fluides, ou par excès de boiſſon, car cet homme n'a pas donné dans

la crapule, ou par le grand âge, ou par une ſuite de maladie chronique, ou par l'effet de la fievre putride qui produit quelquefois des phlyctenes ſans cauſe manifeſte (1), je ne crus appercevoir qu'un *conamen naturæ materiem morbificam expellentis*, effort auquel il falloit prêter les mains en favoriſant cette criſe *quâ datâ portâ*, en abſorbant, le plus poſſible, la maſſe & l'acrimonie de la matiere, en procurant la diverſion de ſa ſurabondance par les urines & par les ſelles.

Dans ces vues, & pour ſoutenir à la nature des forces dont elle a ſi grand beſoin en toute maladie cutanée (2), je me donnai bien de garde de preſcrire la

(1) En décembre 1768, je traitois avec feu m. *de la Gauterais*, médecin à Saint-Hilaire, feu m. *Vatar*, prieur de la Manceliere, d'une fievre putride qui dévaſtoit ſa paroiſſe, ſous laquelle, pour comble de ſon malheur, elle le vit ſuccomber. Il lui ſurvint au huit ou neuvieme jour une ample ampoule au bras droit, pleine d'une ſérofité limpide, que nous ſoupçonnâmes d'abord provenir de quelque véſicatoire appliqué à notre inſçu par ſon chirurgien, qui nous proteſta, ce que nous vérifiâmes, n'y avoir nullument penſé.

Je me ſuis trouvé depuis avec feu m. *Poſtel Franciere*, médecin à Barenton, qui m'a dit avoir vu une ſemblable ampoule s'élever à la cuiſſe d'une dame en pareil cas.

(2) *Voyez* Tiſſot, *éryſipele*.

ſaignée qu'un mouvement de fievre ſembloit encore indiquer ; je donnai même le bouillon de veau & de volaille avec un bouquet d'herbes ; je ſubſtituai à la tiſane de doche celle de ſcorſonere, de chiendent & de réglisſe ; je fis prendre, deux fois le jour, des poudres de douze grains d'yeux d'écreviſſe, & de cinq grains de nitre ; j'entretins, par des lavemens, la liberté du ventre, toujours d'ailleurs ſerré ; je procurai, tous les quatre à cinq jours, avec les tamarins, la manne & le nitre, quelques évacuations qui continuerent long-temps d'être de toute fétidité : ce qui fut toujours pour moi une raiſon de répéter ce minoratif, juſqu'à ce qu'elles ne donnaſſent plus qu'une odeur ordinaire. Les urines s'étoient grandement établies.

Tous ces ſecours réunis diſſiperent enfin cette ſinguliere éruption en cinq ſemaines. Le malade alors commença à ſortir de la maiſon. Sa convaleſcence s'eſt faite à ſouhait, & ſans autre inconvénient que de perdre ſes cheveux, & d'avoir, pendant plus d'un mois, le viſage rouge comme au relever d'une petite-vérole confluente, dont cette maladie a imité ſi réguliérement les phaſes qu'il y a tout à croire qu'elle eſt eſſentiellement telle, mais d'une qualité

ſpécialement cryſtalline (1) : telle eſt au reſte à-peu près le diagnoſtic que je m'en fis, & ſur lequel je dirigeai mon plan de curation.

» *Si quid noviſti rectius iſtis,*
» *Candidus imperti.*

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que cet homme eſt complétement guéri ; qu'il a recouvré ſa ſanté & ſes forces, & ſi bien qu'il vaque librement à des travaux d'autant plus pénibles pour lui, que depuis 15 à 18 ans, il occupoit une place aſſez tranquille, que la longueur de cette maladie lui a fait perdre.

P. S. Je voulus d'abord, par les véſicatoires aux jambes, détourner l'orage, des parties ſupérieures, mais j'éprouvai toujours une réſiſtance invincible ; j'y parvins en quelque ſorte par l'application, faite deux fois le jour, de bettes chargées de

(1) Je me ſouviens qu'en 1769, pluſieurs des penſionnaires de mm. les profeſſeurs de notre college, eurent la petite-vérole : l'éruption ſe fit chez tous à l'ordinaire ; mais chez un elle diſparut, & ne reſortit qu'après cinq jours ; que dans une nuit il s'éleva des boutons pleins d'un pus auſſi véritable que celui qui ſe forme par la marche non interrompue de cette maladie ; je les fis ouvrir, comme c'eſt ma coutume, à ma viſite du matin. La maladie fut longue, il fallut des véſicatoires ; elle ſe termina cependant heureuſement.

baſilicum

basilicum sur les deux avant-bras totalement au vif, par l'enlevement des peaux que le seul frottement de la chemise y avoit opéré comme par tout ailleurs : j'en obtins, & sur tout du bras droit, pendant au moins trois semaines, une toute aussi copieuse & vraie suppuration que l'on eût pu attendre de tout épipastique.

OBSERVATION

Sur les bons effets de l'application du figuier d'Inde, sur les tumeurs inflammatoires de la goutte ; par m. Paulle, chirurgien de S. A. S. monseigneur le prince de Monaco.

Au mois de juillet 1778, je fis un voyage en Italie avec S. A. S. monseigneur le prince de Monaco ; nous séjournâmes peu de jours à Monaco d'où nous partîmes pour nous rendre le premier août à Carnolet, maison de plaisance située dans sa principauté. Le lendemain de notre arrivée S. A. éprouva des douleurs d'entrailles ; peu de temps après elles furent suivies d'une diarrhée assez considérable, qui dégénéra même en dysenterie. Ces premiers accidents m'en imposerent ; je les pris pour les effets de quel-

ques mauvaiſes digeſtions. Je preſcrivis donc une diéte rigoureuſe, & des lavemens fréquens, mais ſans fruit; le pouls devint ſucceſſivement petit & concentré, la peau ſéche & brûlante, l'altération conſidérable, il ſurvint des téneſmes, des anxiétés cruelles: ces accidens me préſageoient bien une maladie grave, mais ſuſpendoient mon jugement ſur ſon véritable caractere. Les ſix premiers jours je m'en tins aux remedes généraux, la diéte & les lavemens avec les décoctions émollientes. Le ſeptieme jour l'éréthiſme dans les voies inteſtinales ſe relâchant un peu, je fis prendre un minoratif compoſé de manne & d'huile d'amande douce; ce léger purgatif provoqua une évacuation très abondante de matieres glaireuſes & ſanguinolentes; je donnai au malade, pour toute boiſſon, l'eau d'orge ſimple; les jours ſuivans le ſang continuant de fluer par les ſelles, la ſortie de gros flocons du mucus inteſtinal par la même voie, me firent préſumer que le déſordre pouvoit naître des écarts que la goutte faiſoit ſur les inteſtins. Ces accidens joints au ſigne commémoratif (car il faut remarquer que monſeigneur le prince de Monaco, depuis plus de dix années, eſt ſujet à des accès de goutte très violens, mais qui juſqu'alors ne s'é-

toient manifeſtés qu'extérieurement, & ſpécialement aux extrémités), me confirmerent dans mon ſentiment ſur la véritable cauſe de la maladie que je regardai & que je traitai dès lors comme une goutte remontée. L'indication à remplir étoit de diſſiper l'orage qui exerçoit ſes ravages ſur la maſſe inteſtinale, en dirigeant vers les extrémités le mouvement de la matiere qui l'excitoit. Je preſcrivis donc des pédiluves d'eau tiéde, leur uſage produiſit l'effet que j'en attendois; après le ſecond bain S. A. éprouva une légere douleur ſur le gros orteil du pied droit, à l'endroit de l'articulation de la premiere phalange avec la ſeconde; les bains furent continués, la douleur augmenta & ſe fit ſentir également du côté oppoſé; des tumeurs inflammatoires ſe manifeſterent aux deux genoux & ſur les deux pieds, l'état du paroxyſme ne demandoit d'autre remede qu'un topique adouciſſant & relâchant. J'étois bien muni d'un qui ſe diſtribue à Paris comme un ſecret infaillible, ſa dénomination ſeule me l'avoit rendu ſuſpect, & les métaſtaſes funeſtes auxquelles de ſemblables remedes avoient ſouvent donné lieu, me le faiſoit écarter avec le plus grand ſoin : je me contentai de l'uſage des fleurs de ſureau & du ſon bouilli dans l'eau; le peu

d'effet que leur application produiſoit, laiſſoit toujours le prince en proie aux plus vives angoiſſes ; je n'attendois plus de ſecours que de la nature, lorſqu'un particulier, animé d'un vif intérêt pour la perſonne de ſon ſouverain, vint me préſenter une plante dont il aſſuroit avoir éprouvé lui-même l'efficacité dans des accès violens de goutte dont il avoit été tourmenté. Je l'examinai, & je reconnus que c'étoit la véritable feuille du figuier d'Inde, connu ſous les noms d'*opuntia*, raquette, nopal ou cardaſſe, *cactus coccinellifer*, qui croît en très grande quantité ſur les rochers de Monaco. Comme elle abonde ſpécialement en ſubſtance mucilagineuſe adouciſſante & relâchante, l'état fâcheux du malade me détermina à l'employer ; j'en coupai un morceau de l'épaiſſeur de deux lignes, je le dépouillai de la pellicule qui le couvroit, &, après lui avoir communiqué un degré de chaleur convenable, je l'appliquai ſur toute l'étendue de la tumeur enflammée ; un ſommeil de 4 heures, ſans interruption, ſuccéda ; le malade, à ſon réveil, aſſura que la douleur étoit moins vive ; je trouvai la chaleur un peu modérée ; la peau humectée ſembloit annoncer de la diſpoſition à la tranſpiration ; je la favoriſai par une décoction d'eſquine à laquelle

j'ai ſubſtitué, pendant le cours de la maladie, celle de fleurs de ſureau; après douze heures, je trouvai la portion de feuilles entiérement deſſéchée, la tumeur un peu diminuée, l'inflammation totalement diſſipée, & la douleur peu conſidérable : j'en continuai l'uſage juſqu'au huitieme jour, terme auquel tous les accidens diſparurent, & que le reſſort des parties, quoiqu'un peu affoibli, fut cependant rétabli. Les détails de cette cure ſi promptement opérée, ne manquerent pas d'être ſçus dans tout le pays; différentes perſonnes, tourmentées de la goutte, vinrent ſe préſenter à moi, & dans les plus violens paroxyſmes, ils reçurent de l'application méthodique de cette plante tout le ſoulagement qu'elles en attendoient. Monſeigneur le prince de Monaco, de retour à Paris, en a apporté avec lui, & ayant reſſenti à deux différentes repriſes les atteintes de ſa goutte, en a fait uſage auſſi-tôt; le ſuccès fut toujours conſtant, cette plante a arrêté le mal & prévenu ſes effets. Pluſieurs lettres récemment arrivées de Nice, & entr'autres une de m. le marquis *de Châteauneuf*, nous apprennent la cure d'une infinité de goutteux, opérée par l'application des feuilles du figuier d'Inde. Cette nouvelle découverte, ajoute-t-il lui-même dans ſa let-

tre, s'eſt répandue juſqu'à Turin où tous nos médecins & nos chirurgiens s'empreſſent d'en faire uſage.

Extrait d'une lettre écrite de Nice le 29 décembre 1778, à S. A. le prince de MONACO, *par m. le marquis de* CHATEAUNEUF.

J'eſpere que vous n'aurez plus reſſenti aucun mouvement de goutte moyennant l'application de cette merveilleuſe feuille, qui fait des miracles dans cette ville, non-ſeulement ſur les goutteux, mais auſſi pour les ſciatiques, maux de reins, & rhumatiſmes : ceux qui n'en ſont pas guéris radicalement en ſont ſoulagés. Mon beau-frere en fait l'expérience dans le moment ; il a une de ſes attaques de goutte des plus violentes ; il n'a que la tête & l'eſtomac de libre ; il eſt empaqueté dans les feuilles, & quoiqu'il lui ſoit impoſſible de bouger dans ſon lit, il y eſt avec de très petites douleurs qui le laiſſent repoſer. J'ai imaginé que vous ne ſeriez pas fâché d'être informé du bien que fait cette bénite feuille dont je ferai uſage ſi le malheur m'en veut. Notre gouverneur en a fait un envoi à Turin, avec un mémoire pour l'application.

LETTRE

De m. BALME, *médecin au Puy en Velay, à m.* BONNEL DE LA BRAGERESSE, *pere, médecin à Mende en Gévaudan, ſur l'inoculation.*

MONSIEUR,

Mon deſſein, en vous adreſſant cette lettre, n'eſt point de ſolliciter votre ſuffrage en faveur d'une pratique qui a encore des adverſaires, & qui vraiſemblablement en aura tout autant de temps que l'amour-propre, ou les préjugés domineront.

Nous n'ignorons point ici le bien que vous avez procuré dans votre province par l'inoculation, & que vous ne ceſſez encore de lui continuer ; mais c'eſt le droit d'une expérience conſommée, & d'une réputation bien méritée, que de ſubjuguer les eſprits au point d'écarter tout ce qui peut être ou devenir un obſtacle au bien & aux lumieres que l'on cherche à répandre.

Il eſt fâcheux que le peu de ſéjour que vous avez fait dans notre ville n'ait été utile qu'à vos confreres, & à quelques

particuliers, objets de votre voyage ; nous aurions vu ſans doute une pratique auſſi ſalutaire introduite dans une ville à qui le ravage des épidémies paſſées en indiquoient le beſoin & la néceſſité.

Mais ce que les médecins de la ville n'ont pu, ou n'ont pas voulu faire, le hazard ou la nature en a donné un exemple extraordinaire, & bien convaincant. Je ne doute pas de la révolution qui doit en être l'effet : j'ai découvert dans les eſprits de l'admiration ſur ce fait ſingulier ; il n'eſt qu'un pas à la détermination, & j'oſe dire qu'elle aura lieu. On m'a dit même, depuis peu, que des parens inquiets & ſoigneux pour la ſanté & la beauté d'une demoiſelle, venoient de la faire inoculer.

Je n'ai garde d'accuſer mes concitoyens d'une oppoſition formelle à l'inoculation, oppoſition qui ne ſeroit fondée que ſur des préjugés. Non : ce n'en eſt point la raiſon, il faut la chercher dans leurs caracteres... Contens, ce ſemble, de leur ſort, ils cherchent peu à l'améliorer : ce n'eſt qu'à la longue qu'ils goûtent & affectionnent les avantages nouveaux. Ils accueillent fort peu les nouvelles entrepriſes ; les nouveaux projets les remuent & les inquietent ; & les découvertes nouvelles les amuſent ſans les intéreſſer. En

un mot, tout ce qui peut attaquer leurs uſages & leurs coutumes n'eſt pas reçu au premier abord bien favorablement, mais ne donne pourtant pas lieu à montrer de l'opiniâtreté dans les choſes qui participent au bien général.... D'après ce que je viens de dire, vous ne ſerez pas ſurpris que l'inoculation n'ait pas encore été introduite dans nos murs : ce n'eſt pas oppoſition formelle, c'eſt indifférence.

Les ſymptômes de la petite-vérole s'étoient manifeſtés chez deux enfans de la famille nombreuſe de m. *R. C.*; la mere inquiete ſur leur ſort, ainſi que ſur celui de ſept ou huit autres de ſes enfans qui ne l'avoient point eue, s'entretient en leur préſence, avec ſon mari, des triſtes effets de cette maladie, du bien qu'elle a entendu raconter de l'inoculation, de quelle façon à-peu près on la pratique, & de l'envie qu'elle auroit de faire inoculer ceux qui pourroient échapper à la contagion, afin de prévenir des maux plus grands dans un âge plus avancé.

Une petite fille, de l'âge de dix ans, écoute avec beaucoup d'attention tout cet entretien, d'après lequel elle ſe détermine à s'inoculer elle-même. Déjà ſujette à des fluxions qui ſe jettoient tantôt ſur un œil, tantôt ſur l'autre, elle croit trouver dans l'inoculation le vrai

moyen de conſerver la vue qu'elle craint de perdre par une petite-vérole naturelle; &, malgré le peu d'intérêt que le pere & la mere avoient mis dans cette converſation, elle ſe fortifie dans ſa réſolution, la communique à ſa mere qui ne fait qu'en rire ſans la déſapprouver.

La mere fixée dans un appartement pour donner ſes ſoins aux deux petits malades, & accompagnée de ſes autres enfans, cede aux deſirs de ſa fille, bien perſuadée qu'il faut bien d'autres moyens pour communiquer cette maladie, & que ceux qu'elle connoît, & dont l'enfant veut faire uſage, ſeront inſuffiſans; ainſi, ſoit par complaiſance, ſoit par maniere de paſſe-temps, elle offre de l'aider dans ſon opération.

A cet effet la petite prend une épingle qui ſervoit à ſon ajuſtement, & aidée par une petite ſœur de l'âge de 4 ou 5 ans, qui lui tient la main, elle ſe fait, avec la précipitation d'un enfant ſenſible & vif, deux égratignures dans la partie interne de l'avant-bras gauche, leſquelles étant jugées par elle-même inſuffiſantes, attendu qu'il n'a point paru de ſang, la font recourir à une troiſieme égratignure dans la même partie, dont la grandeur & la profondeur prouvent le courage, j'oſe dire héroïque, de cet enfant.

La mere ſurpriſe, ſe détermine à lui donner ſes ſoins; bien perſuadée que le fil eſt abſolument néceſſaire à cette opération, elle en retire un d'un morceau de charpie, qu'elle va tremper dans un bouton bien ſuppuré de petite-vérole, qu'un des petits malades avoit au front, & qu'elle perce à cet effet. Le fil ainſi bien enduit de pus, eſt mis avec beaucoup de ſoin dans la petite plaie aſſez profonde, & il eſt fixé au moyen d'un ruban dont le bras eſt entouré.

On rit, on garde le ſecret, & on oublie même cette opération, dont l'effet ſe découvre viſiblement au quatrieme jour; elle en eut pourtant les annonces dès le 3e jour: mais la mere, peu inſtruite, ne reconnut pas la petite-vérole à ces premiers ſignes; l'inoculée ſe plaignit d'un mal de tête violent qui obligea de la mettre au lit, & détermina la mere à la faire ſaigner. Il ne lui reſtoit plus aucune idée de l'effet de l'inoculation qui avoit été pratiquée; elle préſumoit tout au plus les annonces de la petite-verole communiquée par la contagion.

Le lendemain, quatrieme jour de l'opération, l'enfant ſe plaint d'une douleur vive au bras gauche; la mere veut en prendre connoiſſance, & elle reconnoît la plaie faite pour l'inoculation dans un

état d'inflammation fort vive, & couverte d'un bouton de petite-vérole bien gros & bien animé, entouré à deux ou trois doigts de distance d'une vingtaine d'autres boutons saillans de même espece, mais aucun autre bouton ou éruption sur le reste du corps, éruption qui pourtant eut lieu le jour suivant.

La maladie ainsi développée, a parcouru tous ses temps sans aucun accident grave, ou même un peu sérieux. Notre jeune héroïne, à présent bien remise, n'aura aucune suite, ou aucune marque de la petite-vérole ; elle a eu encore l'avantage d'aider sa mere dans les secours nécessaires à ses freres & sœurs, dans le courant même de sa maladie. Tous les autres enfans de cette famille ont eu cette maladie cruelle ; la plupart en ont souffert infiniment plus qu'elle : il en est mort un, & le plus jeune a peine à se remettre ; il faut même craindre pour son sort.

Le fait est aussi simple & aussi vrai que je viens de le raconter. Que les adversaires de l'inoculation en jugent comme il leur plaira, l'observation est telle : l'avantage est démontré, & de semblables exemples sont à desirer pour ouvrir les yeux, ou pour achever de convaincre. J'ai vécu à Paris lors de la grande chaleur de cette dispute ; j'ai lu beaucoup

pour & contre; j'ai vu de loin les orages ſe former & ſe diſſiper: &, j'oſe le dire & le ſoutenir, j'ai vu les faits bien établis dans les écrits des partiſans de l'inoculation; chez les adverſaires, je n'ai vu que des raiſonnemens: vous connoiſſez, monſieur, la valeur des uns, & la futilité des autres dans la pratique de la médecine. « Les paſſions (dit m. *Thomas*), » comme un limon groſſier ſe dépoſent » inſenſiblement en roulant à travers les » ſiecles, & la vérité ſurnage....».

J'ai l'honneur d'être, &c.

Au Puy en Velay, 19 *décembre* 1778.

REMARQUES PARTICULIERES

Sur les maladies vénériennes, qui tendent à prouver qu'elles participent d'une nature épidémique, &c.; par m. NOEL, *membre du college & de l'académie royale de chirurgie de Paris, &c.* (1).

Les ſentimens des auteurs ſur l'origine de la vérole en Europe ont été très partagés, & l'on ſait qu'*Aſtruc* & ſes ſecta-

---

(1) Ces remarques nous ont été remiſes il y a pluſieurs mois.

teurs prétendirent qu'elle avoit été apportée de l'Amérique, par la flotte de *Chriſtophe Colomb*, en 1493, ou en 1494; mais l'on ſait auſſi que depuis, le docteur *Sanchez* a prouvé que *Colomb* ne pouvoit avoir apporté la vérole, puiſqu'elle exiſtoit déjà en Europe avant le retour de ſon premier voyage du nouveau Monde, & qu'elle avoit commencé au contraire par une épidémie qui ravagea preſque dans le même temps l'Eſpagne, la France, l'Italie & le Nord; ce dernier auteur cite même, en faveur de ſon ſyſtême, l'autorité de pluſieurs médecins qui écrivirent peu après la naiſſance de la vérole, comme *Marcellus Cumanus*, *Joannes Widman*, *Gaſpard Torella*, *Bartholomeus Montagnana*, *Antonius Benivenius*, *Fracaſtor*, *de Vigo*, *Wendelius Hock*, *Jacobus Cataneus*, *Petrus Trapolinus*, *Joannes Almenar*, & *Marinus Brocardus*, &c. tous aſſurent poſitivement que la vérole a commencé par une épidémie qui ſe communiquoit le plus ſouvent ſans l'acte du coït ni aucun commerce impur. Quoiqu'on n'ait pas fait aux paſſages hiſtoriques & pathologiques, toute l'attention qu'ils méritent, parce que ces maladies ont beaucoup changé du caractere qu'elles avoient autrefois, il n'eſt pas moins vrai qu'elles participent encore

d'une nature épidémique, ainſi que les obſervations ſuivantes me l'ont prouvé long temps avant même que j'euſſe connoiſſance de l'ouvrage de m. *Sanchez*.

Depuis l'année 1766, juſqu'à 1773, ayant été occupé dans l'hôpital militaire de Nancy au traitement des ſoldats vénériens, dont le nombre montoit chaque jour depuis 150 juſqu'à 200 malades, j'y ai remarqué conſtamment que ces ſoldats, bien qu'ils fuſſent d'âge & de tempérament différens, qu'ils vinſſent de divers régimens & de différentes villes de garniſon, qu'ils euſſent vu par conſéquent différentes femmes gâtées; j'ai remarqué, dis-je, que les $\frac{3}{4}$ de ces ſoldats avoient, pendant l'été, la gonorrhée; que l'automne, on voyoit le même nombre de malades avec des gonorrhées tombées dans le ſcrotum, & quelques bubons aux aines; tandis que l'hiver les bubons aux aines, les chancres ſur la verge, les puſtules & les dartres véroliques étoient très fréquens, & qu'on rencontroit peu de chaudes-piſſes primitives. J'ai eu lieu d'obſerver ces mêmes phénomenes pendant ſept années que j'ai été attaché à cet hôpital. Pour m'en aſſurer davantage, je me ſuis adreſſé à des chirurgiens de pluſieurs autres hôpitaux militaires, & même à ceux qui m'ont ſuccédé dans celui de

Nancy, ils ont tous confirmé ma remarque, quoiqu'ils n'aient pu d'abord imaginer que cela pût dépendre d'une disposition particuliere des temps & des saisons.

J'ai fait plus, je me suis adressé depuis peu à m. *Gardane*, chirurgien du roi en sa grande prévôté à Paris, qui a été chargé avec m. *Gardane* son parent, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, du traitement populaire des vénériens de cette ville : nous avons trouvé (dans les registres tenus depuis plusieurs années, & dans lesquels les dates & les symptômes vénériens sont consignés exactement) des faits qui confirment si parfaitement mes remarques sur l'épidémie de ces maladies, que je me propose d'en dresser une table particuliere que je rendrai publique incessamment.

Les observations faites sur les malades, que j'ai traités en ville, m'ont donné le même résultat ; mais ce qui achevera peut-être de persuader que la disposition épidémique des maladies vénériennes existe réellement, c'est que pendant l'été de 1769, il y eut de ma connoissance, dans une petite ville de province que je ne puis nommer, près de soixante personnes, hommes & femmes mariées, de tous âges & tempéramens, qui eurent la gonorrhée presque dans le même moment,

ment, ſans qu'ils aient eu, à ce qu'ils aſſuroient, aucun écart à ſe reprocher ; la plupart n'étoient point ſuſpects. Cet événement leur parut même ſi ſingulier, qu'ils ſe le diſoient entr'eux comme s'il n'eût été queſtion que d'un ſimple rhume.

En ſuppoſant donc que, dans ce fait auſſi certain que les précédens, il y eût eu deux ou trois de ces hommes ou femmes gâtés qui aient pu infecter tous les autres dans le même temps (déſordre qui ne peut guere arriver dans une petite ville ſans être connu), il reſteroit toujours très difficile à expliquer comment le virus communiqué par ces perſonnes avec plus ou moins de malignité & d'ancienneté ; comment, diſons-nous, le virus pourroit produire les mêmes ſymptômes vénériens dans le même temps, ſi les influences de l'air & des ſaiſons n'y contribuoient pas.

Perſonne n'ignore que les ſaiſons plus ou moins chaudes ou froides, ſeches ou humides, en modifiant la tranſpiration des corps, peuvent augmenter ou diminuer auſſi l'intenſité de certaines maladies ou de fievres déjà formées ; mais s'ils produiſent à la fois un grand nombre de fievres malignes, putrides, ou de rhumes catarrheux, &c dans un grand nombre de corps différemment conſtitués,

alors on dit que ces maladies ſont épidémiques : puis donc que les maladies vénériennes, comme nos obſervations l'annoncent, préſentent les mêmes phénomenes, ne s'enſuit-il pas en même temps que ſi elles ſe communiquent, elles ne ſont pas moins épidémiques que par un contact immédiat ? & qu'ainſi le ſentiment des anciens (que nous avons cités plus haut) ſur l'origine de la vérole en Europe, ſe trouve pleinement juſtifié.

J'ajouterai à toutes ces remarques, qu'en général il m'a paru que les accidens vénériens primitifs étoient des maladies propres à la jeuneſſe, à-peu-près comme la petite-vérole & la rougeole le ſont à l'enfance, & que lorſqu'on a été attaqué de ces maladies deux ou trois fois dans la chaleur de l'âge, on n'y eſt plus ſi ſujet ; mais bien plus volontiers à la vérole qui ſemble être une cachexie plus analogue à l'âge avancé. En effet ne voit-on pas que la plupart de ceux qui ont eu trois ou quatre maladies vénériennes primitives, y ſont enſuite moins expoſés, quoiqu'ils continuent à vivre avec des femmes ſuſpectes, & même gâtées, leſquelles infectent inſtamment d'autres perſonnes qui ſont plus jeunes.

On voit par tous ces détails, auſſi intéreſſans qu'ils ont été peu examinés

juſqu'à préſent, qu'il ſeroit néceſſaire que les gens de l'art, qui dirigent les hôpitaux militaires de vénériens, fiſſent de nouvelles expériences ſur leurs malades; je dis plutôt dans les hôpitaux militaires qu'à Bicêtre, parce qu'on y eſt dans l'uſage d'y inſcrire ſur des journaux le nombre des malades qui y entrent, & les ſymptômes de vérole dont ils ſont attaqués; au lieu qu'à Bicêtre il ne s'y préſente ordinairement que des véroles anciennes & invétérées, ſur leſquelles il ne ſeroit pas auſſi facile de faire les mêmes expériences. Sur ces journaux on inſcriroit non-ſeulement le nom des malades, leur ſexe, mais auſſi les eſpeces d'accidens primitifs ou conſécutifs, ſans oublier leur âge, leur tempérament, le pays, le climat, le temps, & les différentes ſaiſons, combien de fois ils pourroient être expoſés aux mêmes ſymptômes primitifs ou conſécutifs, ſavoir même ſi ce ſont les mêmes maladies, par quelle eſpece de contact ils les auroient gagnées, leur conduite, ſi c'eſt avec la même femme ou pluſieurs ſucceſſivement. Le tout étant examiné avec attention ſur un grand nombre de malades de pluſieurs contrées, on formeroit des tables parhologiques d'après leſquelles il ſeroit poſſible de juger, d'une maniere juſte, de la nature des

maladies vénériennes, jusqu'à quel point elles sont contagieuses & épidémiques, en quoi l'âge, le tempérament & la débauche, les saisons & les pays peuvent les faire naître ou les aggraver.

CONSULTATIONS

Pour m. BOUTEILLE, docteur en méd.

M. *Maret*, docteur en médecine, & secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon; m. *Sumeire*, docteur en médecine à Marignane en Provence; m. *Gallot*, docteur en médecine à Saint-Maurice-le-Girard en bas Poitou; & m. *Longavan*, docteur en méd. à Avranches, m. *de la Croix*, doct. en méd. à la Ferté-Bernard, nous ont fait passer des consultations pour m. *Bouteille* (1). Comme les trois dernieres se rapportent à la consultation insérée dans le journal de mars, *pag.* 249, nous ne mettrons sous les yeux de nos lecteurs qu'un extrait de celle de m. *Sumeire*; mais nous insérerons ici en entier la consultation de m. *Maret*, différente de celle de ses confreres, en ce qu'il ne fait mention d'aucun exutoire,

(1) *Voyez* son mémoire à consulter, *journal de février*, pag. 173.

& qu'il propoſe de procurer une diarrhée pour obtenir la ſolution de la maladie.

Nous avons adreſſé les autres conſultations en original à m. *Bouteille*. Il y trouvera les témoignages flatteurs de l'eſtime & de la ſenſibilité de ſes confreres.

EXTRAIT

De la conſultation de m. SUMEIRE.

« On tentera de rappeller le levain miliaire à la ſurface du corps, dans le mois de mai, ou bien dans le temps que la nature l'y dirige. Si le malade peut ſupporter alors cette ſorte d'épreuve, on ſait qu'une chemiſe infectée de miaſmes miliaires peut être employée à cet effet; il ſeroit bon de faire précéder des bains légérement tiédes, dont les effets ſont très propres à favoriſer l'éruption que l'on deſire. L'uſage des infuſions diapnoïques, & des bols faits avec le camphre, les abſorbans & l'opium, peut concourir en même temps à ce but. Dans toutes les ſaiſons je conſeillerois de faire uſage de la décoction de la ſavonaire très recommandable aujourd'hui par ſes propriétés apéritives, réſolutives & diaphorétiques. Dans les temps convenables, & ſur tout en automne on eſſaieroit l'eſſence antimoniale de *Huxham*, avec un régime

légumineux, mucilagineux, humectant, &c. ».

CONSULTATION

Pour m. BOUTEILLE, docteur en médecine; par m. MARET, *docteur en médecine, & secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon.*

L'ÉTAT où se trouve m. *Bouteille*, & sa qualité de pere de famille, suffiroient pour intéresser à son sort toutes les ames sensibles, & pour faire desirer à tous les médecins de lui rendre la santé. Quel intérêt ne doit-il donc pas inspirer quand à tant de titres il réunit ceux de confrere & de confrere également distingué par les qualités de son esprit, que par celles de son cœur, par ses connoissances & ses talens, que par le bon usage qu'il en fait.

Ces motifs me décident à hasarder une réponse aux questions qu'il a faites par la voie de votre journal, & à vous prier de lui faire passer ma réponse si vous croyez qu'elle puisse contribuer en quelque chose au changement en mieux de son état.

Il demande, 1°. quelle est la nature de sa maladie; 2°. quelle en est la cause,

& en particulier ſi cette cauſe ſeroit un reſte du levain miliaire; 3°. quelle méthode curative il doit ſuivre; 4°. par quels prophylactiques il pourroit prévenir les effets du retour de l'hiver. Je vais tâcher de répondre ſucceſſivement à chacune de ces queſtions.

La connoiſſance du caractere du levain miliaire, & la ſympathie démontrée de la peau & du canal inteſtinal me paroiſſent devoir fournir la réponſe à la premiere.

Quoiqu'on n'ait pas ſur ce levain des lumieres aſſez préciſes pour déterminer ſon eſſence intime, on ſait, à n'en pouvoir douter, qu'il eſt très âcre, très tenu, très mobile, qu'il ne peut être corrigé par aucun moyen connu, & que la maſſe humorale, qui en eſt une fois infectée, ne peut ſe dépurer que par l'expulſion de ce levain, ſoit par les ſelles & les urines, ſoit par une éruption ſuivie de la deſquamation de l'épiderme.

On ſait d'ailleurs qu'il y a entre la peau & nos inteſtins un commerce ſympathique obſervé dès le temps d'*Hippocrate*, à raiſon duquel les humeurs paſſent de l'une aux autres, ſouvent avec une rapidité inconcevable, & c'eſt cette obſervation qui a donné lieu à cet apho-

riſme : *alvi laxitas*, *cutis denſitas*, *& vice versâ*.

M. *Bouteille* a eſſuyé une fievre miliaire ſi fâcheuſe, qu'elle l'a réduit à l'extrémité, & un traitement trop actif a troublé les opérations de la nature, de maniere que l'éruption s'eſt faite plus tard qu'elle ne l'auroit dû.

Dans ces cas là il eſt rare que l'éruption ſoit ſuffiſante, le ſéjour trop continué de l'âcre a perverti la maſſe humorale au point de faire contracter, à la plus grande partie de la lymphe, l'acrimonie du levain miliaire; & comme l'éréthiſme des ſolides en eſt augmenté, il eſt preſque impoſſible que la dépuration ſoit complette, & ce n'eſt qu'à l'aide du temps & d'un traitement approprié, que les excrétions ſucceſſives peuvent la completter.

Les accidens, que m. *Bouteille* a éprouvés depuis ſa guériſon apparente, ne paroiſſent pas permettre de douter que le levain miliaire, ayant ſéjourné long-temps dans la maſſe humorale, n'y ait cauſé l'altération dont je viens de parler; que la dépuration, qui devenoit difficile, n'ait été imparfaite, & qu'il ne reſte encore dans les humeurs une portion de ce levain. La preuve s'en tire notamment des

éruptions que m. le malade a eues en différens temps; & le ſoulagement, que lui ont procuré ces criſes inſuffiſantes, y ajoute encore, en démontrant que la matiere, qui les a formées, a diminué la ſomme de celle qui entretient la maladie.

Dès lors il me paroît certain que tous les accidens que m. *Bouteille* éprouve dépendent du dépôt d'un reſte de levain miliaire ſur la tunique des inteſtins, & qui, à raiſon de ſa tendance naturelle à ſe porter à la peau, & de ſa difficulté à s'y fixer, s'eſt rejetté ſur les parties où la ſympathie le dirigeoit, & y a occaſionné les ſpaſmes douloureux, les angoiſſes, le mal-aiſe qui accompagnent toujours le ſéjour des âcres dont la préſence gêne les ſécrétions alvines en irritant les nerfs.

Cela poſé, il me ſemble qu'on peut regarder la maladie comme un ſpaſme des inteſtins avec matiere; & que cette matiere, trop tenue pour former des obſtructions ſenſibles, obſtrue ſeulement les vaiſſeaux lymphatiques & les glandes inteſtinales.

On voit encore que ſi l'on eſt dans le cas d'admettre cette ætiologie, le ſéjour d'un reſte de levain miliaire dans les tuniques du canal inteſtinal eſt la vérita-

ble cauſe de la maladie de m. *Bouteille.*

En partant de ce principe je croirois que la méthode curative à ſuivre doit avoir pour objet de rappeller à la peau, autant qu'il ſera poſſible, la matiere âcre, & de ſolliciter en même temps une diarrhée qui en entraînant une grande partie de celle qui eſt fixée dans les glandes inteſtinales, puiſſe diminuer la quantité de celle qui doit être portée à la peau, & favoriſer la dépuration de la maſſe humorale.

Mais la continuité du ſpaſme, l'affoibliſſement du malade, l'éréthiſme local des inteſtins doivent engager à modifier les indications, &, d'après cette apperçue, voici ce qu'il me ſemble qu'on pourroit faire.

1°. Expoſer tous les jours le malade, pendant une heure ou deux, à un bain de vapeurs humides, & modérément chaudes.

2°. Frotter tous les jours la ſurface du corps avec une broſſe douce agitée en rond, & réitérer cette friction ſoir & matin.

3°. Faire boire chaque jour au malade, tant le matin à jeun que dans le cours de la journée, & même à ſes repas, une eau minérale factice A.

J'ai eu plusieurs fois occasion de reconnoître que cette eau rétablit efficacement les sécrétions & excrétions des visceres du bas-ventre, & calme en même temps les spasmes entretenus par la gêne de ces fonctions.

4°. Entretenir la liberté du ventre par des lavemens B, dont on donnera au moins un chaque jour, & établir enfin une diarrhée de plusieurs jours par l'usage du syrop de roses pâles avec le séné & l'agaric, suivant la formule du *codex* de Paris. On commencera par donner, matin & soir, six gros de ce syrop, ensuite une once, puis une once & demie, puis deux onces, & même plus s'il le faut, jusqu'à ce que ce remede produise chaque jour trois selles liquides, & un peu copieuses. On s'arrêtera à la dose qui produira cette évacuation, & on la soutiendra pendant plusieurs jours, se réglant sur les forces du malade. On interrompra l'usage de ce remede, & l'on y reviendra, suivant le besoin & l'état des forces.

Cette méthode active & irritante paroîtra peut-être peu conforme aux idées d'éréthisme & de spasme que donne l'histoire de la maladie; mais quand on réfléchira que le spasme est avec matiere, que cette matiere ne peut être corrigée,

& que la masse humorale ne peut être dépurée que par l'évacuation, je me persuade qu'on ne la blâmera point. J'ai vu cette méthode avoir le plus grand succès dans des maladies analogues à celle-ci par la qualité de la cause morbifique humorale qui ne pouvoit être corrigée, telle que la matiere laiteuse, dans les dépôts laiteux putrides ou chroniques, & un de mes amis (1) vient de guérir, par cette méthode, une jeune demoiselle que des éruptions répercutées avoient réduite au plus terrible état.

D'ailleurs le régime, en modifiant l'activité des moyens conseillés, affoiblira l'impression irritante de ces moyens, & m. le malade sera, plus que personne, en état d'en suivre un qui produise cet effet.

C'est en revenant, en automne, aux mêmes remedes pendant quelques jours, que l'on doit s'attacher à se prémunir contre l'influence de la température hyémale, & je pense que si le malade prend l'habitude de se frotter le corps avec une brosse pendant tout le cours de l'année, & de porter habituellement une chemisette, un caleçon de finette d'Angleterre, & des chaussettes de laine; il entretiendra

(1) M. *d'Antic.*

la tranſpiration de maniere à aſſurer ſa guériſon.

Si les circonſtances mettoient dans le cas de deſirer quelques modifications aux conſeils que mon eſtime pour m. *Bouteille* vient de m'engager à donner, & qu'on voulût bien m'en faire part, je me ferois un plaiſir & un devoir d'entrer à ce ſujet dans toutes les explications qu'on pourroit ſouhaiter.

Eau minérale factice. A.

℞ Eau diſtillée, ou de fontaine, bien pure. ℔ ij.
Alkali végétal cryſtalliſé, gr. xv.
Acide nitreux précipité, gr. xviij.
Limaille d'acier porphyriſée, gr. iij.

Mettez l'eau dans une bouteille que l'on puiſſe boucher bien exactement avec un bon bouchon de liége, & qui ſoit remplie à deux pouces près de l'extrémité du goulot.

Ajoutez-y la limaille d'acier, puis l'alkali, enſuite l'acide, & bouchez-la à l'inſtant; agitez la bouteille pour hâter l'action de l'acide ſur l'alkali & l'abſorption de l'air fixe qui ſera dégagé; placez la bouteille dans un endroit frais, & au bout de deux fois 24 heures, on pourra

s'en ſervir. Il ſera bon d'en préparer pluſieurs bouteilles en même temps, & de ſe précautionner pour n'en point manquer.

Il eſt inutile de faire obſerver que cette eau doit être bue froide, & la bouteille toujours exactement bouchée. On tranſvaſera l'eau pour que le fer, qui ne ſera pas diſſous, ne la trouble point.

Lavement. B.

Dans S. q d'eau commune on fera infuſer
graine de lin concaſſée ℥ ſ
On délaiera dans l'infuſion,
miel mercuriel ℥ ij.
Et l'on ajoutera une cuillerée d'huile.

A Dijon ce 20 février 1779.

MARET, docteur en médecine, ſecrét. perpét. de l'académie.

SUITE

Du mémoire ſur la fievre miliaire ; par m. BOUTEILLE, médecin à Manoſque en Provence.

LES perſonnes, qui moururent, périrent toutes dans un délire ſubit, ſuivi de convulſions ou de contractions ſpaſmodiques, qui les enlevoient bruſquement en quelques heures. Leurs cadavres exhaloient une puanteur abominable ; celui du procureur du roi rendit inabordable, pendant plus d'un mois, l'égliſe des peres Recollets où il avoit été enſeveli dans un caveau.

Ceux qui échapperent, eurent une convaleſcence ſujette à des viciſſitudes fâcheuſes ; pluſieurs tomberent dans la bouffiſſure & l'hydropiſie ; quelques-uns eurent des diarrhées opiniâtres, d'autres des coliques atroces : j'en vis qui éprouverent une éruption de furoncles par tout le corps ; d'autres qui eurent une éruption de veſſies pleines d'eau, groſſes comme des noiſettes. Beaucoup eurent des rechûtes, & tous une convaleſcence fort longue.

L'ouverture des cadavres nous découvrit des viſceres parſemés de taches gan-

greneuſes, & imbibés d'une ſéroſité jaunâtre; le tiſſu cellulaire infiltré d'une ſemblable ſéroſité abondante; la véſicule du fiel remplie d'une bile liquide à-peu-près ſemblable à la même ſéroſité. Nous n'apperçûmes d'ailleurs aucun engorgement, aucun dépôt interne. Le cerveau en particulier nous parut ſain dans toute ſa ſubſtance, & nous ne vîmes point ſur les méninges des traces d'aucune affection à laquelle nous pûſſions attribuer la céphalalgie & le délire. J'ai ſoupçonné depuis que la cauſe de ce délire, ainſi que dans la paraphrénéſie, étoit non dans le cerveau, mais dans le diaphragme affecté de phlogoſe. Je n'ai point vérifié ſur les cadavres cette conjecture faite trop tard, & je le regrette d'autant plus que cette connoiſſance auroit beaucoup influé à déterminer ſi la ſaignée du pied étoit utile ou préjudiciable dans le délire.

Laiſſer couler les ſueurs ſans les pouſſer, ni les détourner; favoriſer l'éruption ſans la ſolliciter, ſans la contrarier; fournir au ſang une aquoſité adouciſſante & abondante, qui réparât celle que les ſueurs & la moiteur continuelle lui enlevoit; mitiger par les délayans & les adouciſſans l'âcreté de l'humeur qui provoquoit les ſueurs, & par les mêmes moyens aſſouplir les ſolides dont l'éréthiſme perpétuoit

pétuoit cette excrétion, furent le but du traitement que nous adoptâmes : but ſimple auquel nous parvînmes par des moyens également ſimples & faciles.

Point de ſaignées, encore moins de purgations ni de diaphorétiques ; une ample boiſſon d'eau de veau, d'eau de poulet, & pour les plus pauvres de ris ; quelquefois, ſur tout dans les commencemens, une légere limonnade, un air libre dans les appartemens, les rideaux des lits toujours ouverts, les couvertures légeres, le tout ſans excès, des bouillons de veau, quelquefois une ſimple décoction de mie de pain blanc au lieu de bouillon, furent les moyens les plus univerſels, & le régime tint lieu de remede à la plûpart des malades.

Mais lorſque l'hétérogene miliaire fut devenu trop âcre, pour que les délayans & les adouciſſans pûſſent énerver ſon acrimonie, & refréner ſon activité, & que l'épidémie eut pris un caractere plus fâcheux, il fallut recourir aux véſicatoires appliqués de bonne heure, afin de dériver au-dehors l'humeur morbifique qu'il ne ſuffiſoit plus de corriger par les remedes internes : les évacuations cutanées, que ce topique produiſit, opérerent les effets les plus ſalutaires, qui ſe manifeſtoient dès qu'ils avoient com-

mencé d'agir ſur la partie où ils avoient été appliqués.

Enfin lorſque la miliaire parut eſcortée des ſymptômes malins, il fut néceſſaire d'ajouter aux autres ſecours un uſage modéré des cordiaux ; les actifs & incendiaires étoient inſupportables aux malades ; le cordial qui réuſſit le mieux fut l'eau de fleurs d'orange mêlée avec plus ou moins d'eau d'armoiſe, ou au défaut de celle-ci, avec l'eau pure. Nous employâmes dans le même cas, des potions légérement camphrées, du vinaigre camphré mêlé à petite doſe dans la tiſane ordinaire, ou même le camphre en ſubſtance mêlé avec le ſucre, & donné à doſe briſée & répétée : on a cru obſerver des bons effets de ce remede. Quant à moi, quoique prévenu en ſa faveur par les éloges des auteurs, j'avoue ne lui en avoir vu produire aucun qui pût juſtifier les vertus que lui attribuent *Hoffman*, *Huxham*, *Pringle*, *Eller*, &c. Il m'a paru déplaire aux malades, & les moleſter par ſon odeur. Pris à doſe un peu conſidérable, il porte à la tête, il échauffe ; & après ſon action, il laiſſe les malades, à ce qu'il m'a paru, plus affaiſſés qu'ils n'étoient. Mon aſſertion n'eſt pas d'un poids à pouvoir contrebalancer l'autorité des illuſtres médecins

qui vantent le camphre dans la miliaire ; mais j'en appelle à l'expérience : la mienne m'a prouvé que ceux à qui j'ai ordonné le camphre, n'ont pas été moins gravement malades, ni plutôt, ni plus sûrement guéris que ceux à qui je n'en ai pas fait uſer. D'où j'ai conclu que ce remede eſt inutile dans la miliaire, du moins dans l'eſpece dont je parle. J'ai idée que m. *Starck*, dans ſon traité ſur la maladie pétéchiale, n'a pas eu trop bonne opinion du camphre ; d'autres illuſtres praticiens ne manqueront pas de s'appercevoir de l'inutilité, pour ne rien dire de plus, de ce remede dans les fievres exanthématiques : le camphre, ainſi que tant de remedes que la mode avoit accrédités, ſera oublié, ou du moins il ſera borné aux uſages chirurgicaux dans leſquels il a une réputation bien méritée.

Le traitement, que je viens de rapporter, réuſſit au mieux ſur une multitude de malades ; mais ſes ſuccès furent altérés par des malheurs inattendus. Quelques perſonnes des plus robuſtes furent bruſquement enlevées par un délire ſubit, & par des convulſions. La plupart de ces infortunés paroiſſoient moins malades que tant d'autres qui guérirent, quelques-uns même périrent dans un temps où rien ne ſembloit à craindre

pour eux, & que l'on ſe croyoit aſſuré de leur guériſon.

La ſaignée, faite au commencement de la maladie, ſoit du bras, ſoit du pied, auroit-elle prévenu ces cataſtrophes? Elle fut inutile lorſque le délire fut déclaré. Si ce délire, qui ne dépendoit pas de l'affection du cerveau, ainſi que l'inſpection anatomique ſemble nous l'avoir certifié, étoit un effet ſymptomatique de la phlogoſe du diaphragme que bien des ſymptômes (tels que l'anxiété précordiale avec eſſoufflement, le hoquet, l'eſpece de ris ſardonique apperçu dans quelques délirans) font ſoupçonner, la ſaignée au pied, plus propre à hâter & à augmenter les engorgemens inflammatoires du diaphragme, qu'à les prévenir & à les diſſiper, auroit été contre-indiquée en tout temps, & peut-être eſt-ce la raiſon pourquoi elle a été plutôt préjudiciable dans ce délire qu'utile: mais la ſaignée au bras n'auroit-elle pas été un remede efficace? Je le penſe ainſi, ſans l'avoir vérifié ſur les malades. Je ſais ſeulement que le ſixieme jour de ma maladie, j'eus une légere hémorrhagie de la narine gauche, précédée d'une hémicrainie violente du même côté, & des palpitations à l'hypocondre gauche, palpitations annoncées par *Hippocrate* comme un ſigne

prognoſtic des hémorrhagies dans la céphalalgie des fievres ; n'ayant répandu que peu de ſang, & le mal de tête perſiſtant dans ſa violence, je demandai qu'on me ſaignât au bras gauche, & cette ſaignée me tranquilliſa beaucoup : c'eſt à elle que je dois, probablement, de n'avoir jamais déliré pendant le cours de ma maladie, hors quelques inſtans à mon réveil.

Les purgatifs furent nuiſibles à ceux qui en uſerent ; ces mauvais effets diſſuaderent les autres malades d'en uſer, & les gens de l'art de les preſcrire. J'en citerai deux exemples bien douloureux pour moi : m. le médecin *Chapus* mourut le jour d'une purgation qu'il avoit juſqu'alors refuſée, & qu'il ne prit que pour condeſcendre aux deſirs de ſa famille à qui un médecin étranger avoit perſuadé que ce purgatif étoit indiſpenſablement néceſſaire. M. le médecin *Decorio*, dont la fievre commençoit à décliner, crut devoir profiter de ce moment pour avaler, à notre inſçu, un purgatif ordinaire, dans la vue de hâter ſa guériſon. Le jour même la fievre redoubla, elle fut ſuivie d'une nouvelle éruption, de l'aſſoupiſſement, du délire & de la mort : malgré tous nos ſecours, il expira entre mes bras.

L'épidémie de Forcalquier offre des détails intéreſſans, & bien propres non-ſeulement à développer la nature de la miliaire, & à déterminer ſon traitement, mais encore à éclairer ſur le caractere primitif des fievres malignes, & ſur la méthode qui leur convient. Ces maladies, effrayantes par leurs ſymptômes, ſont peut-être diſpoſées à céder à des moyens plus ſimples qu'on ne penſe. Je puis du moins atteſter qu'à Forcalquier & à Lurs j'ai vu les ſymptômes les plus caractériſtiques de la fievre maligne, accumulés ſur des malades, diſparoître heureuſement ſans ſaignée, ſans purgatif, ſans ſudorifiques, ſans alexipharmaques par le traitement ſimple que j'ai décrit. Je regrette que mon état ne me permette pas d'entrer dans ce détail, & je regrette encore plus que m. *Tournatori*, médecin plein de génie, de ſcience & d'expérience, n'ait pas traité une matiere ſi digne de ſes lumieres, & ſur laquelle il n'auroit rien laiſſé à deſirer.

Miliaire angineuſe.

Sur la fin du mois d'avril 1773, il parut à Oraiſon une fievre miliaire d'une autre eſpece. Voici quelle étoit ſa marche : les malades ſe plaignoient, pendant

quelques jours, de douleurs vagues par tous les membres, & ſur tout vers le col; enſuite ils étoient pris d'un friſſon, de la fievre & du mal de goſier; la difficulté d'avaler augmentant, obligeoit bientôt à recourir à la ſaignée qui, pratiquée une ou deux fois au bras, diſſipoit ordinairement l'angine; quelques malades ſe trouvoient ſi bien après ce remede, qu'ils alloient à la promenade, mais ce calme étoit bruſquement interrompu par le retour d'une fievre violente, & de l'eſquinancie : celle-ci cédoit, en tout ou en partie, à une nouvelle ſaignée, mais la fievre perſiſtoit, & dans la ſemaine elle faiſoit éclore une éruption de miliaires rouges; quelques-uns des malades avoient les ſymptômes de la pleuréſie, d'autres ceux de la dyſenterie, & un plus grand nombre étoit attaqué d'aphthes : ceux-ci n'eurent point l'éruption miliaire, & cela me parut confirmer ce que j'ai lu quelque part, que les aphthes ſont une miliaire avortée.

Le pouls étoit ordinairement développé, ſouple quelquefois, mol, plus ſouvent dur, mais grand; la langue étoit blanche ou jaunâtre; la bouche mauvaiſe; les malades avoient tous plus ou moins de propenſion à ſuer; tous avoient la tête peſante, engourdie, pluſieurs délirerent,

beaucoup devinrent ſourds & eurent des parotides ſur le déclin de la maladie : peu en moururent.

Le traitement, qui réuſſit, commençoit par une, deux, juſqu'à trois ſaignées faites dès le début de la maladie. On plaçoit ordinairement l'émétique en lavage dans l'intervalle des ſaignées ; les jours ſuivans, où la fievre étoit la plus forte, & où l'éruption ſe manifeſtoit, étoient employés à donner abondamment des délayans, des adouciſſans ſous toute forme, de tiſane, de bouillon, d'émulſion, de lavement. L'éruption étant faite, & la fievre baiſſant après un ou deux jours, on donnoit un purgatif préparé avec les follicules de ſéné, infuſées dans la décoction de tamarins avec le ſel végétal, à prendre par verrées. Ce premier purgatif ſembloit plus fatiguer les malades que les ſoulager ; mais un ſecond & un troiſieme donnés à un ou à deux jours d'intervalle, & auxquels on ajoutoit la manne, amenoient ordinairement la convaleſcence qui étoit quelquefois longue, mais heureuſe.

Dans le même temps la communauté de Lurs, village appartenant à m. l'évêque de Siſteron qui y fait ſa réſidence ordinaire, étoit affligée d'une épidémie analogue à celle qui avoit régné l'année

précédente à Forcalquier. Cette communauté eut recours à moi pour diriger le traitement ; je m'y employai pendant 21 jours, jusqu'à ce que, atteint moi-même de la contagion, je fus obligé de me retirer. Pendant mon séjour à Lurs il ne me fut pas difficile de m'appercevoir que la maladie n'étoit pas unique, & qu'on confondoit sous le nom d'épidémie trois maladies bien différentes. La premiere maladie qui avoit paru, & qui persistoit encore, étoit la rougeole ; la seconde étoit une fievre miliaire semblable à celle de Forcalquier ; la troisieme étoit une miliaire symptomatique analogue, moins par les symptômes que par sa nature, à celle que j'avois observée à Villeneuve. C'étoit une fievre putride vermineuse, accompagnée d'éruption miliaire ; ces trois maux se ressembloient beaucoup par les symptômes du premier période, & par quelques-uns des périodes suivans : toutes trois présentoient une éruption de petites pustules que le premier coup-d'œil pouvoit faire confondre, & qu'on avoit assez souvent confondues. Je tâchai d'éviter cette mépriſe en m'assurant des signes qui, dès l'invasion du mal, distinguoient ces maladies l'une de l'autre ; &, par ce moyen, je parvins à appliquer dès le commencement, à chaque

malade, le traitement convenable à l'eſpece de ſa maladie.

Je ne m'arrêterai pas à décrire ici ces ſignes & le traitement, parce qu'on en trouvera un détail ſuffiſant dans le mémoire inſtructif que je dreſſai à la ſollicitation de mm. les conſuls de Lurs : je donnerai ce mémoire à la ſuite de celui-ci. Il eſt plus facile d'appercevoir la différence des objets lorſqu'on les trouve rapprochés ſous le même point de vue, parce que le contraſte eſt d'autant plus frappant que les objets ſont plus voiſins les uns des autres. Auſſi l'épidémie de Lurs, en me préſentant des miliaires de différentes eſpeces, ſervit plus à mon inſtruction que les miliaires ſporadiques & épidémiques que j'avois obſervées ſéparément dans des temps & des lieux éloignés, & j'appris alors mieux que jamais, à diſtinguer ces eſpeces différentes. Mon mémoire pour la communauté de Lurs, roule principalement ſur cette différence qui décidoit celle du traitement.

CONSIDÉRATIONS

Pathologiques & Thérapeutiques.

L'obſervation m'ayant inſtruit que l'on déſigne par le nom de miliaires des maladies qui n'ont rien de commun entre

elles que l'éruption, qui d'ailleurs ſont d'une nature toute différente, qui dépendent de cauſes bien oppoſées, & qui exigent un traitement diſſemblable, je me ſuis convaincu combien il étoit eſſentiel pour la pratique de diſtinguer exactement telle miliaire de telle autre pour en former des eſpeces différentes, & aſſigner à chacune le traitement qui lui convient. En conſéquence j'ai vu par l'examen que j'ai fait des miliaires par moi obſervées, qu'elles ſe diviſoient en trois eſpeces primitives, & chacune de celles-ci en eſpéces ſecondaires. J'ai lieu de penſer que ces diviſions & ſous-diviſions renfermeroient toutes les miliaires décrites par les auteurs, & qu'il ne s'agiroit que de les claſſer toutes à leur rang; mais ce travail exigeroit une tête & une main moins affoiblie que la mienne. Je m'en tiens à ce que j'ai vu.

PREMIERE ESPECE.

Miliaire eſſentielle.

Cette eſpece m'a été indiquée par l'épidémie de Forcalquier; je la retrouvai dans celle de Lurs : j'ai ſu auſſi qu'elle avoit régné à Cruis, village ſitué entre Forcalquier & Lurs; mais n'ayant pu me rendre ſur les lieux quand j'y fus appellé,

tout ce que j'ai pu en apprendre c'eſt que cette miliaire reſſembloit, par les principaux ſymptômes, à celle de Forcalquier, & que les chirurgiens, inſtruits de la méthode qui avoit été ſuivie dans cette ville, y conformerent leur pratique qui fut heureuſe.

La miliaire eſſentielle eſt l'eſpece de cette maladie la plus digne d'attention; on doit la regarder comme le prototype des autres eſpeces, & c'eſt elle qui doit ſervir d'objet de comparaiſon pour apprécier le caractere des autres miliaires, ſelon qu'elles paroîtront avoir plus ou moins de rapport avec elle.

Je l'appelle *eſſentielle* parce qu'elle eſt une maladie réelle, auſſi diſtincte par ſon eſſence & par ſa cauſe des autres maladies exhantématiques, que le ſont la petite-vérole & la rougeole. Celle-ci eſt la maladie avec laquelle la miliaire eſſentielle me paroît avoir le plus d'analogie dans ſon caractere, dans ſes ſymptômes, dans ſon traitement. En effet, l'éruption miliaire, lorſqu'elle paroît, eſt très reſſemblante à la rougeole commençante, & on ne l'en diſtingue bien que lorſque les puſtules miliaires ſont remplies d'une ſéroſité limpide qu'il n'eſt pas ordinaire d'appercevoir dans celle de la rougeole. L'une & l'autre éruption ſe

diſſipe par deſquamation, c'eſt-à-dire, que l'épiderme ſe détache en petites écailles farineuſes; d'ailleurs le caractere de la fievre, l'état du pouls même ſont fort reſſemblans dans l'une & l'autre maladie. J'obſerverai encore que cette miliaire eſt autant contagieuſe que le ſont la rougeole & la petite-vérole : je penſe même que, comme celle-ci, elle ne ſe propage que par la contagion; que ſa cauſe eſt un virus particulier, & que comme il eſt un virus variolique, un virus rubéolique, il eſt auſſi un virus miliaire qui ſe tranſmet des malades à ceux qui les approchent. Je ſuis autoriſé à le croire par la maniere dont cette maladie s'introduiſit à Forcalquier, & de-là à Fontienne & à Cruis. Une piémontoiſe, attaquée de la miliaire dont elle avoit apporté le germe d'un pays où elle étoit épidémique, reçut un aſyle dans l'hôpital de Forcalquier, & elle fut comme l'étincelle qui produit un incendie. De l'hôpital la maladie ſe répandit dans la ville; peu des perſonnes qui approcherent les malades en furent exempts. Un payſan de Fontienne accourt au ſecours de ſa mere malade de la miliaire à Forcalquier; de retour chez lui, il eſt pris de la maladie, & meurt en quatre jours; le curé qui l'a confeſſé eſt attaqué

du même mal au retour du convoi, & dans trois jours il expire. La promptitude de ces morts ne donna pas le temps à la contagion de ſe communiquer; mais la ſervante du curé défunt s'étant retirée à Cruis, ne tarda pas à eſſuyer la miliaire qui, ſe communiquant des uns aux autres, devint fort répandue. Cette marche de la miliaire n'eſt-elle pas la même que tient le virus de la petite-vérole & de la rougeole pour ſe propager par la communication? & ne nous indique-t-elle pas, qu'ainſi que ces deux maladies, la miliaire eſſentielle eſt cauſée par un virus particulier qui des malades va infecter les ſains? Ne cherchons donc point à inculper l'intempérance des ſaiſons, la nature du climat, la ſituation des pays, la qualité des alimens, &c... Toutes ces cauſes évidentes peuvent bien rendre les épidémies miliaires plus ou moins répandues, plus ou moins dangereuſes; mais, à ce que je penſe, elles ne ſauroient ſuffire à les produire, non plus que les épidémies de petite-vérole & rougeole dont on ne peut attribuer l'origine ni à l'état météorologique du ciel, ni à la ſituation des pays. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le local de Forcalquier & de Lurs, & le caractere des ſaiſons actuelles & antécédentes,

n'ont pas paru propres à influer à la production de l'épidémie qui y régna. L'un & l'autre pays, par leur situation sur le sommet d'une haute montagne qui n'est dominée d'aucun côté, est exposée à l'abord de tous les vents dont le concours est bien propre à purifier l'atmosphere le plus infect : aussi l'air de ces pays est-il très pur & très salubre. La nourriture des habitans fort saine, un pain fait avec du seigle & du méteil excellent en fait la base, & un vin point frelaté en est l'assaisonnement. Les saisons d'ailleurs avoient été des plus tempérées, & l'on n'auroit pas soupçonné d'avance que sous le ciel le plus beau & le plus pur, il régneroit une maladie qui répandroit la contagion & la désolation. J'observerai cependant que, pendant la durée de l'épidémie, étant survenu à différentes fois des pluies suivies de jours fort chauds, la maladie, chaque fois, parut reprendre plus d'activité & de malignité : voilà toute l'influence que la température de l'air m'ait paru avoir dans cette maladie.

J'ai fait le tableau de la miliaire essentielle en traçant celui de l'épidémie de Forcalquier ; j'ai indiqué les signes diagnostics qui la caractérisent : je renvoie à ce que j'en ai dit. On verra que cette maladie, dans son cours, se présenta sous

trois aſpects différens ; & cela m'a donné lieu de reconnoître dans la miliaire eſſentielle trois différences notables ou trois degrés qui établiſſent trois eſpeces ſecondaires de cette miliaire.

La premiere de ces ſous-eſpeces a pour ſymptôme dominant une moiteur continuelle qui ſe change de temps en temps en ſueur. Cette ſueur eſt toujours précédée d'un angoiſſe ſemblable, quoique moindre, à celle qui devance l'éruption miliaire ; mais cette éruption n'a pas lieu dans ces maladies : cette eſpece eſt la plus bénigne ; les malades, quelquefois, ne gardoient pas le lit, pas même la chambre ni la maiſon. C'eſt ici une véritable fievre *élodès*, vraiment digne du nom de ſuette : mais pour la diſtinguer de la ſuette des Anglois, *ſudor anglicus*, & de la ſuette des Picards, je l'appelle *ſuette de Forcalquier*.

La 2e eſt la miliaire proprement dite, dont l'éruption eſt le ſymptôme le plus remarquable ; je l'appelle *miliaire ſimple*, parce qu'elle ne paroît accompagnée que des ſymptômes familiers à cette fievre.

La 3e eſt celle où des ſymptômes inſolites & étrangers donnent à la miliaire eſſentielle une marche irréguliere & extraordinaire ; je la déſigne par le nom de *miliaire anomale protéiforme*.

Ces

Ces trois différences ont été exactement distinguées dans la description de la miliaire de Forcalquier ; mais néanmoins elles ne sont foncièrement que la même maladie, & exigent à-peu-près les mêmes remedes. Les humectans & les adouciſſans sont la base du traitement ; les purgatifs, les sudorifiques, les alexiteres, tous médicamens échauffans, en sont exclus. On omet la saignée pour l'ordinaire ; il est cependant des cas où elle paroît devoir être utile : les vésicatoires sont les seuls remedes actifs qui soient favorables. Ils sont même, dans les cas graves, le secours le plus efficace, si l'on y a recours de bonne heure.

De tout ce que j'ai dit sur la miliaire essentielle, je puis extraire les propositions suivantes, comme autant de corollaires.

1°. La miliaire essentielle est une maladie indépendante de toute autre, & absolument distincte, par sa nature, & par sa cause, des autres fievres exanthématiques.

2°. La cause est un virus singulier qui se communique par voie de contagion, comme celui de la petite-vérole & de la rougeole.

3°. L'air, les alimens, &c. & les autres causes semblables ne sauroient pro-

duire cette miliaire, non plus que la petite-vérole & la rougeole.

4°. Il eſt encore mieux prouvé, par l'épidémie de Forcalquier, que cette miliaire n'eſt pas le produit d'un traitement échauffant auquel le célebre *de Haen* attribuoit toutes les miliaires; plus de 1400 malades traités par la méthode la plus douce, la plus humectante, la plus rafraîchiſſante, qui preſque tous ont eu l'éruption miliaire, ſont autant de témoins qui dépoſent contre le ſentiment de m. *de Haen*.

5°. L'éruption miliaire, que m. *de Haen* ſoutient être toujours une éruption ſymptomatique, eſt réellement critique dans la miliaire eſſentielle; ou, pour parler avec plus de juſteſſe, elle eſt ſemi-critique. Toujours précédée des ſymptômes orageux, toujours elle a paru ſuivie de la ceſſation de ces ſymptômes; mais la fievre, au lieu de diſparoître totalement comme elle fait dans les éruptions pleinement critiques, & ainſi qu'il arrive dans l'éruption des petites-véroles bénignes ou inoculées, diminue ſeulement, tantôt plus, tantôt moins, lors de l'éruption de cette miliaire: c'eſt ainſi que nous voyons l'éruption de la rougeole procurer un calme notable, une diminution conſidé-

rable de la fievre, mais n'être presque jamais suivie d'une apyrexie totale.

6°. Enfin, ce qui est le point capital & le plus important, c'est que le traitement convenable, le seul convenable à la miliaire essentielle, est la méthode adoucissante, humectante, tel qu'on doit le suivre dans les rougeoles ordinaires.

Le reste pour le journal prochain.

EXTRAIT du prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le premier mars 1779.*

LES observations communiquées à la faculté, dans cette assemblée, offrent le tableau suivant des maladies plus généralement répandues pendant le mois de février.

Maux de tête avec élancement dans différens points du péricrâne, & douleur au toucher.

Enchifrenement, ou ce qu'on appelle vulgairement rhume de cerveau.

Ophthalmies dont quelques-unes se terminoient par de petits abscès entre les lames de la cornée, & d'autres étoient accompagnées de rougeur & gonflement douloureux des paupieres.

Maux de gorge, extinction de voix, avec crachats d'une pituite épaisse sans gonflement des amygdales, excepté chez les enfans; mais le voile

du palais, ſes piliers & la luette étoient d'un rouge vif, & preſque tirant ſur le bleu.

Toux opiniâtre ſans douleur de côté, excepté aux attaches du diaphragme, crachats lymphatiques, abondans; chez quelques-uns elle a été accompagnée de maux de tête, de douleurs vives, ſoit d'un côté, ſoit de l'autre de la poitrine, mais plus ordinairement vagues. Quelques-uns ont craché le ſang bien mêlé avec les crachats; d'autres, pur.

Douleurs d'entrailles, coliques ſuivies d'évacuations abondantes preſque aqueuſes, mais âcres; quelques-uns de ces dévoiemens n'ont duré que trois jours, & ont ceſſé après une ſueur douce, mais abondante.

Rhumatiſmes aigus & opiniâtres.

Eryſipeles qui occupoient particuliérement la face, ſans s'étendre ſur le cuir chevelu.

Ces maladies, qui ſe ſont ſuccédées dans pluſieurs ſujets, lorſque la premiere attaque n'a pas été bien traitée, ont été jugées dépendre toutes d'une affection catarrhale, qui produiſoit différens effets, ſuivant les parties où l'humeur s'arrêtoit. Le traitement n'a pu recevoir de variations qu'à raiſon de la conſtitution des ſujets & des parties affectées. Ainſi il y a eu des malades que l'on a été obligé de ſaigner même pluſieurs fois, & d'autres qui n'ont pas eu beſoin de ce remede. En général les délayans adouciſſans, & légérement diaphorétiques ont eu le plus grand ſuccès. La perfection de la cure a exigé, ſur la fin, des purgatifs doux.

On a auſſi remarqué beaucoup de rougeoles & de fievres ſcarlatines, non-ſeulement parmi les enfans, mais parmi les perſonnes adultes, & même parmi quelques vieillards. La marche de celle-ci a été communément fort lente, entrecoupée, & a fatigué les malades par le retour des ſymptômes qui précedent l'éruption : on a été obligé d'en ſaigner quelques-uns. Les pédiluves & les bains de vapeurs ont décidé ou ramené l'éruption chez pluſieurs, pourvu qu'ils joigniſſent, à ces moyens externes, des boiſſons abondantes.

M. *Lezurier* a rapporté pluſieurs obſervations d'épuiſement de ſang, ſurvenu à des enfans en qui l'humeur de la rougeole s'étoit portée ſur les voies urinaires. Cet accident effrayant a cédé à l'uſage des diurétiques mucilagineux.

On a obſervé quelques fievres intermittentes, d'autres continues avec peſanteur de tête, & quelques fievres malignes. Ces maladies, que l'on doit claſſer parmi celles du printemps, ont devancé le retour de cette ſaiſon ; mais elles en ont préſenté les caracteres, & ont dû être traitées de même.

M. *de Montabourg* a lu des obſervations ſur les maladies qui ont régné à Paris pendant le cours de l'automne de 1778.

M. *Duhaume* a lu des obſervations ſur les maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de février 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
FÉVRIER 1779.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	−0, 8	3, 3	2, 0	28 4, 9	28 4, 6	28 4, 8
2	2, 2	4, 0	3, 0	28 4, 7	28 4, 4	28 4, 4
3	2, 5	4, 4	4, 0	28 4, 0	28 3, 4	28 2,10
4	5, 1	6, 8	6, 0	28 2, 2	28 2, 0	28 2, 0
5	5, 8	8, 5	7, 0	28 2, 0	28 2, 0	28 2, 7
6	6, 0	9, 0	6, 6	28 3, 2	28 3, 2	28 3,10
7	6, 6	9, 2	7, 8	28 4, 0	28 4, 0	28 4, 6
8	6, 8	9, 0	8, 0	28 4, 4	28 4, 1	28 3,11
9	5, 4	6, 9	6, 0	28 3, 0	28 2, 0	28 1, 8
10	4, 0	7, 4	5, 8	28 1,10	28 2, 0	28 2, 6
11	3, 3	10, 2	5, 0	28 2, 4	28 1, 4	28 0, 8
12	3, 1	8, 2	6, 1	27 11, 7	27 11, 4	28 0, 2
13	4, 0	8, 7	7, 0	28 1, 3	28 1, 4	28 1, 4
14	6, 0	7, 1	6, 0	28 1, 6	28 2, 4	28 4, 0
15	1, 9	4, 5	4, 0	28 5, 5	28 5, 5	28 5, 6
16	0, 9	8, 6	7, 3	28 5, 0	28 5, 0	28 5, 9
17	6, 0	11, 6	9, 0	28 6, 2	28 6, 5	28 6, 5
18	4, 9	9, 5	6, 0	28 6, 1	28 5, 2	28 5, 0
19	1, 5	8, 0	6, 0	28 4,10	28 5, 4	28 5, 8
20	2, 0	9, 5	5, 5	28 5, 6	28 5, 0	28 4, 7
21	4, 0	9, 0	3, 7	28 4, 0	28 3, 3	28 3, 3
22	0, 8	3, 5	2, 0	28 2,10	28 2,10	28 2, 8
23	0, 5	8, 5	5, 5	28 1,10	28 1, 4	28 1, 4
24	2, 0	8, 2	4, 0	28 2, 0	28 2, 5	28 2, 9
25	1, 6	7, 0	4, 0	28 2,10	28 2,10	28 2,10
26	1, 0	10, 0	8, 0	28 3, 0	28 3, 2	28 4, 0
27	2, 8	11, 6	9, 3	28 5, 0	28 5, 7	28 5, 8
28	4, 8	11, 0	7, 8	28 4, 9	28 3,11	28 3, 5

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9 h.
1	N. & S-E. nuag. brouil. gr. v.	N. & S-E. couv. brouillards.	N. & S-E. couv. brouillards.
2	N. & S-E. couv. brouillards.	N. & S-E. couvert.	N. & S-E. couvert.
3	O. *idem.* pluie.	O. *idem.* pluie.	O. *idem.* pluie.
4	O. couv. pluie.	N-O. couv. bruin.	O. c. très humid.
5	O. couv. v. pluie.	O. couv. vent.	O. couvert.
6	O. couvert.	O. couvert.	O. *idem.*
7	O. *id.* tems hum.	O. *id.* tems hum.	N-O. *id.* tr. hum.
8	N-O. *idem.*	N-E. & N-O. *id.*	N. *idem.*
9	E. couvert.	E. couvert.	E. couvert.
10	E. *idem.* brouill.	S-O. & S. *id.* pl.	O. *idem.*
11	S-E. & S-O. beau.	S. beau.	S. beau, *aur. bor.*
12	S. nuages.	S-O. *idem.*	S-O. beau.
13	S-O. c. brouil. v.	S-O. *idem.*	S-O. couvert.
14	S. couv. pluie.	S-O. couvert.	S-O. beau, hum.
15	E. & S. c. brouil.	S-O. couv. brouil.	S-O. couv. bruin. & *aur. bor.*
16	E. & S. *idem.*	S-O. couv. doux.	S-O. couv. doux.
17	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*	S-O *idem.*
18	E. & S. beau, br.	S-E. beau, doux.	S. beau, doux.
19	N. & S. *idem.*	N-E. & S. *idem.*	N. & N-E. *idem.*
20	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
21	E. *idem.*	S. & E. *id.* brouil.	S-O. couv. brouil.
22	S-O. & S. couvert, brouillards.	N. & S. couvert, brouillards.	N. & S. *idem.*
23	E. & S. beau, brouillards.	E. beau, brouillards.	E. beau, brouillards.
24	S-O. couv. brouil. bruine.	S. beau.	S. couvert.
25	S. *idem.*	S. *idem.*	E. beau.
26	E. beau, brouill.	E. *idem.* brouill.	E. *idem.*
27	N-E. & E. *idem.*	N. & E. be. doux.	E. *idem.* doux.
28	E. beau, doux.	E. *idem.* chaud.	E. *idem.* chaud.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur 11, 6 deg. les 17 & 27
Moindre degré de chaleur . . . —0, 8 le 1er

Chaleur moyenne . . . 5, 5 deg.

	pou.	lig.	
Plus grande élévation du Mercure	28	6, 5	le 17
Moindre élévat. du Mercure	27	11, 4	le 12

Elévation moyenne . . . . . 28 p. 3, 5 *

Nombre de jours de Beau 9
de Couvert . . . 15
de Nuages 4
de Vent 1
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard. . 18
de Pluie 5

Quantité de Pluie . . . . . 5, 10 lignes.
D'Evaporation 10, 0
Différence 4, 2

Le vent a soufflé du N. . . . . 4 fois.
N.-E. 2
N.-O. 1
S. 7
S.-E. 2
S.-O. 6
E. 8
O. 5

Température : douce, très agréable, & humide à cause des brouillards fréquens & épais. Les productions de la terre étoient fort avancées.

MALADIES : Celles des mois précédens ont continué dans nos environs ; nous n'en avons point eu ici.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1 mars 1779.

* C'est peut-être la plus grande *élévation moyenne du mois* qu'on ait jamais observée. Il est rare que le barometre se soutienne aussi constamment élevé qu'il l'est depuis deux mois. Les grandes élévations du mercure concourent ordinairement avec les temps de brouillards. On sait qu'ils ont été fréquens & épais depuis deux mois.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de février 1779, par M. BOUCHER, médecin.

IL n'y a pas eu de gelée en ce mois, la liqueur du thermometre n'étant descendue aucun jour jusqu'au terme de la congélation : elle s'est même élevée, plusieurs jours, près du terme du tempéré.

Le mercure, dans le barometre, s'est maintenu constamment, tout le mois, au-dessus du terme de 28 pouces. Le 16, le 18 & le 27, il s'est élevé à celui de 27 pouces 5 lignes; &, le 17, à 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. (Il est assez surprenant que ce fût par un vent constant du sud que le mercure se soit soutenu à une pareille hauteur). Il n'y a presque pas eu de pluie de tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 1 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes, est de 7 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 28 pouces La différence entre ces deux termes est de 5 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du sud vers l'est.
14 fois du sud.
6 fois du sud vers l'ouest.
3 fois de l'ouest.
1 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 15 jours de temps couvert ou nuageux.
5 jours de pluie. | 14 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de février 1779.

LA douce température de l'air, pendant tout le cours de ce mois, a donné du relâche aux rhumes & aux fluxions de poitrine qui avoient sévi dans le mois précédent : peu de personnes aussi ont été attaquées de la fievre catarrheuse. Nous n'avons guere eu, dans nos hôpitaux, que des suites de ces maladies, qui étoient la pulmonie ou un état de phthisie fort avancée.

Nous avons eu cependant vers la fin du mois, & notamment dans la garnison, des crachemens de sang, & quelques péripneumonies, effets du brouillard & des nuits froides. C'est encore aux brouillards que nous devons, sans doute, rapporter la cause des pesanteurs de tête, qui ont été très communes dans ce mois, & des atteintes d'apoplexie assez nombreuses : on a employé avec succès, pour la cure de ces maladies, la saignée répétée selon les circonstances, & suivie des laxatifs antiphlogistiques.

La fievre tierce & la fievre quarte persistoient, sur tout parmi les soldats & les bas-officiers de la garnison : elles avoient même dégénéré en fievre double-tierce & double-quarte.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Nouvelle methode pour extraire la pierre de la veſſie urinaire pardeſſus le pubis, *qu'on nomme vulgairement le haut appareil dans l'un & l'autre ſexe, ſans le ſecours d'aucun fluide retenu ni forcé de la veſſie, ſuivie de l'analyſe des expériences de l'académie royale de chirurgie de Paris, ſur l'extraction de la pierre de la veſſie urinaire de l'homme* pardeſſous le pubis ; *avec figures en taille-douce. A Bruxelles; & ſe trouve à Paris chez* d'Houry, *imprimeur-libraire de monſeigneur le duc d'Orléans, & de monſeigneur le duc de Chartres, rue de la Vieille-Bouclerie,* 1779, *in-*12 *de* 288 *pages. Prix* 3 *liv. broché, &* 3 *liv.* 12 *ſols relié.*

Les ſuccès du frere *Coſme* invitent à la lecture de ſes ouvrages ; celui que nous annonçons ne mérite pas moins d'être recherché que les précédens, & ce ſeroit en vain que nous eſſaierions d'entretenir nos lecteurs de la méthode que le frere *Coſme* vient de publier. Pour s'en former une idée juſte, il faut avoir la gravure des inſtrumens ſous les yeux.

Urban frederich benedict BRUCKMANNS, *geſamlete und eigene beytræge, &c.*

c'eſt-à-dire, *diſſertation ſur les pierres précieuſes*; *par m.* BRUCKMANN, *docteur en médecine, médecin de S. A. monſeigneur le duc de Brunſwick. A Brunſwick*, in-8°. 1778.

C'eſt un ſupplément à un ouvrage ſur le même ſujet, qui parut avec beaucoup de ſuccès la premiere fois, & dont l'auteur donna la ſeconde édition en 1773.

Diſcours ſur la véritable gloire du chirurgien, prononcé aux écoles de médecine, pour l'ouverture ſolemnelle des écoles de chirurgie, le 29 novembre 1778; par m. ETIENNE GROSSIN DU HAUME, *docteur-régent & ancien profeſſeur des inſtituts de médecine en l'univerſité de Paris, profeſſeur actuel de chirurgie françoiſe; & médecin de l'hôteldieu. A Paris, chez* d'Houry, *imprimeur-libraire de monſeigneur le duc d'Orléans, rue de la Bouclerie*, 1779.

Domeſtic medicine; or a treatiſes on the prevention and cure of diſeaſes by regimen and ſimples medicines. With an appendix containing a diſpenſatory for the uſe of private practitioners. By WILLIAM BUCHAN, *M. D. fellow*

of the royal college of physicians Edimburgh. The sixth edition, corrected: to which is now added a complete index. London: printed for W. Strahan; *T.* Cadell *in the strand; and.* J. Balfour, *and W.* Creech, *at Edimburgh*, 1779. (*in*-8°. *Le titre, l'épître dédicat. la préf. l'introduct. la table des chap. contiennent* 32 *pages. Il y en a* 765 *pour l'ouvrage & une* appendix. *La table des matieres, à deux colonnes, termine le volume; elle est de* 12 *pages non chiffrées*).

Cette sixieme édition de l'ouvrage de m. *Buchan*, faite six ans seulement après la premiere, prouve le cas qu'on en fait en Angleterre; cette derniere édition a été tirée à trois mille, & les précédentes à deux mille. Au reste cette sixieme est dédiée, ainsi que les autres, au célebre m. *Pringle*, par la même épître.

On sait que cet ouvrage a été traduit en françois par m. *Duplanil*, médecin de monseigneur le comte d'Artois, (5 vol. *in*-12. Paris, *Desprez*, 1775, 1776, 1778). Mais comme il paroît que plusieurs personnes, qui ont fait l'acquisition des trois premiers volumes, n'ont point encore pris les tomes 4 & 5, le sieur *Desprez* supplie ces messieurs de vouloir bien les retirer.

Voyez d'ailleurs ce que nous avons dit, journal de juillet 1778, *pag.* 84.

AVIS.

I.

Le dépôt des nouvelles eaux de Paſſy, placé chez m. *Ladmiral*, rue du Cœur-volant, fauxbourg Saint-Germain, & devenu vacant par ſa mort, eſt transféré, du premier mars 1779, très près du même endroit chez m. *Croharé*, apothicaire de monſeigneur le comte d'Artois, au coin des rues des Cordeliers & de l'ancienne comédie françoiſe.

N. B. Il s'eſt établi, le jour même du changement de bureau, un dépôt d'eaux minérales à la place de l'ancien que quittoient les nouvelles eaux; mais on n'y débite que des anciennes eaux.

Le dépôt des nouvelles eaux, établi chez m. *Cadet*, apothicaire, rue Saint Honoré, ſubſiſte toujours: & celui de m. *Croharé* & le ſien, ſont les ſeuls où l'on débite à Paris des nouvelles eaux minérales de Paſſy.

II.

M. *de Harſu* vient de nous adreſſer un aſſez long *proſpectus* d'un ouvrage qu'il deſire imprimer, ſur la maniere de préparer l'aimant, & ſur les effets merveilleux qu'il a produits, en palliant & en guériſſant des maladies rebelles aux autres remedes. On ſouſcrit (en payant 6 liv. d'avance, & 6 liv. en recevant l'ouvrage), chez les principaux libraires de l'Europe, & nommément à Genève chez m. *Duvillard* pere, au bureau d'avis; chez m. *Duvillard* fils, & *Nouffer*, libraires.

Les vues de m. *de Harſu* paroiſſent bien louables; mais nous devons avertir nos lecteurs que

m. *de Harſu* eſt un partiſan décidé de m *Meſmer*, & que ſi l'ouvrage propoſé ſe reſſent du *proſpectus*, il ſera écrit avec enthouſiaſme.

Nous ſommes bien éloignés de diſconvenir que le magnétiſme, l'électricité & l'air fixe ne puiſſent être appliqués avec avantage au corps humain, mais nous ſavons auſſi qu'on ſe haſarde ſouvent de produire des obſervations bien ſingulieres & uniques, & que les médecins n'en ſauroient plus trouver d'exemples. C'eſt pour ces raiſons que nous avons ſupprimé pluſieurs écrits qui nous ont été adreſſés pour les inſérer dans notre journal Nous nous empreſſerons en revanche à publier les obſervations authentiques, faites pour éclairer & non pour éblouir.

III.

Avant que nous fuſſions chargés du *journal de médecine*, la plupart des livres nouveaux n'étoient annoncés que par leurs titres. Nous avons cru, en les annonçant, devoir y ajouter une notice; ce plan a été ſuivi durant les années 1777 & 1778, de maniere cependant qu'on compte pour chacune de ces années autant d'annonces d'ouvrages que dans les années précédentes. Mais comme pluſieurs de nos ſouſcripteurs ſouhaitent connoître tout ce qui paroît ſur les différentes branches de la médecine, nous nous faiſons un devoir de répondre à leur deſir; ainſi nous indiquerons, à la fin des nouvelles littéraires, les écrits récemment imprimés auſſi-tôt qu'ils ſeront venus à notre connoiſſance, nous réſervant néanmoins de revenir ſur ceux qui mériteront une attention particuliere.

Faute à corriger.

JOURNAL DE MARS, *pag.* 274, *ligne* 5, incontinence, *liſez* inclémence.

TABLE DU MOIS D'AVRIL 1779.

EXTRAIT. Antonii DE HAEN.... rationis medendi continuatæ *tom. II.* & tractatus de miraculis. *page* 289
Observation d'une tympanite abdominale; par m. DUSSEAUX. *chir.* 308
Obs. sur une inflammat. & suppuration cutanées; par m. LECONTE DE PRÉVAL, *méd.* 315
Obs. sur les feuilles de figuier d'Inde, contre la goutte; par m. PAULLE, *chir.* 321
Lettre de m. BALME, *méd. à m.* BONNEL DE LA BRAGERESSE, *pere, méd. sur l'inoculation.* 327
Remarques sur les maladies vénériennes, &c.; par m. NOEL, *chir.* 333
Consultations pour m. BOUTEILLE, *méd.* 340
Extrait d'une consultation de m. SUMEIRE, *méd. pour le même.* 341
Consultation pour le même; par m. MARET, *méd.* 342
Suite du *mémoire sur la fievre miliaire; par m.* BOUTEILLE, *méd.* 351
(Le commencement de ce *mémoire* se trouve, journal de mars, *pag.* 259).
Extrait du prima mensis *de la faculté de Paris, premier mars* 1779. 371
Observat. météorol. faites à Montmorenci. 374
Observations météorologiques faites à Lille. 377
Maladies qui ont régné à Lille. 378
NOUVELLES LITTÉRAIRES.
Livres nouveaux. 379
Avis. 382

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'avril 1779. A Paris, ce 24 mars 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1779.

PREMIER EXTRAIT.

NOUVEAUX ÉLÉMENS de la ſcience de l'homme; par m. BARTHEZ, *chancelier de l'univerſité de médecine de Montpellier, membre des ſociétés royales des ſciences de Montpellier, & de médecine de Paris, cenſeur royal.* TOME PREMIER. *A Montpellier, chez* Jean Martel aîné, *imprimeur ordinaire du roi & des états*, 1778, *avec approbation & privilege du roi.*

« QUELQU'IMPORTANTE que ſoit la ſcience de l'homme, ceux qui l'ont cul-

tivée profondément ſont forcés de reconnoître qu'elle a fait peu de progrès juſqu'à préſent, même beaucoup moins à proportion que n'en ont fait d'autres ſciences utiles ».

« La cauſe de *ce* peu de progrès paroît être, à m. *Barthez*, qu'on a négligé dans l'étude de l'homme les regles fondamentales de la vraie méthode de philoſopher, & il ſe propoſe de donner dans cet ouvrage un eſſai de la forme nouvelle que doit prendre la phyſiologie ou la ſcience de la nature humaine ».

« Dans la philoſophie naturelle on ne peut connoître d'autres cauſes que celles que le calcul de l'expérience a découvertes dans la ſucceſſion des phénomenes, & ces loix ne ſont point des cauſes productrices », puiſqu'il eſt poſſible que deux puiſſances de nature diverſe produiſent des effets qui ſoient ſenſiblement de même genre. Ainſi le même mouvement peut être l'effet immédiat de l'action d'une cauſe matérielle, ou d'une intelligence, &c. ».

« Dans le cours de cet ouvrage, dit m. *Barthez*, je ne m'arrêterai preſque jamais à combattre les opinions que je crois erronées des auteurs des différentes ſectes. Si ma doctrine eſt fondée, elle ſuffira pour les réfuter, d'autant qu'elle differe

eſſentiellement, ſur les points les plus importans de la phyſiologie, de toutes les doctrines connues juſqu'à ce jour.

M. *Barthez* cherche enſuite à prouver la conformité de la doctrine de ſon ouvrage aux vrais principes de la méthode de philoſopher. Voici la filiation de ſes idées, & ſon plan.

« Le ſujet principal des recherches dans la ſcience de l'homme, doit être la connoiſſance des loix du principe de vie ».

Premiere définition.

« Ce principe de vie eſt la cauſe expérimentale la plus générale, ou de l'ordre le plus élevé, que nous préſente les phénomenes de la ſanté & des maladies ».

« On doit ſe réduire à un ſcepticiſme invincible ſur la nature du principe de vie dans l'homme ».

« Toutes les connoiſſances relatives à la méchanique du corps humain, ou à la métaphyſique de l'ame, ne peuvent avoir aucune application aux objets qui vont être traités. Ces objets ſont les forces du principe vital de l'homme, leurs communications ou ſympathies, leur réunion en ſyſtême, leurs modifications diſtinctives dans les tempéramens & les âges, & leur extinction à la mort ».

Après avoir enfin annoncé que « le

renouvellement qui eſt néceſſaire dans la phyſiologie doit avoir les plus grandes influences ſur le perfectionnement de la médecine pratique », & s'être promis de voir cette perfection naître de ſa doctrine, m. *Barthez* commence ainſi la premiere partie de ſon ouvrage :

« Je donne le nom de principes aux cauſes expérimentales des phénomenes du mouvement & de la vie ».

Seconde définition.

« Ainſi j'appelle principe vital de l'homme la cauſe qui *produit* tous les phénomenes de la vie dans le corps humain ».

« Les principes de vie ne different des principes du mouvement qu'en ce que les premiers excitent & modifient, ſuivant des loix beaucoup plus compliquées, l'action des parties de la matiere ».

« Les principes de vie, dans le regne végétal, ſemblent être analogues à ceux du regne animal ».

« Des principes de vie végétale & de vie animale peuvent co-exiſter dans des parties d'un même tout ».

« Le principe vital de l'homme eſt, ſans doute, intimement uni à ſon intelligence & à ſes organes ».

« Les plus fortes probabilités ſemblent dire que le principe vital eſt un être diſtinct & non une ſimple modification du corps qu'il anime ».

« Pour mieux connoître les forces de ce principe, il faut les conſidérer ſéparément des affections de l'ame penſante, & de celles du corps ſimplement organiſé ».

M. *Barthez* trace enſuite l'hiſtoire des différentes opinions des philoſophes & des médecins ſur la nature du principe vital.

« Les effets ſenſibles de l'air & du vent ont fait imaginer que l'être inviſible qui donnoit le mouvement & la vie à chaque animal, & qui s'évanouiſſoit à ſa mort, étoit une ſubſtance aërienne. On ſait que l'eſprit, même celui de Dieu, a le nom de ſouffle dans la langue hébraïque, & dans beaucoup d'autres ».

Une ſemblable aſſociation d'idées fit croire à d'autres hommes que l'ame étoit de la nature du feu élémentaire; *Hippocrate* fut de ce ſentiment, *Héraclite* a combiné cette opinion avec la précédente.

Parmi les philoſophes & les médecins *Ariſtote* & *Deſcartes*, & leurs ſeuls ſectateurs, n'ont admis dans l'homme que le corps & l'ame; tous les autres ont cru

que le principe de la vie eſt dans l'homme un être diſtinct & de l'une & de l'autre. *Pythagore*, *Platon*, les *Stoïciens*, *Marc-Aurele*, &c., furent de ce ſentiment.

« Il ne paroît pas douteux que *S. Paul* n'ait diſtingué dans l'homme, de même que *Marc-Aurele*, le corps, l'ame penſante, & l'eſprit de vie; & il eſt probable qu'il a diſtingué l'eſprit vital comme une ſubſtance différente de l'ame ».

A la tête des modernes qui ont adopté cette opinion, m. *Barthez* cite *Bacon*, *Leibnitz*, *Gaſſendy*, *Brunus*, *Cudworth*, &c. « *Vanhelmont* eſt de tous les modernes celui qui a le plus développé les phénomenes qui annoncent dans l'homme un principe de vie diſtinct du corps & de l'ame penſante, & néanmoins doué de ſentiment & de perception ». Mais, ajoute auſſi-tôt m. *Barthez*, ce grand chymiſte « avoue que dans ſes recherches qui lui ſembloient les plus heureuſes, il avoit été entraîné par des méditations approchantes du délire ».

Le texte ajouté au bas de la page eſt encore plus expreſſif: « *Fateor, me plus profeciſſe per imagines, figuras, & viſiones phantaſiæ ſomniales, quàm per rationis diſcurſus.* Helmont, *cap. de venatione ſcient.* ».

Enfin m. *Barthez* examine quelle eſt la

nature du principe vital de l'homme, & nous développe ſes idées.

« On ne peut donner que des aſſertions négatives & des conjectures ſur la nature du principal vital de l'homme ».

« Ce principe doit être conçu par des idées entiérement diſtinctes de celles que l'on a des attributs du corps & de l'ame ».

L'étendue & l'inertie de la matiere, l'une excluſive de toute perception, & l'autre de tout mouvement ſpontané, fourniſſent à l'auteur deux raiſons ſuffiſantes pour aſſurer que le principe vital ne peut être un corps; & il s'appuie de l'autorité de *Stahl* & de ceux qui ont ſuivi ſa doctrine. Ce principe ne peut être conçu comme faculté de l'ame; car, 1°. « l'ame n'a point ce ſentiment intérieur que *Locke* dit être *la caractériſtique* néceſſaire de ſes opérations, lorſque le principe vital produit dans l'homme tous les mouvemens néceſſaites à la vie; en un mot ce principe eſt ſans volonté, ſans prévoyance, ſans liberté ».

2°. « L'ame eſt un être ſimple : or cette ſimplicité paroît impoſſible à concilier avec la multiplicité immenſe de mouvemens & de ſentimens qui exiſtent dans l'homme à chaque inſtant de la vie; & avec les contradictions *des deux ames*

ou principes divers que l'homme trouve ſouvent en lui-même ».

Après avoir cité *S. Paul*, *Racine* & *Gaſſendi*, m. *Barthez* dit que ce dernier « a cru qu'une ſeule *perſonne* peut être formée de deux principes ſentans, l'un ſimple & l'autre étendu, qui peuvent avoir en même temps des ſentimens divers, & même oppoſés. Cependant, continue m. *Barthez*, cette propoſition renferme une contradiction manifeſte ſuivant m. l'abbé *de Condillac ;* ce qui me paroît être un exemple remarquable de l'*incertitude de l'évidence* dans les opinions métaphyſiques ».

Il reſte à rechercher s'il eſt plus vraiſemblable que le principe vital ſoit une ſubſtance ou ſimplement une modalité de l'homme vivant. Pourquoi m. *Barthez* répond : « Il eſt douteux ſi le principe vital de l'homme exiſte par lui-même ou ſeulement autant qu'il eſt uni au corps humain dont il eſt la faculté vitale & générative ».

Les probabilités qui entraînent l'auteur à ſuivre l'opinion de ceux qui croient le principe vital un être diſtinct « naiſſent de divers phénomenes, des formes que le principe de vie de chaque animal produit dans la génération ; & d'autres

faits généraux qui ſuivent : 1°. le principe de vie veut être détruit ſans aucune altération ſenſible dans l'intégrité & dans les conditions phyſiques des organes. Réciproquement il ſurvit long-temps à des léſions très conſidérables des organes les plus eſſentiels ».

2°. « Dans des états violens de danger ou d'irritation, le principe vital imprime au corps des mouvemens automatiques — des mouvemens qui le précipitent vers un objet de terreur (comme eſt l'attraction de la belette par le crapaud, des oiſeaux par le ſerpent à ſonnettes, &c.) ».

3°. « Une ſorte d'harmonie préétablie entre le principe vital & le corps qu'il anime, fait que le principe eſſaie dans les diverſes eſpeces d'animaux des mouvemens relatifs à des organes *qui n'exiſtent point encore*, ou dont la formation eſt trop imparfaite ».

Le jeune oiſeau qui, éclos loin de la mere, s'eſſaie cependant à voler, le *jeune* veau qui « fait effort *comme* pour frapper des cornes même avant qu'elles *ne* ſoient nées, &c. », ſont des exemples apportés en preuve.

4°. « A la naiſſance de ſes appétits chaque animal eſt doué, par ſon principe de vie, *de maniere à en chercher les objets*,

& à les choisir lorsqu'ils se présentent ; « témoin ce chevreau dont parle *Galien*, & qui, tiré du ventre de sa mere, sçut choisir le cytise entre divers alimens qu'on lui présenta ».

Enfin « on peut regarder comme aussi étrangeres à l'organisation du corps, qu'à la prévoyance de l'ame, diverses opérations de l'instinct, qui est la raison commune des individus de chaque espece ».

Voilà donc, selon m. *Barthez*, « de nombreuses probabilités en faveur de l'opinion qui fait du principe vital un être séparé de l'ame & du corps ». Cependant en nous avertissant que ses expressions présenteront ce principe comme un être distinct, il consent qu'on y substitue la notion qu'on peut s'en faire comme d'une simple faculté vitale du corps humain.

Troisieme définition.

« Mais on peut demander encore, qu'est-ce donc que le principe vital de l'homme ? C'est un être dont on voit l'unité & les parties, & dont on ignore la maniere d'exister, quoique son existence soit manifestée par un nombre infini de faits ».

Suivons m. *Barthez* dans ses recherches sur les forces, les fonctions & les affections de ce principe vital inconnu.

« Aucun ſentiment ne peut avoir lieu dans le corps vivant que par l'opération des forces, qui exerce le principe de la vie ; — la ſenſibilité eſt une force active, & non un état paſſif de ce principe. — Mais l'idée du ſentiment n'a rien de commun avec l'idée du mouvement ; — il faut (donc) diſtinguer dans le principe vital les forces ſenſitives d'avec les forces motrices, parce que ces deux ſortes de forces produiſent des effets entiérement diſſemblables ».

« Les forces ſenſitives du principe vital dans chaque organe, peuvent être puiſſamment modifiées par les effets des grandes variations des forces motrices ».

» Les forces ſenſitives ont ſur les forces motrices une influence qui paroît être la *ſeule* cauſe déterminante de l'action des forces motrices des organes, lorſqu'elles ſont ſollicitées par des cauſes extérieures ».

En effet, dans les membres récemment extirpés « il eſt facile de voir qu'ils conſervent une partie du principe de la vie qui animoit tout le corps de l'animal & cette partie, lorſque ces membres ſont irrités, ſe détermine à les mouvoir par le ſentiment qu'elle a de cette irritation » ; & m. *B.* apporte en preuve les mouvemens des parties de reptiles tronquées,

& nous raconte que « *Perrault* a vu qu'une vipere dont on avoit coupé la tête & les entrailles, prit ſon chemin, dans un jardin, vers un tas de pierres où elle avoit coutume de ſe cacher ». Un coq, une autruche & un homme également décolés, ont donné des preuves de la diviſibilité du principe vital; à la vérité dans l'homme ce fut la tête qui conſerva de l'action, au lieu que ce furent les corps des deux volatils.

« Tous ces faits (offrent) des mouvemens qu'on ne peut rapporter qu'à des perceptions, à des ſentimens, & à l'inſtinct même qui ſubſiſtoit dans ces parties après la mort du tout ». D'où il ſuit que cette aſſertion eſt fauſſe; « que tout ſentiment étant attaché à l'ame, doit être détruit dans le corps, lorſqu'elle en eſt ſéparée par la mort ».

M. *Barthez* continue à examiner de la même maniere l'influence réciproque des forces ſenſitives & motrices les unes ſur les autres, & leur déſunion; il trouve que pour chaque âge & chaque tempérament il exiſte une influence moyenne, conſtante & uniforme des forces ſenſitives ſur les motrices, & il appelle cette diſpoſition, *ſtabilité d'énergie*. A ce ſujet il nous apprend que « dans les maladies périodiques, les accès ſont déterminés par

des aberrations fortes & soudaines de l'influence naturelle que le sentiment de la cause morbifique devroit avoir sur les mouvemens des organes ».

M. *Barthez* admet deux sortes de sensibilité dans tous les organes, l'une qui leur est commune avec les autres parties, & celle qui leur est propre. Il ne croit pas que ces deux sortes de sensibilité dépendent uniquement des nerfs, & même il nous dit « qu'il est divers organes où l'on a souvent observé une sensibilité vive, & qui ne reçoivent point de nerfs dans leur composition ». Les preuves de faits que cite m. *Barthez*, sont que les Moluſques & autres Zoophytes dans lesquels on n'a pu trouver de nerfs, & qui « n'ont point de sensibilité parce qu'ils manquent des principaux organes des sens, — ont un sens qui paroît dur, qui est plus étendu que le tact, & ne ressemble point aux autres sens que nous connoissons; mais qui leur donne manifestement des perceptions, des craintes, des desirs ».

« Qu'il n'est pas vraisemblable qu'il se soit fait des insertions de nerfs dans ces dents étrangeres aux alvéoles où on les avoit placées; que mm. *Fauchart* & *Mouton* ont vu non seulement s'y attacher & s'y nourrir, mais y prendre enfin du sentiment; ni dans ce nez enté suivant la mé-

thode de *Tagliacotius*, que *Fabrice d'Aquapendente* assure avoir reçu du sentiment & de la nourriture «.

Après ce coup-d'œil jetté sur les forces sensibles du principe vital, voici le rapprochement de la doctrine de m. *B.* sur les forces motrices de ce principe.

« Tous les solides du corps vivant sont *animés* par des forces motrices ». Il est deux sortes de mouvemens, l'un sensible & appréciable, m. *Barthez* l'appelle musculaire, l'autre trop lent pour être observé: m. *Barthez* nomme celui-ci tonique. C'est à ce dernier que sont dûs l'accroissement & la nourriture des corps organisés, animaux ou végétaux. « C'est par des mouvemens toniques spontanés que les plantes suivent leurs appétits naturels »;—qu'elles prennent leurs formes & donnent à leurs racines & leurs branches les directions & la forme qui leur sont propres ».

M. *Barthez* « nous donne ensuite la vraie théorie de la contraction sensible des muscles & des autres mouvemens qu'operent les forces musculaires ».

« Tous les mouvemens des muscles leur sont imprimés par l'action immédiate du principe vital qui est présent à toutes les parties vivantes des fibres musculaires ».

« Le principe vital agit immédiatement

ſur les molécules de la fibre muſculaire, pour les rapprocher ou les écarter, ou affermir leur poſition fixe relative ».

« Les forces que le principe vital donne aux muſcles, ſe proportionnent ſenſiblement aux réſiſtances que chaque muſcle doit ſurmonter ».

« L'action du principe vital peut déterminer & entretenir dans les fibres d'un muſcle des degrés très différens de rapprochement fixe de leurs molécules ». C'eſt dans cette obſervation générale que m. *B.* trouve l'explication de la rupture du tendon d'Achille.

« Chaque organe a un degré de cohéſion de ſes parties que les impreſſions des agens externes tendent continuellement à affoiblir, mais qui eſt toujours conſervé & reproduit par l'action de la *force plaſtique* & nutritive de cet organe ». Les forces toniques & muſculaires peuvent avoir la plus grande influence ſur le degré de cette cohéſion dans les divers organes; de-là vient que « diverſes affections nerveuſes des forces toniques peuvent altérer inégalement la force de cohéſion naturelle dans les diverſes membranes des vaiſſeaux ſanguins ». D'où les anevriſmes & les varices : c'eſt par la même raiſon que la paralyſie attaque le plus ordinairement

le côté gauche », ſans doute parce que la moitié droite du corps, qui ſe meut plus fréquemment & avec moins de contrainte, eſt la plus robuſte ».

Les ſolides de l'animal ne ſont pas les ſeules parties ſoumiſes à l'action du principe vital. Il exerce également ſes forces ſenſitives & motrices ſur les fluides de toute eſpece.

« Le plus grand nombre de phyſiologiſtes perſiſtent à croire que le principe de la vie n'anime point les fluides du corps vivant, & qu'il ne peut y avoir des ſentimens & des mouvemens vitaux ailleurs que dans les ſolides ». Perſuaſion remarquable, ajoute m. *Barthez*, contradictoire au ſyſtême généralement reçu des eſprits animaux, due » à l'habitude qu'on a de plier tous les phénomenes du corps vivant à des conceptions groſſieres & méchaniques ».

« Le principe vital eſt, par rapport à nous, une entité abſtraite & indéterminée. Cette maniere de voir eſt trop métaphyſique pour n'être pas pénible ; & l'imagination cherche au moins à ſe repoſer en ne donnant que des points d'appui fixes à ſon action. Mais m. *Barthez* « va expoſer des faits qui annoncent que le principe vital exerce dans les humeurs & des forces ſenſitives & des forces motrices ».

Il cite l'action des médicamens vénéneux, comme eſt, par exemple, la ſcammonée qui « cauſe une diſſolution du ſang qu'elle réduit en ſéroſités, faiſant rendre des excrétions aqueuſes, & d'odeur cadavéreuſe ». Or ce remede n'opere ni chymiquement ſur le ſang, ni méchaniquement ſur les vaiſſeaux. Il agit donc, conclud m. *Barthez*, par une impreſſion vénéneuſe ſur le principe vital qui anime le ſang & les humeurs. « C'eſt par une altération profonde de la ſenſibilité du principe vital dans les humeurs, que l'action des parties conſtitutives de ces fluides eſt relâchée ſoudainement par le venin de la morſure des ſerpens à ſonnettes, &c. ».

Quant à l'action des forces motrices ſur les fluides du corps animé, en convenant que le mouvement progreſſif des humeurs eſt dû à l'action des vaiſſeaux, m. *Barthez* nous apprend « qu'il faut rapporter à l'action immédiate du principe vital ſur ces fluides, les mouvemens inteſtins qui operent la formation de chaque humeur, & qui fixent la durée de ſa fermentation ſpécifique ». Sans elle « on ne ſauroit expliquer la tranſmutation ſpécifique & vivante des ſucs alimentaires ».

M. *Barthez*, entraîné par ſon ſujet à

obſerver les effets de la plupart des remedes altérans, a reconnu qu'en général leur doſe eſt infiniment petite en proportion avec les effets qu'ils produiſent : ainſi quelques grains de nitre ſuffiſent quelquefois pour diminuer manifeſtement la chaleur & la ſoif. « Un changement auſſi conſidérable ne peut ſe faire que par une affection *profondément reſſentie* du principe vital ». Dans les maladies putrides, le principal effet des anti-ſeptiques « eſt d'affecter le principe vital d'une impreſſion correſpondante qui lui fait enrayer les progrès de la putridité ».

M. *Barthez* examine enſuite tous les phénomenes de la chaleur animale, & cette partie de l'ouvrage eſt ſupérieurement traitée.

N. B. On doit s'appercevoir qu'on ne s'eſt permis aucune réflexion, encore moins de critique, dans ce premier extrait, quelles que ſoient les propoſitions priſes fidélement dans un ouvrage qui a reçu l'approbation de la faculté de Montpellier, & eſt imprimé ſous ſon privilege.

SUITE ET FIN

Du mémoire ſur la fievre miliaire ; par m. BOUTEILLE, medecin à Manoſque en Provence (1).

SECONDE ESPECE.

Miliaire ſymptomatique.

CETTE eſpece differe abſolument de la précédente ; elle n'eſt point, par elle-même, une maladie particuliere, mais un ſymptôme accidentel d'une autre maladie, un épiphénomene ſurvenu à certaines fievres ordinairement continues. Les ſymptômes, auxquels s'aſſocie l'éruption miliaire, & dont l'enſemble forme le tableau de la maladie principale, varient ſelon l'eſpece de cette maladie ; il faudroit autant de deſcriptions de la miliaire ſymptomatique, qu'il y a de fievres ſynoques, putrides, malignes, auxquelles il peut ſurvenir pour ſymptôme une telle éruption. Les auteurs nous en offrent pluſieurs exemples que je ne rapporterai point, parce que cela n'entre pas dans mon

(1) Le commencement de ce *mémoire* ſe trouve dans le journal de mars, *pag.* 259.

plan. J'ai vu cette miliaire, bien des fois ſporadique, & deux fois ſeulement épidémique; ou, pour mieux dire, co-épidémique : car à Villeneuve où je l'obſervai pour la premiere fois, elle régnoit en concurrence avec des pleuréſies ſymptomatiques, & à Lurs avec la miliaire eſſentielle.

Je ſuis porté à penſer que cette éruption eſt moins une dépendance des fievres dont elle eſt le ſymptôme, qu'un acceſſoire produit par des circonſtances particulieres, telles qu'une ſaiſon humide & chaude, une habitation ſemblable, un tempérament bilieux, un régime échauffant, incendiaire. Toutes ces cauſes, & autres ſemblables, ajoutant, à la chaleur & à l'âcreté que la fievre imprime à l'humeur de la tranſpiration, un ſurcroît d'activité, cette humeur deviendra ſi âcre qu'elle fera ſur la peau un effet analogue à celui des épiſpaſtiques en ſoulevant l'épiderme, & y excitant de petites véſicules pleines d'une ſéroſité limpide dont l'enſemble forme l'éruption miliaire.

Un officier de cavalerie fut empoiſonné avec de l'arſenic répandu dans une ſoupe d'épeautre; il guérit par les ſecours que je lui adminiſtrai : mais, pendant ſa convaleſcence, il eut au viſage, ſur le col & à l'intérieur de l'avant-bras, une éruption

de petites puſtules à-peu-près ſemblables aux miliaires.

Des médicamens donnés aſſidument à un homme bilieux, incendié par une fievre violente, me paroiſſent bien capables de produire une ſemblable éruption; mais tout cela n'eſt que conjectural. Voici du vrai.

Cette miliaire, obſervée à Villeneuve & ailleurs, ne m'a jamais paru une éruption critique; toujours elle m'a ſemblé indiquer la violence & le danger de la maladie, à-peu-près comme les taches pourprées. Elle ſe montre dans le fort du redoublement, perſiſte avec lui, & diminue ou diſparoît ſelon que la rémittence de la fievre eſt plus ou moins conſidérable, & toujours on la voit aller de pair avec l'intenſité de la fievre dont elle eſt l'effet, augmenter ou diminuer avec elle. Son éruption, il eſt vrai, calme quelquefois les anxiétés du malade qui alors paroît dans une inſenſibilité dûe à ſon accablement extrême; plus ſouvent il s'agite dans ſon lit, ſe plaignant d'un feu qui de l'intérieur ſemble ſe répandre par tout le corps. Dans l'un & l'autre cas, la fievre ſubſiſte malgré l'éruption, ſi même elle n'augmente pas.

Ces conſidérations ont été cauſe que dans le traitement j'ai eu très peu d'é-

gard à l'éruption, ne m'occupant que des indications qu'offroit la maladie principale ; & jamais l'éruption ne m'en a imposé au point de me faire suspendre les remedes que ces indications demandoient. Ainsi, suivant l'exigence des cas, je saignois du bras, du pied, j'émétisois, je purgeois, j'ordonnois des lavemens, quoique l'éruption se fît ou fût faite ; la disparution de la miliaire, si elle n'étoit pas un signe de la défaillance des forces vitales, ne m'effrayoit point, parce que les remedes ne la faisoient disparoître qu'en calmant le feu de la fievre, & en expulsant les matieres dépravées qui la fomentoient : ma seule attention étoit d'associer, aux remedes actifs, des délayans & des adouciſſans donnés avec abondance.

Les boissons aqueuses, les lavemens, les pédiluves faisoient beaucoup de bien ; les potions huileuses étoient des especes de calmans, de lubrifians qui disposoient les entrailles à l'action des purgatifs, ou qui la tempéroient ; le *dilutum* de casse, aiguisé avec le tartre stibié, est le remede purgatif dont j'ai retiré le plus d'avantage dans la pluralité des malades ; les diaphorétiques irritoient & aggravoient la miliaire ; le kermès minéral, quoique donné à doses brisées, & mêlé

dans les potions huileuſes, affectoit les malades dont il augmentoit l'angoiſſe. Quant aux véſicatoires, je m'en ſuis ſervi rarement dans cette eſpece, & ſeulement lorſque le malade paroiſſoit tomber dans l'affaiſſement; ce qui n'arrivoit qu'après bien des jours de maladie.

Dans mon mémoire pour la communauté de Lurs, j'ai indiqué les ſignes par leſquels la miliaire ſymptomatique ſe diſtingue de la miliaire eſſentielle. Ces ſignes ſont tels que je les obſervai alors; je n'aſſurerai pas qu'ils fuſſent les mêmes dans toutes les miliaires ſymptomatiques; mais un ſigne diſtinctif que je crois pouvoir donner comme général, c'eſt que la miliaire ſymptomatique commençoit toujours à paroître dans le fort d'un redoublement, qu'elle en ſuit la marche, que ſon éruption ne produit que peu ou point de diminution dans les ſymptômes, ſur tout dans la fievre, & qu'au contraire ſouvent elle aggrave la maladie. Il eſt encore un ſigne que j'ai ſouvent obſervé, c'eſt que, dans les cas graves, les puſtules miliaires ſont entremêlées avec des taches pourprées & des *vibices*. Ces dernieres, remarquables ſur tout au ventre & au dos, ſont d'un prognoſtic des plus funeſtes.

TROISIEME ESPECE.

Miliaire mixte.

Cette miliaire, par les ſymptômes qu'elle préſente, & par le traitement qui lui convient, ſemble être une eſpece moyenne entre la miliaire eſſentielle & la miliaire ſymptomatique; mais, par ſa nature, ne ſeroit-elle pas auſſi différente de celle-ci que ſemblable à celle-là, ſur tout à la miliaire anomale avec laquelle bien des ſymptômes ſemblent la confondre? Peut-être que fonciérement la miliaire mixte n'eſt autre que la miliaire eſſentielle elle-même; mais qui, par des complications intimes, a dégénéré de ſon caractere primitif. Suivant cette conjecture, elle différoit eſſentiellement de la ſymptomatique, en ce que celle-ci n'eſt que l'effet de la maladie dont elle eſt le ſymptôme, au lieu que la miliaire mixte eſt une maladie réelle, qui, à la vérité, ſemble ſe confondre avec une autre maladie à laquelle elle eſt aſſociée, mais néanmoins provient d'une cauſe particuliere, & n'eſt pas le produit de la maladie qui lui eſt adjointe. Une comparaiſon rendra la choſe plus ſenſible: dans certaines conſtitutions épidémiques, dans certains ſujets, la rougeole, la petite-vérole paroiſſent aſſociées

à d'autres maladies, à la fievre putride, à la fievre maligne, & forment avec elles un concours de maux qui tient à la fois du caractere des deux maladies combinées. Cependant dans les cas où la petite-vérole, la rougeole prennent un caractere étranger, elles n'en ſont pas moins regardées comme une petite-vérole, une rougeole véritables; & perſonne ne penſe qu'elles ſoient un ſimple ſymptôme de la fievre putride ou maligne. La même choſe arrive à la miliaire eſſentielle. Cette maladie, dont la cauſe ainſi que celle de la rougeole & de la petite-vérole eſt un virus particulier, peut ſe combiner avec une autre maladie, & de cette combinaiſon ſe forme l'eſpece dont je parle, & que j'appelle *mixte*, parce qu'elle eſt un mélange, un compoſé de deux maladies différentes. Chaque combinaiſon doit conſtituer une eſpece particuliere de miliaires mixtes. Par conſéquent le nombre de ces eſpeces ſecondaires doit être fort grand.

La plupart des miliaires décrites par les auteurs, ſont, à ce qu'il me paroît, des miliaires mixtes. On pourroit, en examinant attentivement leurs ouvrages, découvrir beaucoup de ces combinaiſons, les différencier les unes des autres par des ſignes pathognomoniques, les déſigner par

des noms appropriés ; &, ce qui eſt le plus important, déterminer le traitement convenable à chacune : ce travail ſeroit une tâche que je m'impoſerois volontiers, ſi jamais ma ſanté vouloit ſeconder ma bonne volonté. Qu'il me ſuffiſe à préſent d'avoir indiqué cette eſpece primitive de miliaire ; quant aux eſpeces ſecondaires qu'elle peut renfermer ſous elle, n'en ayant obſervé que deux, je n'en citerai pas davantage.

La premiere eſt la miliaire angineuſe d'Oraiſon, la deuxieme eſt une miliaire dyſentérique que j'obſervai à Corbieres. Dans le précis hiſtorique j'ai décrit l'épidémie d'Oraiſon ; je n'ai pu donner la deſcription de celle de Corbieres, parce que je négligeai de prendre en ſon temps les notes inſtructives néceſſaires. Dans l'un & l'autre cas, la miliaire me parut compliquée avec une fievre inflammatoire ; plus inflammatoire à Oraiſon, moins à Corbieres. La maladie, qui réſultoit de cette complication, avoit le caractere de ces fievres qu'on appelle *inflammatoires impures*, parce que l'on y voit les ſymptômes de l'inflammation ſe mêler avec les ſymptômes de la putridité.

Pour le traitement, j'employai les ſaignées, l'émétique au commencement ; les délayans & les adouciſſans dans l'état

de la maladie ; les cathartiques médiocres ſur le déclin. Une ſaignée ſuffiſoit aux malades de Corbieres ; il falloit la réitérer une ou deux fois à ceux d'Oraiſon. Ici le tartre ſtibié étoit employé entre les ſaignées ; là, après la ſaignée, l'ipécacuanha devoit être preſcrit ; les ſymptômes dyſentériques exigeoient plus de lavemens, ceux de l'angine plus de boiſſon adouciſſante ; la manne, dans l'infuſion de rhubarbe & de myrobolans, étoit le purgatif convenable aux dyſentériques ; l'infuſion de follicules de ſéné dans la décoction de tamarins & de polypode de chêne, le ſel végétal & la manne, étoit le purgatif ordinaire des malades d'Oraiſon. Dans l'une & l'autre maladie je ne donnois des cathartiques que deux ou trois jours après que l'éruption étoit faite, & lorſque les ſymptômes de l'angine & de la dyſenterie étoient calmés.

Les circonſtances déterminerent ce traitement. La difficulté d'avaler & de reſpirer dans les uns, les tranchées violentes dans les autres, me déciderent pour la ſaignée, & ſon ſuccès m'invita à la réitérer. L'éruption me fit héſiter ſur les purgatifs ; mais après quelques jours, l'état de la langue, la fétidité des ſelles, l'odeur forte & déſagréable de l'haleine, ne me permirent pas de différer plus

long-temps la purgation, quoique l'éruption ſubſiſtât encore. Cette conduite fut heureuſe.

Mes obſervations ſur cette miliaire ne ſont ni aſſez nombreuſes, ni aſſez circonſtanciées pour que je puiſſe en déduire les ſignes diagnoſtics & propres à la diſtinguer de la miliaire eſſentielle & de la ſymptomatique. J'établirai ſeulement pour regle de ce diagnoſtic, qu'une miliaire eſt de l'eſpece mixte, lorſqu'étant compliquée avec les ſymptômes d'une autre maladie, il paroît qu'elle n'eſt ni la cauſe, ni l'effet de cette autre maladie : c'eſt au médecin attentif & intelligent à faire ce diſcernement par l'examen des ſymptômes & de la marche de la maladie. Voici les réflexions qui m'ont induit à ranger au nombre des miliaires mixtes celles de Corbieres & d'Oraiſon. On pourroit en faire de ſemblables ou d'équivalentes ſur d'autres miliaires mixtes.

La miliaire eſſentielle anomale de Forcalquier prenoit le plus ſouvent l'apparence de la colique : la douleur étoit atroce. Les malades ſe tordoient le corps de mille manieres, & quelques-uns étoient pris de convulſions violentes, qui devinrent épileptiques dans une jeune demoiſelle. Mais ſi la miliaire venoit à paroître, auſſi-tôt ces coliques, (que les

adouciſſans, les calmans de tout genre avoient peine à appaiſer, & contre leſquelles les narcotiques échouoient), ceſſoient totalement, & comme par enchantement. Cette prompte révolution m'avoit convaincu que ces coliques n'étoient point une maladie diſtincte de la miliaire, mais qu'elles dépendoient de la même cauſe que l'éruption; qu'elles étoient l'effet des miaſmes miliaires qui, après avoir aiguillonné & irrité les entrailles, ſe portoient à la peau, & par cette direction à l'extérieur laiſſoient les parties internes tranquilles. Il n'en étoit pas de même à Corbieres. Outre que les tranchées étoient moins vives, & moins convulſives, & différoient par-là des coliques miliaires, il arriva que, bien que l'éruption parût, elle ne faiſoit aucune diverſion à la dyſenterie, ni à ſes ſymptômes. A Oraiſon, ſi l'angine n'avoit pas cédé aux ſaignées, elle ſubſiſtoit malgré l'éruption. N'étois-je pas en droit d'en conclure que l'angine & la dyſenterie n'étoient point des ſymptômes dépendans de la miliaire, mais une maladie diſtincte qui avoit ſa cauſe particuliere? De plus, j'obſervai à Oraiſon qu'il y avoit des redoublemens de différens caracteres. Les uns étoient accompagnés d'une inquiétude & d'une angoiſſe (plus fortes que ne ſembloit le

comporter l'état de la fievre), & de rêves effrayans, ou au moins d'un ſommeil fatigant. Ces redoublemens ſe terminoient, les premiers par des ſueurs, les ſuivans par une éruption miliaire. Les autres redoublemens n'étoient point marqués par des frayeurs involontaires, & les malades n'avoient qu'un mal-être proportionné à l'augmentation de la fievre. Ces redoublemens n'étoient jamais ſuivis d'éruption; & s'ils excitoient de la ſueur, c'étoit dans leur violence, & non ſur leur déclin. Cette différence, conſtante dans le prélude, & l'iſſue des redoublemens, me perſuada qu'ils n'étoient pas tous excités par la même cauſe, mais que les premiers devoient être attribués à la miliaire, & les autres à l'angine; que par conſéquent le même malade avoit deux maladies à la fois, dont chacune avoit ſes ſymptômes & ſa marche particuliere : me ſerois-je trompé? en tout cas cette erreur n'auroit pas porté ſur ma pratique que je réglai, non ſur mes préſomptions, mais ſur les indications que le tableau de la maladie me préſenta, & je ne donne ces idées que comme des conjectures que je laiſſe aux praticiens à vérifier.

Miliaire chronique.

Il eſt une miliaire d'une eſpece encore plus ſinguliere & plus rare, c'eſt la miliaire chronique. Peu d'auteurs en ont parlé ; je l'ai obſervée une fois ſeulement, mais bien aſſiduement, puiſque je ne quittois le malade ni jour, ni nuit. Je vais en faire l'hiſtoire, & ce récit ſera bien douloureux pour moi, puiſque ce malade, qui en mourut, étoit mon meilleur ami, & que cet ami étoit mon frere.

Dans un corps fluet & délicat, la nature l'avoit doué d'un eſprit vif & pénétrant, d'un caractere aimable, & d'un cœur malheureuſement trop ſenſible. Sa ſanté épuiſée par les plaiſirs, par des chagrins, & par le travail du cabinet, étoit fort chancelante depuis quelques années, lorſqu'il fut pris d'une ſynoche bilieuſe, à l'âge de 44 ans. Sa maladie n'avoit de ſymptôme diſtingué que la violence de la fievre. Une ſaignée, beaucoup d'adouciſſans, quelques purgatifs légers parvinrent à la calmer ; elle diſparut même pour quelque temps : mais inſenſiblement elle revint, & ſe montra ſous l'apparence d'une fievre lente. Jeune praticien, je ne m'en fiai pas à mon expérience : m. *Saint-Donat*, qui avoit viſité le malade dans d'autres incommodités, fut appellé. Cette

fievre avoit cela de ſingulier, qu'elle étoit plus forte le matin, & moindre le ſoir; & que, par intervalles, elle avoit des redoublemens irréguliers & bruſques, marqués par des inquiétudes d'eſprit extrêmes. Après un de ces redoublemens, il parut ſur le corps des véſicules pas plus groſſes que des grains de petit millet, pleines d'une ſéroſité limpide. Ces véſicules, pour peu qu'on les preſsât ſous les doigts, ſe crevoient, & la ſéroſité, qui s'épanchoit, mouilloit la main qui les touchoit. La poitrine & les bras furent les parties les plus affectées. Cette éruption avoit été précédée par une nuit paſſée dans des frayeurs qui s'emparoient de l'eſprit du malade, dès qu'il s'aſſoupiſſoit. J'avois fait dreſſer mon lit près du ſien; pluſieurs fois il m'appella pour le raſſurer & le diſtraire en converſant avec lui. L'éruption faite, il fut entiérement tranquille; dans les 24 heures les puſtules diſparurent, & revinrent quatre jours après, précédées des mêmes ſymptômes, & ſuivies du même calme; ce qui eut lieu dans toutes les éruptions ſuivantes, pendant trois mois. Il y eut peu de ſemaines où ces puſtules ne fiſſent éruption au moins une fois: les derniers temps de ſa maladie en furent ſeuls exempts. Cette éruption étoit une véritable miliaire

liaire blanche, ainſi que j'ai été depuis à même de m'en aſſurer par l'inſpection de celles que j'ai obſervées à Forcalquier, à Lurs & à Oraiſon. Pour lors ce phénomene m'étoit nouveau; je n'ai pas remarqué dans aucune miliaire une auſſi grande facilité que dans celle-ci, de diſparoître & de reparoître.

Il étoit arrivé que dans le même jour l'éruption paroiſſoit & diſparoiſſoit à peu d'intervalle de temps; &, ce que je n'ai jamais obſervé dans aucun autre malade, je vis pluſieurs fois l'éruption, tandis qu'elle s'évanouiſſoit dans un endroit du corps, ſe reproduire en même temps dans un autre, & paſſer ainſi rapidement du bras droit au gauche, & des parties ſupérieures aux inférieures.

Beaucoup de remedes furent ſucceſſivement employés pour adoucir & purifier la maſſe des humeurs; ſon acrimonie paroiſſoit être le principe de la maladie. Bouillons de poulet avec les plantes chicoracées, bouillon de veau avec les écreviſſes, bouillon de tortue avec le creſſon, petit-lait ſimple, petit-lait coupé avec le creſſon, avec le ſcordium, avec le kina; crêmes de ris légeres, crêmes de ſagou, pédiluves, demi-bains, &c. tout fut mis en uſage, & tout fut inutile. Le malade dépérit de jour en jour, ſon corps devint

un ſquelette, ſon eſprit ſeul ne perdit rien de ſa vigueur, il le conſerva juſqu'à ſes derniers ſoupirs que je recueillis. C'eſt bien le cas d'appliquer ici l'*infandum renovare dolorem* de l'Enéide. Ce ſouvenir me fait tomber la plume des mains.

RÉCAPITULATION.

Il réſulte de mes obſervations que la miliaire eſt ou aiguë ou chronique.

Qu'il y a trois eſpeces primitives de miliaires aiguës.

1°. L'eſſentielle ; 2°. la ſymptomatique ; 3°. la mixte. Je ſuis perſuadé qu'en ſous-diviſant chacune de ces eſpeces, on peut renfermer ſous elles toutes les miliaires obſervées par les auteurs.

La méthode adouciſſante & expectante eſt la ſeule convenable à la miliaire eſſentielle : l'épidémie de Forcalquier ne laiſſe aucun doute à cet égard. Il fut ſi peu employé de médicamens dans le cours de cette épidémie, que le rôle de l'apothicaire, payé par la communauté, n'excédoit pas la ſomme de cinquante écus, & l'article des véſicatoires étoit le plus conſidérable.

La méthode active cathartique eſt néceſſaire pour la miliaire ſymptomatique pendant tout le cours de la maladie : cette concluſion eſt fondée ſur les ſuccès

que j'ai eus dans l'épidémie de Villeneuve, & dans les différentes miliaires ſporadiques que j'ai eu à traiter.

Dans la miliaire mixte il faut combiner la méthode agiſſante avec l'expectante, de maniere que les remedes actifs ſoient employés au commencement de la maladie; &, qu'après ſon état, ils ſoient ſuſpendus pendant quelques jours, lorſque l'éruption ſe fait & eſt faite. Du moins tel eſt le traitement qui réuſſit dans la miliaire angineuſe d'Oraiſon, & dans la miliaire dyſentérique de Corbieres: convient-il dans les autres miliaires mixtes? je ne le déciderai pas, mais je le préſume; & les différens traitemens preſcrits par les auteurs qui ont écrit ſur la miliaire que je regarde comme mixte, me paroiſſent analogues au mien, & confirmer mon ſentiment.

Quel eſt le traitement convenable à la miliaire chronique? Une obſervation iſolée & malheureuſe donne des connoiſſances trop bornées pour que je puiſſe déterminer ce traitement. Tout ce que je ſais, c'eſt que la méthode adouciſſante fut inutile, quoiqu'elle parût indiquée par le tempérament, par l'état du malade, & par les cauſes antécédentes de la maladie. Cette miliaire me paroît n'avoir été qu'un ſymptôme de la fievre lente. Co-

pendant si on la considere du côté des symptômes précurseurs, de la forme de ses pustules & du calme qui succédoit à son éruption, elle semble avoir la plus grande analogie avec la miliaire essentielle simple, & n'en différer que par la durée. D'où vient donc que cette méthode adoucissante, si favorable à la miliaire simple, a été inutile ou du moins insuffisante dans la miliaire chronique? Le kina, le cresson, le scordium & autres anti-scorbutiques donnés comme anti-septiques & dépuratifs, furent pour le moins aussi infructueux, & ils n'auroient pas dû l'être si la miliaire chronique étoit, suivant l'idée d'*Hoffman*, un rejetton du scorbut: peut-être que des véscatoires, des cauteres eussent été nécessaires? peut-être des diurétiques acidulés eussent-ils été avantageux? Mais ce ne sont là que des conjectures: dans le fait j'ignore la méthode convenable à cette miliaire: je dois en avoir d'autant plus du regret, que je pourrois avoir un intérêt personnel à la connoître.

DISSERTATION

Dans laquelle on explique un paſſage (de Cicéron) *relatif à la médecine ;* & dans laquelle on démontre, par occaſion, que Lyso, dont parle cet orateur, ne fut point médecin, bien que *Bernier*, *Daniel Le Clerc*, *Eloy* & *Matthias* lui aient donné cette qualité.

Par m. GOULIN.

MARCUS TULLIUS CICERO fut porté par ſon éloquence & par ſon mérite, à la premiere place de la république romaine. Nommé conſul, l'an de Rome 690, avant l'ére chrétienne 63, il remplit les devoirs de cette magiſtrature ſuprême, à la ſatisfaction de tous les vrais citoyens. Douze ans après, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 702, avant l'ere chrétienne 51, élu proconſul de la Cilicie, il ſe rendit dans cette province de l'empire, pour y exercer les fonctions de ſa charge. Au commencement de ſeptembre de l'année ſuivante, de Rome 703, avant l'ere chrétienne 50, il quitta l'Aſie, pour revenir à Rome, regretté des peuples de la Cilicie, & emportant avec lui l'eſtime gé-

nérale, & la réputation d'un gouverneur integre; phénomene politique dont l'empire romain n'offroit déjà que bien peu d'exemples. L'ex-proconsul avoit alors 57 ans. Il ramenoit avec lui son fils, son frere, & son neveu; il étoit encore accompagné d'un affranchi nommé Tyro, pour lequel il avoit la plus grande affection, & qui étoit aimé de Terentia, de Tullia, de Quintus Tullius Cicero, ainsi que de toute la famille Tullia.

Tyro pouvoit être alors âgé de 68 ou 69 ans; peut-être même avoit-il quelques années de plus. Etant tombé malade en mer, Cicéron craignant que la maladie, rendue plus grave par l'air de la mer & par les fatigues de la navigation, ne devînt fatale à ce cher affranchi, il crut devoir le laisser à Patras, ville maritime de l'Achaïe, dans le Péloponnèse, & continua sa route vers l'Italie.

Cependant ce n'étoit point une maladie aiguë, ni une maladie qui, par elle-même, pût causer la mort. Si elle eût été telle, Cicéron auroit certainement différé son départ de Patras : c'est au moins ce que l'on doit conclure, & de l'attachement peu commun qu'il avoit pour Tyro, & de ce qu'il lui écrivoit dans sa lettre datée du III des nones de novembre (*le 3 novembre*). « Quoique pour le

» ſuccès de la demande que je me ſuis » propoſé de faire des honneurs du triom- » phe, il importe beaucoup que j'arrive » promptement à Rome, il me ſemble » cependant que je ſuis coupable de vous » avoir quitté ».

Il eſt conſtant d'ailleurs que la maladie, dont Tyro étoit attaqué, ne l'empêchoit point d'écrire, & d'entretenir avec ſon maître un commerce ſuivi; il paroît même qu'il entroit avec lui dans de longs détails, & qu'il lui rendoit un compte exact de tout ce qui le regardoit, & principalement de l'état de ſa maladie; ce que très certainement il n'auroit pu faire, s'il eût été dangereuſement malade, & obligé de garder le lit.

En effet Cicéron, dès le VII. des ides de novembre (*le 7 novembre*) étant à Leucade, mande à Tyro qu'il a reçu une de ſes lettres; qu'il fut alarmé à la lecture de la premiere page, mais un peu raſſuré à la lecture de la ſeconde. Il l'exhorte donc à ne point ſe mettre en mer qu'il ne ſoit bien rétabli; & il ajoute: « Vous » me mandez que votre médecin a de la » réputation; c'eſt auſſi ce que j'apprends, » mais je n'approuve point la maniere » dont il vous traite. Il ne falloit pas qu'il » vous permît d'uſer de bouillon (de con- » ſommé, ou de reſtaurant); puiſque

» vous avez l'eſtomac mauvais (faiſant
» mal ou ne faiſant point ſes fonctions).
» Cependant je viens de lui écrire ainſi
» qu'à Lyſo ».

Le V des calendes de décembre (*le 27 novembre*) Cicéron étant abordé à Brindes, ville de l'Italie, dans la Calabre, ſur la mer adriatique, reçoit une lettre de Tyro, datée des ides de novembre (*le 13 novembre*). Il y répond, à ce qu'il paroît, le même jour 27 novembre, ou le lendemain 28. « Votre lettre, que j'attendois avec la plus grande impatience, (dit » ce bon maître à ſon affranchi) a diminué beaucoup mon inquiétude : que ne » l'a-t-elle entiérement diſſipée ! Cependant Aſclapo, votre médecin, aſſure » que vous ſerez bientôt rétabli. Qu'ai-je » donc à vous recommander autre choſe, » que d'apporter tous vos ſoins pour accélérer votre convaleſcence ? » Puis il s'exprime ainſi : *Scio te omnia facturum ut nobiſcum quamprimùm ſis. Sed tamen ità velim ut ne quid properes.* SYMPHONIAM LYSONIS VELLEM VITASSES, NE IN QUARTAM HEBDOMADA INCIDERES. Epiſt. ad famil. *lib.* xvj.

Cette derniere phraſe, miſe en capitales, paroît avoir fortement embarraſſé tous les commentateurs, puiſque non

contents d'avoir eſſayé de l'interpréter, ils ont cru devoir s'étayer de témoignages & d'autorités pour faire valoir le ſens qu'ils ſe ſont décidé de lui donner.

Gronovius entend par le mot *ſymphoniam* un repas où il y avoit de la muſique, d'autres ſimplement un concert (1); il faut convenir que ce ſens qui ſe préſente naturellement, ſemble être le véritable : mais le ſecond membre de la phraſe ne quadrant guere avec le premier, on a eu recours aux jours critiques, admis par les écoles des philoſophes & des médecins grecs; enſorte que, ſuivant Grævius, Lyſo paroît avoir invité Tyro à entendre un concert, une ſymphonie, dont il fut ſi fatigué que ſon mal empira; ce qui fit craindre à Cicéron que la maladie n'ayant point été jugée au dernier jour de la premiere, ni de la ſeconde, ni de la troiſieme ſemaine (ou ſepténaire), elle ne parcourût le quatrieme ſepténaire qui n'eſt point critique, & qu'ainſi elle ne fût très longue & très difficile à guérir.

J. Godouin s'eſt écarté de ce ſentiment, & a traduit ainſi tout le paſſage :

« Ie ſçay qu'il n'y a rien que vous ne » faſſiez pour eſtre au plûtoſt auec nous.

(1) Il y en a qui ont cru qu'il falloit lire συμπονίαν, d'autres *ſcis quam viam.*

»Ce que ie ſouhaitte auſſi, à la charge »que vous ne vous haſterez point. Ie »voudrois que vous n'euſſiez point en»tendu la muſique de Lyſon *de peur »d'vne recheute, n'y ayant pas encore »quatre ſemaines que vous eſtiez hors du »mal* (1)».

On ne voit rien dans le texte de Cicéron, qui préſente l'idée d'*une rechûte*; & il n'eſt point vrai que Tyro ait été *hors du mal*. La lettre même, où ſe trouve ce paſſage, démontre le contraire. Mais ſi Tyro eût été *hors du mal* depuis près de quatre ſemaines, il auroit sûrement continué ſa route avec ſon maître, & ne ſeroit point reſté à Patras. Comment ce traducteur a-t-il pu commettre une ſi lourde bévue, & ne pas s'appercevoir

---

(1) Les épîtres familieres de Cicéron, nouvellement traduites de latin en françois, par *J. Godouin*, lecteur & profeſſeur du roi. Paris, 1666, *in*-8°. 2 vol.

M. l'abbé *Goujet* (dans ſon *mém. hiſt. ſur le coll. roy.* tom. j. *in*-12. *pag.* 356) remarque qu'au lieu de *Godouin*, il faut *Goudouin*; & (*pag.* 361) que ſa traduction des épîtres de Cicéron parut dès 1663. L'édition, que nous avons ſous les yeux, ſeroit-elle une ſeconde? ou bien n'auroit-on changé que le titre ou frontiſpice, lorſque le livre paſſa entre les mains d'un nouveau libraire? Quoi qu'il en ſoit, on y lit *Godouin*, & non pas *Goudouin*.

qu'il mettoit Cicéron en contradiction avec lui-même !

Un homme de lettres bien connu, l'abbé Prevoſt, a rendu preſque mot à mot la phraſe de Cicéron ; on reconnoît cependant qu'il avoit ſous les yeux la traduction de J. Godouin, ſans laquelle il n'auroit point parlé *de rechûte*, dont il n'y a pas un mot dans le texte. Voici ſa traduction :

« Je ſçai que vous ferez l'impoſſible » pour nous rejoindre bientôt. Cependant » vous me ferez plaiſir de ne rien préci- » piter. *Je voudrois que vous vous fuſſiez* » *diſpenſé de la ſymphonie de Lyſon, de* » *peur d'une rechûte à la quatrieme ſe-* » *maine* ». (1)

L'abbé Prevoſt a mis en cet endroit une note qui doit trouver place ici.

« Les uns veulent que (par *ſympho-* » *nia* (2) on entende ici quelque fête de

(1) Lettres de Cicéron, qu'on nomme vulgairement familieres, traduites en françois ſur les éditions de *Grævius* & de m. l'abbé d'*Olivet* ; avec des notes continuelles ; par m. l'abbé *Prevoſt*, aumônier de S. A. S. M. le prince de Conti. Paris, 1747, *in*-12. 5 vol.

(2) M. l'abbé d'*Olivet*, (CICER. opera. tom. vij. M. DCC. XLII. *in*-4°. pag. 555. not. 1.) *Videtur Tyronem invitaſſe ad ſymphoniam audiendam : ex quo inſueto aëri diutiùs, quàm ferre valetudo poterat, expoſitus, pejus ſe habere cœperat.* CELLARIUS.

» muſique ; d'autres le ſentiment de Ly-
» ſon, qui s'accordoit avec celui de Ty-
» ron pour le flatter, ou la complaiſance
» de Tyron pour quelque invitation de
» Lyſon. D'autres encore veulent qu'on
» ſubſtitue quelques autres mots ; mais le
» ſens que j'ai ſuivi peut ſe paſſer de tous
» ces ſecours ».

Malgré l'approbation que l'abbé Prevoſt donne lui-même à ſa traduction, je doute fort que perſonne ait jamais pu y applaudir.

Ces deux traducteurs, ainſi que tant d'autres, ſe ſont uniquement occupés à traduire phraſe à phraſe, ſans s'embarraſſer de la liaiſon qu'elles doivent avoir les unes avec les autres. Une verſion faite avec cette négligence eſt un travail ſans mérite, comme ſans utilité. En effet, on découvre avec ſurpriſe, en liſant attentivement cette lettre du 27 novembre, combien ces deux traducteurs ſont éloignés d'entendre Cicéron dont ils ont voulu rendre la penſée.

Mais ſuivons notre original, & plaçons ſous ſon véritable point de vue le ſujet de cette diſcuſſion.

Bien que Cicéron, privé du ſecours de Tyro qui lui étoit ſi utile, deſirât fortement qu'il fût auprès de lui, on voit que dans le moment où cet excellent

maître écrit à ſon affranchi, il l'exhorte moins à venir le joindre promptement, qu'à ſe mettre en état de le faire, en ne négligeant rien de ce qui pouvoit rétablir & conſolider ſa ſanté. C'eſt donc relativement à cet objet qu'il s'exprime ainſi : *ſed tamen ita velim ut ne quid properes ;* comme s'il lui diſoit : Dans l'idée d'être pluſtôt guéri, gardez-vous bien, mon cher Tyro, d'employer ces remedes vantés comme des ſpécifiques ; défiez-vous des éloges qu'on leur donne ; quelquefois, à la vérité, ils ſemblent diſſiper la maladie : mais ſeulement aſſoupie, elle reparoît bientôt avec les mêmes ſymptômes, ou ſous une autre forme.

Après ce conſeil, Cicéron ajoute : *ſymphoniam Lyſonis vellem vitaſſes.* Il eſt clair, il eſt évident que Tyro dans ſa lettre, qui n'eſt point parvenue juſqu'à nous, avoit parlé de la *ſymphonia.* S'il ſe fût agi d'un concert, Cicéron, pour faire entendre à Tyro qu'il auroit deſiré qu'il ne s'y fût pas trouvé, ſe ſeroit-il ſervi de l'expreſſion *vitaſſes* qui ſemble ne convenir qu'en parlant de choſes mauvaiſes par elles-mêmes ? n'auroit-il pas dit pluſtôt ? *ſymphoniam Lyſonis vellem non audiviſſes* ; ou bien, *ſymphoniæ Lyſonis vellem non adfuiſſes.*

On ne doit point douter que le mot

ſymphonia ne ſoit le nom d'un remede dont Tyro pouvoit avoir la formule, ou qu'il gardoit tout préparé pour le beſoin, ou dont il avoit vu quelques bons effets, ou à la vertu duquel il croyoit ſur parole.

Quoi qu'il en ſoit, comme Tyro demeuroit chez Lyſo, celui-ci, fortement prévenu ſans doute en faveur du remede, en aura vanté les effets merveilleux à ſon hôte, & l'aura vivement preſſé d'en faire uſage. Tyro, comme tous les malades, impatient de ne pas trouver, de la part de la médecine, des moyens qui operent la guériſon en 24 heures, ou pluſtôt ſéduit par le récit des prétendues merveilles opérées par la *ſymphonia*, crut devoir céder aux inſtances (1) de Lyſo. L'effet du ſpécifique ne répondit ni aux promeſſes du prôneur, ni aux eſpérances du malade. Tyro rendit compte à Cicéron (dans ſa lettre du 13 novembre) de

(1) Cicéron fait aſſez entendre que Tyro fut vivement ſollicité par LYSO; car il ajoute : *Sed quum pudori tuo maluiſti obſequi, quàm valetudini, reliqua cura.* (C'EST-A-DIRE) : Mais puiſque, par un excès de complaiſance indiſcrete, ou par foibleſſe, vous vous êtes laiſſé aller aux inſtances qu'on vous a faites, ſans ſonger aux accidents que pouvoit cauſer un remede pris ſans l'avis de votre médecin, prévenez, par vos attentions, les ſuites de l'imprudence que vous avez commiſe.

l'état fâcheux où l'avoit réduit la *ſymphonia*. C'eſt ce que l'on doit inférer de la réponſe de Cicéron, qui n'ayant rien plus à cœur que le rétabliſſement de la ſanté de Tyro, lui dit : « Votre lettre a » diminué beaucoup mon inquiétude ; que » ne l'a-t-elle entiérement diſſipée ! » & ajoute un peu plus loin : *ſymphoniam Lyſonis vellem vitaſſes ;* il en apporte de ſuite la raiſon : *ne in quartam hebdomada incideres ;* raiſon qui, exprimée de la ſorte, ne préſente aucun ſens.

Mais, dira-t-on, cette explication pourroit être ou paroître bonne, ſi l'on connoiſſoit quelque remede qui portât le nom biſarre & ſingulier de *ſymphonia*. Je répondrai qu'on en trouve dans *Galien* de plus ſinguliers. Au reſte, il nous a conſervé la formule d'un remede qui pourroit fort bien être celui dont il s'agit ici.

Ἡ Προξένου πρὸς βῆχας, καὶ τὰς ἄγαν κεχρονισμένας διαθέσεις καθύγρους, ἡ ΣΥΜΦΩΝΟΣ λεγομένη. Ἔστι δὲ καὶ λιξιπύρετος ἀγαθὴ, ἣν ἐχρήσατο Αντώνιος Μῶσα. GALEN. opera gr. Baſileæ, M. D. XXXVIII. *in-fol.* tom. jj. *pag.* 265, *lin.* 2 & 3. Edit. lat. *de comp. pharm. ſecund. loc.* lib. vij. cap. 2. in fin.

« Confection de Proxénos, contre la » roux & le catarrhe invétérés, laquelle » eſt nommée *ſymphonos*. C'eſt *contre la* » *fievre un excellent remede* que preſcri- » voit Antonius Muſa ».

Je sais qu'on peut faire une objection, & dire : *symphonia*, dans Cicéron, est un substantif, tandis que σύμφωνος, dans Galien, est un adjectif, devant lequel il faut sous-entendre le mot σύνθεσις, *compositio*, ou σκευασία, *præparatio*.

Je réponds que cette différence, entre *symphonia* & σύμφωνος, est d'une très foible considération.

Il ne répugne point que le remede qui, d'après Lyso, est nommé *symphonia* par l'affranchi de Cicéron, & par Cicéron lui-même, ne fût le remede dont parle Galien, ou un remede fait à l'instar. Ce célebre médecin, en effet, nous apprend (comme on vient de le voir) qu'Antonius Musa, auquel l'empereur Auguste avoit donné sa confiance, employoit, contre la toux & la fievre, une composition (λιξοπύρετος), une confection connue sous le nom de σύμφωνος, & inventée par Proxénos; c'étoit probablement un médecin, dont néanmoins je n'ai point vu que Galien parlât ailleurs que dans l'endroit cité.

Mais, dira-t-on, la formule que Galien a rapportée d'un remede de Proxénos contre la fievre, ayant le nom de σύμφωνος, ne sauroit être la *symphonia* de Lyso, en supposant même que Cicéron, par ce mot, entende un remede. Je répondrai qu'il

qu'il n'eſt point impoſſible que Galien ait préféré d'écrire ἡ σύμφωνος. On pourroit auſſi préſumer ou ſoupçonner que du temps de Galien (plus de 150 ans après le temps où écrivoit Cicéron) cette compoſition, cette confection ſe déſignoit indifféremment, & par le mot σύμφωνια, & par le mot σύμφωνος, qui d'adjectif eſt devenu par l'uſage, ainſi que beaucoup d'autres mots, un ſubſtantif, pour ſignifier, dans une acception particuliere, un remede contre la fievre & contre la toux : on pourroit même penſer que ce dernier mot avoit alors prévalu. Rien n'empêche encore de dire que Tyro rendoit par *ſymphonia* ce que l'on entendoit à Patras par σύμφωνος.

Quoi qu'il en ſoit, le terme *ſymphonia*, employé par Cicéron, ne ſauroit, quelqu'effort qu'on faſſe, préſenter un ſens raiſonnable, ni qui s'accorde avec ce qui le précede & avec ce qui le ſuit, en lui donnant la ſignification de *concert*, de *fête muſicale ;* au contraire, le ſens devient naturel, exact, vrai, ſi ce terme marque un remede. Mais l'identité de ces deux mots, *ſymphonia* & σύμφωνος, doit faire évanouir toute difficulté, toute eſpece de doute, ſur tout lorſqu'on fait attention que du temps de l'orateur romain il y avoit un remede nommé σύμφωνος.

En effet, Proxénos, plus ancien qu'Antonius Musa, étoit ou pouvoit être contemporain de Cicéron, mais probablement plus âgé; il avoit inventé contre la fievre une composition qui fit fortune en Gréce, sous le nom de σύμφωνος. Musa, peu de temps après Cicéron, la mit en usage à Rome; Asclépiade, le jeune, médecin qui vivoit au commencement du 1er siécle de l'ere chrétienne en a rapporté la formule dans un recueil de médicaments qu'il a publié, & que le temps nous a ravi: ce remede de Proxénos étoit encore en vogue dans le siecle de Galien, qui nous en a conservé la formule.

Après avoir indiqué le véritable sens du premier membre de la phrase de Cicéron, rapportée plus haut, il s'agit actuellement d'en donner un au second, énoncé en ces termes: *ne in quartam hebdomada incideres.*

Ceci est-il intelligible? & peut-on être satisfait de la maniere dont il a été traduit par J. Godouin, & par l'abbé Prevost?

Le premier, pour y donner un sens, a recours à une paraphrase absurde & inconséquente; le second ne s'en tire pas mieux. Tous deux parlent *de rechûte*, comme si Tyro eût déjà été guéri, tandis que dans les lettres de l'orateur romain il est toujours mention d'une maladie

ſubſiſtante & non guérie. Il eſt vrai pourtant qu'il témoigne quelquefois la joie qu'il a d'avoir appris par Tyro lui-même, qu'il eſt en meilleur état, & qu'il eſpere être bientôt rétabli. D'ailleurs, au moment où Cicéron écrivoit cette lettre (le 27 novembre) il ne pouvoit point craindre la quatrieme ſemaine pour ſon affranchi qui étoit malade depuis au moins huit ſemaines; & il y avoit 25 jours que lui-même étoit ſorti du port de Patras.

L'erreur des deux traducteurs françois, dont nous avons mis (*p.* 425, 427) la verſion ſous les yeux, & l'embarras des commentateurs, proviennent d'une altération manifeſte dans le texte; altération qui date de fort loin. La leçon, que j'eſtime être la véritable en cet endroit, exige ſi peu de changement, qu'il y a lieu d'être ſurpris que perſonne ne l'ait point encore fait ou propoſé.

Le voici : les ſavans jugeront de ſa valeur : *ne in quartanam ex hebdomaiâ incideres.*

Mais comment cette fauſſe leçon, qui ſe trouve actuellement dans tous les exemplaires imprimés, a-t-elle pris la place de la vraie? Rien de ſi ſimple.

Avant la renaiſſance des lettres, & l'invention de l'imprimerie, tous les copiſtes ne ſavoient pas la langue latine; ils co-

pioient pour vivre, le plus rapidement qu'ils pouvoient, & ne prenoient certainement point la peine de collationner; mais pour le bien faire, il faut être deux, & que l'un des deux entende le texte de la copie qu'on confere. Les moins ignorants ſe ſervoient ſouvent d'abréviations: (on en trouve même beaucoup dans les premiers livres imprimés).

Ceci poſé, un copiſte écrivant le membre de la phraſe de Cicéron, ſoit qu'il l'entendît ou qu'il ne l'entendît pas, aura mis: *ne in quartām hebdomaia incideres*, (avec le ſigne de l'abréviation ſur l'*a*) ſans s'appercevoir qu'il avoit oublié la prépoſition *ex* devant *hebdomaia*. Cette copie ſera devenue un original pour un autre copiſte, qui ne faiſant attention qu'aux mots, & donnant à *quartām* le ſens de *quatrieme*, aura très conſéquemment, ſuivant lui, changé l'adjectif *hebdomaia* qui devenoit alors inintelligible, en *hebdomada* ſubſtantif; ce qui a produit cette leçon vicieuſe: *ne in quartam hebdomada incideres*; leçon qui s'eſt conſervée, & qui a très fortement embarraſſé tous les commentateurs, qui ſe ſont mis à la torture pour y trouver un ſens; mais comme ils n'avoient point étudié la médecine, tout ce qu'ils ont pu, c'eſt d'avoir remarqué l'obſcurité de ce paſ-

ſage, ſans pouvoir la faire diſparoître.

En admettant la correction ſimple que nous propoſons, Cicéron parlera d'une maniere claire & intelligible; il dira à Tyro : *ſymphoniam Lyſonis vellem vitaſſes, ne in quartanam ex hebdomaiâ incideres.*

« Je ſais que vous mettrez tout en œuvre pour être au pluſtôt avec nous ». (C'eſt-à-dire, *que vous ne négligerez aucun des moyens capables de procurer votre guériſon*). « Je vous recommande cependant de ne rien faire (*à contre-temps* ou *mal à propos*) dans la vue de hâter votre guériſon. J'AUROIS VOULU QUE VOUS N'EUSSIEZ POINT PRIS LE REMEDE DE LYSO, DE PEUR QUE VOTRE FIEVRE, D'HEBDOMADAIRE QU'ELLE EST, NE SE CHANGE EN UNE FIEVRE QUARTE ».

On voit évidemment par-là que Tyro reſta à Patras pour ſe faire guérir d'une fievre hebdomadaire, dont il avoit éprouvé pluſieurs accès durant la navigation, & qu'ainſi il étoit impoſſible que Cicéron eût voulu dire qu'il craignoit que la maladie ſe prolongeât juſqu'à la quatrieme ſemaine. Car, pour que cette fievre fût nommée *fievre hebdomadaire*, il falloit que Tyro eût eu pluſieurs accès en mer, & avant que d'aborder à Patras. Mais

lorſque Cicéron écrivoit, le 27 novembre, il y avoit au moins huit ſemaines que Tyro étoit malade; il ne pouvoit donc point redouter, pour ſon cher affranchi, la quatrieme ſemaine qui étoit écoulée.

Ce qui doit encore déterminer à croire que la maladie de Tyro étoit une fievre d'accès, une fievre hebdomadaire, une fievre qui l'attaquoit un jour au moins par ſemaine, c'eſt que, comme Cicéron l'avoit craint, la fievre de Tyro ſe changea réellement en fievre quarte; c'eſt ce qu'on apprend par une lettre que ce célebre conſul écrivoit à ſon affranchi la veille des ides de janvier ſuivant (*le 12 janvier* (an de Rome 704). On y lit: *Sed quum in QUARTANAM converſa vis eſt morbi, (ſic enim ſcribit Curius) ſpero te, diligentiâ adhibitâ, etiam firmiorem fore.*

D'après ce qu'on vient de lire, pourroit-on ne pas être parfaitement convaincu que la correction que j'ai propoſée eſt au moins très raiſonnable, & que ſi elle ne rétablit point la véritable leçon, elle en préſente une au moins très probable.

Mais une partie de ce dernier paſſage latin ſemble avoir été mal rendu par l'abbé Prevoſt, dont voici les propres

expreſſions : « Cependant puiſqu'elle (*la* » *maladie*) s'eſt changée en fievre quarte, » comme je l'apprends de Curius, j'eſpere » qu'avec un peu de ſoin *vous n'en ſerez* » *que plus fort après votre guériſon* ».

Ce traducteur s'eſt bien apperçu que le ſens qu'il donnoit à FIRMIOREM (*plus fort après la guériſon*) paroîtroit extraordinaire ; c'eſt pourquoi il a cru devoir ajouter cette note : « Il faut chercher ici » des raiſons dans la médecine, car on » ne voit pas tout d'un coup comment la » fievre quarte peut produire cet effet. Galien (1. *de arte curat. ad Glauconem*) » dit que la fievre quarte ſéche la pituite » & l'humeur mélancolique ».

La manie de vouloir expliquer ce qu'on n'entend pas, fait dire bien des abſurdités. Quoi qu'il en ſoit, les médecins ont remarqué que ceux qui ſont actuellement attaqués de fievre quarte, ſont exempts de maladies graves ; & Galien dit avoir vu des épileptiques guéris par la fievre quarte. Je doute que Cicéron ait voulu faire alluſion à ces obſervations qu'il ignoroit probablement ; mais s'il en avoit connoiſſance, il ſavoit donc auſſi que la fievre quarte eſt toujours dangereuſe pour les vieillards, & ſouvent fatale. Tyro, âgé de près de 70 ans, étoit dans cette claſſe. Cicéron, en ce cas,

auroit donc dû craindre pour ſon affranchi ; & s'il eſpéroit qu'il pût guérir, il avoit trop de bon ſens pour imaginer que Tyro, à cet âge, ſeroit plus fort après ſa guériſon.

Pour moi, je ne crois point que ce ſoit la penſée de Cicéron ; voici, ce me ſemble, ce qu'il veut dire :

« Juſqu'à préſent, Tyro, vous éprou-» viez un accès de fievre toutes les ſe-» maines ; vous aviez une fievre hebdo-» madaire, une fievre dont le caractere » n'étoit pas bien décidé : aujourd'hui » qu'il eſt reconnu que c'eſt une fievre » quarte, j'eſpere qu'en faiſant exacte-» ment les remedes propres, & en obſer-» vant un régime convenable, vous de-» viendrez plus confiant, & plus aſſuré de » votre guériſon ».

Il eſt donc démontré, 1°. que Tyro reſta à Patras pour s'y faire traiter d'une fievre contractée en mer, ſoit que les accès revinſſent chaque ſixieme jour, en laiſſant au malade cinq jours de repos (caractere de la véritable fievre hebdomadaire, obſervée par pluſieurs médecins), ſoit que les accès paruſſent ſeulement une fois la ſemaine, ſans garder aucun type ; 2°. que pour guérir cette fievre, peut-être anomale, il fut mis, par Cicéron, entre les mains d'Aſclapo ;

3°. que la *symphonia* dont parle Cicéron, eſt un remede que Tyro prit à la ſollicitation de Lyſo, & que ce remede étoit, ou le remede de Proxénos dont Galien nous a conſervé la formule ſous le nom de σύμφωνος, ou un remede compoſé à l'inſtar; 4°. que ce remede n'eut pas le ſuccès dont Tyro s'étoit flatté, & que l'eſpece de fievre qui l'avoit contraint de s'arrêter à Patras, ſe changea en fievre quarte.

Je finis en diſant que les faits autoriſent la correction propoſée, & que la correction elle-même leur prête un nouveau jour.

Il s'agit de faire voir actuellement que Lyso ne fut point médecin, bien que Bernier & Le Clerc l'ait regardé comme tel.

Le premier n'induira plus perſonne en erreur; il y a long-temps que ſes *eſſais* ſont tombés, à cauſe de leur peu d'exactitude: ce livre cependant s'eſt répandu dès qu'il vit le jour, & a été lu avec plaiſir, parce que l'auteur affecta un ton de franchiſe, & qu'il n'amuſa que trop la malignité par des portraits ſatyriques.

Le Clerc, plus laborieux, plus ſage, plus ſavant, a compoſé une véritable *hiſtoire de la médecine*, qui eſt remplie

d'érudition, de recherches, de critique, & qui mérite l'eſtime dont elle jouit. Dans un travail auſſi étendu que le ſien, il étoit difficile qu'il ne s'y gliſsât point des erreurs, des mépriſes, des inexactitudes. Ce ſont de légeres taches qui ne diminuent rien de la réputation qu'il s'eſt acquiſe, ni de l'obligation que lui a la médecine. Mais plus un homme eſt célebre par ſes écrits, plus ces écrits ſont autorité. Ils ſont ſans ceſſe conſultés, cités par les auteurs qui viennent après lui, & dépecés malheureuſement par des copiſtes ſans goût qui cherchent à ſe faire un nom par de froides compilations, où le bon eſt à côté du mauvais, & le vrai à côté du faux. Ces copiſtes, qui n'ont beſoin, pour remplir leur tâche, que de faits & d'anecdotes, s'en ſaiſiſſent partout où ils en trouvent pour groſſir leur répertoire auquel ils donnent le nom d'hiſtoire. Si dans ces articles il eſt échappé à l'auteur original quelques mépriſes, elles s'accréditent & ſe perpétuent. Il ſuffit, pour s'en convaincre, de parcourir les compilations de Manget, de Douglaſſ, de Goelicke, le dictionnaire de Moréri, &c. &c. &c.

Ces deux hiſtoriens de la médecine, Bernier & Le Clerc, qui ont fait de Lyso

un médecin, ne ſe ſont point copiés ; c'eſt une erreur dont ils ſont également reſponſables.

Voici comment Bernier s'exprime : « Lyso eſt un médecin du même temps » (*qu'Aſclapo*) qui *guérit* Tiro, affranchi » de Cicéron ». *Eſſais de méd.* 1689, *in*-4°. *pag.* 87.

Daniel Le Clerc entre dans un détail un peu plus long, ſans être plus exact. « Cicéron (dit-il, après avoir parlé d'Aſ- » clapo) fait auſſi mention d'un autre mé- » decin nommé Lyso, au ſujet de la » même maladie de Tiro. Il ne dit rien » de ſon ſavoir ; mais il témoigne ſeule- » ment avoir peur que ce médecin ne » ſoit un peu négligent, comme ſont la » pluſpart des Grecs ». *Hiſt. de la méd. édit. de la Haie*, 1729, *in*-4°. *pag.* 428, *ligne* 11.

Ce qu'on vient de lire a été inſéré dans un dictionnaire hiſtorique de la médecine. Paris, 1756, *in*-8°. 2 vol. *tom.* j. *pag.* 101. *article* Asclapo. Cet ouvrage a été rédigé par m. Eloy, docteur en médecine.

En 1761, George Matthias, docteur & profeſſeur en médecine, fit imprimer à Goettingue un ouvrage intitulé : *Conſpectus hiſtoriæ medicorum chronologicus*, &c..... *in*-8°. On y lit, *page* 11 :

à Cicerone commemorantur ferè ſuæ ætatis medici... LYSO... Matthias ſe contente de nommer Lyso, & d'indiquer que c'eſt Cicéron qui en parle.

L'année précédente, 1778, m. Eloy publia un nouveau *dictionnaire hiſtorique de la médecine ancienne & moderne*, 4 *vol. in*-4°. Il y répete mot pour mot (*tom.* j. *pag.* 192. *article* ASCLAPO) ce qu'il diſoit de Lyso dans la premiere édition de 1756, *in*-8°.

Voilà donc un Lyso qu'on pourroit aſſurer avoir été médecin, puiſque, d'après le *prétendu* témoignage de Cicéron, le ſavant Le Clerc l'affirme, ainſi que Bernier; que m. Eloy l'a depuis écrit deux fois, dans l'intervalle de 21 ans, & Matthias en 1761.

Cicéron cependant, de l'autorité duquel Le Clerc & Bernier s'appuient également, ne donne point à Lyso le titre de médecin.

Je ne vois qu'un ſeul endroit qui ait pu les induire en erreur. Cicéron écrivant à Tyro, de Brindes le 27 ou le 28 novembre, finit ſa lettre par ces mots: *medico Curio Lyſoni de te ſcripſi diligentiſſimè. Vale, ſalve.*

Les deux hiſtoriens n'ont fait attention qu'à cette phraſe. Probablement ces trois mots *medico Curio Lyſoni*, dans les exem-

plaires qu'ils avoient des œuvres ou des lettres de Cicéron, ne se trouvoient séparés par aucune virgule, comme ils ne le sont pas non plus dans mon exemplaire (1); ils auront cru qu'il ne s'agissoit ici que d'un seul homme, savoir, le médecin CURIUS LYSO, auquel Cicéron recommandoit Tyro.

En prenant la peine de lire la lettre entiere, il étoit aisé de reconnoître que ce sont trois personnes très distinctes.

1°. Asclapo, dont il parle ainsi : *sed tamen Asclapo medicus planè confirmat propediem te valentem fore.*

2°. Lyso, à l'occasion duquel il dit : *symphoniam Lysonis vellem vitasses*, &c.

3°. Curius, qu'il avoit chargé de commissions : *Curio misi ut medico honos haberetur, & tibi daret quod opus esset.* Curius qui faisoit le commerce à Patras (*M. Curius qui Patris negotiatur*) étoit ami d'Atticus & de Cicéron ; celui-ci étant à Patras avoit demeuré dans sa maison ; particularité que nous tenons de Cicéron lui-même, dans une lettre où il le recom-

(1) MARCI TULLII CICERONIS *opera*.... Isaacus Verburgius *collegit, disposuit, recensuit, variantes lectiones ubique apposuit. Amstelodami, apud Rod. & Gerh.* Wetstenios. M. DCC. XXIV. (*in-fol. 2 vol.*).

mande à Servius Sulpitius, préfet d'Achaïe. *Epiſt. ad fam.* lib. xiij.

On voit clairement que Cicéron en finiſſant ſa lettre, apprenoit à Tyro qu'il l'avoit recommandé au médecin (c'étoit Aſclapo), à Curius, à Lyso.

Dans une lettre écrite de Leucade, le 7 nov. Cicéron diſoit à Tyro: «Je ſouhaite-» rois que, quand vous aurez plus de forces, » vous vous tranſportaſſiez à Leucade, » chez Xénomenes, afin de vous y ré-» tablir entiérement. Au reſte vous pren-» drez les avis de Curius, de Lyso, & de » votre médecin. *Videbis quid Curio, quid* » *Lyſoni, quid medico placeat* ». Cicéron parle évidemment de trois hommes différents; on ne ſauroit s'y tromper.

Dans une autre lettre écrite auſſi de Leucade, le même jour, Cicéron, qui n'avoit pas eu aſſez de temps ſans doute pour bien connoître Lyso, diſoit à ſon affranchi: «Je viens d'écrire à Curius, » entr'autres choſes, de vous donner un » logement chez lui, ſi vous le jugez à » propos; car je crains que Lyso n'ait » pas pour vous aſſez d'attentions, pour » deux raiſons; la premiere c'eſt que tous » les Grecs ſont naturellement négligents, » (ou peu ſoigneux); la ſeconde, c'eſt » que lui ayant écrit, il ne m'a fait au-» cune réponſe ». On voit par-là que

Tyro étoit logé chez Lyso, pendant qu'il étoit à Patras. Mais ce n'étoit point un médecin : c'étoit un citoyen de Patras, *distingué par sa naissance* ou *par ses emplois*. Cicéron le connut quelque temps après plus particuliérement, Lyso ayant demeuré près d'un an chez lui à Rome, où des affaires l'avoient appellé ; c'est ce que Cicéron nous apprend dans deux lettres par lesquelles il le recommande avec zele à Servius Sulpitius, préfet d'Achaïe, l'an de Rome 707, avant l'ere chrétienne 46 ; il lui rend un témoignage bien flatteur en ces termes : *Lysonem... ego virum optimum, gratissimumque cognovi.* Epist. ad fam. lib. xiij.

ORGANISATION MONSTRUEUSE DES PARTIES GÉNITALES,

Et maladie singuliere d'une fille de Doué en Anjou ; par m. Michel Chevreul, *docteur, en médecine de la faculté de Reims, maître en chirurgie d'Angers, & professeur d'accouchemens.*

Anne Begault demeurant à Doué en Anjou, paroisse de la Chapelle, d'un tempérament fort & vigoureux, ayant sous la coëffure de femme les traits mâles &

prononcés d'un homme, le menton garni d'une barbe noire & épaisse, en avoit aussi les inclinations. Monter un cheval, charrier du fumier, courir à la chasse, faire les travaux les plus pénibles, étoient ses occupations journalieres.

Une tumeur dans l'aîne gauche, qui fut produite par un effort, & qu'une chûte augmenta, vint troubler l'harmonie de cette santé rustique, & obligea cette fille d'avoir recours aux lumieres de m. *Peltier*, chirurgien de Doué. L'examen de la tumeur le porta à celui des parties de la génération, lesquelles lui parurent extraordinaires dans un sujet qui avoit toujours passé pour fille. Une verge assez grosse qu'il rencontra, la lui fit juger avec trop de précipitation vraiment hermaphrodite. Le cas, ainsi que la nature de la tumeur, lui parurent dignes de fixer l'attention de m. *Bordenave*, maître en chirurgie de Paris. Il lui fit part de son observation vers le mois de Juillet dernier. M. *Bordenave* la communiqua à l'académie royale de chirurgie. On sait que nous n'avons encore rien de certain sur cet être mixte, qu'on nomme hermaphrodite. Un professeur célebre d'accouchemens, m. *Baudelocque*, dont je me rappelle toujours avec reconnoissance d'avoir été l'éléve, & dont la

correspondance

correſpondance fondée ſur l'amitié me met à portée de jouir des découvertes importantes de la capitale, me fit part de cette obſervation, & m'engagea de m'en informer. Le cas me parut aſſez curieux pour faire le voyage de Doué, après m'être aſſuré de la poſſibilité de voir ce prétendu hermaphrodite, (Angers n'en eſt éloigné que de ſept lieues.) Je dois ici à m. *Peltier* de juſtes tributs de reconnoiſſance; c'eſt avec le plus grand zele & la plus grande honnêteté, qu'il s'employa pour ſatisfaire ma curioſité, ainſi que celle de m. *Coutanceau*, neveu de madame *Ducoudray*, qui, étant dans ce pays, m'accompagna avec m. *Cheſneau*, éléve en chirurgie, le 28 du mois d'août : voici ce qu'un examen réfléchi nous offrit.

Nous trouvâmes d'abord une verge de 7 à 8 lignes de diametre, longue d'un pouce & demi, ayant un gland proportionné à ſa groſſeur. Ce gland étoit découvert, quoiqu'il y eût un prépuce aſſez bien figuré. La partie inférieure du gland étoit échancrée dans l'endroit, où aboutit ordinairement le canal de l'urethre; lequel canal de l'urethre ſe terminoit vers la moitié de la verge, & s'y ouvroit en biſeau; là, le canal étoit mince & large. Le reſte de la verge, où manquoit le ca-

nal, étoit remarquable par une eſpece de bride, qui ſe terminoit à l'échancrure, que nous avons dit ſe trouver à la partie inférieure du gland.

Au-deſſous de l'ouverture du canal de l'urethre, étoit un repli ſémi-lunaire formé par la peau. Du côté droit la peau formoit un repli longitudinal, que l'on pourroit comparer à une grande levre. Il n'y avoit point de repli pareil du côté gauche; ſans doute qu'il étoit effacé par une tumeur conſidérable, dont nous allons parler, tumeur qui portoit la verge du côté droit. Au deſſous de cette verge étoit l'anus; ainſi il n'y avoit point de vagin & point de teſticules; mais cette ſtructure n'étoit pas encore ce qu'il y avoit de plus étonnant.

A l'aîne gauche étoit ſituée une tumeur ovale, dure, indolente & élaſtique. Cette tumeur ne reſſembloit pas mal à la tête d'un enfant. Elle ſortoit par l'anneau du muſcle grand oblique gauche, & paroiſſoit comme portée ſur un col. Elle étoit placée obliquement, de maniere qu'une de ſes extrémités répondoit à l'épine antérieure & ſupérieure de l'os des iles gauche; & l'autre à l'union de la branche du pubis avec l'os iſchion. Ce diametre, qui étoit le plus grand, avoit 3 pouces 11 lignes, l'autre diametre

avoit ſeulement 3 pouces. La peau, qui recouvroit cette tumeur, jouiſſoit d'un mouvement vermiculaire, ſemblable à celui des inteſtins, & l'embraſſoit de toutes parts.

Après l'examen de ces parties, nous paſſâmes à celui du bas ventre, Nous ſentîmes dans la région iliaque gauche une tumeur dure, ronde & aſſez groſſe pour faire ſaillie. Cette tumeur communiquoit avec celle dont nous venons de parler; car, en abaiſſant l'une, nous faiſions élever l'autre, *& vice verſâ*. Au-deſſus de cette tumeur intérieure nous en ſentîmes une autre plus étendue, qui occupoit tout le flanc ou côté gauche, & s'étendoit juſqu'à l'ombilic. Cette ſeconde tumeur nous parut être ſéparée entiérement de la premiere; du moins pûmes-nous coucher deux doigts entr'elles deux ſans ſentir de communication. Il n'en étoit pas de même d'une troiſieme, qui comprenoit tout l'hypochondre gauche & l'épigaſtre. Celle-ci n'étoit ſéparée manifeſtement de cette ſeconde, que par une dépreſſion.

Nous fîmes différentes queſtions à cette fille & à ſes parens, pour tâcher d'acquérir quelques connoiſſances ſur la nature de ces tumeurs, principalement

ſur l'extérieure ; & voici ce que nous en apprîmes.

La malade nous aſſura, ainſi que deux ſœurs avec leſquelles elle demeuroit, qu'à l'âge de vingt ans, (elle en avoit alors trente-quatre) elle avoit été réglée trois fois, qu'elle l'avoit été aſſez pour imbiber ſa chemiſe & une jupe, & qu'elle étoit certaine que le ſang venoit du canal par où elle urinoit ; qu'à l'âge de 24 ans, ayant fait un effort pour mettre un homme ivre hors de chez elle, elle avoit ſenti une douleur dans l'aîne gauche ; qu'elle s'apperçut qu'il étoit ſorti quelque choſe, ce qu'elle regarda comme une deſcente ; qu'étant couchée elle faiſoit rentrer cette tumeur ou deſcente avec facilité, & étoit ſoulagée. Elle n'employa aucun moyen pour contenir cette hernie, qui n'étoit pas fort groſſe, puiſqu'elle rentroit librement par l'anneau. Elle nous dit qu'elle avoit vécu ainſi, ſans ſouffrir beaucoup ; & ſans que cette tumeur, qui étoit plus ſouvent au-dehors qu'au dedans, groſſit ; mais qu'il y a quatre mois, étant allée à la chaſſe, & courant après un lievre, elle étoit tombée ; que cette tumeur avoit porté ſur une motte fort dure, qu'elle avoit reſſenti la plus vive douleur, & que dès-lors cette tu-

meur ou hernie avoit commencé à s'accroître; que les tumeurs qu'on ſentoit dans le bas-ventre avoient paru & augmenté au point où on les voyoit; que cependant elle n'avoit pas ceſſé de monter à cheval, d'aller à la journée, mais que depuis deux jours elle n'avoit pas ſorti de ſon lit, vomiſſant tout ce qu'elle prenoit, & commençant à s'affoiblir; que de plus elle ſentoit de la difficulté à aller à la ſelle, mais que d'ailleurs elle ne ſouffroit pas.

Après le récit de ces faits, nous penſâmes qu'il étoit néceſſaire de s'aſſurer, s'il n'y avoit pas une matrice, quoiqu'il n'y eût point de vagin. Pour cet effet, j'introduiſis dans l'anus un doigt que je portai dans tous les ſens ſans pouvoir rien découvrir. Je trouvai l'arcade du pubis bien conformée, les tubéroſités iſchiatiques écartées l'une de l'autre; & le baſſin conſidéré à l'extérieur nous parut fort large, du moins les os des iles étoient-ils bien évaſés; de ſorte que le baſſin avoit l'amplitude de celui d'une femme, quoique cette fille n'en eût aucun organe extérieur, & que, ſans avoir de ſexe décidé, elle ſe rapprochât plutôt de celui de l'homme. M. *Peltier* nous aſſura même qu'elle lui avoit avoué avoir eu commerce avec une fille. Il n'eſt pas inutile

d'obſerver qu'elle n'avoit pas de gorge, que ſa poitrine étoit aſſez platte, ſans aucun poil, & que ſes cuiſſes étoient très-velues La cuiſſe gauche n'étoit ni plus ni moins groſſe que l'autre. D'après cet expoſé, il nous parut fort difficile, & même impoſſible d'aſſeoir aucun jugement ſur cette maladie ſinguliere. La mort ſeule pouvoit nous éclairer par l'ouverture du cadavre. Comme la malade vomiſſoit tout ce qu'elle prenoit, ce moment fatal ne pouvoit tarder d'arriver; cependant elle a vécu juſqu'au 17 décembre, qu'elle eſt morte dans un maraſme conſidérable. M. *Peltier* m'envoya un exprès ſur le champ, mais par des circonſtances ſuites du préjugé, je la trouvai enterrée; & ce ne fut que dans la nuit du 19 que nous pûmes en faire l'ouverture en préſence de mm. *Peltier*, *Falligant*, médecin de Doué, m. *Peltier* frere, & *Cheſneau*, éleves en chirurgie.

Nous examinâmes de nouveau les parties extérieures de la génération, qui ne nous montrerent que ce que nous avions vu. La tumeur extérieure étoit approchant la même : les intérieures avoient beaucoup augmenté, de ſorte qu'elles faiſoient une ſaillie aſſez conſidérable, & nous n'en ſentîmes plus que deux bien diſtinctes. J'enlevai enſuite la peau de

deſſus la tumeur extérieure. Sous la peau j'apperçus quelques fibres qui me parurent être muſculeuſes. Je dégageai cette tumeur, & nous vîmes qu'elle paſſoit par l'anneau, comme je l'avois préſumé, en formant une eſpece de col. Je coupai l'anneau, & continuai la ſection de la peau & des muſcles du bas-ventre ſur les tumeurs intérieures. Le bas-ventre ouvert, mon premier ſoin fut de chercher, s'il n'y avoit pas quelques parties génitales internes. Ma recherche ne fut pas vaine.

Derriere une tumeur obſtruée, groſſe comme un œuf, ſituée au milieu de l'hypogaſtre, & au-deſſus de la veſſie, étoit une matrice bien figurée, longue d'un pouce, & dont le col long de deux pouces 6 lignes alloit s'ouvrir dans le canal de l'urethre, à un pouce de diſtance de ſon ouverture à la verge; ce qui répondoit à la partie inférieure & externe de la ſymphyſe du pubis. Il s'y ouvroit par un orifice ovale, dont la paroi inférieure ſe continuoit avec le canal de l'urethre, tandis que la ſupérieure étoit libre, & formoit une eſpece de lèvre vermeille, au milieu de laquelle on remarquoit une petite foſſette, qui menoit ſans doute à quelque follicule.

La matrice étoit cave, ainſi que ſon

col, qui à 6 lignes de l'orifice interne se rétréciſſoit un peu pour s'élargir enſuite davantage en ſe prolongeant juſqu'au canal de l'urethre Ses parois étoient fermes & épaiſſes, & ſéparées par une ligne ſaillante qui naiſſoit au-deſſous du rétréciſſement du col. Cette eſpece de raphé régnoit le long de la paroi antérieure; peut-être en exiſtoit-il un ſemblable à la paroi poſtérieure, nous ne pûmes le vérifier, ayant ouvert cette paroi dans ſon milieu. Ainſi il me ſemble qu'il n'y avoit point de vagin; à moins qu'on ne prenne pour cette partie la prolongation du col. Ce fut mon premier jugement; mais réfléchiſſant qu'il n'exiſtoit point de muſeau de tanche, & que la ſtructure de ce conduit étoit la même que celle du col, j'ai cru qu'on devoit plutôt la regarder comme une prolongation de ce col, qui venoit s'ouvrir immédiatement dans le canal de l'urethre, qui dans ce cas lui ſervoit de vagin. Ayant donné la maniere dont l'utérus venoit s'ouvrir à l'extérieure, il faut actuellement le conſidérer dans ſes autres parties, & décrire ce qu'il nous a offert d'extraordinaire.

Du côté droit nous reconnûmes à la matrice un ligament rond. Le ligament large ſe diviſoit, comme à l'ordinaire,

en deux feuillets, qui ſoutenoient la trompe & l'ovaire avec ſon ligament. L'ovaire étoit ſeulement très petit.

Le côté gauche au contraire étoit dans un état contre nature & maladif. Une tumeur ronde, tranſparente, de 2 pouces de diametre, remplie d'une humeur muqueuſe, un peu jaune, adhéroit au bord gauche. (Les ligamens n'étoient plus ſenſibles). Cette tumeur ſe portoit vers l'anneau du muſcle grand oblique gauche, & ſe reſſerroit en forme de col, gros comme le pouce, pour paſſer par l'anneau, & communiquer ou ſe continuer avec la tumeur extérieure. Ce col étoit cave, ainſi que la tumeur intérieure; mais ſes parois étoient plus épaiſſes.

Sur la tumeur extérieure venoit ſe rendre la trompe de *Fallope* gauche; ce que nous avons vu à n'en pas douter.

Nous ouvrîmes enſuite cette tumeur extérieure, qui étoit très dure. Sa ſubſtance, intérieurement, étoit d'un blanc cendré, marqué de petits points rouges. On y obſerva quelques points purulens.

Sur la foſſe iliaque gauche étoit un nombre infini de tumeurs tuberculeuſes, purulentes & ſtéatomateuſes, qui avoient infiltré le muſcle iliaque de ce côté, & dont quelques-unes adhéroient à la tumeur intérieure dont j'ai parlé. La veſſie

étoit très petite, racornie & recouverte, comme je l'ai déjà dit, par un engorgement ſquirrheux.

La ſeconde tumeur intérieure que nous avions trouvée comme partagée en deux par une dépreſſion, (lorſque nous vîmes la malade dans le mois d'août), & qui maintenant n'en faiſoit plus qu'une, s'étendoit depuis le cartilage xiphoïde juſqu'au haut de la région iliaque gauche, & ne paſſoit guere la ligne blanche. Cette tumeur formoit une maſſe ſquirrheuſe de 4 pouces 6 lignes de diametre, & n'étoit dûe qu'à l'engorgement du méſocolon.

Les autres viſceres étoient très ſains, ſavoir, l'eſtomac, le foie, la rate qui étoit très petite (on en ſent aiſément la raiſon), le canal inteſtinal, le méſentere, l'arc même du colon : les inteſtins grêles étoient tous déjetés du côté droit.

D'après les réſultats que je viens d'énoncer, il me ſemble que la tumeur extérieure étoit dûe à l'ovaire, & que celle qui lui étoit continue à l'intérieur, étoit formée par ſon ligament. En effet, ſi nous réfléchiſſons ſur le principe de cette maladie, ſi nous la ſuivons dans ſes détails, nous voyons que la tumeur extérieure rentroit d'abord, & ſortoit facilement; que ce ne fut qu'après une chûte

qu'elle ceſſa de rentrer, & qu'elle prit de l'accroiſſement; que c'eſt auſſi à cette époque que les autres tumeurs furent ſenſibles au tact & à la vue. Si l'on fait attention que la trompe de *Fallope* s'étendoit ſur cette tumeur extérieure, alors il doit paroître comme démontré que cette tumeur appartenoit à l'ovaire qui avoit fait hernie.

Si actuellement on examine la tumeur intérieure, ſa direction, la maniere dont elle lioit cet ovaire à l'utérus, ſon adhérence au bord gauche de ce même utérus, il paroît vraiſemblable que cette tumeur n'étoit autre choſe que le ligament de l'ovaire qui s'étoit engorgé, & avoit formé une eſpece d'hydatide; enfin que le col n'a dû ſa forme qu'à la compreſſion de l'anneau qui a empêché l'accroiſſement de cette partie juſqu'à un certain point, à moins qu'on n'aime mieux la regarder comme une hydatide de l'ovaire portée ſur un pédicule.

Angers, 4 janvier 1779.

LÉZARD D'EAU (salamandra aquatica) *avalé par une fille, & resté vivant deux jours & demi dans son corps; observation communiquée par m.* COLIN, *docteur en méd. à Epinal en Lorraine.*

LE 29 novembre 1777, je fus prié d'indiquer ce qu'on pourroit donner à une fille, qui le 28, à six heures du soir, avoit avalé un animal vivant, dont on ne savoit ni le nom, ni l'espece, mais qui causoit des douleurs extrêmes, & dont les mouvemens étoient extérieurement sensibles.

Craignant d'être trompé, je différai mon avis jusqu'après ma visite. Aussitôt j'allai à un quart de lieue de cette ville, chez un fermier de madame la marquise de *Spada*, abbesse de l'illustre chapitre de cette ville, où je trouvai *Marie Pierond*, servante âgée de 25 ans, d'une constitution & d'un tempérament robustes. Ses larmes & ses mouvemens convulsifs m'annoncerent un état bien douloureux. Je l'interrogeai pour en connoître la cause : « Pressée, *dit-elle*, par » la soif, j'allai remplir d'eau une cruche » à goulot; buvant aussi-tôt, je sentis, à » la premiere gorgée, quelque chose s'ar-

» rêter au milieu de l'œsophage ; il ne
» me fut plus possible d'avaler ; saisie de
» frayeur, je cours à la maison, &, avec
» de la mie de pain tendre, je force ce
» corps à descendre dans mon estomac.
» A peine y fut-il, qu'il me sembla qu'on
» m'enfonçoit un grand nombre d'épin-
» gles dans ce viscere, & j'éprouvai, sans
» relâche, ces envies de vomir qui me
» tourmentent au possible ».

Après le récit de cette fille, je visitai la fontaine d'où elle avoit tiré son eau. C'étoit dans une espece de puits creusé sous l'éminence d'un jardin ; je ne vis aucun insecte, excepté trois salamandres aquatiques, tapies au fond de ce réservoir d'eau parfaitement claire, & cinq dans la mousse, à la superficie. Persuadé qu'une de ces salamandres, entraînée par la chûte de l'eau dans la cruche, cherchant ensuite à fuir par le goulot, avoit été le premier objet offert à l'avidité de cette fille altérée, je lui donnai l'eau tiéde émétisée.

Elle en prit deux petits gobelets en sept à huit repriſes, ce qui produisit un seul vomissement. Comme l'animal étoit fixé à la partie supérieure de l'estomac, rien ne pouvoit y pénétrer, ni en sortir ; je m'apperçus que l'eau froide le faisoit descendre, c'est pourquoi je l'ordonnai,

& j'y fis diſſoudre du ſel commun. La malade en but autant qu'il lui fut poſſible, & prit les attitudes convenables pour que l'animal en ſoit toujours enveloppé : ce jour ſe paſſa ſans ſuccès.

Le 30 au matin, elle prit avec peine trois bols compoſés d'aloës, de mercure doux, & de ſemen-contra préparé, le tout uni avec le ſyrop de chicorée compoſé : elle continua l'eau ſalée pour boiſſon.

Vers midi, les mouvemens de l'animal ſe ralentirent, & furent plus foibles ; inſenſiblement l'eſtomac ſe trouva libre : mais alors les douleurs d'entrailles ſe firent ſentir ; il ſembloit à cette fille qu'on lui déchiroit l'inteſtin à meſure que cette ſalamandre en parcouroit l'étendue. Les potions huileuſes n'adoucirent point ſes maux. Enfin, parvenu au rectum, l'animal ne ſe fit plus ſentir, & vers cinq heures du ſoir, la malade dépoſa, dans une ſelle, une ſalamandre aquatique, qui, apportée chez moi, vécut encore près d'une demi-heure.

Cette ovipare eſt très exactement décrite par m. *Valmont de Bomare* dans ſon dictionnaire d'hiſtoire naturelle auquel je renvoie. J'obſerverai ſeulement que la ſalamandre dont il s'agit, eſt longue de deux pouces onze lignes, que ſes dents

ſont à peine ſenſibles au toucher, le dos & la queue dentelés, quatre doigts aux pattes de devant, & cinq à celles de derriere, munis de très petits ongles.

Le premier décembre, je fis prendre un laxatif doux à la malade, il n'eut aucun effet par les ſelles; il procura deux vomiſſemens de ſang grumelé; ce vomiſſement de ſang dura trois jours, (elle vomiſſoit quatre à cinq fois dans les 24 heures), ſes déjections alvines en furent teintes durant ces trois jours, & ſept jours après.

Cette fille conſerva ſon appétit pendant tout le temps de ſes douleurs, mais elle ne trouvoit aucune ſaveur à ce qu'elle prenoit. La fievre fut peu ſenſible dans les premiers jours, & nullement dans la ſuite: elle ne pouvoit dormir que couchée ſur ſon ventre, & la main appuyée contre ſon eſtomac. Cet état ne l'a pas empêché de ſuivre ſa condition; elle n'a preſque point perdu de ſon embonpoint, & ſa couleur vermeille n'a pas été ternie.

Ces phénomenes ſont-ils l'effet du venin, ou la ſuite du déchirement que les ongles de l'animal ont produit? Si la ſalamandre étoit venimeuſe, ſon venin n'auroit-il pas immédiatement pénétré dans le ſang par le déchirement des vaiſſeaux, & produit l'effet qui lui ſeroit pro-

pre ? J'ai pris de la viſcoſité que l'animal jetta par les parties génitales & la queue que j'avois piquées, je l'appliquai ſur une plaie légere & récente que j'avois à la main, elle ne me fit aucune ſenſation.

Ce qui m'eſt le plus agréable à faire connoître, c'eſt qu'aidé des conſeils de m. *Pierrot*, ſtipendié de cette ville, médecin qu'une longue & ſage pratique ſoutenue de grandes connoiſſances, rend infiniment cher & reſpectable; je fis ſuivre à cette fille un régime adouciſſant & réſolutif; j'ai eu le plaiſir de diſſiper les premiers accidens, & chaque jour diminuer les douleurs; enfin le 11 février 1778, cette fille ſe trouva aſſez bien pour ſe conduire ſeule, & m'a dit depuis qu'elle ne reſſentoit plus d'incommodité.

ASSEMBLÉE de la faculté de médecine de Paris, du 15 mars 1779.

LES maladiés catarrhales dont il avoit été parlé le premier du mois, ont continué à être fort communes; mais le temps ayant été plus ſec, & le vent preſque toujours ſoufflant entre le nord & l'eſt, ces maladies ont été plus aiguës, plus inflammatoires. L'humeur catarrhale affectoit plus particuliérement le ventre; auſſi

on

on a vu des fievres bilieuſes, dont la coction a été fort longue. Ces fievres étoient, chez quelques-uns, compliquées d'une toux violente, même avec crachats ſanguinolens, & douleur vive au côté. Les véſicatoires ont été ſalutaires pour ceux en qui il y avoit proſtration de forces. Il falloit quelquefois recourir aux ſaignées; cependant on a remarqué qu'en général elles devoient être ménagées, & que l'on ne devoit ſolliciter les évacuations par les ſelles que ſur la fin de la maladie.

Il y a eu beaucoup de rougeoles & de coqueluches qui, quoiqu'opiniâtres, n'ont pas communément préſenté des accidens graves.

Les fievres tierces commencent à devenir plus communes, ainſi que les maux de tête avec peſanteur, & quelques accès de fievres qui ſe terminent promptement, s'il ſurvient une ſueur univerſelle.

M. *Mallet* a lu un mémoire ſur une eſpece de quinquina reſſemblant beaucoup à celui du Pérou, & découvert à la Martinique. Il en avoit reçu une certaine quantité, dont les commiſſaires, que la faculté a nommés, doivent faire l'épreuve. Il avoit déjà annoncé ce quinquina l'année derniere.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

MARS 1779.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	3, 2	12, 0	9, 0	28 2, 6	28 2, 8	28 2, 9
2	4, 5	9, 5	5, 2	28 2, 6	28 2, 6	28 3, 0
3	1, 4	8, 7	5, 0	28 3, 8	28 4, 0	28 4, 4
4	2, 0	8, 5	4, 2	28 5, 0	28 5, 5	28 5, 8
5	0, 5	8, 2	4, 0	28 6, 0	28 5, 4	28 4,11
6	1, 1	10, 0	6, 7	28 4, 3	28 3,11	28 3,11
7	4, 0	9, 8	7, 0	28 3, 5	28 2,11	28 2,11
8	2, 0	11, 5	6, 7	28 2,10	28 2, 4	28 2, 5
9	2, 6	10, 0	6, 5	28 2, 4	28 1, 6	28 1, 6
10	2, 0	10, 0	5, 0	28 1, 2	28 0, 8	28 0, 8
11	−0, 0	9, 0	6, 0	28 0, 1	27 11, 5	27 11, 4
12	1, 0	11, 6	7, 0	27 11, 4	27 11, 4	28 0, 0
13	1, 0	12, 0	8, 0	28 1, 0	28 1, 6	28 2, 2
14	4, 2	10, 2	7, 0	28 2, 5	28 1, 6	28 0,10
15	6, 3	9, 0	6, 3	27 10, 9	27 10, 4	27 11, 2
16	3, 8	6, 3	5, 0	27 11, 8	27 11, 6	27 11, 6
17	4, 0	8, 5	6, 0	27 11, 3	27 11, 3	27 11, 0
18	3, 0	6, 0	5, 0	27 9,10	27 8,11	27 8, 6
19	5, 0	9, 3	7, 4	27 8, 0	27 9, 8	27 10,10
20	7, 0	11, 0	9, 5	27 10, 8	27 11, 0	27 10,10
21	8, 4	9, 0	3, 8	27 10, 2	27 10, 4	28 1, 5
22	2, 6	11, 7	7, 8	28 4, 1	28 4, 6	28 4,10
23	6, 5	12, 5	7, 7	28 4, 8	28 4, 5	28 4, 1
24	4, 0	12, 5	9, 0	28 3, 8	28 3, 1	28 3, 0
25	5, 5	12, 8	10, 0	28 2, 2	28 1, 6	28 1, 2
26	6, 2	14, 5	10, 9	28 0, 2	27 11, 7	27 11, 6
27	6, 5	16, 0	11, 0	27 11, 6	28 0, 2	28 1, 2
28	6, 8	11, 8	8, 5	28 1, 8	28 2, 2	28 2, 2
29	3, 0	11, 5	7, 0	28 1,10	28 1, 8	28 1,10
30	2, 5	11, 7	8, 0	28 1,10	28 1,10	28 1,10
31	2, 8	11, 0	8, 0	28 1, 8	28 1, 8	28 1, 8

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	S & S-E. beau.	S-O. beau, chaud.	S-O. nuages.
2	N. & S-O. couv. *paraſelène.*	N-O. couvert, petite pluie.	N-O. couvert.
3	N. beau, *glace.*	N-E. beau.	N. beau.
4	N. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
5	E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
6	N-E. beau, v. fr.	N-E. c. gr. v. fr.	N-E. nuages.
7	N-E. nuages.	E. beau.	E. beau.
8	E. beau, v. froid.	E. *id.* vent froid.	E. *idem.*
9	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem* doux.
10	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
11	E beau, *glace.*	S. *idem.*	E. *idem.*
12	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
13	E. *idem.*	N. *idem.* chaud.	N-O *idem.*
14	N-O. nua. brouil.	S-O. beau.	O. nuages.
15	S-O. couv. pl. v.	N. & S-O. couv.	N. beau.
16	N. couv. froid.	N. *id.* pet. pluie.	N. couvert.
17	N. couv. brouil.	N. couvert.	N. *idem.*
18	N. couv. pluie.	S-O. *id.* gr. pluie.	S. *idem.*
19	O. couv. gr. vent.	N. & S-O. cou. v.	S-O. *idem.*
20	O. couv. doux.	O. c. doux, bruin.	O. couvert, doux.
21	O. couvert, pluie, tempête.	O. couv. gr. vent, pluie, grêle.	O. beau.
22	O. beau, gelée bl.	O. beau.	N. *idem.*
23	SO-NO. & N-E. beau, doux.	S-O. *id.* doux.	S-O. *id.* doux.
24	E. *idem.* chaud.	E. *id.* chaud.	E. *idem.* chaud.
25	E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *id aur. bor.*
26	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. beau, chaud
27	N. & N-E. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
28	N. nuages, vent.	N. beau.	N-E. beau.
29	N-E. beau, froid.	N-E. *id.* froid.	N-E. *id.* froid.
30	N-E. *idem.*	N. *idem.*	N-E. *id. aur. bor.*
31	N. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *id. aur. bor.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	16, 0 deg.	le 27
Moindre degré de chaleur	—0, 0	le 11
Chaleur moyenne	6, 8 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28 6, 0	le 5
Moindre élévat. du Mercure	27 8, 0	le 19
Elévation moyenne	28 p. 1, 6	

Nombre de jours de Beau	21	
de Couvert	7	
de Nuages	3	
de Vent	5	
de Tonnerre	0	
de Brouillard.	2	
de Pluie	5	
de Grêle	1	
Quantité de Pluie	5, 7	lignes.
D'Evaporation	39, 0	
Différence	33, 3	
Le vent a soufflé du N.	7	fois.
N.-E.	7	
N.-O.	2	
S.	1	
S.-E.	1	
S.-O.	4	
E.	8	
O.	3	

Température : très belle, assez froide en général, très sèche. Il y a eu plusieurs jours de grande chaleur. La végétation étoit très avancée.

MALADIES : nous avons eu des fluxions de poitrine & des péripneumonies, la rougeole a été assez commune sur les enfans, plusieurs ont rendu des vers.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er avril 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de mars 1779, par M. BOUCHER, médecin.

LA ſéchereſſe a perſiſté ce mois. Il y a eu, à la vérité, quelques jours de pluie vers le milieu du mois, mais elle n'a pas été conſidérable. Le mercure, dans le barometre, s'eſt ſoutenu tout le mois à la hauteur de 28 pouces, ou très près de ce terme.

La liqueur du thermometre, après le 13, s'eſt élevée aſſez conſtamment juſques près du terme du tempéré : il a paſſé même ce terme dans les derniers jours du mois.

Il y a eu des variations dans les vents ; ils ont été néanmoins plus ſouvent *nord* que *ſud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & ſon plus grand abaiſſement a été de 1 degré au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 10 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 9 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 7 $\frac{1}{2}$ lign.

Le vent a ſoufflé 4 fois du nord.	2 fois du ſud.
10 fois du nord vers l'eſt.	6 fois du ſud vers l'oueſt.
3 fois de l'eſt.	4 fois de l'oueſt.
2 fois du ſud vers l'eſt.	5 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 12 jours de temps couvert ou nuageux.
8 jours de pluie. | 8 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de mars 1779.

LA maladie aiguë dominante de ce mois a été une fievre catarrheuſe, phlogiſtique, & putride-maligne. Elle ſe déclaroit dans les uns par les ſignes & les ſymptômes de la fievre continue-inflammatoire de l'intérieur de la tête, & dans les autres par ceux de la pleuropneumonie, point de côté, crachement de ſang, angoiſſes, oppreſſion conſidérable de la poitrine, &c. Il y avoit, dès le commencement de la maladie, beaucoup d'abattement, & une grande proſtration de forces. La langue ſe trouvoit chargée d'une craſſe jaunâtre & brune; pluſieurs avoient des nauſées & un ſentiment de peſanteur au creux de l'eſtomac. Dans l'un & l'autre cas, il y avoit ſouvent indication d'évacuer les premieres voies avec un emetico-cathartique, qui devoit même être quelquefois répété, après avoir préalablement pourvu à l'engorgement inflammatoire par les ſaignées ſuffiſantes, ſur tout lorſque le ſang ſe trouvoit couenneux, comme cela étoit aſſez ordinaire; c'étoit principalement dans le progrès de la maladie, que ſe préſentoient les ſignes de putridité & de malignité, un abattement exceſſif, le pouls petit, fréquent & irrégulier, des ſoubreſauts dans les tendons, des diſparates, le délire, des ſelles claires & infectantes, &c. Dans pluſieurs la maladie, vers ſon déclin, a pris le type de la fievre double-tierce continue. On conçoit que ces deux états ont indiqué l'emploi du quinquina, qui effectivement a été adminiſtré & ſuivi, tantôt en décoction, & tantôt en mixture faite avec ſon extrait, ſouvent acidulés avec l'acide vitriolique. Quelque grave que fût cette maladie, peu de ceux qui ont été traités convenablement, ont ſuccombé. Il eſt ar-

rivé à quelques perſonnes, que les ſymptômes du premier période menaçoient d'une maladie longue & dangereuſe, d'échapper heureuſement aux ſuites par le moyen de deux ou trois ſaignées, & d'un émétique ou deux donnés à propos. Cette maladie a été plus répandue, plus fâcheuſe & plus meurtriere dans la garniſon que chez le bourgeois.

Il y a eu, ſur tout vers la fin du mois, des pleuropneumonies légitimes; &, dans tout le cours du mois, beaucoup de fievres tierces & doubles-tierces, compliquées de rhume & même de fluxion de poitrine, qui exigeoient pluſieurs ſaignées, & beaucoup de circonſpection dans la cure.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Flore françoiſe, ou deſcription ſuccincte de toutes les plantes qui croiſſent naturellement en France, diſpoſée ſelon une nouvelle méthode d'analyſe, & à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en médecine, & de leur utilité dans les arts; par m. le chevalier DE LA MARCK, *avec huit planches de figures en taille-douce. Prix* 21 *liv. broché, &* 24 *liv. relié. De l'imprimerie royale. Se vend à Paris chez* Gogué & Née de la Rochelle, *libraires, quai des Auguſtins, près du pont Saint-Michel.* 1779. (in-8°. *3 volumes*).

Cet ouvrage, qui a mérité l'approbation des connoiſſeurs, a le plus grand ſuccès dans le public.

Caroli van Bochaute in alma universitate Lovanienſi praxeos medicæ ad noſocomium D. PETRI nec non chemiæ profeſſoris regii diſſertatio phyſiologico-chemica de bile. Lovanii è typographiâ academicâ, 1778. *A Paris, chez* Lamy, *libraire, quai des Auguſtins, & chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, petit* in-8°. *de 7 pages.*

Mémoire ſur la meilleure maniere de conſtruire les alambics & fourneaux propres à la diſtillation des vins, pour en tirer les eaux-de-vie ; par m. BAUMÉ *du college de pharmacie de Paris, de l'académie royale des ſciences, & de celles de Madrid. Ouvrage qui a obtenu le prix ſur la queſtion relative à cette matiere propoſée par la ſociété libre d'émulation. A Paris, chez* Didot le jeune, *quai des Auguſtins, 1778.* (*Prix* 1 *liv.* 10 *ſols broché, grand* in-8°. *de* 128 *pages avec figures*).

Ce mémoire eſt corrigé & augmenté par l'auteur. Il a joint à cette édition des expériences ſur l'eau au moment de la congélation.

Eſſai ſur les eaux minérales & médicinales de la ville de Bourbon-l'Archambault, dédié à monſeigneur l'archevêque de Bourges, chancelier-comman-

deur des ordres du roi, &c. &c.; par m. FAYE, *médecin-intendant de ces eaux, correſpondant de la ſociété royale de medecine de Paris. A Moulins, chez la veuve* Faure, *&* Vidalin, *imprimeur-libraire. A Paris, chez* Didot le jeune, *quai des Auguſtins,* 1778, *petit* in-8°. *de* 464 *pages.*

L'auteur paroît ſatisfaire à ſon projet, qui eſt annoncé dans l'épigraphe : *Vetuſtis novitatem, obſcuris lucem, dubiis fidem, novis autoritatem dare.* PLIN. in præfat. hiſt. natural.

PROSPECTUS de l'édition complete des œuvres de m. CHARLES BONNET, *membre de diverſes académies, revue & corrigée par l'auteur, & augmentée de pluſieurs écrits qui n'ont pas encore paru. A Paris, chez* Hardouin, *libraire, rue des Prêtres-ſaint-Germain-l'Auxerrois.*

Propoſer un ouvrage par ſouſcription, c'eſt jetter, en quelque ſorte, l'alarme dans la république des lettres. Cet ouvrage, ſe dit-on les uns aux autres, mérite-t-il l'intérêt qu'on voudroit nous y faire prendre ? Les éloges précoces que lui donne le libraire, ne ſont-ils pas dictés par l'eſprit de calcul & de commerce ? Les conditions qu'on nous propoſe, ſeront-elles remplies avec exactitude ? L'argent qu'on nous invite avec tant de déſintéreſſement à débourſer d'avance ne ſera-t-il pas le ſeul fonds de l'entrepriſe ? Et les époques ſi bien combinées pour la durée du bénéfice, pour

les livraiſons & pour l'entiere exécution de l'ouvrage, ne ſeront-elles pas reculées ſous différens prétextes? Voilà quelques-uns des raiſonnemens les plus modérés que le diſcrédit actuel des ſouſcriptions fait faire au public. Convaincu de leur ſolidité, le ſieur *Hardouin*, libraire, a cru devoir ſe conduire en conſéquence.

La collection qu'il annonce eſt compoſée d'ouvrages connus, & eſtimés de toute l'Europe ſavante. Ces ouvrages manquent preſque par tout; & déjà l'idée eſt venue à pluſieurs libraires d'en faire réimprimer quelques-uns. Autant par cette conſidération, que pour ſa propre gloire, m. *Charles Bonnet*, leur auteur, s'eſt déterminé à les réunir tous dans une nouvelle édition, à l'exécution de laquelle il préſide, & qu'il enrichit de changemens & d'augmentations conſidérables, ainſi que l'atteſte la piece ſuivante.

Déclaration de m. CHARLES BONNET.

« Comme il m'eſt parvenu qu'on préſumoit » aſſez généralement dans l'étranger, que l'édition » de mes *œuvres*, qui s'exécute à Neufchâtel, » *in*-4° & *in*-8°, n'eſt qu'une ſimple réimpreſſion » des écrits que j'ai publiés en divers temps de- » puis 1745, je crois devoir déſabuſer ceux qui » pourroient être encore dans cette erreur. Je ne » m'étendrai pas ici ſur mon travail: un mot ſuffira » à mon but. On imprime actuellement le troi- » ſieme volume de l'édition *in*-4°; & les addi- » tions que j'ai déjà faites aux trois premiers vo- » lumes, vont à cinq ou ſix cens pages. Les vo- » lumes qui ſuivront, n'en contiendront probable- » ment pas moins. Je me réfere d'alleurs, ſur » cette entrepriſe typographique, à ce que j'en ai » dit dans ma préface générale. Fait à Genthod » près de Genève, le premier de juin 1778 ».

Signé, CHARLES BONNET.

Ce qu'on vient de lire eſt donc un sûr garant du mérite littéraire de cette nouvelle édition, où le lecteur retrouvera dans l'état de perfection & de nouveauté le plus deſirable, des morceaux déjà connus d'hiſtoire naturelle & de philoſophie; tels que les *recherches ſur l'uſage des feuilles dans les plantes*;
les *obſervations ſur les inſectes*;
les *conſidérations ſur les corps organiſés*;
la *contemplation de la nature*;
la *palingénéſie philoſophique*;
l'*eſſai analytique ſur l'ame*;
les *recherches ſur le chriſtianiſme*.

Quant au mérite typographique, les gens de lettres pourront ſe convaincre chez le ſieur *Hardouin*, par l'inſpection des volumes imprimés, que la collection peut aller de pair avec les plus belles éditions du Louvre. Papier, caracteres, planches, portrait de l'auteur, tout en eſt beau. La dépenſe & les ſoins n'ont pas été épargnés, parce que heureuſement on n'a pas été réduit à compter ſur des recettes incertaines & idéales en commençant l'entrepriſe.

L'édition *in*-4°. des œuvres complettes de m. *Bonnet*, ſera compoſée de huit volumes, dont le quatrieme eſt ſous preſſe.

L'édition *in*-8°. des mêmes œuvres, contiendra ſeize volumes, & n'eſt pas moins avancée que la premiere.

Voici actuellement quelles ſont les conditions que l'on propoſe, à commencer du premier de janvier 1779, juſqu'au premier d'avril de la même année.

Une ſimple promeſſe, par écrit, de prendre les volumes à meſure qu'ils paroîtront, ſans rien payer d'avance, c'eſt tout ce qu'on exige.

Chaque volume *in*-4°, y compris les planches,

coûtera 12 livres. Passé le premier d'avril il sera payé 15 livres.

Chaque volume *in*-8°, aussi avec les planches, coûtera 3 liv. 10 sols. On le paiera 4 liv. 10 sols après le temps prescrit.

Au mois d'octobre prochain, les deux éditions seront achevées.

Il sera fait de chacune trois livraisons :

La *premiere*, au mois de janvier 1779, de 3 vol. *in*-4°, & de 6 vol. *in*-8°.

La *seconde*, dans le courant d'avril suivant, de 2 vol. *in*-4°, & de 4 vol. *in*-8°.

La *troisieme*, dans le courant d'octobre de la même année, de 3 vol. *in*-4°, & de 6 vol. *in*-8°.

Au moyen de ces arrangemens, on aura pour la somme de 96 livres la collection complete & magnifiquement exécutée des œuvres de m. *Bonnet* en 8 vol *in*-4°. Passé le premier d'avril ils seront payés 120 liv.

Et pareillement pour l'édition en 16 vol. *in*-8°, on paiera 56 liv.; & passé le premier d'avril 72 liv.

Séance de l'académie des sciences.

L'académie des sciences a tenu sa séance publique le mercredi 14 avril. Le secretaire a ouvert la séance en annonçant que le prix proposé en 1771 sur la *théorie des machines simples*, en ayant égard à la résistance des frottemens & à la roideur des cordages, avoit été remis à l'année 1781. Il a lu ensuite l'éloge de m. *de Linné*, associé étranger.

M. *le Roi* a lu un mémoire de m. *Franklin* sur la cause des aurores boréales. — M. *Messier* un mémoire sur la comete de 1779. — M. le comte *de Milly*, un mémoire sur la construction

d'une aiguille aimantée inaltérable dans les acides, & les moyens d'en corriger la variation diurne. — M. *Portal*, un mémoire sur les glandes bronchiques dont l'engorgement est la cause d'une espece de phthisie pulmonaire. — M. *Sabatier*, un mémoire sur le canal thorachique dans l'homme. — M. *Cornette*, un mémoire sur la décomposition des sels vitrioliques & nitreux à base métallique par l'acide marin. — M. *Morand*, des réflexions sur la population de Paris & du royaume. — M. *Jeaurat* se proposoit de lire un mémoire sur la constellation des pleïades.

Prix de l'académie des sciences pour l'année 1781.

L'académie avoit proposé pour sujet du prix de 1779 de donner *la théorie des machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties, & à la roideur des cordages* : elle avoit exigé de plus, 1°. *que les loix du frottement & l'examen de l'effet résultant de la roideur des cordages, fussent déterminés d'après des expériences nouvelles, & faites en grand.* 2°. *Que les expériences fussent applicables aux machines usitées dans la marine, telles que la poulie, le cabestan & le plan incliné.*

Plusieurs des pieces, qui ont été présentées au concours, renferment des recherches estimables. L'académie a distingué la piece n°. 1, qui a pour devise :

Videndum
Quâ ratione fiant, & quâ vi quæque gerantur.

La piéce n°. 2, qui a pour devise :

Sunt aliquot quoque res, quare unam dicere causam
Non satis est.

Enfin la piece n°. 3, qui a pour deviſe : *Experientiâ & ratione.*

Le n°. 2, *Sunt aliquot quoque res*, &c. eſt ſur tout recommandable par la multiplicité & le choix des expériences, & par la ſagacité avec laquelle elles ont été faites. L'académie auroit ſeulement deſiré qu'elles euſſent été faites plus en grand, & que l'application de ces expériences à la théorie des machines, fût plus développée, ainſi que le programme l'exige.

En général, il lui a paru que dans ces différentes pieces, les auteurs ne s'étoient pas ſuffiſamment attachés à remplir, d'une maniere utile pour la pratique (ce qui eſt le but principal de la queſtion), les divers objets énoncés dans le programme.

L'académie croit donc pouvoir exiger de nouvelles recherches ſur ce ſujet, qu'elle propoſe encore pour l'année 1781. Elle invite les auteurs qui ont concouru, à perfectionner leurs ouvrages ; & en général tous les ſavans de l'Europe à s'exercer ſur le queſtion propoſée ; mais elle déclare de nouveau, comme elle a déjà fait dans le programme de 1777, *que le prix ne ſera point accordé aux pieces qui ne contiendroient qu'une théorie purement mathématique & abſtraite, ou méme qu'une théorie fondée ſur des expériences déjà connues.*

Le prix fondé par feu m. *Rouillé de Meſlai*, conſeiller au parlement, ſera double, c'eſt-à-dire, de 4000 liv. Les pieces ſeront écrites en françois ou en latin, & adreſſées au ſecretaire de l'académie ; elles ne ſeront admiſes au concours que juſqu'au premier de ſeptembre 1780. Les auteurs n'y mettront pas leurs noms, mais ſeulement une deviſe, & ils y joindront un billet cacheté, qui

portera la même deviſe, & renfermera leur nom. Le prix ſera délivré par le tréſorier de l'académie, ſoit à l'auteur même, ſoit à celui qui ſe préſentera, ou avec la procuration de l'auteur, ou avec un récépiſſé du ſecretaire de l'académie.

SÉANCE de l'acad. royale de chirurgie de Paris.

L'académie royale de chirurgie tint, jeudi 15 de ce mois, ſa ſéance publique pour la diſtribution des prix qu'elle donne tous les ans, à laquelle a préſidé m. *de la Martiniere*, conſeiller d'état, premier chirurgien du roi.

M. *Louis*, ſecretaire perpétuel, a ouvert la ſéance par un diſcours dans lequel il a fait l'analyſe des mémoires couronnés par l'académie. La queſtion étoit d'*expoſer les regles diététiques relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales*. Le prix étoit double.

C'eſt m. *Tiſſot*, ancien éleve des écoles royales de chirurgie, maître-ès-arts de l'univerſité de Paris, docteur en médecine, &c. &c. &c. qui a obtenu la premiere médaille d'or, du prix de 500 liv.

La ſeconde médaille du même prix a été accordée à m. *la Flize*, lieutenant de m. le premier chirurgien du Roi, correſpondant de l'académie royale de chirurgie, chirurgien en chef des hôpitaux de charité de Nanci, profeſſeur des maladies chirurgicales aux écoles de chirurgie de Nanci.

Prix de l'acad. de chirurg. pour 1780.

L'académie a propoſé pour le prix de l'année 1780, la queſtion ſuivante :

« Expoſer les effets du mouvement & du repos, » & les indications ſuivant leſquelles on doit en » preſcrire l'uſage dans la cure des maladies chi- » rurgicales ».

TABLE DU MOIS DE MAI 1779.

EXTRAIT (PREMIER). *Nouveaux élémens de la science de l'homme ; par m.* BARTHEZ, *méd.* pag. 385

Suite & fin du *mémoire sur la fievre miliaire ; par m.* BOUTEILLE, *méd.* 403

(Le commencement de ce *mémoire* se trouve en mars, *pag.* 259; la suite en avril, *pag.* 351).

Dissertation dans laquelle on explique un passage (de Cicéron) relatif à la médecine ; par m. GOULIN. 421

Organisation monstrueuse des parties génitales, dans une fille de Doué ; par m. CHEVREUL, *chir.* 447

Lézard d'eau avalé par une fille : observation faite par m. COLIN, *méd.* 460

Assemblée de la faculté de médecine de Paris, du 15 mars 1779. 464

Observat. météorol. faites à Montmorenci. 466

Observations météorologiques faites à Lille. 469

Maladies qui ont régné à Lille. 470

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 471

Prospectus des œuvres de m. BONNET. 473

Séance de l'acad. des sciences de Paris. 476

Prix proposé par cette acad. pour l'an. 1781. 477

Séance de l'acad. de chirurgie de Paris. 479

Prix proposé par cette acad. pour l'année 1780. ibid.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mai 1779. A Paris, ce 24 avril 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1779.

SECOND EXTRAIT.

NOUVEAUX ÉLÉMENS de la ſcience de l'homme; par m. BARTHEZ, *chancelier de l'univerſité de médecine de Montpellier, membre des ſociétés royales des ſciences de Montpellier, & de médecine de Paris, cenſeur royal.* TOME PREMIER. *A Montpellier, chez* Jean Martel aîné, *imprimeur ordinaire du roi & des états*, 1778, *avec approbation & privilege du roi.*

L'OBSERVATION nous apprend que les animaux ſont tous plus chauds que l'élé-

ment où ils habitent ; cependant ils ont été distingués en animaux à sang chaud, & animaux à sang froid, en tant que cet excédent de chaleur est sensible ou inappréciable à nos organes. Parmi les premiers, plusieurs s'engourdissent par le froid ; la plûpart des reptiles sont de ce nombre, quoique m. *Barthez* ne les nomme pas : l'hirondelle, le loir, la marmotte sont ceux qu'il cite. Dans aucun de ces animaux les liqueurs ne gelent jamais tant qu'ils vivent, & le passage rapide du froid au chaud, est constamment mortel pour tous. Entre les raisons que m. *B.* apporte de ce phénomene, on trouve celle-ci : « qu'une chaleur vive appliquée à la surface d'un corps ou d'un membre gelé, doit d'abord y introduire un nouveau degré de froid, par l'effet de l'évaporation qu'elle excite ». Une autre remarque de m. *B.* est que « les poissons peuvent vivre dans des eaux thermales dont la chaleur est très supérieure à celle que l'homme peut soutenir » quoique ceux-ci aient le sang infiniment plus froid. Le dernier résultat de ses recherches sur la variété de chaleur que l'on observe dans les animaux, est d'avouer que nous en ignorons la cause finale.

« Mais, ajoute-t-il, nous pouvons reconnoître que c'est à la fixation primor-

diale de ce degré de chaleur, que la nature ſemble avoir proportionné dans chaque eſpece la force & l'étendue du poumon ou des organes de la reſpiration ».
A ce ſujet, il accuſe d'erreur m. *de Buffon* qui croit que ces organes entretiennent & augmentent le feu de la machine animale : m. *Barthez* les regarde, au contraire, comme les régulateurs de la chaleur qui eſt tempérée par le refroidiſſement qu'opere la reſpiration renouvellée.

Etudiant enſuite les ſympathies des divers organes du corps humain, m. *B.* annonce qu'elles ne peuvent être déterminées que d'après l'obſervation. Il croit que « la ſympathie particuliere de deux organes a lieu lorſqu'une affection de l'un occaſionne ſenſiblement & fréquemment une affection correſpondante de l'autre ». Il diſtingue des ſympathies d'organe à organe, des ſympathies d'organe particulier avec tout le corps, des ſympathies d'organes ſimilaires, comme de vaiſſeau à vaiſſeau, de nerf à nerf, ou de tel vaiſſeau & tel nerf, à leur ſyſtême reſpectif conſidéré en ſa totalité. Pour qu'il y ait ſympathie, il veut, 1°. que l'état des deux organes ne puiſſe avoir une cauſe commune; 2°. qu'on ne puiſſe aſſigner l'action méchanique de l'un ſur l'autre; 3°. qu'on

ne puiſſe rapporter cet état à un développement *ſynergique* des forces de ces organes. M. *B.* explique ainſi ce terme :

« Je déſigne par ce mot de ſynergie, un concours d'action des forces de divers organes qui co-operent avec un organe déterminé, pour conſtituer par leur ordre d'harmonie ou de ſucceſſion la forme générique d'une affection particuliere dont le ſiége principal eſt ſuppoſé dans cet organe, en ſanté ou en maladie : comme, par exemple, la forme générique de l'excrétion, ou de l'inflammation ». Enfin m. *Barthez* nous dit juſtement que pour reconnoître la ſympathie de deux organes, il ſuffit que pluſieurs faits la prouvent, quand bien même on ignore les cauſes de cette ſympathie.

Il examine en premier lieu les ſympathies des organes qui ne ſont liés par aucun rapport ſenſible, & annonce qu'il négligera celles qui tiennent à la conſtitution individuelle, pour ne s'occuper que de celles qu'il appelle conſtantes dans l'état naturel. Telle eſt cette ſympathie que la puberté manifeſte entre les organes de la génération & ceux de la voix : le développement des cornes & du bois de certains animaux, à cette époque, a la même origine. La ſympathie de la matrice & de l'intérieur de la gorge, eſt prouvée

dans les mêmes circonſtances; à ce ſujet, m. *Barthez* remarque que « le col groſſit dans la femme immédiatement après les premiers eſſais des plaiſirs amoureux », comme il groſſit également dans les cerfs au temps du rut. Les autres exemples de vraies ſympathies entre des organes qui n'ont aucun rapport ſenſible, ſont : le clou hiſtérique qui afflige ſi douloureuſement les parties extérieures de la tête, & qui ſuit les léſions de la matrice; l'abſcès au foie, qui ſurvient aux plaies de tête; la paralyſie des extrémités après la colique de Poitou.

Un autre genre de ſympathies eſt celui qu'on remarque dans les organes qui ſe reſſemblent dans leur ſtructure & leurs fonctions, & qui ſont placés ſymmétriquement & parallélement dans les deux moitiés verticales & latérales du corps humain. Sur celles-ci m. *Barthez* obſerve pluſieurs faits curieux; il en rapporte d'autres obſervés avant lui, & conclud de l'inſuffiſance des explications qu'en ont données les anatomiſtes & les phyſiologiſtes qui l'ont précédé, qu'on ne peut les rapporter « qu'à des affections primordiales & inconnues du principe vital ». Ces faits « montrent que l'*idée* d'une ſuite de mouvemens, dans un des membres ſymmétriques, peut ſe répéter

dans l'autre membre, lors même que la volonté ne détermine point l'imitation de ces mouvemens, & néanmoins que cette *idée* peut être auſſi efficace que le ſeroit un exercice d'imitation, pour donner au membre ſymmétrique, quoiqu'il reſte en repos, une grande facilité relative d'exécuter une chaîne ſemblable de mouvemens ».

Les organes qui, ſans être ſymmétriques, ſont cependant ſemblables par leurs fonctions & leur ſtructure, « ont auſſi une ſympathie particuliere même dans les régions du corps très éloignées. Ainſi les métaſtaſes prouvent la ſympathie des parties les plus éloignées du tiſſu cellulaire des viſceres & des extrêmités ; ainſi l'arrêt du ſang, dans de légeres hémorrhagies, prouve le reſſerrement ſympathique de toutes les parties de la peau ; ainſi la ſympathie de toutes les glandes conglobées eſt prouvée par la ſucceſſion de leur engorgement dans des parties très éloignées : car ſi l'on peut le rapporter quelquefois à tel vice particulier des humeurs, certainement il eſt ſouvent ſympathique, & il l'étoit dans le cas dont parle *Willis* » où la compreſſion trop forte des glandes inguinales par un bandage herniaire, détermina la formation de tumeurs écrouelleuſes conſidé-

rables au col & derriere les oreilles ». L'empêchement de la déglutition par la bleſſure de l'eſtomac & des fonctions de celui-ci, par les plaies des inteſtins, nous montrent leur ſympathie; celle des mamelles & de la matrice eſt la ſeule raiſon qu'on puiſſe donner du renflement des unes dans la puberté, & dans le cas de ſuppreſſion des évacuations utérines. Si « ces deux organes ſéparent ſouvent les mêmes humeurs (ſéreuſe & laiteuſe) dans les filles vierges », cet accident eſt dû à la même ſympathie.

D'autres organes, qui ont entr'eux des connexions particulieres, offrent encore des ſympathies qui en font un tout iſolé, un ſyſtême à part. Ainſi le col de la veſſie & le ſphincter de l'anus ſympathiſent. Le téneſme qui produit la difficulté d'uriner, les irritations de la veſſie qui excitent le téneſme, ſont donnés en exemple : le rire forcé qui ſurvient au chatouillement des fauſſes côtes; la démangeaiſon & la douleur de l'extrémité du gland par la préſence de la pierre dans la veſſie; la démangeaiſon du nez par celle des vers dans les inteſtins; le cours-de-ventre à la ſuite de l'éruption difficile des dents, & tant d'autres faits analogues ſont des accidens dûs à la ſeule ſym-

pathie, & dont elle ſeule peut donner une explication ſatisfaiſante.

M. *Barthez* parle enſuite « des ſympathies des forces du principe vital dans les organes ſimilaires qui ſont liés en ſyſtême particulier, ou dans les vaiſſeaux ſanguins & les nerfs ». Il diſtingue deux ſortes de cette eſpece de ſympathies; celle qui lie tel vaiſſeau ou tel nerf à tel autre nerf ou vaiſſeau, & celle par laquelle tel vaiſſeau ou tel nerf correſpond à ſon ſyſtême entier. Cet ordre de ſympathies naît du double rapport qui exiſte entre ces parties, celui de la connexion & celui de la ſimilarité: mais la cauſe n'en eſt pas plus connue, quoique relativement aux vaiſſeaux ſanguins, la phrénéſie qui ſurvient à la péripneumonie, les hémorrhagies critiques, l'hémoptyſie hépatique nous en prouvent l'exiſtence; quoique relativement aux nerfs, le rire qui accompagne le ſommeil lors de la dentition, la ſurdité qui remplace alternativement une douleur à la langue, le ſentiment d'un globe dans la gorge chez les vaporeux, les douleurs qui ſurviennent à des parties très éloignées de celle qui eſt eſt bleſſée, nous forcent à le reconnoître. Une remarque importante pour la pratique de l'art de guérir, eſt que « la ſympa-

thie particuliere des nerfs entr'eux correſpond principalement à leur connexion prochaine dans le ſyſtême nerveux, & qu'elle eſt beaucoup moins relative au voiſinage & aux liaiſons des parties où ces nerfs ſe diſtribuent ». Ici M. *Barthez* fait de nouvelles remarques ſur cette diviſion ſinguliere de l'homme intérieur, qui eſt prouvée par tant de phénomenes & de maladies; il examine ſous ce point de vue, les fluxions, les paralyſies, & cite « une hémiplégie accompagnée d'un ictere ſi bien partagé, qu'une moitié du nez étoit jaune, & l'autre de couleur naturelle, &c.»,

Pour prouver la ſympathie d'un vaiſſeau ou d'un nerf avec ſon ſyſtême, m. *Barthez* nous rappelle « le pouvoir qu'ont les fortes ligatures d'une artere ou d'un nerf, de ſéparer dans cet organe les affections des parties qui ſont au-deſſus, & de celles qui ſont au-deſſous de la ligature..... Si l'on fait à une artere une ligature qui en comprime avec force les parois qu'on tient en même temps dilatés, de maniere que cette ligature ne reſſerre point ſenſiblement ſon canal : les pulſations de la partie inférieure de l'artere ſont arrêtées ». Un autre fait vient à l'appui : on réuſſit conſtamment à prévenir les attaques d'épilepſie, ou d'autres maladies convul-

ſives, que précede une vapeur qui ſe porte d'une extrémité du corps vers la tête, ſi l'on peut faire une forte compreſſion au haut de cette extrémité.

M. *B.*, après d'autres obſervations de ce genre, recherche quel peut être le ſiége du principe ſentant (*ſenſorium commune*). Il nous dit « qu'on peut regarder le cerveau, le cervelet & la moëlle épiniere, comme des appendices ou prolongement de la premiere & commune origine du ſyſtême nerveux, qui participent plus ou moins de l'extrême vitalité de cette origine ». Les bleſſures de cette partie, ajoute-t-il, dans les animaux à ſang chaud, ſont plus promptement mortelles que toutes celles du cerveau ou du cervelet; d'où il ſuit que « cette partie eſt celle où il conviendroit le plus de placer le ſiége de l'ame humaine, ſi l'on étoit fondé à croire que l'ame a un ſiége particulier », il lui paroît en général que « la grandeur de ces appendices, dans les diverſes eſpeces d'animaux, eſt en proportion de la grandeur relative que les nerfs qui en prennent immédiatement leurs origines, ont dans le ſyſtême nerveux ».

L'action de chaque muſcle eſt dûe immédiatement à la préſence du principe vital; les fonctions des nerfs & des vaiſ-

ſeaux ſanguins qui s'y rendent ſont de ſimples conditions qui mettent cet organe dans la poſſibilité d'obéir aux impreſſions de ce principe ; d'après ces prémiſſes, m. *B.* réfute les deux hypothèſes du mouvement muſculaire attribué, dans la premiere, à un fluide nerveux, & dans la ſeconde aux oſcillations nerveuſes. On admet, ſelon lui, gratuitement & ſans vraiſemblance : « Que des forces motrices dont la nature eſt inconnue, & dont l'action ne peut être conçue méchaniquement ; & même des forces ſenſitives dont l'idée eſt entiérement différente de celle des forces motrices, doivent ſe propager dans les corps vivans, ſuivant les loix de la communication du mouvement entre des corps qui ſont privés de ſenſibilité & de mobilité ſpontanées ».

Tous les ſymptômes & phénomenes qui accompagnent les paralyſies ſont expliqués par un antagoniſme que m. *B.* imagine entre les deux moitiés latérales du cerveau, & qu'il aſſimile à celui reconnu dans les muſcles. Il croit que l'affoibliſſement du côté bleſſé ou malade laiſſe à l'autre un excès de force, & y occaſionne une ſorte de ſpaſme qui comprime l'origine des nerfs & les paralyſe. Il fait le même raiſonnement ſur la moëlle alongée qu'il penſe être également ſuſcep-

tible de ſpaſme dans une de ſes moitiés latérales, & de relâchement dans l'autre.

M. *Barthez* examine enſuite « les ſympathies que les forces de chaque organe ont avec celles de tout le corps ». Il dit « qu'une partie peut ſympathiſer avec tout le corps de maniere que telle affection de cette partie détermine le principe vital à une altération univerſelle des forces qu'il fait agir dans tous les organes », & offre en preuve deux exemples « pris de l'augmentation des forces motrices agiſſantes dans tout le corps, qui eſt cauſée par le travail de la digeſtion : & de la diminution de l'exercice des forces ſenſitives de tout le corps dans le ſommeil, que cauſe la ſucceſſion de la chûte à l'excitation des forces ſenſitives dans un organe particulier ». M. *Barthez* développe d'une maniere très étendue ſes idées ſur la digeſtion & le ſommeil dans les deux ſections qui ſuivent. Sur la premiere fonction il paroît partir de ce principe que c'eſt le ton augmenté dans les fibres de l'eſtomac, qui ſe communique inſenſiblement aux autres organes, & les reſtaure plutôt qu'aucune ſubſtance fournie par la digeſtion. Relativement au ſommeil « il eſt une fonction du principe vital alternative avec la veille..... Ce principe vital peut ſe

déshabituer juſqu'à un certain point de la néceſſité de ces retours alternatifs du ſommeil & de la veille ». La preuve eſt que « les Lapons ne ceſſent point de veiller durant les jours les plus longs de l'année ; & qu'ils paſſent à dormir preſque toute la ſaiſon où ils ſont condamnés à des ténebres perpétuelles » ; « qu'on a vu ſouvent, dans le déclin & dans la convaleſcence, des maladies aiguës, que des veilles perſévérantes étoient cauſées par la ſeule impuiſſance de dormir ». Les analeptiques que m. *B.* conſeille « ſont de même indiqués dans l'état léthargique de certains malades convaleſcens de fievres aiguës, qui eſt cauſé par l'impuiſſance de veiller.....; enfin le ſommeil eſt ſouvent produit par des cauſes qui agiſſent d'abord en excitant, & enſuite en diminuant la ſenſibilité d'un organe particulier ». L'engourdiſſement & l'ivreſſe qui ſuivent l'uſage immodéré du vin, du ſafran, &c. l'affoibliſſement qui ſurvient aux violentes douleurs occaſionnées ſoit par des poiſons, ſoit par des tortures, fourniſſent des exemples en faveur de cette derniere aſſertion.

M. *Barthez* embraſſe enſuite le ſyſtême entier des forces du principe vital, & nous dit « qu'il faut diſtinguer les forces

que ce principe fait agir à chaque instant dans tous les organes d'avec ses forces *radicales* ou qu'il a *en puissance* ». Il nous avertit qu'il n'est pas facile de se faire une image de cette dernière sorte de forces (*radicales*) .... qu'on ne peut rapporter avec vraisemblance à aucune cause différente du principe de la vie ». Ce système entier peut éprouver des altérations essentielles qui « semblent être les causes primitives d'une maladie nerveuse, lorsqu'elles changent le rapport général des forces sensitives aux forces motrices ; & d'une maladie maligne, lorsqu'elles vont jusqu'à résoudre les forces radicales ».

M. *Barthez* rapproche adroitement de ses principes tous les phénomenes de l'atonie & du spasme qu'il trouve réunis dans les maladies nerveuses, & qu'il attribue à l'*aberration des forces* du principe vital. Les maladies malignes sont dûes à la seule résolution de ces forces, état essentiel à distinguer de leur oppression ; & m. *B.* reproche aux médecins qui ont écrit avant lui, de « n'avoir pas sçu marquer cette distinction d'une maniere satisfaisante ».

Les phénomenes, que produisent les diverses substances vénéneuses & les remedes très actifs, sont tous également

produits par des « altérations essentielles du système des forces du principe vital.... qui est susceptible de l'action des divers poisons autres que physiquement destructeurs » ; & sur lequel chaque poison paroît agir « en introduisant une maniere d'être particuliere dans le système de ses forces ». L'exemple le plus frappant de cette maniere d'être nouvelle que nous présente m. *Barthez*, est cette envie de mordre que le virus de la rage communique, & qui « ne peut guere être conçu que par une *idée canine*... que la salive du chien enragé transmet à l'homme ».

M. *B.* ne trouve que des erreurs dans les théories & les divisions des tempéramens qu'il examine sous le point de vue qu'il s'est fait ; il définit les tempéramens, « la forme spéciale qui résulte des affections constantes du système des forces du principe vital de chaque homme ». L'âge, le sexe, le climat, la nature du terrein, l'ordre politique, les mœurs, les affections de l'ame peuvent modifier cette forme ; le climat la rend *endémique*, l'âge y produit une succession de changemens, qui doit amener enfin, par une nécessité naturelle, la destruction du système entier *ou* « la mort qui est la cessation irrévocable de la sensibilité ou des mouvemens vitaux ». M. *Barthez* remarque

que les gradations vers cette *derniere fonction de la vie* ſont très différentes ſuivant que l'état convulſif ou celui d'atonie domine ; il nous raſſure ſur ces angoiſſes dont on ſuppoſe à tort que l'ame peut être alors affectée. « La mort, nous dit-il, ſeroit toujours heureuſe, ſi les hommes ne voyoient dans cette derniere fonction de la vie, qu'un tribut qu'ils doivent à la nature ſuivant l'ordre établi par ſon auteur ; mais ils ſont détournés trop ſouvent de cette vue ſimple & courageuſe par *divers uſages* qui excitent *vicieuſement* l'imagination & la ſenſibilité des mourans : de ſorte qu'on peut dire que les inſtitutions humaines ont corrompu, pour les hommes, juſqu'au bien de mourir ».

« La mort, continue l'auteur, n'eſt qu'un mode de la matiere... Les élémens des choſes mortelles ne ſont point altérés lorſqu'ils ſubiſſent toutes les viciſſitudes apparentes de génération & de corruption : les formes des corps organiſés & vivans, dans leſquelles ils ſont combinés ſe réſolvent & ſe recombinent ſans ceſſe... autant qu'eſt ſenſible cette métamorphoſe de la partie terreſtre de l'homme, autant eſt douteux le ſort du principe vital après ſa mort. Si ce principe vital n'eſt qu'une faculté unie au corps vivant,

vant, il eſt certain qu'il périt avec le corps. S'il eſt un être diſtinct du corps & de l'ame, il peut périr lors de l'extinction de ſes forces dans le corps qu'il anime; mais il peut auſſi paſſer dans d'autres corps humains, & les vivifier par une véritable métempſychoſe.... Il eſt poſſible *encore*, que la fin du principe vital ſoit relative à ſon origine: ainſi, en ſuppoſant qu'il ſoit émané d'un principe que Dieu a créé pour animer les mondes, il peut, à la mort, ſe rejoindre à ce principe univerſel ».

Cet extrait, & celui du mois dernier, nous offrent des opinions ſingulieres, des propoſitions hardies enveloppées d'un ſtyle preſque toujours impénétrable, appuyées de faits admis avec la plus facile crédulité;

Car quand on a beſoin d'autorité,
La fable prouve, & devient vérité.

On ne les a point diſcutées, on n'a point porté de jugement, parce qu'il a paru que leur ſeul rapprochement ſuffiſoit pour les apprécier. Au reſte il ſemble que le célebre *La Bruyere* eût ſous les yeux l'ouvrage, lorſqu'il parle des auteurs qui « *s'égarant dans une métaphyſique nouvelle, veulent nous faire recevoir des expreſſions vuides de ſens, & admettre des penſées creuſes & écartées des notions communes.* Il ajoute: *Plus la philoſophie*, répandue dans leurs livres, *eſt ſubtile & idéale*,

plus elle eſt vaine & inutile pour expliquer des choſes qui ne demandent des hommes qu'un ſens droit pour être connues juſqu'à un certain point, & qui au-delà ſont inexplicables ».

M. *Barthez* nous donne à peu-près la même leçon, *pag.* 208, en obſervant que « *c'eſt une foibleſſe de l'eſprit humain, de maſquer les problêmes dont la ſolution eſt au-deſſus de ſa portée, en leur donnant une forme arbitraire, à laquelle il puiſſe appliquer plus commodément des hypothèſes qu'il s'arrête à développer* ».

MANIERE de faire le pain de pommes de terre ſans mélange de farine; par m. PARMENTIER, *penſionnaire de l'hôtel royal des invalides, membre du college de pharmacie de Paris, de l'académie des ſciences de Rouen, & de celle de Lyon, démonſtrateur d'hiſtoire naturelle.*

LE pain, ce précieux aliment de l'Europe, eſt devenu d'une néceſſité preſqu'indiſpenſable à la nation françoiſe; ſans le pain, les François ſe croient peu ou mal nourris: ce goût, qui tient d'abord à leur premiere éducation, eſt encore entretenu par l'avantage qu'ils ont de poſſéder abondamment les grains les plus

nourriſſans, les plus agréables & les plus ſapides, & d'avoir de bonne heure perfectionné l'art ſi utile de les réduire en farine, & de convertir la farine en pain. Les boulangers françois étoient déjà connus & diſtingués de tous les autres; m. *Parmentier* va encore augmenter leur réputation par les connoiſſances dont il a enrichi la boulangerie. Guidés par ſes leçons ils ſubſtitueront à la routine, ſi nuiſible au progrès des arts, les principes qui les perfectionnent & les affermiſſent, & les autres nations apprendront également la véritable maniere de préparer un pain agréable, léger, nourriſſant, & précieux à la ſanté.

Mais ce n'eſt pas aſſez d'avoir donné les leçons les plus utiles & les plus économiques ſur cette partie ſi intéreſſante de notre nourriture journaliere, m. *Parmentier* porte plus loin ſes vues & l'exercice de ſes talens; il a appris l'art de faire du pain avec une racine tuberculeuſe très commune, très facile à cultiver, qui ſe multiplie preſqu'à l'infini, même dans les terreins les plus ingrats, & dont la récolte eſt toujours sûre. Cette racine, autrefois négligée ou abandonnée aux animaux les plus vils, & depuis conſacrée à la nourriture de cette claſſe de citoyens toujours ſi voiſine de la néceſſité,

va devenir entre ſes mains un aliment auſſi agréable, auſſi bon, auſſi nourriſſant que le pain de froment, & qui pourra le remplacer dans bien des circonſtances, & dans les temps malheureux où le grain inutilement confié à la terre, rencontre des obſtacles inſurmontables à ſon développement, ou devient la proie des inſectes, ou qu'anéanti par quelque météore deſtructeur, il trompe l'eſpérance du cultivateur, prépare ſa ruine, & annonce la plus effrayante des calamités.

C'eſt ſous ce point de vue qu'il faut conſidérer le pain de pommes de terre, & alors il eſt non ſeulement l'aliment des pauvres, mais il devient, ſuivant les circonſtances, la conſolation même du riche, & la reſſource de tout un pays, quand il éprouve la diſette du grain.

Il y a peu de provinces en France où l'on n'ait eſſayé de faire du pain avec les pommes de terre; on croyoit y avoir réuſſi en manipulant ces tubercules avec différentes eſpeces de farines, mais aucun, avant m. *Parmentier*, n'étoit parvenu à faire du pain avec la pomme de terre toute ſeule, aucun n'avoit tiré de la pomme de terre ſeule les principes de la fermentation, le levain néceſſaire à la confection du pain; en un mot, c'eſt lui qui le premier a véritablement converti

les pommes de terre en pain : cette opération avoit même été juſqu'à préſent regardée comme impoſſible par tous les chymiſtes.

« S'il n'eût été queſtion, dit m. *Parmentier*, pour transformer les pommes de terre en pain, que de ſouſtraire leur humidité ſurabondante, de détruire enſuite leur texture, de les mêler avec un levain approprié, & de les ſoumettre aux différentes opérations du pêtriſſage, il auroit ſuffi de traiter ces racines à l'inſtar des grains récoltés dans les années pluvieuſes, c'eſt-à-dire, de les expoſer au ſoleil, de les broyer ſous des meules, enfin de ſuivre tous les procédés de la boulangerie. Mais il ne s'agit pas ici d'une ſemence qui ſe réduit en farine aiſément, c'eſt une racine aqueuſe dont les principes ſont très différens. Inutilement on ſe flatteroit de pouvoir ainſi en préparer du pain; on ne pourroit jamais obtenir, par ce moyen, qu'une maſſe noire, compacte & de mauvais goût. Il eſt donc indiſpenſable d'avoir recours, indépendamment des travaux ordinaires de la fabrication du pain, aux opérations ci-après détaillées ».

La premiere eſt l'amidon des pommes de terre, le principe alimentaire par excellence, qui ſe fait à-peu-près de la

même maniere que l'on prépare les fécules de bryone, ou autre racine analogue. M. *Parmentier* indique les moyens de ſimplifier cette opération, & de pouvoir la traiter en grand avec plus de facilité & de profit.

La deuxieme eſt la cuiſſon des pommes de terre pour en extraire la pulpe; après les avoir fait cuire dans l'eau, & les avoir enſuite pelées, on les écraſe ſur une table avec un rouleau de bois, ou même avec la main, juſqu'à ce qu'elles ſoient liées & qu'elles forment une pâte qui devient de plus en plus ſpongieuſe & élaſtique, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y ajouter de l'eau ou aucun fluide.

« Ces deux opérations préliminaires ſont indiſpenſables pour procéder à la confection du pain de pommes de terre; & de même qu'on a l'attention de faire moudre ſon grain avant de ſonger aux moyens d'en compoſer du pain, il faut auſſi ſe précautionner d'amidon & de pulpe de pommes de terre, ſoit pour préparer le levain, ſoit pour le pêtrir. « Sans cela, dit m. *Parmentier*, l'art du boulanger le mieux dirigé, ne ſauroit avoir aucune action ſur ce végétal tout farineux qu'il ſoit. On ne ſauroit, ajoute-t-il, transformer les farineux en pain ſans le concours d'une ſubſtance déjà en

fermentation : cette ſubſtance eſt connue ſous le nom générique de levain, & c'eſt la partie la plus délicate & la plus eſſentielle de la boulangerie ».

Pour faire ce levain on prend une demi-livre de pulpe de pommes de terre, & autant de leur amidon, que l'on mêle avec quatre onces d'eau chaude ; on porte enſuite ce mélange dans un endroit chaud ; au bout de 48 heures il en exhalera une légere odeur aigre ; alors on ajoute à cette maſſe une nouvelle quantité d'amidon, de pulpe & d'eau chaude, que l'on expoſe à la même température, & pendant autant de temps ; ce que l'on répete encore une autre fois. Cette pâte ainſi préparée acquiert en ſix jours la qualité d'agir en qualité de *levain de chef.*

On ne ſera pas obligé de répéter cette préparation toutes les fois qu'on voudra faire du pain de pommes de terre ; en mettant de côté, chaque fois que l'on cuira, un morceau de pâte, on aura un levain ſuffiſant pour opérer la fermentation de la maſſe que l'on voudra cuire.

Le ſecond levain ſe prépare la veille en délayant le levain de chef dans l'eau chaude, & y mêlant parties égales d'amidon & de pulpe de pommes de terre ; & quand il a pris un peu de gonflement, qu'il eſt crevaſſé à différens endroits de

la ſuperficie, & qu'il exhale une odeur aigre, on le mêle & on le pêtrit avec la même quantité de pulpe & d'amidon, de maniere que le levain ſe trouve pour moitié dans la maſſe totale, & l'eau pour un cinquieme. On ajoute un demi-gros de ſel par livre de mêlange, & quand tout eſt confondu par le pêtriſſage, on fait ſubir à la pâte les différentes manipulations qui peuvent augmenter ſa viſcoſité & ſa ténacité, en la ſoulevant, la raſſemblant, la battant, & non en y enfonçant les poings, comme cela ſe pratique mal-adroitement dans les campagnes.

On diviſe enfin cette pâte, que l'on place dans des pannetons d'oſier, ſaupoudrés d'amidon, & on la laiſſe dans un endroit chaud pendant l'eſpace de ſix heures au moins, ſuivant la ſaiſon; enfin on la met au four qui ne doit pas être ſi chauffé que quand on cuit du pain ordinaire.

Par ces moyens très amplement détaillés dans l'ouvrage de m. *Parmentier*, on obtiendra, des pommes de terre ſeules, un pain blanc parfaitement levé, très nourriſſant, & très agréable au goût, ſans aucun mélange de farine.

« Ce pain eſt donc compoſé de parties égales d'amidon & de pulpe, & d'un

demi-gros de sel par livre de mélange ; l'eau, qui forme le cinquieme de la masse générale, se dissipe entiérement pendant la cuisson, & entraîne encore avec elle un douzieme à-peu-près de celle qui constitue essentiellement la pulpe ; d'où il suit qu'une livre de pain représente trois livres & demie de pommes de terre, & que, dans ce déchet, nos racines n'ont perdu que leur humidité surabondante, sans que la partie principalement nutritive qui les constitue, ait été affoiblie dans ses effets.

Il résulte de tout ce travail, le plus intéressant qui se soit fait depuis long-temps, que la pomme de terre suffit seule pour former un pain excellent.

Cette découverte est non seulement curieuse, mais elle est de la plus grande utilité ; & ce n'est pas sans admiration qu'on a vu m. *Parmentier* surmonter les difficultés de l'art en changeant en pain blanc, léger, comparable à celui de froment, une racine grossiere, compacte & aqueuse. Par cette opération, il a prouvé qu'un végétal, qui ne contient ni gluten, ni matiere sucrée, peut se changer en pain ; ce qui avoit jusqu'ici paru impossible aux chymistes les plus savans & les plus instruits.

Cette découverte, qui assure à jamais

la ſubſiſtance du pauvre, préviendra les calamités réſultantes de la gelée, de la grêle & de tous les autres fléaux deſtructeurs des grains, excluſivement employés juſqu'à ce jour à la confection du pain. Quoique le pain de pommes de terre ſoit beau, bon & très nourriſſant, nous ne prétendons pas l'égaler au pain de froment, & encore moins lui donner la préférence ſur ce précieux aliment; mais comme il eſt des pays où le bled eſt très rare, qu'il en eſt d'autres où cette récolte eſt même impoſſible, puiſqu'il exiſte des terreins qui refuſent de produire toute eſpece de grains, il eſt bien conſolant de pouvoir les employer à la culture des pommes de terre qui réuſſiſſent par tout, & par ce nouveau moyen d'augmenter aiſément ſon produit. Les tiges de la pomme de terre, coupées dans un temps convenable, fourniſſent d'ailleurs une nourriture fort convenable aux beſtiaux, & augmentent conſéquemment les reſſources des gens de la campagne. Quelle reconnoiſſance ne doit-on pas à m. *Parmentier* qui nous a appris à tirer parti de ce tubercule trop mépriſé juſqu'à ce jour! Les recherches utiles qu'il a faites dans l'art de la pharmacie, l'ont déjà fait connoître pour un chymiſte auſſi laborieux qu'inſtruit; mais ce nouveau tra-

vail lui assure une place encore plus honorable entre les bienfaiteurs de l'humanité.

CATARRHE DE LA VESSIE,

Observé par m. GILBERT, docteur en médecine, demeurant à Landerneau, petite ville en basse Bretagne.

Je fus appellé, le 3 décembre dernier, auprès d'un jardinier âgé d'environ 40 ans, d'un tempérament bilieux. Je lui trouvai une fievre très forte, une soif considérable, une chaleur extrême. Il se plaignoit d'une douleur vive au bas-ventre; je l'examinai : la région de la vessie étoit tendue, les urines couloient involontairement, & affectoient l'urethre, en passant, d'une sensation importune. J'interrogeai le malade, il me dit qu'il avoit senti d'abord une difficulté d'uriner, à laquelle il n'avoit pas fait attention. Peu de jours après la dysurie étoit devenue très douloureuse; il y avoit huit jours qu'il souffroit quand je le vis : il avoit aussi un ténesme considérable. Je soupçonnai l'inflammation de la vessie; je prescrivis deux saignées copieuses, des demi-lavemens d'eau & d'huile, de l'eau de poulet, des fomentations émollientes, une émulsion le soir.

Le 4, les douleurs étoient les mêmes, l'incontinence d'urine paroiſſoit un peu ralentie, la tenſion de l'hypogaſtre étoit plus grande, la veſſie faiſoit une élévation ſphérique d'environ 4 à 5 lignes au-deſſus du pubis. J'inſiſtai ſur les remedes de la veille, je fis faire deux nouvelles ſaignées, & j'ordonnai des fomentations continuelles.

Le 5, mon malade ſe trouvoit un peu mieux, les douleurs étoient moindres, l'urine ne couloit plus involontairement, elle étoit très limpide, & d'un jaune très pâle; mais la tenſion de la veſſie étoit beaucoup plus forte. Au lieu des fomentations émollientes, je fis appliquer le *mica panis* avec le lait & le ſafran; je fis faire auſſi des embrocations avec l'huile roſat tiéde. Je paſſai ce jour là une demi-once de crême de tartre dans le petit-lait; ce léger minoratif produiſit deux ou trois ſelles qui ſoulagerent le malade: cependant la fievre étoit au même degré de force.

Le 6, on me fit voir les urines du malade qui avoit paſſé une aſſez bonne nuit; leur couleur & leur conſiſtance m'étonnerent, elles reſſembloient au lait qui a conſervé ſa crême: je crus être en droit de penſer que l'inflammation de la veſſie s'étoit terminée par l'ulcération de ce viſcere; mais ce qui ſuſpendoit mon

jugement, c'eſt que le malade n'avoit point eu de ces friſſons légers qui annoncent toujours la ſuppuration, c'eſt que la fievre, qui pour lors devient hectique, conſervoit toujours ſon premier caractere, c'eſt-à-dire, que le pouls au lieu d'être petit, vîte & ſerré, étoit grand, fort & développé, c'eſt que la tenſion de l'hypogaſtre étoit toujours la même. Je continuai les mêmes ſecours, les lavemens, les eaux de poulet, les embrocations; je fis ſeulement jetter un peu de miel dans les tiſanes de capillaires.

Le 7, la tenſion du bas-ventre étoit preſque entiérement évanouie, la fievre étoit forte ainſi que la ſoif. Je conſidérai de nouveau les urines; le malade en avoit rendu, pendant la nuit, plus d'une pinte: elles étoient extrêmement épaiſſes, le ſédiment étoit muqueux, & faiſoit, après s'être précipité, plus du quart des urines. Je n'imaginai plus alors que cette liqueur fût purulente, il n'étoit pas poſſible que la veſſie en eût pu fournir une auſſi grande quantité, à moins que la ſubſtance du rein ne ſe fût fondue; ce qui ne pouvoit être, vu que le malade n'avoit eu aucune douleur à cette région. J'examinai encore cette humeur, je l'éprouvai, & reconnut qu'elle n'étoit autre choſe que le mucus dont la mem-

brane interne de la veſſie eſt enduite, & qui eſt fourni par les cryptes de cet organe : je jugeai alors qu'il étoit arrivé à ce viſcere une phlogoſe pareille à celle qui attaque la membrane de *Schneider* dans le coryza ou rhume de cerveau. Cette maladie eſt très rare ; m. *Lieutaud* l'appelle *catarrhe de la veſſie :* il ne l'a obſervée qu'une fois. M. *Linnæus* la nomme *glus veſicæ. Hoffman* la décrit ſous le nom de *rarus veſicæ morbus.* Il faut prendre garde de confondre cette maladie avec la *pyurie viſqueuſe.*

Cette maladie, une fois connue, fut traitée en conſéquence ; les tiſanes délayantes devinrent diaphorétiques ; aux fomentations émollientes ſuccéderent les réſolutives ; j'inſiſtai ſur les purgatifs afin d'entraîner par les voies inteſtinales une portion de l'humeur qui abreuvoit la veſſie. Ce traitement a été ſuivi d'une convaleſcence prompte ; mais lorſque la fievre s'eſt terminée le dixieme jour, j'ai recommandé les oignons d'après *Linnæus.* Mon malade, ainſi que celui dont m. *Lieutaud* a donné l'hiſtoire, a tombé dans une eſpece de maraſme, ſuite néceſſaire de la fonte conſidérable qui s'eſt faite, mais la nature, le temps & les oignons le rétabliſſent tous les jours.

Ce 7 janvier 1779.

OBSERVATION

Sur un dépôt à la matrice, avec groſſeſſe; par m. Bajon, ancien chirurgien-major de l'iſle de Caïenne & dépendances, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, & de celle de chirurgie.

Le 4 décembre 1769, je fus prié de voir une dame âgée de trente-trois ans: elle ſe plaignoit de coliques conſidérables qu'elle attribuoit à des vents. Une petite fievre, précédée d'un léger friſſon, la prenoit tous les ſoirs; & dans tous les inſtans du jour, le pouls étoit un peu fébrile; elle étoit fort dégoûtée, & lorſqu'elle avoit mangé (même des alimens les plus légers) elle ſe trouvoit beaucoup plus incommodée; elle paſſoit les nuits ſans dormir, & dans des ſouffrances continuelles. Les douleurs de colique étoient ſi fortes, qu'elle les comparoit à celles de l'accouchement; ſouvent elle perdoit connoiſſance, & elle avoit des mouvemens convulſifs dans tous les membres. Ces coliques violentes ſe terminoient par beaucoup de vents qui ſembloient la ſoulager.

M'étant informé de tout ce qui s'étoit passé antérieurement, elle me dit que depuis trois ans elle se trouvoit fort incommodée, & qu'elle attribuoit l'origine & la cause de tous ses maux à un lait répandu qu'elle avoit eu après une quatrieme couche dont elle n'avoit point nourri l'enfant, & qu'il lui étoit survenu un abscès au sein. Elle m'assura que depuis cette époque elle n'avoit plus joui d'une bonne santé; qu'elle avoit d'abord ressenti des douleurs vagues en différentes parties du corps; qu'elle avoit eu presque habituellement une petite fievre lente qu'aucun remede n'avoit pu détruire; que du même temps, elle avoit été sujette à une démangeaison des plus incommodes, & que toute la superficie de son corps étoit continuellement couverte de petites écailles farineuses qui tomboient en abondance lorsqu'elle se grattoit; enfin elle me fit observer que pendant ces trois années ses regles avoient été fort irrégulieres, & que depuis trois mois elles avoient cessé, & qu'elle se croyoit enceinte.

L'époque des coliques n'étoit pas si ancienne que celle des incommodités dont nous venons de parler; les coliques n'avoient commencé qu'environ dix-huit mois après l'accouchement; elles avoient été

été d'abord légeres, & n'avoient augmenté que par gradation, de maniere qu'il n'y avoit pas long-temps qu'elles fussent aussi violentes. La malade m'assura n'avoir jamais senti de douleur du côté de la matrice, & elle étoit très persuadée que les coliques étoient produites par des vents; elle n'alloit à la garderobe que très difficilement, & avec beaucoup de douleur. Jusqu'à cette époque cette dame avoit été traitée par différentes personnes, & entr'autres par un médecin très instruit, qui avoit mis en usage un grand nombre de remedes, & sur tout les antispasmodiques de toute espece, sans qu'elle en retirât aucun avantage.

Un mois avant que je la vîsse, elle avoit été mise à l'usage des délayans & des bains tiédes, & elle se trouva beaucoup plus incommodée de vents; l'estomac en étoit si rempli qu'il ne pouvoit supporter les alimens les plus légers. La malade, fatiguée d'un traitement fort long, & d'un grand nombre de remedes qu'elle avoit pris sans succès, me pria de lui en prescrire très peu, & le moins désagréables possibles. Je l'engageai de prendre tous les matins quelques tasses d'une infusion de camomille avec quelques grains de canelle; & le soir en se couchant, je fis ajouter dans une tasse de

cette infusion 5 à 6 gouttes anodynes. Ces remedes furent continués pendant quelques jours, & ne produisirent aucun bien; la malade passoit toujours des nuits sans sommeil, & dans des souffrances considérables, quoique j'eusse le soin d'augmenter tous les soirs la dose du calmant. Elle fut alors attaquée de quelques étourdissemens assez forts; elle me dit que cet état dépendoit de sa grossesse, & qu'elle y avoit constamment été sujette dans ses précédentes grossesses, ce qui l'avoit obligée de se faire saigner au deuxieme mois, & qu'elle s'en étoit toujours très bien trouvée. Je me déterminai en conséquence à lui faire une petite saignée du bras, laquelle effectivement apporta beaucoup de calme dans tous les accidens, & je profitai du relâche que cette saignée produisit, pour lui donner une légere médecine dont elle me parut avoir besoin. L'effet de cette médecine fut très pénible; la premiere évacuation fut suivie de douleurs si fortes, que la malade perdit connoissance deux ou trois fois; les autres selles furent moins douloureuses. Le soir de ce même jour, elle se trouva plus malade que les jours précédens; je lui prescrivis, avant de se coucher, une potion calmante qui ne fit aucun effet, & la nuit fut une des plus cruelles; le len-

demain matin la fievre me parut plus forte qu'à l'ordinaire, & il y eut, dans le cours de la journée, pluſieurs petits friſſons. La malade, fort découragée, me déclara qu'elle ne vouloit plus rien faire, mais s'abandonner aux ſoins de la nature. La nuit ſuivante ſe paſſa à-peu-près comme la précédente; mais ſur les quatre à cinq heures du matin, la malade fut fort étonnée de ſentir dans ſon ventre un mouvement, une ſenſation ſemblable à celle que cauſe la rupture des membranes, qui précede l'accouchement: & la ſortie d'une très grande quantité de fluide par la vulve, lui donna lieu de croire qu'elle avoit fait une fauſſe couche. Elle appella ſa femme-de-chambre à ſon ſecours; au lieu des eaux qu'elle croyoit avoir rendues, elle ne vit que du pus. Au réveil de ſon mari, elle lui fit part de ſon état; ſon étonnement fut auſſi grand que celui de ſa femme. Peu au fait de la nature de ſa maladie, elle lui témoigna quelques ſoupçons ſur ſa conduite, & l'un & l'autre furent dans l'inquiétude la plus vive. Arrivé chez la malade, on m'inſtruiſit du fait, & on me repréſenta une grande ſerviette entiérement remplie de matiere purulente, blanche & aſſez liée, ſur laquelle il y avoit de grandes taches de ſang rouge & très

vermeil, qui n'étoit point mêlé avec le pus, & on me fit part de leur inquiétude. Je les rassurai en leur disant que c'étoit un abscès qui, formé lentement dans l'intérieur de la matrice, s'étoit enfin ouvert ; que la maladie n'étant plus équivoque, il seroit facile d'y porter des secours. Je déclarai dès lors à la malade que je ne la croyois point grosse, & je l'engageai à se laisser visiter, afin de mieux connoître l'état des parties, soit par le tact, soit par la vue, à quoi nous eûmes toutes les peines du monde à la déterminer ; cependant, après beaucoup de prieres de la part de son mari, elle y consentit. Je trouvai les parties extérieures dans l'état ordinaire, l'orifice de la matrice fort dilaté, & l'intérieur me parut dur & très engorgé ; il couloit continuellement beaucoup de matiere purulente fort épaisse & de mauvaise odeur. La malade se trouvoit beaucoup mieux, les coliques cesserent de l'instant que l'abscès fut ouvert, la fievre diminua considérablement, & les frissons disparurent. Le sommeil se rétablit en partie, mais la malade avoit plus de peine à marcher & à se tenir debout ; elle sentoit à la région de la matrice, des douleurs sourdes qui répondoient aux aînes & aux reins. Je commençai par lui régler un régime

doux & léger, je la mis à l'usage d'une tisane légérement apéritive ; les injections furent faites soir & matin, avec une légere décoction d'orge & de quinquina, à laquelle je fis ajouter un peu de miel. Ces remedes furent continués pendant douze à quinze jours, & la malade paroissoit aller de mieux en mieux ; l'écoulement étoit toujours très abondant, mais beaucoup moins putride. Je lui prescrivis alors deux verres de lait coupé avec une décoction d'esquine & de salsepareille, pris le matin à deux heures de distance ; & le soir, avant de se coucher, quinze gouttes de baume du Canada. La malade alla très bien jusqu'au 6 janvier 1770, l'écoulement diminua alors sensiblement, &, sous quatre à cinq jours, il disparut totalement. Ne voyant plus d'écoulement, elle se crut guérie, & ne voulut pas continuer les remedes plus longtemps ; elle se livra même à quelques petites indiscrétions, malgré les représentations que je lui fis ; mais le retour de la fievre, de l'insomnie, d'une douleur assez forte du côté de la matrice, qui répondoit aux aînes & aux reins ; des douleurs vagues dans les cuisses & dans les jambes, qu'elle exprimoit par des lassitudes, lui firent bientôt connoître son erreur. Malgré cet état elle voulut

abſolument faire un petit voyage; aucune repréſentation ne put l'en empêcher, ſes ſouffrances augmenterent; à ſon retour, il parut un petit écoulement qui dura un jour & une nuit. L'abſcès ſe r'ouvrit enſuite comme auparavant, & il ſortit autant de matiére purulente que la premiere fois, mais plus blanche, plus épaiſſe, & moins putride. Les accidens ceſſerent en partie, & la malade ſe trouva mieux. Le traitement fut recommencé comme auparavant, & continué tout le mois de janvier & une partie de février. Pendant ce temps, il ſortit une très grande quantité de matiere purulente toujours de même nature; il en ſortoit très peu pendant la nuit, mais ſi-tôt que la malade ſe levoit, l'écoulement devenoit conſidérable, &, en urinant ou allant à la garderobe, il en tomboit très ſouvent dans le vaſe des floccons très gros qui avoient la conſiſtance de bouillie fort épaiſſe.

La quantité de matiere purulente qui ſortoit pendant la journée n'étoit pas toujours la même; il y avoit des jours que deux grandes ſerviettes en étoient remplies, tandis que d'autres jours une ſeule en étoit peu tachée. Le moindre dérangement dans le régime, l'exercice & les paſſions y produiſoient des changemens

considérables. Durant le temps où l'écoulement étoit moindre, les douleurs sourdes de la matrice se faisoient sentir plus fortement, & les lassitudes des cuisses & des jambes reparoissoient ; le sommeil, quoiqu'en partie rétabli, devenoit plus imparfait, & souvent il survenoit de petits mouvemens de fievre : mais l'écoulement étant rétabli, tous les accidens cessoient, & la malade se trouvoit mieux.

Cet état d'alternative de bien & de mal subsista depuis le 16 janvier jusqu'au 20 février, où la maladie parut prendre une tournure favorable. L'écoulement devint moins blanc, moins épais, & moins abondant ; la malade ne sentoit presque plus de douleurs du côté de la matrice, des aînes & des reins, & elle marchoit plus facilement. L'appétit & le sommeil se rétablirent très bien, la fievre disparut totalement ; enfin les démangeaisons, qui jusqu'alors avoient été considérables, diminuoient de jour en jour, de même que la quantité d'écailles qui se détachoient de toute la superficie de la peau. Je fis faire alors les injections avec une légere décoction de plantes vulnéraires, & je fis couper le lait, que la malade prenoit tous les matins, avec parties égales de cette même décoction. Le soir, avant de se coucher, je lui prescrivis un scrupule

d'yeux d'écrevisses préparés, incorporés avec le baume du Canada, & je la purgeai tous les quatre à cinq jours.

Du 25 au 30 février, la malade me dit qu'elle éprouvoit tous les symptômes de grossesse, & qu'elle se croyoit très sûrement enceinte. Pour moi, je crus pouvoir assurer qu'elle étoit dans l'erreur, & que sa grossesse me paroissoit impossible; je me fondois sur ce que, d'après son calcul, elle devoit être au cinquieme mois, & que la région de la matrice ne paroissoit avoir acquis aucun volume; de plus, je me figurois qu'il étoit bien difficile qu'un fœtus eût pu se conserver dans la cavité d'une matrice malade depuis si long-temps, & de l'intérieur de laquelle il étoit sorti une si prodigieuse quantité de matiere purulente. Enfin plus je réfléchissois sur cette grossesse, plus elle me sembloit impossible. La matiere de l'injection, qu'on introduisoit dans la matrice en assez grande quantité, y séjournoit souvent très long-temps, & n'en sortoit que peu à peu; il me sembloit que la distension des parois de cet organe, occasionnée par l'augmentation graduée du fœtus, devoit s'opposer au rapprochement des bords de l'abscès, & ne laisser aucun vuide où la matiere de l'injection pût se loger: cependant je finis

par dire à la malade que je pouvois me tromper, mais que la choſe me paroiſſoit très difficile. Je l'engageai à ſe laiſſer toucher, perſuadé qu'au moyen du tact je pourrois découvrir quelque choſe ; mais, par une pudeur mal entendue, elle oppoſa la réſiſtance la plus forte.

Dans les premiers jours du mois de mars tout allant à merveille, je fis ajouter aux injections vulnéraires deux cuillerées d'eau de chaux, qui parurent produire un très bon effet ; la malade ſe trouva de mieux en mieux, & toutes ſes indiſpoſitions diſparurent aſſez vîte. Je la purgeai régulièrement tous les quatre jours avec de la magnéſie, qui me parut être le purgatif le plus doux & le plus approprié à ſon état, & elle le prenoit avec moins de répugnance que les médecines ordinaires. Vers le 15 du même mois j'employai l'eau de chaux ſeule pour ſes injections, & j'en fis couper le lait qu'elle prenoit tous les matins ; l'écoulement diminua de jour en jour, & à peine y avoit-il une tache comme un écu de trois livres, dans 24 heures, au linge dont elle ſe garniſſoit. Ce traitement fut continué juſqu'aux premiers jours d'avril, où l'écoulement ceſſa entiérement, & tous les accidens diſparurent. La malade marchoit avec beaucoup

de facilité, & ſans ſouffrir; le ſommeil & l'appétit étoient très bien rétablis, & on voyoit l'embonpoint renaître de jour en jour; enfin la malade fut parfaitement guérie.

Quant à ſa groſſeſſe, elle n'étoit plus douteuſe; le ventre & le ſein avoient acquis un volume conſidérable, & les mouvemens de l'enfant étoient un ſigne certain d'une bonne groſſeſſe; la malade eſt accouchée d'un garçon au terme qu'elle avoit indiqué.

Il n'eſt pas douteux que l'humeur laiteuſe, répercutée dans la maſſe du ſang, ne fût la ſource de tous les maux dont cette dame a été aſſaillie pendant trois ans, & que la nature cherchant à s'en débarraſſer, l'a dépoſée très lentement ſur la matrice, où elle a produit un abſcès. Il paroît étrange que cette derniere maladie ait été méconnue au point qu'elle n'a jamais été ſoupçonnée, & que la malade, mere de quatre enfans, ait conſtamment confondu les douleurs qu'elle reſſentoit avec des coliques inteſtinales. Le dérangement des regles, la fievre continuelle & les friſſons irréguliers, les douleurs violentes, ſur tout lorſque la malade alloit à la garderobe, & qu'elle faiſoit quelqu'effort conſidérable, étoient cependant autant de ſignes

qui indiquoient le travail salutaire de la nature, & le lieu où se formoit le dépôt.

Cette observation prouve que l'état morbifique de la matrice n'est pas toujours un obstacle à la conception & à l'accroissement du fœtus, & combien il faut être circonspect à prononcer dans de pareilles circonstances. J'avoue de bonne foi la faute que j'ai commise, faute que la malade ne m'a point pardonnée. Il y a toute apparence que la matiere de l'injection qui ne ressortoit de la matrice que peu à peu (quoique la malade se tint debout & qu'elle marchât), entroit dans la poche de l'abscès, & que le fœtus l'empêchoit de sortir, soit en bouchant l'ouverture de l'abscès ou l'orifice de la matrice : aussi sortoit-elle plus facilement dans certaines positions que la malade prenoit, que dans d'autres.

OBSERVATION

SUR une phthiſie tuberculeuſe ; par m. GRATELOUP, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, à Dax.*

ON ne ſauroit aſſez rendre publiques les obſervations de cette eſpece. Celle que je vais détailler, ſans avoir le mérite de la nouveauté, ſervira peut-être à encourager les gens de l'art à entreprendre & à continuer avec plus de conſtance le traitement des phthiſiques. Une ancienne expérience ne confirme que trop ſouvent le jugement irrévocable que l'on prononce communément ſur le ſort de ces malheureuſes victimes, j'en conviens ; mais l'événement vérifie-t-il toujours cet affreux prognoſtic ? Non ſans doute, l'art, comme la nature, ſort quelquefois de ſes limites.

Madame de... religieuſe au couvent de Sainte-Urſule de Dax, avoit joui juſqu'à ſa 25e année d'une aſſez bonne ſanté ; elle n'avoit éprouvé d'autre maladie un peu ſérieuſe qu'une fievre ſynoque non putride, & dont on attribua la cauſe à la répulſion de la galle qu'elle avoit contractée par communication : c'étoit vers ſa 15e ou 16e année.

Cette dame eſt d'une aſſez haute ſtature, elle eſt fluette, & ſa conſtitution eſt plus ſéche qu'humide. Parvenue à ſa 25e année, elle ſe plaignit très vivement d'une colique utérine, pour laquelle elle conſulta m. le médecin ordinaire de ce couvent, lequel lui preſcrivit un régime doux & humectant, avec l'uſage en boiſſon des eaux de Villefranche (1). Cette colique dérangea ſinguliérement le cours périodique de ſes menſtrues; elles n'obſervoient plus cette régularité & cette proportion ſi néceſſaires à la ſtabilité de différens ordres de fonctions de l'économie animale. L'emploi de ces remedes fit enfin ceſſer cette colique; mais ſa diſparition donna auſſi-tôt lieu au développement d'une phthiſie vraiment tuberculeuſe.

En effet, la malade commença à ſouffrir cruellement de la poitrine, & d'entre les épaules; elle éprouvoit conſtamment de la gêne & de l'ardeur dans cette cavité. La toux, pour l'ordinaire ſéche & déchirante, étoit accompagnée de crachemens de ſang plus ou moins fréquens. Sans doute que la délicateſſe native de ſa conſtitution, & principalement de ſa

(1) Eaux minérales acidules qui ſourdent aux environs de Baïonne.

poitrine, fut la cauſe prédiſpoſante du changement de direction de l'afflux morbifique vers cette partie éminemment vitale. Son médecin fit alors un uſage prudent & ſagement varié des tempérans & des adouciſſans béchiques le plus appropriés, ſans omettre les ſaignées plus ou moins réitérées. L'état douloureux & brûlant de la poitrine, ainſi que l'eſpece de pléthore du ſang & des humeurs vicieuſes qu'entretenoient l'état dépravé de l'eſtomac, & la ſuppreſſion entiere du labeur menſtruel, formerent vraiſemblablement l'indication de cette évacuation. La malade néanmoins, malgré cette méthode de traitement, dépériſſoit d'une maniere ſenſible; elle paſſoit des nuits inquiétes & accablantes; ſa fievre étoit lente, bien caractériſée; la toux étoit habituelle, les crachats n'étoient pas abondans, excepté dans la matinée lorſqu'elle avoit repoſé pendant la nuit; leur nature étoit gluante, & par fois décidément purulente. Elle prit à cette époque, en boiſſon, les eaux de Bonnes coupées avec du lait, elle n'en éprouva point les ſuccès attendus; mais bien au contraire, il ſurvint une hémoptyſie & une hémorrhagie du nez; la tête devint preſqu'habituellement ſouffrante. Le froid bien marqué des exacerbations de la fievre

lente, & les éloges peut-être trop outrés qu'on a donnés au quinquina pour s'opposer & pour corriger la dégénération putride des humeurs chez les phthisiques même, déterminerent sans doute monsieur son médecin à prescrire cette écorce en boisson sous forme de décoction, mais le crachement de sang, qui se renouvella, en fit abandonner l'usage. C'est dans cet état de maladie que cet honnête confrere (pour lequel j'aurai toujours les sentimens d'estime & de reconnoissance le plus mérités) me remit le soin de la malade. D'abord j'entrevis une grande difficulté pour parvenir à la guérison de cette maladie, je bornai seulement mes espérances à en retarder les progrès qui devenoient rapides. La malade étoit incontestablement dans un état de phthisie; mais j'avouerai avec cette candeur qui donne du prix à mes observations, qu'elle n'étoit point encore parvenue à cet état déplorable qui en constitue le troisieme période.

Après avoir fait la recherche des causes de cette maladie, je mis, sans balancer, la malade à l'usage du lait d'ânesse; les momens étoient précieux, la fievre étoit hectique, & je n'avois pas à craindre les orages dont un usage imprudent du lait nous menace suivant le pere de la mé-

decine. Ce remede produisit tout l'effet qu'on pouvoit en attendre, il appaisa les crispations douloureuses & ardentes de la poitrine & du dos, & par une nouvelle maniere d'être qu'il procura à la malade, il favorisa, comme je l'avois annoncé, le développement critique des tumeurs glanduleuses dans le contour du col. Pour co-opérer avec les sages mais trop foibles mouvemens de la nature, j'engageai la malade à se faire ouvrir un cautere à la jambe, ce qu'elle fit. La toux fut dès lors moins vive, les crachemens de sang furent moins fréquens, l'oppression, la douleur & l'ardeur de poitrine diminuerent. Le soulagement de ces fâcheux symptômes étoit exactement en raison proportionnée du flux du cautere, de l'augmentation & de la multiplicité des glandes au col. J'aurois cru avec *Sydenham*, que l'apparition de ces glandes devoit mettre le sceau à la guérison s'il ne se fût d'abord après déclaré d'autres accidens. La malade commença à se plaindre d'un picottement très douloureux dans l'œil gauche, avec beaucoup d'enflure & de phlogose, qui furent suivies durant long-temps d'un suintement purulent. Cette ophthalmie résista opiniâtrément aux différens topiques : il seroit trop long de les rapporter. Je remarquerai seulement

ſeulement que j'évitai avec un ſoin ſcrupuleux tout ce qui pouvoit irriter cet organe, & répercuter cette humeur. Sangſues aux environs de la partie affectée, ſaignées, véſicatoires derriere les oreilles, purgatifs divers, calmans, tempérans adouciſſans internes, &c. tout fut mis en uſage. Cette ophthalmie diſparut enfin, & fut auſſi-tôt remplacée par les mêmes accidens dans les narines, avec cette différence qu'entraîne la diverſité du lieu; tels furent chaleur douloureuſe, phlogoſe, tenſion, ſuintement purulent & fétide, qui, venant à ſe deſſécher par le paſſage continuel de l'air, formoit de larges croûtes qui incommodoient très fort la malade. On uſa alors, mais inutilement, de différentes injections les plus énergiques, & parmi leſquelles on n'oublia point les eaux de Bareges. Un mélange d'onguent populéum, & d'une petite quantité de ſel de ſaturne, fit diſparoître en entier cette incommodité, & ne détruiſit point ſans doute le vice radical, puiſque tantôt les levres, tantôt les oreilles, & tantôt les dents devinrent tour à tour le théâtre de cette humeur vague & réfractaire. Juſques là les glandes du col continuoient d'être engorgées, dures & rénitentes; elles devenoient plus ou moins douloureuſes dépendamment du ſoulagement ou de l'au-

gmentation des accidens ci-dessus. Le *mica panis* & l'emplâtre des mucilages furent les seuls topiques que j'osai me permettre lorsqu'un excès de douleur & de tension rendoit la saignée insuffisante.

L'établissement d'un seul cautere à la jambe ne pouvant suffire à prévenir le tabès des poumons, & craignant que la continuité du flux métastatique sur les glandes du col n'en causât la suppuration, &, par une suite trop ordinaire, n'y attirât une disposition étrangement vicieuse, je déterminai la malade à se faire ouvrir un second cautere à l'autre jambe (la malade s'étant refusée obstinément à l'ouverture d'un cautere entre les épaules). Jamais secours ne parut mieux indiqué qu'alors, & ne fut suivi d'un plus grand succès. La fievre n'eut plus le caractere hectique dans un aussi haut degré, c'étoit même plutôt une fievre erratique qui prenoit tantôt la marche d'une tierce, tantôt d'une quotidienne, & tantôt d'une quarte. J'employai inutilement les fondans savoneux tirés des chicoracées sous forme d'extrait, ainsi que le petit-lait de chevre clarifié, coupé avec les sucs dépurés de scrophulaire & de fumeterre, & où l'on fit infuser successivement des cloportes, & fondre du tartre chalybé. Cependant il étoit à crain-

dre que les tumeurs glanduleuſes ne devinſſent ſquirrheuſes ; c'eſt pourquoi je fis prendre à la malade d'une ſolution fort légere de ſublimé corroſif à doſe refractée dans du lait, qu'elle continua aſſez long-temps, ainſi que l'extrait bien préparé de ciguë. Ces deux reſſources de l'art, ſi puiſſantes dans certains cas, & dont on ne s'eſt pas aſſez attaché à fixer par des regles sûres & invariables le véritable emploi dans les différens temps des maladies, furent ſans force & ſans action. J'abandonnai pour quelque temps cette maladie à la nature, je devins ſimplement ſpectateur ; mais la lenteur de ſon action, ſi ordinaire dans les maladies chroniques, ne me permit pas davantage une médecine expectante. La malade ſe plaignoit par intervalles de douleur & d'ardeur tant au-devant de la poitrine qu'au dos. Les bons effets qu'avoit produits le lait d'âneſſe, en fit renouveller l'uſage, & cela avec le même ſuccès. Il fut ſuivi de celui des eaux de Bareges, qu'on coupoit avec plus d'un tiers de lait, mais qu'il fallut ceſſer par rapport au crachement de ſang qui ſurvint, & à cauſe de l'augmentation du trouble & des inquiétudes nocturnes. J'obſervai que celui de tous les anodyns que j'employai le plus heureuſement, fut une émulſion faite

avec les graines de pavot blanc, & les pignons doux récens, qu'on édulcoroit avec le ſyrop de nymphæa. Rarement je fus obligé d'uſer du laudanum liquide, il échauffoit & deſſéchoit la poitrine, quoique donné à petite doſe, & mêlé avec quelques grains de nitre purifié. L'état de la langue & de l'eſtomac indiqua quelquefois, durant cette longue maladie, l'uſage des évacuans minoratifs qui opérerent toujours bien. On doit s'imaginer que la malade, n'appétant preſque pas les alimens, avoit été réduite à un régime doux, humectant, & légérement nourriſſant. Les eaux d'orge, de ris, de veau, de poulet, le lait de beurre & autres boiſſons lui ſervirent ſucceſſivement.

Malgré tout, l'eſpece de fievre lente atypique affoibliſſoit conſidérablement la malade; il ſurvenoit de temps en temps des défaillances; & l'apparition d'une ſueur vraiment colliquative dans les matinées de l'automne de 1777, fit naître de nouvelles craintes, mais que diſſipa l'uſage du quinquina en émulſion. Ce remede, de concert ſans doute avec l'action cachée & peut-être à jamais impénétrable de la conſtitution alors fiévreuſe de l'air, rendit cette fievre moins anomale, & appartenante à tous égards à la claſſe des fievres intermittentes. C'étoit une vraie

quarte qui changea de la maniere la plus heureuſe l'état de la malade, & qui diſparut vers la fin de mars 1778. L'uſage conſtamment ſoutenu des fondans à petite doſe, diſſipa ſenſiblement le gonflement inégal & indolent de l'abdomen, ainſi que la formation des glandes au col. Toutes les diverſes fonctions de l'économie animale s'exécuterent dès lors avec cet ordre & cette harmonie qui garantiſſent le ſuccès d'une cure. Les éloges que je dois à ce dernier remede, me paroiſſent exiger que je le ſoumette aux yeux du lecteur.

℞ *Antimonii diaphoretici non loti,*
Tartari chalybeati, ana, grana xv.
Saponis albi . . . . . 3 ſ.
Rhei pulverati,
Pulveris millepedum ana grana xviij.
cum tantillo aloës ſuccotrini. Fiant pilulæ ſ. a. cum ſ. q. mucilaginis gummi tragacanthi aquâ roſarum extracti.

MORT IMPRÉVUE

D'une fille de vingt-deux ans, causée par un noyau de pêche (1) *avalé dans l'automne de* 1778 ; *observation communiquée par m.* VIRARD, *docteur de Montpellier, médecin à Grenoble.*

LE 26 décembre dernier, je fus appellé dans cette ville pour voir une fille âgée de 22 ans, d'une taille avantageuse, d'une conſtitution foible & froide. On me rapporta qu'une heure avant mon arrivée elle s'étoit rendue à un bal que l'on donnoit dans la maiſon qu'elle habitoit, & qu'elle n'eut pas plutôt commencé à danſer, qu'elle tomba évanouie, qu'elle ne revint de ſon évanouiſſement que pour entrer en convulſions qui étoient ceſſées quand j'arrivai. Aux différentes interrogations que je lui fis, elle répondit : « Qu'au moment de ſon éva-» nouiſſement elle avoit ſenti quelque » choſe tomber de ſon eſtomac dans le » bas-ventre, & que depuis elle éprou-

(1) *Voyez* l'hiſtoire de la mort d'une autre fille qui avoit avalé des noyaux de ceriſes. *Journal de décembre* 1778, pag. 519.

» voit dans le dernier une douleur brû-» lante ». Elle avoit des envies de vomir, mais peu fortes, mais peu fréquentes. Je trouvai le bas-ventre météorisé, tendu, la moindre preſſion en augmentoit les douleurs; le pouls étoit concentré, précipité, foible. Les boiſſons émollientes, les bains tiédes, les lavemens laxatifs, les potions calmantes ne procurerent pas le moindre ſoulagement, ſi l'on en excepte le premier bain qui fut adminiſtré deux heures après l'accident; la malade s'y trouvoit ſi bien, qu'elle voulut y reſter quatre heures de ſuite. Trois heures après ce premier bain, elle en prit un ſecond qu'elle ne ſupporta qu'avec peine, & le troiſieme lui fut inſupportable.

Le lendemain, à 10 heures du matin, on me fit l'honneur de m'aſſocier meſſieurs les docteurs *Gagnou*, ſous-doyen du college des médecins de Grenoble, & *Joubert*. Nous fûmes d'avis de faire appliquer ſix ſangſues au fondement : ce remede ne procura pas plus de ſoulagement que les autres, & la malade mourut le même jour à ſept heures & demie du ſoir. Le lendemain, à trois heures après midi, m. *Bilon*, chirurgien de cette ville, fit l'ouverture du cadavre, & nous trouvâmes toute la capacité du bas-ventre remplie d'une ſéroſité jaunâtre & fétide,

l'épiploon pourri, la ſurface des inteſtins, dont les circonvolutions ſe trouvent dans le baſſin, couverte de taches gangreneuſes, ainſi que le fond de la veſſie. Après avoir examiné attentivement tous les viſceres placés dans la partie inférieure de l'abdomen, nous portâmes nos recherches vers la région de l'eſtomac, d'où la malade avoit ſenti tomber quelque choſe, & nous trouvâmes ce viſcere percé, dans ſa partie antérieure & moyenne, d'une ouverture de deux pouces de circonférence, ayant des bords calleux de deux lignes d'épaiſſeur, à la partie externe deſquels nous obſervâmes une membrane très mince, noirâtre & dentelée. Dès lors la cauſe de ſa mort ne fut plus un problême, ainſi que la raiſon pour laquelle les ſecours n'avoient eu aucun ſuccès

Le foie, la rate, les reins, le diaphragme, le cœur, les poumons étoient très ſains.

Notre examen achevé, nous interrogeâmes les parens & les amies de la malade, pour ſavoir ſi elle n'avoit pas avalé anciennement quelqu'épingle, ou autre corps piquans ou tranchans; elles nous dirent qu'elle avoit avalé, l'automne dernier, un noyau de pêche, & que depuis elle s'étoit plainte de douleurs d'eſtomac,

d'envies de vomir ; que ſes forces & ſon courage étoient diminués ; que naturellement aſſez pâle, elle l'étoit devenue davantage, quoiqu'elle fût bien réglée.

Il réſulte de cette obſervation que, quand même on auroit pu connoître la cauſe de l'accident de cette fille, il eût été abſolument impoſſible de lui conſerver la vie.

De Grenoble, 3 janvier 1779.

LETTRE

A M. D'ARCET,

Docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, profeſſeur de chymie au college royal, &c. ; par m BERTHOLET, *médecin de la faculté de Paris, ſur l'acide animal.*

MONSIEUR,

Vous ſavez qu'ayant traité pluſieurs ſubſtances animales avec l'acide nitreux, j'ai retiré de toutes, mais ſur tout de la ſoie, un ſel acide qui a tous les caracteres de l'acide, que l'illuſtre *Bergmann*

a retiré du ſucre & de pluſieurs autres ſubſtances végétales. J'ai déjà annoncé mes expériences dans le *journal de médecine*, quoique je n'en aie point donné le détail.

L'action des cauſtiques ſur les ſubſtances animales m'a paru propre à jetter du jour ſur cet acide ; car s'il n'eſt point dû à l'acide nitreux, s'il exiſte réellement dans les ſubſtances animales, il doit s'unir aux alkalis & à la terre calcaire privés d'air fixe ; & de-là doit dépendre leur vertu cauſtique relativement à ces ſubſtances.

J'ai mis de l'alkali cauſtique en liqueur avec de la ſoie dans une cornue, &, après y avoir adapté un récipient, j'ai diſtillé au bain de ſable : lorſqu'une partie de la liqueur a paſſé, j'ai filtré ce qui reſtoit. Il eſt demeuré ſur le filtre une ſubſtance mucilagineuſe, ſur laquelle de nouvel alkali cauſtique n'a point eu d'action, & que je n'ai pas encore examinée d'une autre façon.

Je fais cette opération dans une cornue, parce que l'alkali cauſtique, que l'on évapore à l'air libre, reprend une portion d'air fixe, ainſi que je l'ai fait voir dans un mémoire ſur le gas ſulphureux, que je lus à l'académie des ſciences le 24 janvier 1778, & dans lequel j'ai con-

clu de mes obſervations que la préparation de la pierre à cautere devoit ſe faire dans des vaiſſeaux clos.

Lorſque j'examine la liqueur filtrée de l'opération précédente, ſi je lui trouve encore de la cauſticité, je la traite de même avec de la nouvelle ſoie, juſqu'à ce qu'elle ne puiſſe plus l'attaquer, que ſa tendance à la combinaiſon ſoit ſatisfaite, & que ſa cauſticité ſoit détruite.

Dans cet état, la liqueur eſt d'un rouge brun, mais parfaitement claire & tranſparente; elle a un goût ſalé, mais qui n'a rien de piquant.

Elle ne trouble point l'eau de chaux, ce qui prouve déjà qu'elle ne contient point d'air fixe, & par conſéquent que les alkalis cauſtiques n'agiſſent pas ſur les ſubſtances animales en s'emparant de l'air fixe qu'elles contiennent, ainſi qu'on l'a penſé d'après m. *Macbride;* mais je penſe qu'ils agiſſent en s'uniſſant au principe acide contenu dans les ſubſtances animales. Cette liqueur ſaline ne m'a pas paru ſuſceptible de criſtalliſation; lorſqu'elle eſt évaporée juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, elle bouillonne avec les acides minéraux qui en dégagent l'acide animal: mais il ne faut pas prendre ce bouillonnement pour une effervescence dûe à l'air fixe, car on n'a qu'à étendre un

peu la liqueur, & les acides n'y excitent plus aucun mouvement.

Une autre choſe qui m'en a d'abord impoſé, c'eſt que cette liqueur verdit le ſyrop de violettes; mais il y a pluſieurs ſels neutres qui le verdiſſent également, tels ſont la plûpart des ſels à baſe terreuſe, & ceux qui ſont dûs à la combinaiſon de l'air fixe : j'ai remarqué à cette occaſion un phénomene ſingulier. Ayant diſſous dans l'eau, du borax avec une certaine quantité de ſel ſédatif, j'ai vu cette diſſolution verdir le ſyrop de violette, & rougir la teinture de tourneſol.

J'ai verſé de ma liqueur ſaline dans une ſolution de ſublimé corroſif, & dans une ſolution d'argent; elle n'en a rien précipité, elle ne les a point troublées : mais elle a fait un précipité verd avec la ſolution de vitriol de mars, un précipité blanc avec celle de mercure dans l'eau-forte, & un précipité blanc avec celle de ſel de Saturne.

Je n'ai pas beſoin de vous faire obſerver que ces précipités ſont dûs à une double combinaiſon; (c'eſt ainſi qu'une ſolution de terre foliée de tartre, de ſel végétal, ou de crême de tartre, ne décompoſe point le ſublimé corroſif); mais qu'ils précipitent la ſolution de mercure dans l'acide nitreux, & que l'on forme

dans l'inſtant par ce moyen du mercure acéteux ou du mercure tartareux.

Si l'alkali cauſtique a été ſaturé avec de la chair, il ſe fait un coagulum, lorſqu'on y ajoute un acide minéral; ce que j'attribue à une portion lymphatique: mais s'il a été ſaturé avec de la ſoie, la liqueur n'eſt point troublée par le mêlange des acides, & on la trouve tranſparente après pluſieurs jours, ſans qu'il paroiſſe rien de lymphatique, ni rien d'huileux.

J'ai comparé l'alkali cauſtique, ſaturé de ſubſtance animale, avec le ſel qui réſulte de la combinaiſon de l'alkali avec l'acide tiré des ſubſtances animales par le moyen de l'acide nitreux, & que j'ai conſtaté être le même que l'acide de m. *Bergmann*. J'ai trouvé entre ces deux ſels des différences conſidérables, par exemple, le dernier eſt décompoſé par l'eau de chaux, & forme, par l'union de l'acide & de la terre calcaire, un ſel inſoluble, ainſi que l'a obſervé l'illuſtre *Bergmann*; il forme avec la ſolution de ſublimé corroſif un précipité blanc: mais mon ſel ne trouble point l'eau de chaux, ni la ſolution de ſublimé corroſif, ainſi que je l'ai déjà dit. Je paſſe ſous ſilence d'autres différences que je n'ai point aſſez examinées.

Il réſulte de-là que le principe acide des ſubſtances animales eſt altéré par les procédés par leſquels on le retire ; il n'eſt peut-être dans ſa nature ni tel que je l'obtiens par l'acide nitreux, ni tel qu'il ſe trouve dans la combinaiſon de l'alkali cauſtique ſaturé ; c'eſt ainſi que l'acide de la crême de tartre prend des propriétés abſolument différentes par la diſtillation. L'acide tartareux diſtillé a plus d'affinité avec l'alkali qu'avec la terre calcaire, au contraire de l'acide tartareux naturel, qui abandonne l'alkali pour la terre calcaire. Il arrive des changemens encore plus conſidérables dans l'acide d'oſeille.

Votre célebre ami, m. l'abbé *Fontana*, a retiré par la diſtillation de l'acide du ſucre, de l'air fixe & de l'air inflammable à-peu-près à parties égales ; j'ai eu les mêmes réſultats avec l'acide tiré des ſubſtances animales par le moyen de l'acide nitreux ; j'ai ſoumis à la même épreuve l'alkali cauſtique ſaturé ; j'en ai retiré une liqueur alkaline très empyreumatique, ſur laquelle nageoient quelques gouttes d'huile, & beaucoup de gas inflammable, dont il s'eſt ſéparé par l'action de l'eau une petite quantité d'air fixe : le réſidu étoit charbonneux, & faiſoit effervescence avec les acides.

L'analyſe, que j'avois faite des acides végétaux, m'avoit fait penſer (1) que l'air fixe concentré dans pluſieurs acides étoit le principe de leur acidité; m. l'abbé *Fontana* a, depuis ce temps-là, appuyé cette opinion d'expériences beaucoup plus multipliées & plus exactes que les miennes; j'avoue cependant que je l'ai abandonnée : l'air fixe eſt manifeſtement formé dans pluſieurs opérations, & il faudroit prouver qu'il ne l'eſt pas dans la décompoſition des acides qui en fourniſſent.

Le réſidu charbonneux, étant leſſivé, a fait, avec la ſolution de vitriol verd, un précipité qui, par le moyen d'un peu d'acide marin, a formé un très beau bleu de Pruſſe; mais une partie de ce réſidu ayant été calciné à l'air libre, il n'a laiſſé qu'un alkali très efferveſcent.

Quel eſt donc ce principe qui, combiné avec les alkalis, fait appercevoir une action & une énergie ſemblables à celles des acides, & qui colore le fer en bleu de Pruſſe ? Abuſerons-nous encore du nom de phlogiſtique qui devroit être réſervé au principe du feu fixé, & qui nous a donné tant d'idées fauſſes ?

(1) *Voyez* une petite brochure qui a pour titre : *Obſerv. ſur l'air.*

Oſerai-je vous dire mon opinion avant de l'avoir étayée des expériences dont je m'occupe dans ce moment, à vous qui êtes ſi ſage dans une ſcience qui ne doit écouter que l'expérience? pourquoi non? Je chéris vos avis, & mes opinions ſont comme des caracteres gravés ſur le ſable: un fait ſuffit, pour que j'abandonne celles que j'ai trouvées les plus ſéduiſantes.

Je crois que l'acide animal eſt ſuſceptible de changer de caractere par les opérations qu'on lui fait ſubir: les autres acides ne préſentent-ils pas pluſieurs faits analogues à ma ſuppoſition? Ses principes étant plus concentrés par l'action de la chaleur, qui en dégage une partie, il change ſes rapports; c'eſt dans cet état qu'il ſe combine avec une portion de l'alkali, au point que cet alkali ſaturé ne verdit plus le ſyrop de violettes. Si le feu eſt trop violent, cet acide eſt décompoſé & réduit en alkali volatil, en huile, en air inflammable, & en air fixe; une partie de l'huile eſt réduite en charbon.

Quelqu'imparfaites & quelque peu détaillées que ſoient mes obſervations, je vous prie de les rendre publiques, ſi vous croyez qu'elles puiſſent intéreſſer les chymiſtes: je tâcherai de les rendre plus dignes de leur attention, lorſque je réunirai

réunirai & que j'expoſerai à leurs regards les foibles eſſais dont je continue à m'occuper.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une aſphyxie ; par m. Martin, maître en chirurgie à Porcieux en Provence.

Je fus appellé le 11e jour de l'an 1779, pour voir la femme d'un pauvre payſan nommé *André-André*, de ce lieu ; laquelle étoit dans le travail de l'enfantement depuis 4 heures du ſoir juſqu'à 9, & dont l'enfant avoit été arraché, pour ainſi dire, par les pieds & le bras droit, par la manœuvre groſſiere des matrones de villages, dont l'ignorance devient tous les jours funeſtes.

Je me préparois à la hâte pour procéder à l'extraction de la tête qui s'étoit arrêtée après le paſſage du reſte du corps, lorſqu'elle ſortit dans une douleur de la mere, de maniere que l'enfant tomba ſur les genoux de la ſage-femme, ſans me donner le temps de me mettre en poſition pour opérer.

Cet enfant étoit ſans mouvement, il

avoit les extrémités livides, & le reſte du corps étoit de couleur cendrée.

Dans ces circonſtances, & ayant devant les yeux la ſage méthode dont s'eſt ſervi avec ſuccès m. *Gaultier de Claubry*, (*voyez* la pag. 512 du journal de décembre dernier), je ne balançai point à mettre ſon moyen en pratique; je m'y déterminai d'autant plus volontiers, que je n'avois d'autres motifs que ceux de la charité & de l'utilité.

Je fis donc rentrer le cordon ombilical dans le vagin; & approchant, autant qu'il me fut poſſible, l'ombilic de l'enfant, de la vulve de la mere, je l'embraſſai d'une façon favorable pour pouvoir ſouffler à pluſieurs repriſes dans la bouche & dans la poitrine.

Je continuai l'eſpace de 30 minutes la même manœuvre ſans aucun ſuccès apparent; je me fis donner de l'eau-de-vie, j'en mis dans ma bouche, & la ſoufflant en forme de pluie autour de l'enfant, je me flattai long-temps que les gouttelettes imperceptibles de l'eſprit-de-vin pourroient, comme il a été pratiqué heureuſement dans pareille occurrence, aller ranimer & donner du jeu, étant mêlées avec l'air, aux ramifications pulmonaires; mais je croyois tout perdu, lorſqu'après un travail de 65 minutes

l'enfant, au grand étonnement de tous les assistans, donna des signes de vie par un petit mouvement qu'il fit des membres de son corps; & ensuite, reprenant un peu plus de force, jetta deux légers cris qui ne laissèrent point de doute sur une prétendue *résurrection*, comme dirent les témoins.

Nota. Le mouvement des arteres paroissoit entiérement intercepté; car point de battemens sensibles ni au cœur, ni aux tempes, &c. ni au cordon qui avoit été comprimé entre la tête de l'enfant & le bord du bassin.

ADDITION

Au nouveau moyen que m. GAULTIER DE CLAUBRY (1), *chirurg. de m. le comte d'Artois, a mis en usage avec succès pour rappeller à la vie des enfans qui paroissent morts en naissant; par m.* PEBORDE, *chirurgien accoucheur à Habas près d'Acqs.*

L'INSUFFLATION de l'air est utile dans le cas de mort apparente, soit que cet état ait été causé par le contour du cor-

(1) *Voyez* le *journal de médecine* du mois de décembre 1778, *pag.* 512.

don ombilical, ou bien par un long travail. M. *Levret* en a parlé dans ſon *compendium;* & je puis aſſurer que, depuis dix ans que je pratique l'art des accouchemens, ces moyens m'ont pluſieurs fois réuſſi. J'ai mis également en uſage avec ſuccès des frictions faites avec une broſſe aux plantes des pieds comme un endroit des plus ſenſibles. Ces frictions réitérées occaſionnent une irritation qui ne tarde pas à rappeller les enfans à la vie comme par enchantement. Ce moyen, tout ſimple qu'il paroît, n'eſt donc pas à rejetter; il peut n'être pas nouveau (1), mais je propoſe à ceux qui n'en ont point de connoiſſance, de le mettre en uſage lorſque l'occaſion ſe préſentera; je puis aſſurer que plus de deux cens individus ſont redevables de leur vie à ces frictions. Ce moyen eſt ſi bon qu'il eſt rare que d'autres ſoient utiles, quand celui-ci ne réuſſit pas.

---

(1) M. *Péborde* pourroit être plus affirmatif. Les frictions, dans ce cas, ont été ſouvent employées.

OBSERVATION

Sur l'asphyxie ; par m. Filleau, maître en chirurgie à Etampes.

Une personne de notre ville, âgée d'environ soixante ans, repassant du linge auprès d'un fourneau de charbon allumé, sentit son fer tomber de sa main ; elle voulut en mettre un autre sur le feu, & dans l'instant elle perdit connoissance, & tomba le visage dans le fourneau, dont le bord lui brûla profondément la joue gauche ; ce qui, par la vive irritation qui se fit sur les nerfs, lui rendit la connoissance, & lui donna la force de sortir de sa chambre pour se procurer d'autres secours.

Ne puis-je pas inférer de ce fait, messieurs, que le cautere actuel seroit un secours indiqué dans l'asphyxie ? Il seroit facile au moins d'en tenter l'application dans un endroit où son impression seroit moins désagréable qu'au visage, & peut-être seroit-elle suivie d'un aussi heureux succès que sur la personne qui fait le sujet de cette observation, qui assure elle-même que, sans cette blessure, on l'auroit trouvée morte infailliblement chez elle.

EXTRAIT du prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le 12 avril 1779.*

LA rougeole, qui, dans les mois de janvier, de février, & dans les premiers jours de mars, avoit attaqué un grand nombre d'enfans, & dont l'humeur avoit fatigué ſpécialement les yeux & la poitrine, a été plus commune qu'on ne l'avoit obſervé depuis long-temps chez les adultes : ſon humeur s'eſt dépoſée ſur les inteſtins, & a occaſionné un dévoiement accompagné de douleurs & de coliques. Ce dévoiement, traité avec des délayans-adouciſſans-mucilagineux, & de légers diaphorétiques, n'a duré que trois ou quatre jours. Les matieres étoient d'abord très fluides & âcres, elles ſont devenues enſuite plus épaiſſes, d'une couleur jaune, ſortant ſans douleur, & n'ont exigé, ſur la fin, que de doux minoratifs. Cette ſuite de la rougeole a eu lieu particuliérement chez les perſonnes du ſexe ; celles qui ne l'ont pas éprouvée, ont conſervé pendant long-temps un mal-aiſe accompagné de quelques accès de fievre irréguliers qui n'ont cédé qu'à des délayans & des purgatifs répétés, & même ont

exigé chez pluſieurs la ſaignée, le pouls étant dur, la peau ſéche, & la chaleur de poitrine très fatigante.

L'affection catarrhale a, dans le commencement du mois de mars, produit des fievres putrides qui réuniſſoient les caracteres d'une malignité indomptable, forces abattues tout-à-coup, pouls d'une foibleſſe extrême, délire, coma, ſoubreſaut des tendons, mouvemens convulſifs dans différentes parties, évacuations crues & fétides, &c. &c. Les véſicatoires & les autres ſtimulans n'ont produit aucun effet ſenſible; la ſaignée étoit contr'indiquée, &, répétée, elle a jeté les malades dans un affaiſſement qui a été bientôt ſuivi de la mort. On n'a pu ſauver que très peu de ces malades juſqu'au 15, temps auquel la fievre eſt devenue plus douce, plus réguliere dans ſa marche, & les remedes ont eu plus d'effet. Celles qui ont été guéries, l'ont été communément le 21.

M. *Majault* a obſervé que, dans l'hôtel-dieu de Paris, cette fievre n'avoit point attaqué les femmes ni les enfans.

Depuis le 15 mars il y a eu beaucoup de péripneumonies & de points de côté ou fauſſes-pleuréſies, qui ont exigé quelques ſaignées. Elles ont été fort com-

munes parmi les femmes en couche du même hôpital.

Le plus grand nombre des vieillards qui ont été attaqués des affections catarrhales, dont il a été queſtion, en a été la victime; ainſi que preſque tous ceux en qui la goutte, compliquée avec cette affection, s'eſt fixée ſur la poitrine.

On a vu auſſi pluſieurs fievres tierces, quelques quartes, dans leſquelles la douleur des jambes, des cuiſſes, pendant le friſſon, la ſéchereſſe de la peau, un mal de tête aigu avec rougeur des yeux, & larmoiement, chez quelques-uns, étoient l'effet de l'affection catarrhale prédominante. La plûpart de ces fievres ont cédé aux délayans apéritifs amers, aux apozêmes purgatifs; les vomiſſemens aſſez fréquens, ou au moins les envies de vomir dans le friſſon, ont été des indications pour adminiſtrer avec ſuccès les émétiques, ſur tout après avoir beaucoup délayé & diviſé pendant les premiers jours.

M. *Sollier* a rendu compte d'une douleur très vive dans une des cuiſſes ſeulement, ſurvenue à la plûpart des femmes du peuple vers le cinquieme ou ſixieme jour après l'accouchement.

M. *Duchanoy* a donné le détail d'une

gangrene qui occupe la langue, le palais dans leur partie postérieure, & toute l'arriere-bouche.... Le temps ne lui a pas permis de lire un mémoire sur la gonorrhée.

M. *Bourdois de la Motte* a lu l'histoire d'une fievre putride au plus haut degré, guérie le 21e jour, par des évacuations abondantes qui ont présenté successivement toutes les nuances si bien décrites dans les ouvrages d'*Hippocrate*. La malade, réduite à la plus affreuse misere, n'avoit pris pour tout remede & tout aliment, pendant toute sa maladie, que de l'eau de Seine pure, mais en quantité proportionnée au feu qui la dévoroit.

M. *Desessartz* a communiqué une observation sur une fievre putride bilieuse, avec tous les caracteres de la malignité; elle a cédé à l'usage des bains pris deux fois par jour, & pendant deux heures à chaque fois, du petit-lait, de l'eau de veau, de la limonade, & de très légers purgatifs sur la fin.... Ce qui a donné lieu aux docteurs présens de rapporter plusieurs observations qui démontrent l'utilité des bains dans un grand nombre de cas difficiles.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
AVRIL 1779.

Jo. du M.	THERMOMETRE. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	3, 0	12, 0	7, 5	28 2, 6	28 2, 6	28 3, 1
2	2, 0	13, 7	9, 4	28 3, 4	28 3, 8	28 3, 10
3	5, 0	14, 0	10, 5	28 3, 10	28 3, 7	28 3, 2
4	5, 5	16, 2	11, 0	28 2, 7	28 2, 0	28 1, 8
5	8, 0	13, 8	10, 5	28 1, 6	28 1, 6	28 1, 7
6	6, 5	15, 0	11, 0	28 2, 2	28 2, 5	28 2, 10
7	6, 0	12, 5	10, 0	28 2, 6	28 2, 4	28 1, 8
8	9, 0	14, 5	10, 2	28 0, 4	27 11, 5	27 10, 6
9	5, 5	10, 8	6, 0	27 10, 6	27 10, 6	27 11, 4
10	4, 0	10, 8	8, 0	28 0, 0	28 0, 6	28 0, 10
11	8, 1	12, 9	10, 7	28 0, 10	28 1, 4	28 0, 6
12	7, 0	14, 0	11, 0	28 1, 6	28 1, 8	28 1, 9
13	8, 0	15, 4	12, 0	28 1, 8	28 1, 4	28 1, 2
14	9, 4	19, 0	16, 7	28 0, 3	28 0, 0	27 11, 4
15	9, 5	20, 8	15, 2	27 10, 11	27 10, 7	27 10, 5
16	11, 0	20, 0	13, 5	27 10, 5	27 10, 7	27 11, 8
17	7, 5	16, 0	12, 0	28 0, 7	28 1, 2	28 1, 2
18	9, 0	19, 0	14, 5	28 0, 7	28 0, 2	27 11, 8
19	12, 0	21, 0	13, 0	27 11, 8	28 0, 6	28 1, 7
20	10, 0	19, 8	14, 0	28 1, 7	28 1, 2	28 0, 6
21	9, 0	12, 7	11, 0	27 11, 11	28 0, 6	28 1, 4
22	9, 8	17, 5	15, 3	28 1, 4	28 0, 0	27 10, 4
23	9, 0	12, 6	10, 5	28 0, 0	28 0, 2	27 11, 10
24	9, 0	12, 6	7, 4	27 11, 0	27 9, 5	27 9, 0
25	3, 6	10, 0	7, 8	27 9, 4	27 11, 0	27 10, 4
26	5, 6	11, 0	7, 3	27 7, 0	27 8, 2	27 9, 2
27	5, 0	10, 5	6, 7	27 9, 0	27 9, 4	27 9, 9
28	5, 5	9, 0	6, 5	27 9, 4	27 9, 0	27 9, 7
29	4, 8	10, 0	6, 5	27 9, 10	27 10, 0	27 9, 2
30	8, 7	12, 2	9, 2	27 7, 8	27 9, 6	27 9, 4

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-E. bea. brouil.	N-E. beau.	N-E. beau.
2	N-E. beau, v. fr.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
3	N-E. beau.	N-E. & E. *id.* ch.	E. *idem.* chaud.
4	E. beau, chaud.	S. *idem.*	S-O. & S. *idem.*
5	S. c. ch. pet. pl.	S-O. *idem.*	S. *idem.*
6	N-O. be. br. ch.	N-O. *idem*	N-O *idem.*
7	N-O. nu. brouil. pet pl. & *a. bor.*	O. *idem.*	O. *idem.*
8	S-O. couv. pl. v.	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. couv. pluie.
9	S-O. *idem.*	O. nua. v. froid.	N-O. beau, froid.
10	N-O. n. pl. *grêle.*	N-O. nuages.	O. couv. pet. pl.
11	O. n. brou. brui.	S-O. couv. doux.	O. couvert, doux.
12	N-O. cou. doux.	N-O. *idem.*	N-O. *idem.*
13	N-E. be. *parhél.*	S. beau, chaud.	S-E. beau, chaud.
14	E. beau, chaud.	S. beau, tr. chaud.	S-O. beau, tr. ch.
15	S. *idem.*	S. *idem.*	S-O. *id. écl. de ch.*
16	S-O. *id.* pl. *ton.** & *électricité.*	N-O. & S-O. nuag. pl. *élect.*	N. couvert.
17	N-E. beau, frais.	N-E. beau.	N-E. beau.
18	N-E. beau, chaud	E. *idem.* chaud.	E. *id. écl. de ch.*
19	S-O. nua. chaud.	S-O. *idem.*	N. *idem.*
20	N-E. be. chaud.	S-O. *idem.*	O. *idem.*
21	S-O. couv. vent, *aurore. bor.*	S-O. nuages, vent frais.	S-O. *idem.*
22	S-O. beau, vent.	S-O. beau, gr. v.	S-O. *id.* g. v. *para.*
23	S-O. nua. gr. v.	O. n. gr. v. p. pl.	S-O. nuag. gr. v.
24	S-O. *idem.* pluie.	S-O. nua. temp. grêle, pluie.	O. beau, gr. vent *électr.*
25	S-O. *id.* froid.	N-O. be. gr. v.	N-O. beau.
26	S-O. *idem.*	O. n. v. pl. *élect.*	O. beau.
27	S-O. *idem.*	S-O. nuag. v. pl.	O. *idem.* froid.
28	S-O. c. gr. v. pl.	S-O. c. v. pl. *éle.*	O. couvert.
29	S-O. *idem.*	S-O. couv. pluie.	N. *idem.* pluie.
30	O. couv. pluie.	N. *idem.*	N-E. couvert.

* Premier orage qui venoit du nord.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	21, 0 deg.	le 19
Moindre degré de chaleur	2, 0	le 2
Chaleur moyenne	10, 3 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28 3, 10	les 2 & 3
Moindre élévat. du Mercure	27 7, 0	le 26
Elévation moyenne	28 p. 0, 5	

Nombre de jours de Beau	14
de Couvert	6
de Nuages	10
de Vent	11
de Tonnerre	1
de Brouillard.	3
de Pluie	15
de Grêle	2
d'Aur. boréale	2
Quantité de Pluie	18, 8 lignes.
D'Evaporation	63, 0
Différence	44, 4
Le vent a soufflé du N.	1 fois.
N.-E.	5
N.-O.	4
S.	3
S.-E.	0
S.-O.	10
E.	2
O.	5

TEMPÉRATURE : très chaude & très sèche, excepté les derniers jours qui ont été froids & orageux. La sécheresse, & sur tout les hannetons, les chenilles & les vers, qui se sont prodigieusement multipliés, ont fait beaucoup de tort aux arbres fruitiers.

MALADIES : la rougeole a régné sur les enfans ; les fievres putrides contagieuses de nos environs, se sont changées en fievres malignes dont quelques-uns sont morts. Le nombre des malades diminuoit beaucoup.

COITTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er mai 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'avril 1779, par m. BOUCHER, médecin.

LE temps s'eſt maintenu dans un état de température agréable pendant tout le cours du mois. Il y a eu même pluſieurs jours de chaleurs qui ont été aſſez marquées depuis le 14 juſqu'au 21.

La liqueur du thermometre, qui s'étoit élevée, le 14, à la hauteur de 15 degrés, s'eſt portée, le 15, à 17 degrés. Les jours ſuivans, elle s'eſt maintenue au terme de 16 degrés.

Les pluies, attendues depuis long-temps, ſe ſont enfin établies vers la fin du mois. Les vents ont varié dans la premiere moitié du mois; ils ont été conſtamment *ſud* à la fin.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes, eſt de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 8 $\frac{1}{2}$ lign.

Le vent a ſoufflé 2 fois du nord.	4 fois du ſud.
4 fois du nord vers l'eſt.	17 fois du ſud vers l'oueſt.
2 fois de l'eſt.	2 fois de l'oueſt.
1 fois du ſud vers l'eſt.	3 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 20 jours de temps couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.	2 jours de vent froid.
2 jours de grêle.	

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe la plus grande partie du mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'avril 1779.

LA fievre continue-catarrhale a continué ce mois dans le peuple, mais avec un caractere moins fâcheux, quoique portant toujours à la poitrine, & s'annonçant le plus ſouvent par les ſymptômes de la pleuro-pneumonie. Après quelques ſaignées pratiquées bruſquement, il y avoit, comme ci-devant, indication d'évacuer les premieres voies par un apozème laxatif & anti-phlogiſtique, ou par un émetico-cathartique, dont il eſt réſulté, dans quelques-uns, un ſoulagement très marqué, & même une diminution très conſidérable de la maladie; ce que j'ai obſervé en particulier dans deux perſonnes qui, menacées d'une maladie longue & dangereuſe, en ont été quittes pour quelques jours d'une fievre modérée. Lorſque la maladie a été prolongée, elle a pris généralement le type de la fievre double tierce continue, les accès, de deux jours l'un, commençant, dans la plûpart, par un friſſon.

Il y a eu encore néanmoins nombre de perſonnes travaillées de la vraie pleuro-pneumonie, dans le traitement de laquelle, au défaut des ſueurs critiques & d'une expectoration louable, qu'on n'obtenoit pas aiſément, nous avons appliqué avec ſuccès des véſicatoires aux jambes.

Nous avons vu, durant ce mois, ainſi que durant le précédent, des perſonnes attaquées de rhumatiſmes inflammatoires goutteux, maladie fâcheuſe & opiniâtre.

Nombre de perſonnes, ſur tout dans la garniſon, ont eu des récidives de fievre tierce & quarte, même de celles qui avoient été traitées convenablement, & dans la cure deſquelles on avoit inſiſté ſur les purgatifs & les remedes fondans avant d'en venir au quinquina.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Eſſai ſur la minéralogie du bailliage d'Orgelet en Franche-Comté, lu dans la ſéance publique de l'académie des ſciences & des arts de Beſançon, le 5 décembre 1777; par m. le marquis DE MARNESIA, *membre des académies de Beſançon, de Lyon & de Nanci. A Beſançon, chez* Charmet, *libraire, grande rue. A Paris, chez* Mérigot le jeune, *quai des Auguſtins*, 1778, (*in-8°. de 90 pages*).

Avis aux Meſſins ſur leur ſanté, ou mémoire ſur l'état habituel de l'atmoſphere à Metz, & ſes effets ſur les habitans de cette ville; par m. MICHEL DU TENNETAR, *conſeiller-médecin ordinaire du Roi, profeſſeur royal de la faculté de médecine en l'univerſité de Nanci, aggrégé d'honneur au college des médecins de la même ville, de la ſociété royale de médecine de Paris, &c. A Nanci, chez* C. S. Lamort, *imprimeur, près des Dominicains; & chez* Guerlache, *libraire à Metz.* (*Prix 12 ſ.* 1778, in-12 *de 68 pages*).

De ſectione ſymphyſeos oſſium admittendâ quæſtio medico-chirurgica Pariſiis diſcuſſa in ſcholis medicorum die jovis ſeptimâ menſis maii 1778, nova editio aucta & emendata autore AUGUST. ROUSSEL de Vauzeſme ſalub. facult. Pariſ. medico. *Chez* Didot le jeune, *quai des Auguſtins, petit in-8°. de 114 pages.*

(*Voyez* journ. nov. 1778, *pag.* 471).

Diſcours ſur les avantages de la ſection de la ſymphyſe dans les accouchemens laborieux & contre nature; par m. JEAN-RENÉ SIGAULT, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, aſſocié de l'académie des ſciences & belles-lettres de Dijon, penſionnaire du Roi*, 1779, (in-8°. *de 26 pages, ſuivi de procès-verbaux & réflexions à l'occaſion de la ſection de la ſymphyſe. Se vend chez* Méquignon, *libraire, rue des Cordeliers. Prix 20 ſols broché*).

Réflexions critiques en forme de lettre ſur la cauſe de l'accouchement; par m. CAPMAS, *ancien démonſtrateur de phyſique, & des mathématiques, enſuite médecin penſionné de la ville de Montauban, & inſpecteur des eaux minérales de ſa généralité, & actuellement médecin*

*médecin conſultant de madame la comteſſe d'*ARTOIS. *A Bruxelles ; & ſe trouve à Paris chez* Didot le jeune, *quai des Auguſtins, &* Méquignon l'aîné, *rue des Cordeliers*, 1779, in-12. *de* 108 *pages.*

Les anciens minéralogiſtes du royaume de France, avec des notes ; par m. GOBET. *A Paris, chez* Ruault, *libraire, rue de la Harpe*, 1779, 2 *vol.* in-8°. *enſemble de* 910 *pages. Prix* 9 *liv.* 12 *ſols brochés.*

Les notes ne peuvent qu'ajouter au mérite de l'ouvrage qui eſt fait avec ſoin, & qui a demandé beaucoup de recherches.

Expériences (rares) ſur l'eſprit minéral, pour la préparation & tranſmutation des corps métalliques, où eſt enſeignée la maniere de faire les agens néceſſaires, qui ont été juſqu'aujourd'hui inconnus & cachés au public ; par m. DE RESPOUR. *Nouvelle édition, revue & corrigée par* CHR. FRED. KELLER, 1777, *petit in-*8°. *broché. A Leipſick, & à Paris, chez* Barrois le jeune, *L. quai des Auguſtins.*

Fiſcher (Dan.) de remedio ruſticano variolas per balneum, primò aquæ dul-

cis, poſt verò ſeri lactis feliciter curandi in comitatu Arvenſi Hungariæ ſuperioris cum optimo ſucceſſu adhibito, commentatio. Erfodiæ, 1740, *in*-4°.

Diſſertation ſur les effets du mouvement & du repos dans les maladies chirurgicales; par m. DAVID, *docteur en médecine, maître en chirurgie de Paris, profeſſeur royal de chirurgie & d'anatomie à Rouen, &c. A Paris, chez la veuve* Vallat, *dans la grande ſalle du Palais.* 1779. (*in*-12 *de* 164 *pages*).

Eduardi Sandifort anatom. & chirurg. profeſſor. obſervationes anatomico-pathologicæ. Lugd. Batav. 1778, apud Eyk & Od. Vygh. (*in*-4°. *avec* 8 *planches en taille-douce*).

Diſſertation medico-pratique ſur l'uſage des rafraîchiſſans & des échauffans dans les fievres exanthématiques; par m. CARRERE, *profeſſeur royal émérite en médecine, &c. A Amſterdam, & à Paris, chez* Cavelier, *libraire, rue Saint-Jacques.* (in-8°. 1778. *Prix* 2 *liv. broché*).

PROSPECTUS.

Hiſtoire naturelle de la terre, des volcans éteints, des volcans non éteints, & de leurs émanations méphitiques; des mines d'argent, &c. &c.; du feu, de l'air, de l'eau & de leurs météores; des lacs, des fleuves, des rivieres, des fontaines d'eaux douces, intermittentes & minérales; des arbres & arbriſſeaux; des reptiles, des poiſſons, des oiſeaux, des quadrupedes, & de l'homme montagnard du Vivarais. Suivie de l'hiſtoire des guerres de religion de cette province, qui n'avoit pas encore été miſe au jour. 6 volumes in-8°. *avec des planches.*

LA montagne du Mezin, la plus haute du Vivarais, eſt une des plus élevées de l'intérieur de la France. La Loire prend ſon origine dans ſes environs, regne des *productions Alpines*; tandis que le bas Vivarais, arroſé par les eaux du Rhône, avoiſine le Languedoc & la Provence. Deux climats preſque extrêmes, ſe trouvent donc réunis dans un petit eſpace de terrein. On diviſe en cinq parties ſon hiſtoire.

I. Il n'eſt point dans le monde de régions plus favorables à l'étude du globe terreſtre, que le Vivarais. Son territoire eſt déchiré de toute part par des excavations profondes, d'un fleuve puiſ-

ſant & rapide, bouleverſé par les forces ſouterreines de nos anciens volcans qui ont vomi à différentes époques des amas énormes de laves. Malgré ce déſordre, la province eſt diviſée en trois grandes zones diſtinctes, la calcaire, la vitrifiable & la volcaniſée.

Dans l'hiſtoire de la zone calcaire, nous dépeindrons *le pont d'Arc* de marbre gris, d'une ſeule piece, haut de 180 pieds, & large de 60. Nous décrirons les landes de *Ruoms*, où les rochers énormes de nature calcaire, affectent des formes cubiques, &c. Tous ces objets, & autres ſemblables, ſeront gravés ſoigneuſement.

Dans la zone volcaniſée, on rapportera quelques paſſages des auteurs qui ont parlé des éruptions de volcans du voiſinage; on diſtinguera d'autres volcans qui, ayant perdu leurs bouches ſaillantes formées des laves mobiles, & entraînées par les eaux d'une riviére voiſine, ne préſentent plus qu'un *cratere primitif* à fleur de terre. On donnera l'hiſtoire du volcan de Saint-Léger, dont les feux ſouterreins ne ſont points éteints, d'où émanent encore des eaux chaudes & des minéraux ſublimés, qui font périr les animaux & les végétaux expoſés dans leur atmoſphere. On rapportera cinquante expériences ſur les élémens, les végétaux & les animaux, faites dans le cratere, plein de vapeur méphitique. On décrira les ſubſtances formées, altérées, mélangées, vomies ou projetées par les *forces expultrices* des volcans enflammés, & qui ſont aujourd'hui des monumens des diverſes époques de la nature. L'hiſtoire de volcans ſera terminée par quelques vues ſur l'origine de ce feu & ſur la formation du balſalte informe & priſmatique, objet des recherches des plus illuſtres naturaliſtes de ce ſiecle.

II. HISTOIRE DES ÉLÉMENS. On décrira les éruptions momentanées de feu qui s'élevent des *crateres* de volcans ; les lacs ; *les fontaines volcanico-intermittentes*, dont les flux seront expliqués par des expériences faites sur les lieux ; les fontaines d'eaux minérales, &c.

III. HISTOIRE DES VÉGÉTAUX. On trouvera le Vivarais divisé en paralleles depuis le pied de nos montagnes jusqu'à leur sommet, & le climat de chaque arbre.

IV. HISTOIRE DES ANIMAUX. On traitera des vers à soie, des reptiles, des poissons, des oiseaux & des quadrupedes de la province.

V. L'HOMME se présente en Vivarais, sous des points de vue les plus pittoresques. On observera le montagnard dans sa jeunesse & dans la décrépitude, dès sa naissance, & à la mort. On traitera de quelques classes de maladies, qui ne regnent que sous certains degrés d'élévation, en montrant l'espece humaine sujette à moins de maux, vers le sommet du Mezin, où le montagnard se présente avec toute la vigueur & la santé dont l'homme soit capable. Nous parlerons aussi de ses facultés intellectuelles, de ses sensations, de ses vertus & de ses passions naturelles ou acquises par des causes morales, en confirmant nos vues dans l'histoire suivante.

HISTOIRE DU VIVARAIS.

Les tableaux de l'histoire morale du Vivarais sont aussi pittoresques que ceux de l'histoire physique. Ce pays, qui fut isolé pendant si longtemps du reste de la nation, fut tantôt enséveli dans les ténebres de la plus profonde ignorance, tantôt désolé par les guerres de religion les plus

ſanglantes ; dès-lors le caractere des montagnards, autrefois ſi doux & ſi paiſible, devint fougueux & cruel. Mais une ſage politique a tiré enfin ce peuple de la barbarie, & le rend meilleur chaque jour.

Conditions de la ſouſcription.

L'ouvrage, compoſé de ſix volumes *in*-8°. avec des planches qui repréſenteront les vues les plus pittoreſques au naturel.

On paiera 18 liv. en ſouſcrivant. En recevant les deux premiers volumes, en janvier prochain 1780, on paiera 12 liv. En recevant les deux volumes ſuivans, le mois de mars de la même année, on paiera encore 6 liv. On recevra ſans rien payer, les deux derniers volumes le mois de mai de la même année.

Dans la diſtribution des volumes, on donnera les premiéres épreuves aux premiers ſouſcripteurs, dont la liſte ſera imprimée ſelon la date des ſouſcriptions. Les vingt premiers exemplaires, ſur grand papier avec les plus belles épreuves, ſe paieront 48 liv.

On ſouſcrit à Paris, chez m. *Coſme*, maître en chirurgie, rue des Poulies, vis-à-vis le café de l'étoile, quartier Saint-Honoré.

Chez *Monory*, libraire, rue & vis-à-vis l'ancienne Comédie françoiſe, fauxbourg S. Germain.

PRIX.

L'ACADÉMIE royale des sciences de Berlin avoit proposé d'abord, pour l'année 1776, ensuite pour 1778, cette question : *Quelle est la grandeur déterminée des angles sous lesquels les arteres sortent de leur tronc, préférablement requise pour chaque espece de sécrétion ? Comment peut-on le mieux parvenir, au moyen des expériences, à fixer cette détermination, & quelles sont les modifications dans la vîtesse & dans la circulation du sang, qui en résultent ?* Comme l'académie n'a rien reçu de satisfaisant à cet égard, elle propose le même sujet pour la troisieme, fois en doublant le prix ; & afin de laisser aux savans tout le temps nécessaire pour résoudre le problême, elle n'adjugera le prix que dans son assemblée du 31 mai 1781. Les mémoires doivent être envoyés avant le premier janvier de la même année. L'académie se contentera d'expériences faites sur des animaux, & déclare qu'il suffira qu'on fasse seulement quelques pas dans la solution de ce problême hydraulico-physiologique. La même académie demande encore, pour un prix de 57 ducats, une classification des végétaux, fondée sur les différences des racines, qui serve à former des principes sûrs pour la meilleure culture de chaque classe. On enverra les mémoires avant le premier janvier prochain, & le jugement sera déclaré dans l'assemblée publique du 31 mai suivant.

Errata pour le journal d'avril.

Page 377, *ligne* 11e, au lieu de 27 pouces, *lisez* 28 pouces.

TABLE DU MOIS DE JUIN 1779.

EXTRAIT (SECOND). *Nouveaux élémens de la ſcience de l'homme ; par m.* BARTHEZ, *méd.* pag. 481
Maniere de faire le pain de pommes de terre ſans mélange de farine ; par m. PARMENTIER, *apothic.* 498
Catarrhe de la veſſie, obſervé par m. GILBERT, *méd.* 507
Obſervation ſur un dépôt à la matrice avec groſſeſſe ; par m. BAJON, *chir.* 511
Phthiſie tuberculeuſe guérie ; par m. GRATELOUP, *méd.* 524
Mort imprévue, cauſée par un noyau de pêche ; obſervée par m. VIRARD, *méd.* 534
Lettre à m. D'ARCET, *ſur l'acide animal ; par m.* BERTHOLET, *méd.* 537
Obſervation ſur une aſphyxie ; par m. MARTIN, *chir.* 545
Addition au nouveau moyen que m. GAULTIER DE CLAUBRY *a mis en uſage ; par m.* PÉBORDE, *chir.* 547
Obſ. ſur l'aſphyxie ; par m. FILLEAU, *chir.* 549
Extrait du prima menſis *de la fac. de Paris.* 550
Obſervat. météorol. faites à Montmorenci. 554
Obſervations météorologiques faites à Lille. 557
Maladies qui ont régné à Lille. 558

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Livres nouveaux. 559
Proſpectus d'une hiſt. nat. du Vivarais. 563
Prix de l'académie de Berlin. 567

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du journal de médecine de l'année 1779, formant le *tome* 51e.

LIVRES ANNONCÉS
AVEC UNE NOTICE.

1°. Histoire littéraire de la médecine.

Discours sur la véritable gloire du chirurgien, prononcé aux écoles de médecine par m. GROSSIN DU HAUME, *m. d. p.* pag. 380

2°. Hygiene.

Examen de plusieurs préjugés & usages abusifs concernant les femmes enceintes, les accouchées, & les enfans, &c...; par m. SAUCEROTTE, *chirurgien.* 91

Avis aux Messins sur leur santé, ou mémoire sur l'état habituel de l'atmosphere à Metz; par m. MICHEL DU TENNETAR, *médecin.* 559

Dissertation sur les effets du mouvement & du repos dans les maladies chirurgicales; par m. DAVID, *chir.* 56

3°. Médecine.

Histoire de l'esquinancie gangreneuse pétéchiale, qui régna à Moivron en 1777; *par* m. READ, *méd.* 189

Mémoire hiſtorique ſur la maladie ſinguliere de la veuve Mélin ; *par* m. SAILLANT, *méd.* 284
Domeſtic medicine . . . *en anglois ; par* m. BUCHAN, *méd.* 380
Eduardi Sandifort anatom. & chir. prof. obſervationes anatomico-pathologicæ. 562
Diſſertation medico-pratique ſur l'uſage des rafraîchiſſans ; par m. CARRERE, *méd.* 562

4°. Anatomie, Phyſiologie & Chirurgie.

Diſſertation anatomique & chirurgicale ſur les plaies du bas-ventre ; par m. A. MARIGUES, *chir.* 283
Nouvelle méthode pour extraire la pierre de la veſſie urinaire pardeſſus le pubis . . . ; par le Frere COSME, *Feuillant.* 379
De ſectione ſymphyſeos oſſium admittendâ auctore AUG. ROUSSEL, doct. med. Paris. 560
Diſcours ſur les avantages de la ſection de la ſymphyſe ; par m. J. R. SIGAULT, *méd. de Paris.* 560
Réflexions critiques en forme de lettres, ſur la cauſe de l'accouchement ; par m. CAPMAS, *méd.* 560

5°. Hiſt. nat. phyſique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

Specimen inaugurale de ſpiritu ardente ex lacte bubulo, auctore NIC. OSERETSKOWSKY. 87
Diſſertation ſur la nature, l'uſage & l'abus des eaux minérales de Bagnols en Gévaudan ; par m. BONNEL DE LA BRAGERESSE, fils, *méd.* 92
Abrégé de l'hiſt. naturelle à l'uſage des éleves de l'école royale milit. ; par m. GOULIN. 187
Diſſertation ſur les pierres précieuſes ; par m. BRUCKMANN, *méd.* 380

Flore françoise ; par m. le chevalier DE LA MARCK. 471
CAROLI van BOCHAUTE, med. dissertatio physiologico-chymica de bile. 472
Mémoire sur la meilleure maniere de construire les alambics & fourneaux ; par m. BAUMÉ, *apothic.* 472
Essai sur les eaux minérales & médicinales de Bourbon-l'Archambault ; par m. FAYE, *méd.* 472
Essai sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet en Franche-Comté ; par le marquis DE MARNESIA. 559
Les anciens minéralogistes du royaume de France, avec des notes ; par m. GOBET. 561
Expériences (rares) sur l'esprit minéral, pour la préparation & transmutation des corps métalliques ; par m. DE RESPOUR, *nouv. édit. revue par* m. CHR. FRED. KELLER. 561
FISCHER (DAN.) de remedio rusticano variolas per balneum aquæ dulcis, posteà seri lactis feliciter curandi... commentatio. 561
Cours élémentaire d'éducation des sourds & muets ; par m. l'abbé DESCHAMPS, *avec une dissert. trad. du latin de* J. C. AMMAN, *méd.* 281

EXTRAITS

OU ANALYSE DE LIVRES.

Observations sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes ; par m. DE HORNE, *méd.*
Premier extrait. 3
Second extrait. 97
ANTONII DE HAEN... rationis medendi pars XV, & tractatus de magiâ. 193
Ejusdem ANT. DE HAEN... rationis medendi

continuatæ, *tom.* II, & tractatus de miraculis. 289
Nouveaux élémens de la ſcience de l'homme; par m. BARTHEZ.
Premier extrait. 385
Second extrait. 481

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.

1°. Hiſtoire littéraire de la médecine.

Notice ſur m. BOURDELIN, *médecin de la faculté de Paris.* 77
Diſſertation dans laquelle on explique un paſſage (de Cicéron) relatif à la médecine; par m. GOULIN. 421

2°. Hygiene.

Maniere de faire le pain de pommes de terre ſans mélange de farine; par m. PARMENTIER, *apothic.* 498

3°. Médecine.

Réponſe à l'objection contre l'inoculation, tirée de la prétendue progreſſion obſervée dans le nombre des morts; par m. CAPMAS, *méd.* 47
Lettre de m. BALME, *méd. à m.* BONNEL DE LA BRAGERESSE, *pere, méd. ſur l'inoculation.* 327
Obſervation ſur une eſpece d'anomalie d'une fievre intermittente; par m. SUMEIRE, *méd.* 140
Mémoire à conſulter; par & pour m. BOUTEILLE, *méd.* 173
Conſultation des méd. de Paris, pour m. BOUTEILLE, *médecin, rédigée par* m. SOLIER, *méd. de Paris.* 249
Conſultations pour m. BOUTEILLE, *méd.* 340

Extrait d'une consultation de m. SUMEIRE, *méd. pour* m. BOUTEILLE. 341
Consultation pour le même ; par m. MARET, *méd.* 342
Memoire sur la fievre miliaire ; par m. BOUTEILLE. 259
Suite *de ce mémoire.* 351
Suite & fin *de ce mémoire.* 403
Observation d'une tympanite abdominale ; par m. DUSSEAUX. *chir.* 308
Remarques sur les maladies vénériennes, &c. ; par m. NOEL, *chir.* 333
Lézard d'eau avalé par une fille : observation faite par m. COLIN, *méd.* 460
Mort imprévue causée par un noyau de pêche avalé ; obs. par m. VIARD, *méd.* 524
Catarrhe de la vessie observée par m. GILBERT, *méd.* 507
Phthisie tuberculeuse guérie ; par m. GRATELOUP, *méd.* 524
Observation sur une asphyxie ; par m. MARTIN, *chir.* 545
Addition au nouveau moyen que m. GAULTIER DE CLAUBRY *a mis en usage avec succès pour rappeller à la vie des enfans qui paroissent morts en naissant ; par* m. PÉBORDE, *chir.* 547
Observation sur l'asphyxie ; par m. FILLEAU, *chir.* 549

Extraits des prima mensis *de la faculté, où sont rapportées les maladies qui régnerent à Paris durant les mois de*

Décemb. 1778. *pag.* 80
Janvier 1779 . . . 181
Fév. 1779 . . 274, 275
Mars (1) 1779 *pag.* 371
Mars (15) 1779 . . 464
Avril 1779 550

Maladies observées à Lille par m. BOUCHER, *médecin, pendant les mois de*

Novemb. 1778 *pag.* 86 Février 1779. *pag.* 378
Décemb. 1778 . . . 186 Mars 1779 470
Janvier 1779 . . . 280 Avril 1779 558

4°. Anatomie & Chirurgie.

Grossesse vaginale, observée par m. NOEL, *ch.* 55
Suite & fin de la *lettre de m.* BONNEL DE LA BRAGERESSE, *le fils, méd. sur une carie du fémur.* 63
(Le commencement se trouve dans le journal de décembre 1778, *pag.* 530).
Observat. sur une espece de carie; par m. NOEL, *chir.* 131
Observations sur des accroissemens d'os; par m. NOEL, *chir.* 225
Observation sur une inflammation & suppuration cutanées; par m. LECONTE DE PRÉVAL, *méd.* 315
Organisation monstrueuse des parties génitales, dans une fille de Doué; par m. CHEVREUL, *chir.* 447
Observation sur un dépôt à la matrice avec grossesse; par m. BAJON, *chir.* 511

5°. Hist. nat. physique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

Expériences d'électricité faites avec le poil de lapin & de chat; par m. GENTIL, *le fils, apothic.* 146
Observations sur un précis *ou traité d'eaux minérales, publié par m.* DESBRET, *méd.* 150

Observations sur les effets des champignons ; par m. BARBUT, *méd.* 235
Lettre du pere COTTE, *sur le même sujet.* 241
Lettre de m. GUEDÉ, *curé de Taverny, sur le même sujet.* 243
Observation des éditeurs du journal, sur le même sujet. 246
Obs. sur les feuilles de figuier d'Inde, contre la goutte ; par m. PAULLE, *chir.* 321
Lettre à m. D'ARCET, *sur l'acide animal ; par* m. BERTHOLET, *méd.* 537

Observations météorologiques faites à Montmorenci, près Paris, par le Pere COTTE, *durant les mois de*

Novemb. 1778 *pag.* 82 — Février 1779 374
Décemb. 1778 .. 182 — Mars 1779 466
Janvier 1779 ... 276 — Avril 1779 554

Observations météorologiques faites à Lille, par M. BOUCHER, *pendant les mois de*

Novemb. 1778 *pag.* 85 — Février 1779 377
Décemb. 1778 .. 185 — Mars 1779 469
Janvier 1779 ... 279 — Avril 1779 557

AVIS ET ANNONCES.

Succès de huit inoculations ; par m. DE SEEHY, *méd.* 94
Avis au sujet du prix proposé par la faculté de médecine de Paris. 95
Erreur de m. ELOY *dans son* dictionn. histor. *au sujet des auteurs du journal de méd.* 95
Avis au sujet du remede (du sieur L'AFFECTEUR) *qu'on dit être sans mercure.* 285

Avis au sujet du dépôt des nouvelles eaux de Passy. 382
— *au sujet d'un ouvrage de* m. HARSU, *sur les effets de l'aimant.* 382
Autre avis relatif au journal de médecine. 383
Prospectus *de l'édition complette des œuvres de* m. CH. BONNET. 473
—— *d'une histoire naturelle de la terre & des volcans, &c.* 563
Séance de l'acad. des sciences de PARIS. 476
Séance de l'acad. de chirurgie de PARIS. 479
Prix proposé par l'acad. des sciences de PARIS, 477
Prix proposé par l'acad. de chir. de PARIS. 479
Prix proposé par l'académie des sciences de BERLIN. 567

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de juin 1779. A Paris, ce 24 mai 1779.

POISSONNIER DESPERRIERE.